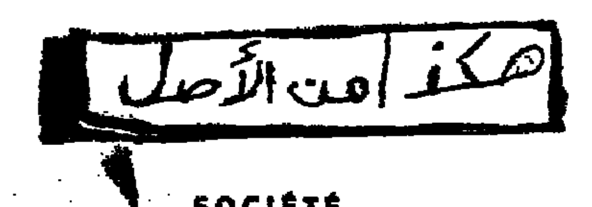


Le Monde

EN ÎLE-DE-FRANCE



■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16606 – 7,50 F - 1,13 EURO
JEUDI 18 JUIN 1998
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

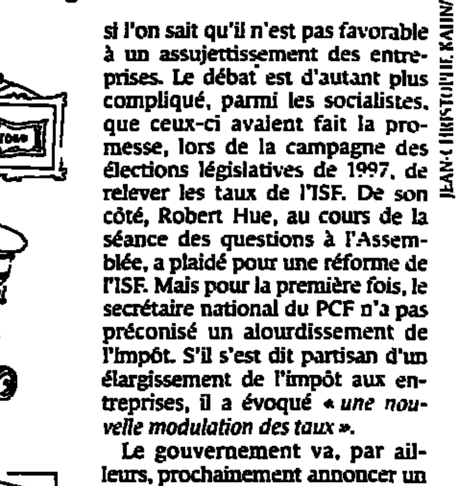
La gauche hésite à renforcer l'ISF

● Le PCF réclame une extension de l'assiette de l'impôt sur la fortune aux biens professionnels
● Le PS est divisé : François Hollande y est favorable, Dominique Strauss-Kahn y est hostile
● Lionel Jospin arbitrera début juillet ● Le gouvernement va faire un geste en faveur du SMIC

ALORS QUE Lionel Jospin doit rendre ses arbitrages fiscaux pour 1999 dans les prochaines semaines, le débat autour de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) embarrasse fortement les socialistes. Ceux-ci sont divisés en deux camps. L'ancien ministre de la culture, Jack Lang, a ainsi estimé, mardi, à l'Assemblée nationale, qu'une intégration des biens professionnels dans l'assiette de l'impôt serait une *« imbécillité »*, tandis que Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, a jugé que ce serait une *« erreur »*. A l'opposé, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a fait valoir qu'*« il n'est pas tout à fait juste qu'une partie des grandes fortunes échappe à l'impôt au prétexte que c'est un patrimoine investi dans le domaine économique »*.

Alors que le premier ministre garde toujours le silence sur l'arbitrage qu'il pourrait rendre, Dominique Strauss-Kahn s'est gardé, mardi, devant le bureau national du PS, de trancher le débat, même si l'on sait qu'il n'est pas favorable à un assujettissement des entreprises. Le débat est d'autant plus compliqué, parmi les socialistes, que ceux-ci avaient fait la promesse, lors de la campagne des élections législatives de 1997, de relever les taux de l'ISF. De son côté, Robert Hue, au cours de la séance des questions à l'Assemblée, a plaidé pour une réforme de l'ISF. Mais pour la première fois, le secrétaire national du PCF n'a pas préconisé un alourdissement de l'impôt. S'il s'est dit partisan d'un élargissement de l'impôt aux entreprises, il a évoqué *« une nouvelle modulation des taux »*.

Le gouvernement va, par ailleurs, prochainement annoncer un « coup de pouce » modeste en faveur du SMIC, à compter du 1er juillet. Alors que la hausse découlant de l'obligation légale est de 1,6 %, il pourrait retenir une majoration supplémentaire de l'ordre de 0,2 ou 0,3 point.

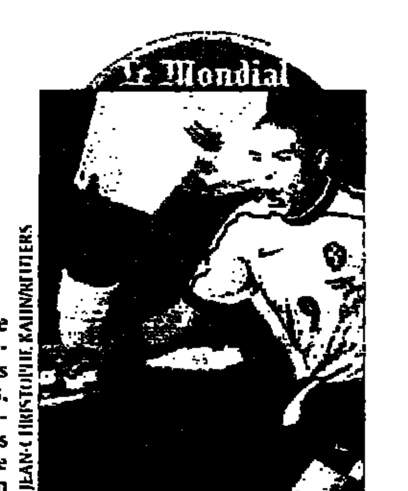


Lire page 6

Les explications de Roland Dumas sur les fonds déposés sur son compte

INTERROGÉ par les juges Joly et Vichnievsky, Roland Dumas a livré, vendredi 12 juin, ses premières explications sur les importants versements de fonds en espèces qui ont alimenté, de 1991 à 1996, son compte bancaire. Pour justifier ces sommes qui s'élèvent à plus de trois millions de francs, le président du Conseil constitutionnel a expliqué qu'il avait l'habitude de garder pendant plusieurs années des espèces provenant de ses honoraires d'avocat, en prévision de *« fins de mois difficiles »*. Confiant sa *« hantise d'être démuni d'argent liquide »*, il a également évoqué la vente de cinq lingots d'or appartenant à sa mère, un prêt de 500 000 francs accordé par l'homme d'affaires suisse Jean-Pierre François, enfin la cession de deux dessins de Picasso et de quatre statues de Giacometti.

Lire page 32



JEAN-CHRISTOPHE KALINN/REUTERS

■ Le Brésil gagne, la France se prépare

■ Roger Milla, « Lion indomptable »

■ Toulouse redoute les hooligans

■ Tous les matches en infographie

Lire note cahier Le Mondial

■ Procès Piat : le verdict

Gérard Finale et Lucien Ferri ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité pour avoir respectivement commandité et exécuté l'assassinat de la députée en février 1994. p. 10

■ Redécouvrir Gaston Chaissac



D.R.

Le Musée des beaux-arts de Nantes expose 230 œuvres du peintre fétiche de l'art brut. p. 27

■ Restructurations en Corée du Sud

Frappés par la crise asiatique, les grands conglomérats coréens sont contraints de se réformer. p. 18

■ La réforme du « Mammouth »

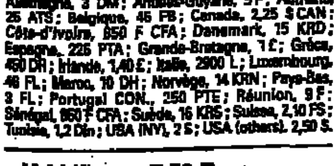
Pour Edgar Morin, la rénovation des savoirs dans le secondaire et à l'université doit s'inspirer des préceptes de Montaigne et de Rousseau. p. 16

■ Enfer carcéral en Equateur

Maladies non soignées, geôliers corrompus, sévices... Reportage à la prison Litoral de Guayaquil. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 618 - 7,50 F



Amnesty International distribue vingt-neuf cartons rouges

L'ANGOISSE du condamné à mort au moment du penalty... La symbolique est audacieuse mais bien dans l'air du temps. Avec ce petit film, présenté mercredi 17 juin à Paris, Amnesty International s'est mise à l'heure du football. Pour que son rapport annuel sur les atteintes aux droits de l'homme ne pâtisse pas trop de la concurrence médiatique de la Coupe du monde, l'organisation humanitaire a pris « l'adversaire » à son propre jeu : elle a axé l'essentiel de sa communication sur les pays dont les équipes sont présentes en France. Un Mondial des droits de l'homme, en quelque sorte.

Il devait donc être question du Nigeria, du Mexique, de la Tunisie et de quelques autres, mercredi, lors de la conférence de presse organisée à deux pas du Centre des médias du Mondial, porte de Versailles. A cette occasion, les journalistes allaient découvrir les photos de onze « joueurs » quelque peu oubliés ces derniers temps : des prisonniers politiques dont Amnesty défend la cause. Au-delà, le rapport 1998 (405 pages, 95 francs) dresse un état des lieux à la fin de l'année 1997 : l'organisation relève des cas de tortures dans 117 pays et estime à 87 le nombre de pays comptant des prisonniers d'opinion.

De tous les participants à la Coupe du monde, le Nigeria est le plus sévèrement mis en cause. Le fait que ces joueurs brillent sur les pelouses de France ne change rien à ce constat. C'est ainsi que le clip sur un gardien de but exécuté au moment du penalty fait clairement référence aux exécutions survenues dans les stades de ce pays. Amnesty évoque en outre *« plusieurs centaines d'arrestations »*, souvent suivies de mauvais traitements. Les journalistes et les militants des droits humains sont particulièrement visés. La plupart des détenus subissent un *« traitement cruel, inhumain et dégradant »*. Au moins 43 condamnations à mort ont été prononcées dans ce pays.

Les Iraniens, qui doivent affronter les Américains dans un match à haute portée symbolique (Lyon, le 21 juin), occupent une place importante dans ce document. L'organisation dénonce en effet des *« procès iniques »* et au moins 143 exécutions. Les cas de lapidation et de flagellation sont fréquents. Amnesty International accuse les autorités iraniennes de torturer les prisonniers (*« coups, brûlures graves, décharges électriques »*). Parmi les autres pays cités figure aussi l'Arabie saoudite, adversaire de la France, jeudi 18 juin, à Saint-Denis. Amnesty constate l'exécution, *« à l'issue de procès inéquitables »*, de nombreux ressortissants étrangers, originaires de pays en voie de développement. Quant au Brésil de Ronaldo, tant admiré sur les terrains, il est pour le moins critiquable hors des stades. Cette année encore, Amnesty attribue des *« centaines d'exécutions »* aux *« escadrons de la mort »*, des groupes suspectés d'être liés aux *« forces de sécurité »*.

En fait, sur les trente-deux pays engagés dans ce Mondial, seuls trois échappent aux reproches : le Royaume-Uni, la Norvège et les Pays-Bas. Parmi les vingt-neuf pays épinglés, la France n'est pas épargnée : les condamnations d'objecteurs de conscience sont soulignées, ainsi que les affaires de violence impliquant des policiers. Amnesty regrette que ces derniers aient été *« soit acquittés, soit condamnés à des peines d'emprisonnement symboliques »*.

Philippe Broussard

Mexico, capitale de la pollution

LES DIX-SEPT MILLIONS d'habitants de la capitale mexicaine étouffent ces jours-ci sous des niveaux de pollution records. Pour la première fois depuis l'introduction de la circulation alternée en 1989, les autorités ont appliqué durant cinq jours consécutifs de sévères mesures de restriction à la circulation automobile. Tout au long de l'année, trois millions de véhicules et plus de trente mille entreprises déversent sur Mexico plus de 4 millions de tonnes de polluants. Mais la lutte pour la protection de l'environnement dans la capitale la plus polluée du monde se heurte à des obstacles socio-économiques importants en l'absence de transports en commun modernes.

Lire page 2

La laborieuse invention d'une justice internationale

CINQUANTE ANS après les procès de Nuremberg et de Tokyo, qui, imposés par les vainqueurs, clôturaient la seconde guerre mondiale, une action expérimentale en matière de justice est menée depuis la création du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), en 1993, et du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), en 1994. A l'heure où le monde discute, à Rome, de la création d'une Cour pénale internationale (CPI) universelle qui réprimerait le génocide et le crime contre l'humanité, le bilan des premiers tribunaux est controversé.

La première leçon de l'action de ces deux tribunaux internationaux concerne leur capacité à traduire en justice les accusés. En ex-Yougoslavie, les criminels de guerre bénéficient d'une certaine protection. Accusés, les chefs bosno-serbes Radovan Karadzic et Ratko Mladic, *s'ils sont devenus des parias*, restent impunis parce qu'ils ont le soutien partiel de Belgrade. Partenaires des Occidentaux dans l'aventure de Dayton, des hommes comme le président yougoslave Slobodan Milosevic ou le Croate Franjo Tudjman ne sont pas inquiétés, alors qu'ils furent les ordonnateurs de la « purification ethnique » dans les provinces bosniaques. Sur le Rwanda, le résultat est opposé parce que l'issue du conflit est différente. Tandis que les ex-Yougoslaves ont dû geler leurs positions et vivent une *« ni guerre ni paix »*, les Hutus qui ont commis le génocide des Tutsis ont perdu la guerre. Ils sont soit pourchassés, soit protégés par des pays qui n'ont pas d'intérêt à rester longtemps des refuges de criminels. Alors que le tribunal de La Haye a emprisonné vingt-six « seconds couteaux », à l'exception de chefs bosno-croates, celui d'Arusha détient dans ses geôles, sur trente accusés, une majorité de « premiers couteaux », dont le chef présumé du génocide, Théoneste Bagosora.

La question d'un bras armé des TPI, une police dotée de moyens de commando militaire, est à cet égard un faux débat ; seule la détermination des Etats amènera en prison les suspects. L'OTAN, l'organisation militaire la plus puissante de la planète, a déployé en Bosnie des dizaines de milliers de soldats, et les ex-belligérants ont été désarmés.

Rémy Ourdan

Lire la suite page 17

Le tsar du cinéma russe



NIKITA MIKHALKOV

LE RÉALISATEUR des *Yeux noirs* et de *Soleil trompeur* détient désormais les organes de décision et les ressources du cinéma de son pays. Fils d'un artiste officiel soviétique, mais converti aux affaires et à l'exaltation de la Sainte Russie et de la culture slave, Nikita Mikhalkov s'est fait plébisciter par le congrès de l'Union des cinéastes. En attendant de viser d'autres postes, cette fois au Kremlin ?

Lire page 28

ENVIRONNEMENT Une cote d'alerte record a été franchie à Mexico, capitale légendaire de la pollution urbaine, ces derniers jours, contraignant les autorités à adopter des mesures drastiques de contrôle de la circulation automobile. Tout au long de l'année, trois millions de véhicules et plus de trente mille industries déversent sur l'ancienne capitale aztèque et ses dix-sept millions d'habitants plus de quatre millions de tonnes de polluants. ● POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis l'entrée en vigueur de la circulation alternée, en 1989, les autorités ont appliqué durant cinq jours consécutifs, à la fin mai, les restrictions comprises dans la « phase 1 » du plan d'urgence devant l'abondance des particules en suspension et les effets destructeurs sur la couche d'ozone. ● LA LUTTE contre la pollution se heurte à des obstacles socio-économiques importants en l'absence de transports en commun modernes.

Mexico suffoque sous une pollution record

Les autorités ont adopté un plan d'urgence absolue face à la grave détérioration de l'air enregistrée ce printemps dans l'ancienne capitale aztèque. Elles devront, à terme, arbitrer entre les écologistes et les transporteurs, sommés de renouveler leur parc de véhicules

MEXICO
de notre correspondant

« Quittez Mexico avant qu'il ne soit trop tard ! » Cet avertissement, illustré d'une tête de mort, servait récemment de slogan publicitaire à une société de déménagement qui offrait ses services et *« une nouvelle vie »* aux habitants de la mégalopole mexicaine désireux d'abandonner le « district fédéral » pour échapper aux affres de la pollution. Cette campagne ne semble pas avoir été couronnée de succès, mais elle révèle la préoccupation grandissante d'une partie de la population face à un problème qui s'accroît d'année en année et a pris une dimension inquiétante depuis la mi-mai.

Malgré l'entrée en vigueur de la circulation alternée, en 1989, les dix-sept millions d'habitants de la capitale mexicaine vivent pratiquement tous les jours sous une épaisse cape d'air pollué par l'ozone, le monoxyde de carbone, le dioxyde de soufre et les particules en suspension. Trente mille industries et trois millions de véhicules déversent, chaque année, plus de quatre millions de tonnes de polluants sur l'ancien site de la capitale aztèque, Tenochtitlan, dont *« l'air transparent »* avait émerveillé Fernand Cortez.

Depuis plusieurs années, le sommet enneigé du volcan Popocatépetl, qui domine la ville de Mexico de ses 5 452 mètres, a disparu de la vie quotidienne des habitants de la capitale. Il n'est désormais visible que quelques jours par an, lorsque le vent souffle avec suffisamment de force pour nettoyer l'atmosphère.

Vu d'en bas, le ciel peut être, à l'occasion, d'un bleu intense. Impression vite corrigée par ceux qui atterrissent au même moment à l'aéroport de Mexico et ont dû traverser une épaisse purée de pois. Depuis plusieurs semaines, l'illusion n'est même plus de mise. Le ciel de la capitale a pris des tons de gris inusités et l'air est devenu moins respirable. Au cocktail habituel se sont ajoutées les fumées des incendies qui détruisent les zones vertes de la périphérie, déjà malmenées par la pression démographique et les spéculateurs immobiliers.

SÉCHERESSE EXCEPTIONNELLE

La sécheresse exceptionnelle, attribuée au phénomène climatique du Niño, et la faiblesse des vents ont contribué à stabiliser sur le centre du Mexique les fumées des milliers d'incendies allumés dans l'ensemble du pays et ailleurs en Amérique centrale par les petits paysans, qui refusent d'abandonner la pratique ancestrale du brûlage de la terre avant les semailles ou n'ont pas les moyens d'appliquer des techniques moins destructrices mais plus coûteuses.

Les autorités soupçonnent également certains trafiquants de drogue d'inciter les paysans à incendier de vastes zones boisées dans des régions difficiles d'accès pour semer de la marijuana. Ce serait le cas à la frontière des Etats du Chiapas et d'Oaxaca, où la dernière forêt vierge du Mexique, la réserve des Chimalapas, est la proie des flammes depuis plusieurs semaines.

Quelle que soit l'origine des incendies, les conséquences sont catastrophiques pour les régions affectées mais aussi pour la ville de Mexico, qui subit une agression de plus, cette fois sous la forme de particules en suspension contenues dans les fumées. A cela s'ajoutent aussi les particules créées par la très forte érosion des zones périphériques et par les millions de tonnes de cendres projetées dans l'atmosphère par le Popocatépetl depuis qu'il est sorti de son sommeil, en décembre 1994.

Cette apparente conspiration de la nature contre le monstre urbain a atteint son paroxysme lundi 25 mai, lorsque le niveau d'ozone a finalement dépassé la barre fatidique des 250 points de l'Indice métropolitain de la qualité de l'air (Imeca), obligeant les autorités à décréter l'entrée en vigueur de la « phase 1 », qui prévoit notamment la réduction de 40 % de la circulation automobile en fonction du numéro de plaque et de l'ancienneté du véhicule.

Onze jours plus tôt, le 14 mai, les particules en suspension avaient bondi à 230 sur l'échelle Imeca, mais les autorités locales n'avaient pas bougé, sous prétexte que la réglementation en vigueur ne prévoyait aucune mesure d'urgence pour ce type de polluant. L'aggravation de la crise, à partir du 25 mai, et le maintien de la « phase 1 » durant cinq jours allaient finalement obliger les responsables, sous la pression des écologistes, à prendre une série de nouvelles mesures pour affronter le problème.

Rien de tel, en effet, qu'une bonne crise pour justifier le durcissement de la réglementation auprès d'une opinion publique peu encline à délaisser le transport automobile, même si moins de 20 % de la population de la capitale dispose d'une voiture particulière. Déjà, en 1989, les autorités avaient mis en place la circulation alternée et introduit l'essence sans plomb dans la foulée d'une sérieuse alerte de pollution qui s'était manifestée sous la forme de plusieurs variations thermiques et avait révélé la présence d'un niveau de plomb très élevé dans l'atmosphère.

MALAISES RESPIRATOIRES

Malgré les multiples alertes et les malaises respiratoires ou oculaires provoqués par l'ozone et les autres polluants, une grande partie de la population n'a pas encore pris conscience de la gravité du problème, trop occupée à lutter pour sa survie quotidienne face à une situation économique difficile et à une criminalité autrement plus préoccupante que la qualité de l'air.

Néanmoins, certains experts ne désespèrent pas de pouvoir soigner la ville et ses habitants, que l'écrivain et écologiste Homero Aridjis, animateur du Groupe des Cent, qualifie déjà de *« mutants »*. C'est l'avis notamment de Jorge Legorreta, qui dirige une des plus importantes « délégations » (arrondissement) de la capitale et conseille le maire de Mexico en matière d'environnement.

Dans un texte publié en novembre, il énumérait une série de mesures qui pourraient refaire de l'ancienne Tenochtitlan *« la région la plus transparente du monde »* : accorder la priorité absolue aux transports en commun en créant des couloirs totalement protégés au centre des avenues pour les autobus et les trolleybus, supprimer les microbus, rétablir les lignes de tramways, multiplier les pistes cyclables, etc.

« Telles sont, écrit-il, les mesures qui nous permettront de redonner une dimension humaine à la ville et de voir à nouveau le volcan Popocatépetl. Nous avons trois ans devant nous pour convertir en réalité ce qui n'est aujourd'hui qu'une utopie. »

Bertrand de la Grange

Quatre millions de tonnes de polluants par an

EMISSION DE POLLUANTS DANS L'ATMOSPHÈRE DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE MEXICO

Polluant	Part
MONOXYDE DE CARBONE (CO)	58,8 %
HYDROCARBURES (COV)	25,6 %
PARTICULES EN SUSPENSION	11,3 %
OXYDE DE NITROGÈNE (NOx)	3,2 %
BIOXYDE DE SOUFRE (SO_2)	1,1 %

TOTAL = 4 009 629 tonnes par an

NIVEAU MAXIMUM D'OZONE
Indice 100 = 216 Mcg/m³

JUIN 1997	9	10	11	12	13	14	15
Indice	175	166	172	207	220	153	200

SEUILS D'ALERTE EN FRANCE POUR L'OZONE :
1er seuil : 180
2e seuil : 216 Mcg/m³
3e seuil : 360

En 1997, la norme d'ozone maximale autorisée par l'OMS a été dépassée 337 jours sur 365.

La « phase 1 » du plan d'urgence

Depuis le 1er juin, la « phase 1 » du plan d'urgence entre en vigueur lorsque l'indice métropolitain de la qualité de l'air (Imeca) atteint 250 points d'ozone, soit près de 2,5 fois la limite maximale fixée par l'Organisation mondiale de la santé (la recommandation de l'OMS correspond à l'indice 100 de l'échelle mexicaine, soit 0,11 partie par million, PPM). L'urgence est maintenue tant que ce gaz incolore, créé par les résidus d'hydrocarbures, n'est pas retombé en dessous de 180 points.

Les mesures de la « phase 1 » sont une réduction de 40 % de la circulation automobile, la suspension de la production dans les usines les plus polluantes, la fermeture de 20 % des stations d'essence, l'interruption des travaux de voirie et la suppression des activités de plein air dans les établissements scolaires.

Mesures de contrôle et enjeux politiques

MEXICO
de notre correspondant

« La circulation alternée pollue... », affirment la plupart des experts. Ils s'appuient sur les chiffres officiels de la commission métropolitaine pour la prévention et le contrôle de la pollution, l'organisme chargé d'analyser les effets des mesures de restriction entrées en vigueur en 1989 pour lutter contre l'augmentation de l'ozone dans l'air de la capitale.

Les statistiques confirment en effet que les secteurs aisés et une partie de la classe moyenne ont fait l'acquisition d'un ou même de deux véhicules d'appoint pour être en mesure de circuler le jour où la voiture familiale est contrainte au repos. Le parc automobile a augmenté de 50 %, passant de deux millions d'unités en 1989 à trois millions aujourd'hui. La consommation d'essence a progressé dans des proportions moindres mais la plupart des véhicules d'appoint sont des vieux modèles et ne disposent donc pas de pot catalytique, contribuant ainsi à une aggravation de la pollution.

« La circulation alternée est effectivement un échec, confirme un porte-parole de Greenpeace, Roberto Lopez, *mais sa suppression ne ferait qu'aggraver encore davantage la situation en lançant dans les rues de la capitale entre soixante-dix mille et cent mille véhicules supplémentaires. »* Depuis plusieurs années, l'organisation écologiste tente de convaincre les pouvoirs publics que *« seule une vaste réorganisation des transports en commun »* pourra résoudre le problème de la pollution à Mexico.

Selon Greenpeace, la priorité ne devrait pas être accordée à la construction de nouvelles lignes de métro, mode de transport qui *« coûte trop cher même s'il est très efficace »*, mais à la création d'un réseau d'autobus qui remplacerait le système anarchique des microbus. *« Notre proposition*, explique M. Lopez, *s'inspire du modèle mis en place dans la ville brésilienne de Curitiba, qui finance la construction d'infrastructures pour le transport en commun en prélevant une taxe spéciale sur les voitures. »*

Des contacts ont été établis avec la nouvelle équipe au pouvoir à Mexico, qui serait mieux disposée que ses prédécesseurs à l'égard des organisations écologistes. Face à l'urgence des dernières semaines, Greenpeace considère que le nouveau plan d'action entré en vigueur le 1er juin était *« nécessaire même s'il reste insuffisant »*.

« C'est le maximum qu'on pouvait obtenir dans l'état actuel des choses », soutient le chimiste Luis Manuel Guerra, qui mène depuis longtemps une lutte acharnée contre les effets néfastes de l'automobile dans une mégalopole perchée à 2 240 mètres d'altitude, où le taux d'oxygène est inférieur de 23 % par rapport au niveau de la mer. *« Avec la nouvelle réglementation*, ajoute-t-il, *Mexico sera la seule ville au monde qui tiendra compte de l'effet de synergie entre l'ozone et les particules en suspension pour déterminer le seuil à partir duquel il est nécessaire de déclencher l'alerte à la pollution. »*

PROPRIÉTAIRES DE MICROBUS

L'urgence sera automatiquement décrétée lorsque les deux polluants seront présents au même moment, afin de tenir compte de l'augmentation des risques pour la santé des fractions les plus fragiles de la population, en particulier les enfants, les vieillards et les asthmatiques.

Le deuxième volet du plan destiné à améliorer la qualité de l'air dans la capitale mexicaine est beaucoup plus audacieux. Il prévoit l'adoption de mesures très strictes pour éliminer les véhicules les plus polluants, qui représentent près de 50 % du parc automobile. Les modèles les plus récents (à partir de 1993), qui constituent 25 % du total et sont équipés de pots catalytiques, restent exemptés de la circulation alternée.

Les voitures de la catégorie intermédiaire sont interdites de circulation un jour par semaine, toute l'année. Quant aux modèles antérieurs à l'année 1985, ils sont désormais interdits de circulation lorsque la « phase 1 » entre en vigueur.

Un traitement spécial sera accordé aux quelque cent mille taxis et soixante mille « microbus », considérés comme les principaux responsables de la pollution et de l'inefficacité des transports en commun. A partir de l'an prochain, tous les véhicules âgés de plus de six ans, soit un tiers de la flotte, seront retirés de la circulation, quel que soit l'état de leur moteur et de leur sytème d'échappement. Si cette mesure a été bien reçue par les écologistes, elle a, en revanche, provoqué l'ire des principaux intéressés et le scepticisme de nombreux experts.

Les propriétaires de microbus ont annoncé leur intention de se pourvoir devant les tribunaux pour bloquer l'application de la nouvelle réglementation. Ils ne manquent pas d'arguments, le plus solide étant la situation économique très précaire des petits transporteurs, qui ne disposent pas de fonds propres et n'ont pas, non plus, accès au crédit bancaire pour acheter de nouveaux véhicules. Voilà, pensent-ils, qui devrait convaincre le maire de la capitale, Cuauhtémoc Cardenas, de négocier une solution moins draconienne.

Elu en juillet dernier sous les couleurs du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche sur la scène nationale), M. Cardenas, qui ne cache pas son ambition d'être candidat à l'élection présidentielle de l'an 2000, serait donc amené à choisir entre les écologistes et les transporteurs.

B. de la G.

هكذا من الأصل

Climat décrispé pour la visite de Lionel Jospin à Washington

WASHINGTON
de notre correspondant

Lionel Jospin a commencé, mercredi 17 juin, une visite de travail à Washington dans un climat franco-américain décrispé. De part et d'autre de l'Atlantique, les diplomates décrivent un contexte de relations bilatérales devenu *« moins émotionnel »* et reflétant *« une plus grande maturité »*. Les responsables de l'administration Clinton ont le sentiment que le premier ministre et le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, sont moins enclins que leurs prédécesseurs aux *« mouvements de menton »*. M. Védrine a noué avec la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, des relations de travail qualifiées d'excellentes dans les deux capitales.

Cependant la visite de M. Jospin n'aurait guère été possible il y a quatre mois, au plus fort de la tension franco-américaine à propos de l'Irak, et alors que les sanctions prévues par les lois « extraterritoriales » Helms-Burton et D'Amato (visant à accroître l'isolement de Cuba, de l'Iran et de la Libye) menaçaient de déboucher sur une véritable « guerre commerciale ». Le sommet transatlantique de Londres, le mois dernier, a permis de vider cette querelle, du moins officiellement.

Dans l'immédiat, cette « détente » diplomatique devrait permettre à M. Jospin d'expliquer à l'administration Clinton et au Congrès les objectifs et les méthodes du gouvernement de la *« gauche plurielle »*. Il entend convaincre les milieux d'affaires encore frileux ou hostiles à l'égard de l'union monétaire européenne, que celle-ci, non seulement est déjà une réalité, mais qu'elle représente une chance pour le partenariat entre l'Europe et les Etats-Unis.

L'EURO, UNE « MENACE »

« En France, résume un haut diplomate américain, *on a trop tendance à considérer l'Amérique comme un casino barbare avec beaucoup de croissance et très peu de protection sociale, ce qui est faux ; et ici, on regarde la France comme un pays préoccupé de son exception culturelle, un peu archaïque, avec un gouvernement socialiste obsédé par les 35 heures, sans faire attention au côté très avancé, très compétitif et concurrentiel du secteur privé français. »*

Lionel Jospin rencontrera sûrement au Congrès des représentants d'un pays replié sur lui-même, méfiant vis-à-vis d'« alliés » européens jugés incapables d'assumer leurs responsabilités sans les dollars et la puissance militaire de l'« Oncle Sam ». Il aura aussi l'occasion de mesurer à quel point de nombreux hommes d'affaires et économistes voient dans la naissance de l'euro *« une menace »* risquant d'ébranler le statut de seule monnaie internationale de réserve dont jouit le dollar. Ceux-là voyaient dans le projet d'un nouveau traité de libre-échange transatlantique, cher à Sir Leon Brittan, une sorte de cheval de Troie pour affaiblir une Union européenne que sa monnaie unique va mieux armer face à la concurrence commerciale des Etats-Unis.

Il n'est pas sûr cependant que cette Amérique-là soit aujourd'hui majoritaire. M. Jospin entendra des hommes politiques et des *businessmen* désormais convaincus que la réussite du pari de la monnaie européenne est le garant de la future prospérité de l'Europe, partant de celle des Etats-Unis. D'ores et déjà, bien des investisseurs américains tablent sur cette perspective, comme en témoigne le volume considérable de capitaux jusque-là placés sur les fonds de pension américains, qui s'orientent désormais vers le Vieux Continent.

La progression de la Bourse de Paris, le taux de croissance de l'économie française, le fait que le gouvernement de M. Jospin soit parvenu à faire accepter aux syndicats d'importantes réformes, autant de signaux positifs qui ne sont pas passés inaperçus, tant à Wall Street qu'à Washington.

Laurent Zecchini

Kosovo : les Occidentaux déçus des engagements de M. Milosevic

En visite à Moscou, le président yougoslave s'est prononcé pour un règlement politique dans la province à majorité albanaise mais a refusé de cesser les activités militaires

La rencontre, mardi 16 juin à Moscou, entre le président Slobodan Milosevic et son homologue russe, Boris Eltsine, a débouché sur une *« déclaration russo-yougoslave »* en neuf points. Elle ne mentionne pas l'une des demandes des Occidentaux : le retrait des troupes yougoslaves de la province du Kosovo, à majorité albanaise. Elle souligne que M. Milosevic s'engage à régler *« par des moyens politiques »* la crise du Kosovo et à poursuivre le dialogue avec les dirigeants albanais de la province. Elle réaffirme *« la nécessité de préserver l'intégrité territoriale et de respecter la souveraineté de la Yougoslavie »* ; les deux présidents *« condamnent toute forme de terrorisme* (et) *de séparatisme »*. Cette déclaration, modérément saluée à la Maison Blanche, a été jugée insuffisante au département d'Etat et à celui de la défense.

MOSCOU
de notre correspondante

Comme prévu, Boris Eltsine a revendiqué un succès diplomatique à l'issue de sa rencontre, mardi 16 juin à Moscou, avec Slobodan Milosevic. Mais les vagues engagements pris par le président yougoslave dans une *« déclaration commune »* avec son homologue russe, qui ne répondent pas à toutes les demandes des Occidentaux pour une solution négociée au Kosovo, ne pourront être appréciés qu'en fonction de sa conduite sur le terrain. En effet, la première et la principale de ces demandes, un arrêt immédiat des offensives serbes et un ordre de retrait des troupes spéciales, n'a pas trouvé de réponse positive explicite dans le texte. Celui-ci implique même que Slobodan Milosevic se réserve le droit de poursuivre son combat contre les *« terroristes »* albanais.

Le document affirme, en effet, que la *« partie yougoslave se déclare prête à résoudre les problèmes existant par des moyens politiques »* et à *« ne pas mener d'actions répressives contre la population civile »*. Mais elle promet seulement de *« réduire la présence de ses forces de sécurité hors de ses bases permanentes, en fonction de l'arrêt de l'activité terroriste »*. Une telle formulation réduit de beaucoup l'intérêt des autres promesses de Slobodan Milosevic, y compris celle qui fut présentée à Moscou comme le principal succès des efforts russes : une reprise *« sans délai des négociations avec la délégation des partis politiques albanais, commencée par le président Milosevic et le leader des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova »*.

LES ENGAGEMENTS DE M. ELTSINE

Une rencontre a eu lieu, en mai, entre le président yougoslave et le leader modéré des Albanais du Kosovo, soumis aux pressions occidentales et ne représentant pas les Albanais qui mènent la révolte armée, mais elle avorta avec la poursuite des offensives armées serbes, toujours en cours à la veille de la visite à Moscou du maître de la Serbie. Ce dernier promet maintenant que ces négociations, portant notamment sur *« les formes d'autonomie reconnues en droit international »*, seront *« menées de façon permanente, selon un calendrier agréé »*. Aucune allusion n'est faite à une médiation internationale.

Cependant, les diplomates étrangers et les organisations internationales *« accréditées »* à Belgrade auront *« toute liberté de circulation »* au Kosovo. Ce qui pourrait être une façon d'accéder à la demande occidentale de contrôle international du processus de paix. Mais la *« déclaration commune »* réaffirme que les négociations avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ne seront entamées qu'au moment où s'ouvriront celles portant sur la réintégration de Belgrade au sein de l'organisation paneuropéenne.

La partie yougoslave promet aussi de ne pas entraver l'accès de l'aide humanitaire du Comité international de la Croix-Rouge et du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ainsi que la réalisation de leurs programmes de retour des réfugiés. C'était la troisième des quatre exigences occidentales, formulées la semaine dernière à Londres, la dernière étant un progrès rapide des négociations.

L'élément nouveau introduit à Moscou est surtout la responsabilité prise par Boris Eltsine pour la réalisation de ces promesses. La *« déclaration commune »* en neuf points comporte un ferme préambule sur la nécessité de sauvegarder l'intégrité territoriale et la souveraineté de la République yougoslave ne contredisant pas la position de la communauté internationale qui refuse l'indépendance du Kosovo. Ce préambule ajoute cependant une condamnation des *« actions armées touchant la population civile »*. Si à l'avenir, les forces serbes poursuivent la répression contre la population civile, la Russie aura du mal à maintenir sa position actuelle : refuser toutes sanctions économiques contre Belgrade et condamner une intervention armée internationale au Kosovo.

Pour l'instant, les médias russes se sont réjouis du nouveau succès diplomatique de la Russie, *« semblable à celui qu'elle avait déjà réalisé en Irak »*. Ils reconnaissent un *« partage des rôles »* entre l'OTAN et la Russie avec, d'un côté, les exercices aériens menés aux frontières de la Yougoslavie à la veille de la visite de Slobodan Milosevic à Moscou, et, de l'autre, les pressions diplomatiques de son ami slave du Kremlin.

Si la Russie a manifesté de manière démonstrative sa mauvaise humeur quand son ministre de la défense ne fut pas prévenu de la date exacte du début des manœuvres de l'OTAN, c'était sans doute pour calmer la Douma. Les députés devaient en effet examiner, mercredi, les résultats de l'intervention russe dans l'affaire du Kosovo.

Mais le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, a bien fixé les limites de la *« médiation russe »* en concluant que *« la balle est désormais, pour une grande part, dans le camp des Albanais du Kosovo »*. Slobodan Milosevic s'est, de son côté, déclaré *« satisfait de voir que Boris Eltsine comprend bien la sitution au Kosovo »* et émis l'espoir qu'il *« saura la faire comprendre à l'Occident »*...

Sophie Shihab

Les Etats-Unis sceptiques

Si le porte-parole de la Maison Blanche a estimé que le communiqué russo-yougoslave *« allait dans la bonne direction »*, la secrétaire d'Etat et son collègue de la défense jugent très insuffisant le bilan des entretiens de Slobodan Milosevic à Moscou. Pour Madeleine Albright, un élément important manque, qui figure dans les objectifs du Groupe de contact : le retrait du Kosovo des troupes yougoslaves responsables des violences dans la province. *« Si les tueries se poursuivent »*, les Occidentaux devraient rapidement *« arriver à un accord* (sur une intervention) *plutôt que poursuivre ces débats sans fin »*, a commenté William Cohen. De fait, *« toutes les options demeurent possibles »*, a ajouté Mme Albright, rappelant que l'OTAN poursuivait la préparation de ses plans d'intervention. La rencontre n'a pas non plus convaincu les dirigeants albanais de la province qui disent craindre que *« Milosevic ne cherche qu'à gagner du temps* (...), *à attendre qu'il se produise quelque chose en sa faveur »*. – *(AFP, Reuters.)*

Le sommet de Cardiff marque la volonté des Quinze d'avancer avec prudence sur la réforme de l'Union

CARDIFF (Pays de Galles)
de nos envoyés spéciaux

Pour nécessaire qu'elle soit, une réflexion politico-institutionnelle sur l'avenir de la construction européenne n'est pas mûre et ne peut donc aujourd'hui être envisagée qu'avec une extrême prudence. Telles sont les conclusions, sans doute réalistes, auxquelles sont parvenus les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze réunis à Cardiff.

Leur hôte, le premier ministre britannique, n'a que le mot *« réforme »* à la bouche, insistant sur la nécessité de rapprocher l'Europe du citoyen. Mais cette démarche s'accompagne encore à Londres d'une tendance à limiter les pouvoirs des institutions européennes. La lettre que Helmut Kohl et Jacques Chirac ont adressée au sommet ne pouvait que convenir à Tony Blair dans la mesure où, sous prétexte de subsidiarité, elle révélait une volonté à peine dissimulée de revoir la répartition des compétences entre les différents niveaux de responsabilité au sein de l'Union.

Ces promesses de bouleversement n'ont d'aucune manière été tenues et, qui plus est, les débats n'ont *absolument pas été tendus*. Les trois « grands » pays ont dû faire marche arrière, face à l'opposition de la majorité de leurs partenaires. Comme l'a observé le premier ministre, Lionel Jospin, au cours de la conférence de presse qui a suivi la réunion, Jacques Santer, le président de la Commission, a pu faire valoir, sans être contredit, que les erreurs éventuellement commises par Bruxelles étaient, au moins, autant imputables aux Etats membres qu'au collège européen. L'Italie, l'Espagne, les « petits » pays membres, l'ont soutenu avec énergie, peu soucieux de s'engager dans un exercice de rééquilibrage des pouvoirs, dont ils ont l'intuition qu'ils feraient les frais.

En fait, plusieurs d'entre eux, tel le Danemark, qui ont affaire à une opinion rétive, ne veulent pas entendre parler pour l'instant de nouvelles remises en cause. Les Quinze ont donc simplement conclu leur débat sur l'*« avenir de l'Europe »* en décidant de se retrouver pour en discuter entre eux, lors d'une rencontre informelle quelque part en Autriche, au début du mois d'octobre. *« Ce que nous souhaitons, c'est avoir la possibilité d'échanger des idées de façon libre, ouverte, qui nous permette de progresser sur l'avenir de l'Europe, dont d'ailleurs nous distinguons bien le contour. Ne mettons pas d'organisation là où il n'y en a pas besoin »*, a expliqué Jacques Chirac.

Cette rencontre aura lieu quelques jours seulement après les élections allemandes du 27 septembre. Le chancelier Kohl, que les sondages donnent actuellement battu par son adversaire social-démocrate, a profité de la tribune du Conseil européen pour réaffirmer haut et fort la nécessité de clarifier pour les citoyens ce que l'Europe doit leur apporter. Il a défendu, dans sa conférence de presse, l'utilité de ce débat afin de mieux mobiliser l'opinion publique dans la perspective des élections du Parlement européen, en juin 1999.

En attendant de se lancer dans cette démarche encore très imprécise, délibérément non limitée dans le temps, les Quinze se sont accordés sur un agenda plus modeste. Il s'agit d'abord de ratifier le plus rapidement possible le traité d'Amsterdam, dont on redécouvre ainsi les vertus, modestes mais réelles, et d'accélérer sa mise en œuvre sans perdre de temps. Les Quinze ont ensuite *confirmé leur volonté de* mener à leur terme, dès le mois de mars 1999, les négociations dont on sait qu'elles seront difficiles sur l'Agenda 2000, c'est-à-dire sur le financement de l'UE entre 2000 et 2006, la réforme des politiques structurelles et celle de la politique agricole commune. Helmut Kohl et Victor Klima, le chancelier autrichien qui exercera la présidence de l'Union le semestre prochain, ont confirmé la tenue d'un sommet extraordinaire en mars 1999, sous présidence allemande, pour tenter de trancher les questions les plus sensibles.

LES ERREMENTS DU PASSÉ

A Cardiff, en l'absence de propositions de la Commission prévues seulement pour septembre, il n'y a pas eu, à proprement parler, de débat *sur la demande allemande de* voir réduire sa contribution au budget communautaire. Néanmoins, le chancelier a défendu sa position, pour laquelle Jacques Chirac a manifesté une certaine compréhension. Le Conseil note dans ses conclusions, d'une manière à ce stade parfaitement neutre, que *« certains Etats membres ont exprimé l'opinion que la répartition des charges doit être plus équitable et demandé la création d'un mécanisme de correction des déséquilibres budgétaires, mais que certains autres Etats membres s'y sont opposés »*.

Les conclusions de la présidence consacrent un paragraphe aux réformes institutionnelles : *« Lorsque le traité aura été ratifié, il sera nécessaire de prendre rapidement une décision sur la question de savoir quand et comment traiter les questions institutionnelles qui n'ont pas été réglées à Amsterdam. »* Elles prennent note des initiatives prises par la Commission et par le Conseil – dont les responsabilités pour les errements du passé sont ainsi mises sur le même pied – afin d'améliorer leur fonctionnement.

En attendant le sommet informel d'octobre, le texte approuvé par les Quinze à Cardiff reste vague sur la manière dont ils entendent aborder le débat sur l'avenir de l'Europe, appelant à *« renforcer la légitimité démocratique et traduire dans les faits le principe de subsidiarité »*.

Henri de Bresson et Philippe Lemaître

L'hommage de l'Europe à Nelson Mandela

Le président sud-africain Nelson Mandela était, mardi 16 juin, l'hôte d'honneur du sommet de Cardiff, où un hommage exceptionnel lui a été rendu par les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze au cours du déjeuner clôturant leurs travaux. A moins d'un an de son retrait annoncé de la vie politique, cette réception était pour l'Europe une manière d'adieu et de remerciement au dirigeant africain, *« dont le courage et la sagesse politique*, souligne les conclusions de la présidence du Conseil européen, (...) *font figure d'exemple pour la défense des droits civils et de la démocratie à travers le monde »*.

Vêtu d'une chemise beige à motifs fantaisie, le héros de la lutte anti-apartheid a chanté en solo un *« God bless Africa »* pour les enfants gallois, et esquissé quelques pas de danse devant un chœur qui interprétait pour lui un hymne sud-africain. Nelson Mandela n'a, en revanche, pas pu signer l'accord de libre-échange prévu entre l'Union européenne (UE) et l'Afrique du Sud. Les négociations, qui achoppent sur les importations de pommes, de jus d'orange et de légumes sud-africains par l'UE, doivent reprendre en juillet. – *(Reuters.)*

Les combats continuent de faire rage dans la capitale de la Guinée-Bissau

Les ambassades de France et des Etats-Unis ont été détruites par des obus

La Gambie a offert sa médiation pour tenter de rétablir la paix à Bissau, où des mutins affrontent, depuis le 7 juin, l'armée loyaliste, soutenue par des troupes dépêchées par Dakar et Conakry. Un premier contact entre le chef des rebelles, le général Ansumane Mané, et le président Joao Bernardo Vieira était attendu, mercredi, sur un bâtiment de la marine française en présence du chef de la diplomatie gambienne.

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Les combats continuent dans la capitale Bissau, où les militaires rebelles bombardent la ville depuis leurs positions. Plusieurs ambassades ont été touchées. La chancellerie des Etats-Unis a été incendiée dimanche 14 juin après avoir été touchée par un obus, et l'ambassade de France a été atteinte à trois reprises lundi et mardi. Le personnel réduit, qui était resté en poste, a été évacué vers la capitale sénégalaise, Dakar. L'ambassadeur est resté dans la capitale de l'ancienne colonie portugaise, désertée par la majorité de ses habitants. Selon des témoignages, les rues sont jonchées de cadavres, ce qui, joint à l'arrêt de l'alimentation en eau, augmente les risques d'une épidémie de choléra.



Les rebelles, dirigés par l'ancien chef d'état-major, le général Ansumane Mané, ont affirmé, dans un entretien accordé par leur porte-parole à la radio portugaise, qu'ils ne voulaient pas prendre le pouvoir et que *« la place des militaires était dans les casernes »*. Cette prise de position illustre surtout les incertitudes d'une rébellion qui avait proclamé quelques jours auparavant l'installation d'une junte militaire de gouvernement.

Mais si les ambitions politiques des mutins restent floues, leur détermination militaire est entière, au bout de huit jours de combats. L'intervention de forces venues de Guinée-Conakry et du Sénégal n'a pas permis de venir à bout des hommes du général Mané. L'état-major sénégalais, qui a dépêché mille trois cents hommes à Bissau, a beau multiplier les communiqués triomphalistes – affirmant que cent dix mutins ont été tués, alors que les Sénégalais ne comptent que huit morts – la prolongation des combats n'est pas exempte de risques pour Dakar.

LIGNES D'APPROVISIONNEMENT

L'armée bissau-guinéenne est, de longue date, mêlée de près au conflit qui oppose, en Casamance, les troupes sénégalaises aux maquisards indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC). Parce que les Diolas – qui fournissent le gros des troupes du MFDC – vivent de part et d'autre de la frontière, des solidarités familiales et villageoises s'exercent depuis le début de la rébellion. En outre, l'armée bissau-guinéenne s'est forgée dans la lutte contre le colonialisme portugais, et avait, à l'époque des bases arrière en Casamance. L'ancienneté de ces liens explique que les militaires bissau-guinéens ont souvent fermé les yeux sur les activités du MFDC à la frontière, ce qui a provoqué la fureur de Dakar. En 1995, l'aviation et l'artillerie sénégalaises avaient bombardé des villages en Guinée-Bissau.

Le président Joao Bernardo Nino Vieira avait alors assuré son homologue sénégalais du soutien de Bissau dans la lutte anti-indépendantiste. L'arrestation, en janvier 1998, de quatorze militaires bissau-guinéens, après qu'un chargement d'armes à destination du MFDC eut été intercepté, puis le limogeage pour « négligence » du général Mané ont pu apparaître comme un gage donné au Sénégal.

Réciproquement, la rapidité de la réaction de Dakar, qui a envoyé des troupes dès le troisième jour de la mutinerie, témoigne de l'importance qu'accorde le Sénégal à la situation à Bissau. On pouvait imaginer alors que cette intervention permettrait à l'armée sénégalaise, une fois neutralisés les mutins, de couper les lignes d'approvisionnement du MFDC et de détruire ses bases arrière. Mais la prolongation des combats interdit aux forces sénégalaises de pousser vers la frontière et l'envoi de mille trois cents hommes à Bissau a forcé le Sénégal à dégarnir son dispositif en Casamance, ce qui accroît les risques d'une flambée de violence dans cette province sénégalaise.

Pour l'instant, le seul espoir de solution négociée repose sur la Gambie. Sedat Jobe, le ministre des affaires étrangères de ce petit pays anglophone enclavé à l'intérieur du Sénégal, était attendu mercredi à Bissau. Il espère convaincre le président Vieira et le général Mané de monter à bord du *Drogou*, un aviso de la marine française, mouillé au large de Bissau pour assurer la protection de l'ambassadeur de France. M. Jobe souhaite ramener le président Vieira et le général Mané à Banjul, la capitale gambienne, afin d'y entamer des négociations.

Thomas Sotinel

Le correspondant de « Libération » en Turquie emprisonné

Accusé de « propagande séparatiste », il purgera une peine de sept mois et demi

ISTANBUL
de notre correspondante

Une centaine de personnes applaudissant et jetant des fleurs se sont réunies, mardi 16 juin, devant l'Association des journalistes turcs dans le vieux quartier de la presse pour faire leurs adieux et exprimer leur soutien à Ragip Duran, le correspondant en Turquie du quotidien français *Libération* (*Le Monde* daté du 16 juin) qui se rendait à la prison de Saray, à quelque 150 kilomètres d'Istanbul, où il restera incarcéré durant sept mois et demi.

La plus récente victime de l'attitude répressive des autorités turques face à la liberté d'expression, Ragip Duran, autrefois correspondant de l'Agence France-Presse, est un journaliste turc bien connu. Il enseigne à l'université Galatasaray et publie régulièrement des éditoriaux dans le quotidien pro-kurde *Ulkede Gündem*. C'est un article publié dans le prédécesseur de ce journal, *Ozgür Gündem* – qui a depuis lors été fermé –, dans lequel il comparait deux interviews avec le dirigeant du Parti des travailleurs kurdes (PKK) Abdullah Ocalan, en 1991 et en 1994, qui lui a valu d'être condamné pour avoir fait de la *« propagande séparatiste visant l'indivisible intégrité de la nation »*, ainsi que de la *« propagande d'une organisation terroriste »*.

L'atmosphère était conviviale au cours de la cérémonie d'adieux. Deux autobus avaient été affrétés pour les amis qui souhaitaient accompagner leur collègue jusqu'aux grilles de sa nouvelle demeure.

LETTRES DE PROTESTATIONS

A en juger par les lettres de protestations des organisations telles que la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme ou Reporters sans frontières, la condamnation de Ragip Duran suscite de vives réactions à l'étranger. Elle confirmera les Européens dans leur conviction que le niveau de démocratie en Turquie laisse pour le moins à désirer, d'autant que ce cas est loin d'être unique.

Le 1er juin, les autorités turques ont de nouveau arrêté l'avocat aveugle Esber Yagmurdereli, dont la condamnation avait été suspendue il y a quelques mois pour raisons de santé. Condamné en 1978 à une peine de trente-six ans de prison, Esber Yagmurdereli, aujourd'hui un militant des droits de l'homme très respecté, avait été libéré sur parole en 1991. Une déclaration jugée subversive avait cependant réactivé sa peine initiale, forçant l'avocat à retourner en prison pour purger les vingt-deux ans restants.

Si le but de ces condamnations, qui provoquent inévitablement des réactions négatives à l'égard d'Ankara, est de faire taire les *« coupables »*, il n'est pas atteint. Treize ans d'emprisonnement, dont sept ans passés seul dans une cellule, ont inspiré à Esber Yagmurdereli une pièce de théâtre bouleversante, *Akrep* (Le Scorpion). Quant à Ragip Duran, qui avait visité plusieurs pénitenciers avant d'arrêter son choix sur celui de Saray, il s'est installé dans « sa » prison avec un ordinateur portable et l'intention d'utiliser les mois à venir pour écrire un livre au titre approprié : *Les Médias sans voix*.

Nicole Pope

Six pays du Golfe réduisent leur production de pétrole

LES COURS du pétrole, tombés à leur plus bas niveau depuis douze ans, se sont ressaisis, mardi 16 juin, après l'accord de réduction de production décidé par les six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), une instance qui regroupe quatre membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (l'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats arabes unis et le Qatar), Bahreïn et Oman. A New York, le *« light sweet crude »*, pour livraison la plus rapprochée en juillet, s'est apprécié de 42 cents à 11,98 dollars. Mais cette correction est faible comparée à la chute de 20 % des cours observée depuis le début du mois.

Réunis à Riyad, ces six pays ont décidé de réduire de 415 000 barils/jour (b/j) leur débit, dès le 1er juillet. Cette mesure inclut la réduction de 225 000 b/j, décidée par l'Arabie saoudite le 4 juin à Amsterdam. Les Emirats arabes unis et le Koweït restreignent leur débit de 75 000 b/j chacun, et Oman et le Qatar de 20 000 b/j. Bahreïn n'est pas concerné par cette mesure, sa production étant limitée.

Cette décision intervient à une semaine de la réunion de l'OPEP, le 24 juin à Vienne, au cours de laquelle les onze membres du cartel doivent envisager une nouvelle réduction de production, après celle décidée en avril.

Les efforts précédents n'ayant pas été suffisants pour redresser les cours, l'Arabie saoudite, le Venezuela et le Mexique ont repris l'initiative. A l'issue d'une rencontre à Amsterdam, ils ont annoncé une nouvelle baisse de production de 450 000 barils/jour, espérant être suivis par les autres producteurs membres ou non de l'OPEP. L'engagement des pays du Conseil de coopération du Golfe porte à 640 000 barils l'effort global.

INQUIÉTUDE

Sur les marchés pétroliers, les opérateurs estiment que cette initiative est insuffisante. Selon les experts, la surproduction actuelle est de 1,5 million de barils/jour. Pour redresser durablement les cours, il faudra donc d'autres engagements et surtout les tenir. A cela s'ajoute une autre inquiétude, l'impact sur la crise asiatique.

Comme pour confirmer leurs craintes, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a de nouveau revu à la baisse la demande pétrolière mondiale pour le deuxième trimestre 1998, à 73 millions de barils par jour, soit 510 000 barils/jour de moins.

D. G.

La Corée du Nord reconnaît exporter des missiles

TOKYO. Dans un commentaire de son agence officielle de presse, la Corée du Nord a pour la première fois reconnu, mardi 16 juin, qu'elle développait et exportait des missiles afin d'obtenir des devises. Elle a assorti cette information d'une message sans ambiguïté adressé à Washington : *« Si les Etats-Unis veulent éviter que la République populaire démocratique de Corée (RPDC) exporte des missiles, ils doivent lever leurs sanctions économiques et offrir des compensations pour l'arrêt du programme de production. »* Malgré son ton, ce message est interprété à Washington comme un signe de la volonté de Pyongyang de reprendre des pourparlers suspendus depuis un an sur la normalisation des relations entre les deux pays. Depuis 1993, la RPDC a développé, à partir d'une technologie acquise auprès de l'ex-Union soviétique, un missile – le Rodong 1 – capable d'atteindre le Japon. – *(Corresp.)*

Dix militaires algériens tués dans une embuscade

ALGER. Au moins cinquante-huit personnes – dix militaires, un « *patriote* » (civil armé par les autorités), cinq civils et quarante-deux islamistes armés – ont été tués au cours des derniers jours en Algérie, selon les derniers bilans rapportés mardi 16 juin par la presse privée d'Alger. Ces derniers décomptes, non confirmés officiellement, portent à près de 200 le nombre de personnes tuées en moins de quinze jours. Cette recrudescence des violences intervient alors que l'armée mène depuis plusieurs semaines de vastes opérations dans les régions de Tissemsilt, Tiaret, Relizane (sud-ouest), Tlemcen (extrême ouest) et en Kabylie, à l'est d'Alger. – *(AFP.)*

Une mission du FMI à Moscou pour étudier un prêt supplémentaire

MOSCOU. Une mission du Fonds monétaire international (FMI) doit arriver lundi 22 juin à Moscou pour d'étudier les possibilités d'accorder un prêt supplémentaire à la Russie afin de l'aider à sortir de sa crise financière, a indiqué, mardi 16 juin, le vice-ministre russe des finances, Oleg Viouguine. Selon ce ministre, le montant de ce nouveau prêt pourrait s'élever à 10 milliards de dollars mais n'a toutefois pas encore été discuté avec le FMI auquel la Russie n'a pas fait de demande officielle. Cette annonce a provoqué un redressement des actions russes, qui avaient baissé de près de 2 % mardi à l'ouverture.

Dans le sillage des pays asiatiques, les marchés russes ont été massivement désertés ces derniers mois par les investisseurs, mettant le gouvernement dans une situation difficile pour soutenir le rouble. La Russie bénéficie déjà d'un prêt de 10,2 milliards de dollars du FMI accordé en 1996 pour trois ans. Mais les tranches sont débloquées très irrégulièrement et ne paraîssent pas suffisantes pour enrayer la crise financière. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CAMBODGE : les autorités municipales de Phnom Penh ont décidé**, mardi 16 juin, d'interdire les manifestations politiques jusqu'aux élections législatives du 26 juillet afin, selon elles, d'éviter toute violence. L'interdiction a été imposée à la requête du ministère de l'intérieur. les autorités municipales se sont engagées à *« ne pas recourir à la violence »* pour empêcher les manifestations. L'un des dirigeants de l'opposition, l'ancien ministre des finances Sam Rainsy, a annoncé le maintien d'un rassemblement de son parti dimanche à Phnom Penh. – *(AFP.)*

■ **AFGHANISTAN : la milice religieuse islamique des talibans**, au pouvoir à Kaboul, a fermé toutes les écoles pour filles et les centres professionnels pour femmes qui étaient installés dans des maisons privées dans la capitale afghane, en les accusant de faire de la propagande antitaliban, a annoncé, mardi 16 juin, un haut responsable de la milice. Ces institutions étaient dirigées essentiellement par des enseignantes afghanes et accueillaient des fillettes, jusqu'à 10 ans, après l'interdiction par les talibans de l'enseignement pour les femmes. – *(AFP.)*

■ **IRAN : la justice a décidé de reporter au 25 juin** une audience du procès public du maire de Téhéran, Gholamhossein Karbastchi, prévue dimanche 21 juin, *« pour permettre à la population de suivre le match de football Iran-Etats-Unis, sensible et important »* pour l'Iran. – *(AFP.)*

■ **TIBET-FRANCE : arrivé lundi à Paris pour une visite** de trois jours à l'invitation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le chef spirituel des Tibétains, le dalaï-lama, a été entendu, mercredi 17 juin, par cette commission et reçu par le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE : l'ancien officier oustachi croate Dinko Sakic devait être extradé** mercredi 17 juin vers la Croatie, pour être jugé pour des crimes commis pendant la seconde guerre mondiale. Sakic, qui réside en Argentine depuis 1947 et a la nationalité argentine, avait été arrêté fin avril. Il a commandé entre décembre 1942 et octobre 1944 le camp de concentration de Jasenovac, au sud-est de Zagreb, considéré comme le symbole de la terreur du régime oustachi croate, allié du IIIe Reich. – *(AFP.)*

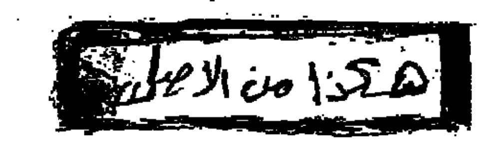
■ **ÉTATS-UNIS : une Américaine de 40 ans a voulu entrer dans l'Histoire**, mardi 16 juin, en accouchant en direct sur Internet, un événement présenté comme une première à but éducatif. Elizabeth, dont seul le prénom a été rendu public, a accouché dans la matinée dans un hôpital de Floride d'un petit garçon. – *(AFP.)*

■ **ÉTHIOPIE : Addis Abeba demande une aide d'urgence** pour les 143 000 déplacés éthiopiens du conflit avec l'Erythrée, a rapporté mardi 16 juin le quotidien gouvernemental *Ethiopian Herald*. Selon la Commission éthiopienne pour la prévention des désastres (DPPC), les régions les plus touchées sont le Tigré (Nord) et l'Afar (Nord-est), et le nombre de déplacés pourrait bientôt atteindre 300 000 car le conflit qui dure depuis cinq semaines a interrompu les moissons. – *(AFP.)*

Le taux de chômage des jeunes commence à baisser en Europe

LUXEMBOURG. Le taux de chômage des personnes âgées de moins de 25 ans est passé en-dessous de la barre de 20 % en avril pour s'établir à 19,8 %, selon des chiffres publiés mardi 16 juin par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. C'est le niveau le plus bas enregistré depuis 1993 pour cette catégorie de population.

Le taux de chômage global au sein de l'Europe des Quinze a été de 10,2 % en avril, contre 10,7 % en avril 1997. Ces chiffres, corrigés des valeurs saisonnières, confirment la légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi sur les douze mois qui viennent de s'écouler. Cependant, la baisse du chômage est plus importante chez les hommes (9,5 % à 8,8 %) que chez les femmes (12,4 % à 12,1 %), et les onze pays de la « zone euro », avec 11,3 %, ont un chômage supérieur à la moyenne des Quinze.



هكذا من الأصل

C'est prouvé,

les BIOTECHNOLOGIES sont nocives.

Sur 10 médicaments récemment homologués par l'Agence Européenne du Médicament, 7 sont issus des biotechnologies. L'insuline utilisée aujourd'hui par les diabétiques ou le vaccin contre l'hépatite B sont produits par les biotechnologies.

Dans les prochaines années, les biotechnologies végétales vont considérablement contribuer au progrès de la médecine.

DE NOUVELLES PLANTES À MÉDICAMENTS

Les biotechnologies végétales permettent d'utiliser les plantes comme des usines naturelles pour fabriquer des molécules pharmaceutiques, en particulier des protéines. Ce mode de production éliminera les risques de contamination observés lors de l'utilisation de protéines isolées à partir de tissus humains ou animaux. Les protéines fabriquées ainsi auront l'avantage d'être beaucoup plus pures et de ne pas entraîner de phénomène de rejet. Naturellement conservées dans les graines ou les feuilles, elles seront faciles à stocker.

Ce sera par exemple le cas de la lipase, une protéine indispensable aux traitements des malades atteints de la mucoviscidose. En modifiant génétiquement des variétés de colza on pourra produire ainsi en quantité illimitée de la lipase d'une grande pureté. De même, on pourra produire de l'hémoglobine qui sera stockée dans les feuilles de tabac ou de colza améliorés par les biotechnologies végétales.

L'albumine, protéine utilisée dans certains traitements d'urgence (grands brûlés), en chirurgie et dans la lutte contre le sida, est aujourd'hui isolée à partir du sang. Demain les biotechnologies végétales permettront de faire produire l'albumine par les plantes (pommes de terre, tabac). Elles élimineront ainsi complètement les risques de transmission de maladies virales et évitera les contraintes de compatibilité liées aux groupes sanguins.

On voit aussi poindre l'espoir d'un vaccin capable d'empêcher les caries dentaires : des chercheurs du Guy's Hospital de Londres ont réussi à faire produire par des plantes issues des biotechnologies des anticorps dirigés contre la bactérie à l'origine des caries (le streptocoque S. mutans).

pour les maladies.

A DEMAIN, POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES BIOTECHNOLOGIES.
POUR RECEVOIR UNE DOCUMENTATION SUR LES BIOTECHNOLOGIES,
N° Vert 0 800 041 051
OU CONSULTER NOTRE SITE WEB : www.monsanto.fr

ET LES BIOTECHNOLOGIES ? LES BIOTECHNOLOGIES PERMETTENT D'UTILISER LES DÉCOUVERTES DE LA GÉNÉTIQUE POUR FABRIQUER DES PRODUITS UTILES À L'HOMME (ALIMENTS, MÉDICAMENTS...). LES BIOTECHNOLOGIES VÉGÉTALES AMÉLIORENT LES CARACTÉRISTIQUES DES VÉGÉTAUX EN APPORTANT À LEUR PATRIMOINE GÉNÉTIQUE DE NOUVELLES PROPRIÉTÉS, COMME PAR EXEMPLE LA RÉSISTANCE AUX INSECTES NUISIBLES, UNE MEILLEURE COMPOSITION NUTRITIONNELLE OU LA CAPACITÉ DE SE CONSERVER PLUS LONGTEMPS.

MONSANTO EST UNE SOCIÉTÉ QUI SE CONSACRE AUX SCIENCES DE LA VIE EN DÉVELOPPANT DES COMPÉTENCES DANS LES DOMAINES DE L'AGRICULTURE, DE LA NUTRITION ET DE LA SANTÉ. À L'ORIGINE, MONSANTO ÉTAIT UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LA CHIMIE. EN 1974, MONSANTO A DÉCOUVERT ROUNDUP®, L'HERBICIDE CONSIDÉRÉ COMME LE PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT. ROUNDUP® EST AUJOURD'HUI L'HERBICIDE LE PLUS VENDU AU MONDE. EN 1976, MONSANTO A CRÉÉ LE PREMIER LABORATOIRE DE BIOTECHNOLOGIES VÉGÉTALES. EN 1997, MONSANTO S'EST SÉPARÉ DE SA DIVISION CHIMIE POUR SE CONSACRER EXCLUSIVEMENT AUX SCIENCES DE LA VIE.

ROUNDUP®: MARQUE DÉPOSÉE DE MONSANTO COMPANY.

MONSANTO

Nutrition · Santé · Avenir™

Le Centre national des jeunes agriculteurs change de président

M. Kouchner prudent sur une révision de la législation sur le cannabis

FISCALITÉ Lionel Jospin va devoir, dans les semaines qui viennent, et entre autres choix difficiles, décider de modifier ou non l'impôt de solidarité sur la fortune. Institué par la gauche en 1982, abrogé par la droite en 1986, rétabli en 1988 après la réélection de François Mitterrand, cet impôt épargne les biens professionnels et les œuvres d'art. Une partie de la gauche, dont le PCF, réclame l'extension de son assiette, à défaut d'augmenter les taux de ce prélèvement. ● ROBERT HUE, qui est intervenu sur cette question, mardi 16 juin, à l'Assemblée nationale, a laissé paraître une évolution de la position habituelle du PCF en évoquant une modulation des taux. ● LA JUSTICE SOCIALE inspire au gouvernement, par ailleurs, de donner au SMIC au nouveau « coup de pouce », au-delà de l'inflation, malgré la charge supplémentaire des 35 heures pour les entreprises.

La gauche face à ses engagements sur l'imposition du capital

Bien que Dominique Strauss-Kahn, sans le dire ouvertement, soit réservé sur la taxation des biens professionnels comme sur l'augmentation des taux du prélèvement actuel, le débat sur le reforcement de l'impôt sur la fortune est entretenu par une partie du PS et par le PCF

LIONEL JOSPIN, qui doit rendre ses principaux arbitrages fiscaux avant le 22 juillet, date à laquelle le gouvernement a prévu de dévoiler les grandes lignes du projet de loi de finances pour 1999, aura une décision difficile à prendre dans le cas de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Depuis la publication, lundi, par le Conseil des impôts, d'un rapport recommandant que les biens professionnels cessent d'échapper à ce prélèvement (*Le Monde* du 16 juin), la question est au centre des attentions à gauche. Le débat est d'autant plus embarrassant pour le PS qu'il avait pris, lors de la campagne des élections législatives de 1997, l'engagement de relever les taux de l'ISF.



De la séance des questions au gouvernement, mardi 17 juin, à l'Assemblée nationale, jusqu'au bureau national du PS, réuni peu après, il n'a été question que de cela. Très symboliquement, Robert Hue, pour le Parti communiste français, s'est, pour la première fois depuis un an, levé de son banc de l'Assemblée pour interroger le gouvernement, et c'est précisément sur la question de l'ISF qu'il est intervenu. Curieusement, si la polémique prend de l'ampleur, elle ne laisse pas encore présager la décision que pourrait prendre le premier ministre. C'est comme un round d'observation, autour d'un impôt-symbole pour la gauche : dans la majorité « plurielle », tout le monde s'observe, en sachant que le dossier est hautement sensible, mais nul n'ose encore vraiment livrer totalement le fond de sa pensée.

A quelques semaines de la décision du gouvernement, on aurait pu penser que Dominique Strauss-Kahn dirait ouvertement sa préférence. Il n'en a rien fait. En réponse à M. Hue, qui le pressait d'engager une réforme de l'ISF, le ministre de l'économie et des finances s'est borné à observer que le débat est ouvert. « *La recommandation du Conseil des impôts*, a-t-il expliqué, *c'est de ne pas augmenter la pression fiscale totale, mais d'introduire les biens professionnels dans l'assiette et de diminuer les taux, de sorte que, au total, cela rapporte la même chose. C'est une piste qui mérite d'être regardée (...). Ce rapport n'engage pas le gouvernement, mais je ne pense pas que la concertation à laquelle nous allons nous livrer conduise obligatoirement à vouloir faire baisser la fiscalité sur le patrimoine.* »

M. Strauss-Kahn est, en fait, très réservé sur l'idée d'assujettir les biens professionnels à l'ISF, au motif que cela jouerait contre l'emploi, mais il n'en a rien dit. Il a seulement insisté, dans une formule soigneusement ciselée, sur le fait que les objectifs de la prochaine réforme fiscale devront être « *l'emploi, d'abord l'emploi, et ensuite la justice sociale* ». Le vrai débat, donc, s'est mené dans les couloirs de l'Assemblée, presque en aparté. « *L'idée d'inclure l'outil de travail dans l'ISF est une imbécillité* », mettait en garde Jack Lang (PS), car cela « *déstabiliserait les petites et moyennes entreprises et favoriserait d'éventuelles délocalisations* ». « *Ce serait une erreur du point de vue du message qu'on adresserait à ceux qui utilisent leur argent pour l'activité économique* », surenchérissait le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault. Au même moment, François Hollande, premier secrétaire du PS, affirmait, au contraire : « *Je crois qu'il y a une réflexion à mener. Il n'est pas tout à fait juste – le Conseil des impôts l'a dit – qu'une partie des grandes fortunes échappe à l'impôt qui devrait les toucher au prétexte que c'est un patrimoine investi dans le domaine économique.* »

« REDISTRIBUTION À L'ENVERS »

Après ces premières joutes, à distance, par micro interposé, on aurait donc pu penser que le bureau national du PS, convoqué en fin d'après-midi pour débattre, précisément, de la réforme fiscale, en présence du ministre des finances et de Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, donnerait l'occasion aux dirigeants socialistes de confronter directement leurs arguments, de soupeser les avantages et les inconvénients de l'une ou l'autre des solutions. Cela n'a pas été le cas.

Dans son introduction, M. Strauss-Kahn s'est borné à tracer, à grands traits, le tableau de la situation économique, mettant en garde ses amis contre « *la redistribution à l'envers* » que risquait d'induire l'envolée de la dette publique, mais il n'a que peu évoqué la question fiscale. Partisan déclaré d'une majoration du rendement de l'ISF, sous la forme d'un élargissement de son assiette, sans baisse à due concurrence des taux d'imposition, Augustin Bonrepaux, président de la commission des finances de l'Assemblée, s'est montré tout aussi prudent : faisant silence sur cette proposition, il a préféré plaider pour une baisse de la part salariale de la taxe professionnelle.

M. Hollande lui-même n'a pas souhaité remettre les pieds dans le plat. Il a seulement invité les socialistes à « *éviter le piège de résumer la fiscalité du capital au seul ISF* », sans évoquer de nouveau sa préférence.

Quant à Didier Migaud, pourtant chargé d'une mission de réflexion au sein de la commission des finances sur ce dossier de la fiscalité du patrimoine, il n'a pas été plus disert. D'une phrase ou deux, le rapporteur général du budget a relevé qu'une controverse existe, mais sans laisser percer quelle recommandation il pourrait lui-même formuler dans son rapport.

Officiellement, donc, le bureau national a mené un débat serein, mais sans que les positions en présence soient tranchées. Le seront-elles, d'ailleurs dans un proche avenir ? Ce n'est pas certain. Si la députée socialiste Nicole Bricq doit rendre, le 23 juin, les conclusions du rapport dont la commission des finances l'a chargée sur la fiscalité écologique, M. Migaud, lui, ne devrait faire connaître ses suggestions sur le patrimoine que vers la fin juillet. Autrement dit, le premier ministre pourrait être amené à rendre son arbitrage presque au même moment, sans que les parlementaires socialistes puissent véritablement prendre le temps de débattre du rapport.

Est-ce la réédition du débat fiscal de 1988, qui avait tourné court ? Quand, à l'époque, les socialistes, désireux de rétablir l'impôt sur la fortune – qu'ils avaient créé en 1982 et que la droite avait abrogé en 1986 –, s'étaient interrogés sur le profil du prélèvement, François Mitterrand avait rapidement tranché en décidant, dès avant sa réélection, que les biens professionnels ne seraient pas taxés. C'est un peu le même scénario qui se dessine : après un débat un peu confus, M. Jospin va devoir prendre une décision solitaire...

Laurent Mauduit

Un petit « coup de pouce » pour le SMIC

Le gouvernement annoncera le 23 juin, lors de la réunion annuelle de la commission nationale de la négociation collective, un « coup de pouce » en faveur du SMIC, mais celui-ci sera faible. Au 1er juillet, la loi fait obligation au gouvernement de revaloriser le salaire minimum du montant de l'inflation et de 50 % du pouvoir d'achat du taux de salaire horaire (TSH), mais elle lui laisse aussi la faculté de faire plus. Dans un premier temps, le gouvernement estimait qu'il ne serait pas opportun d'aller au-delà de l'obligation légale, soit 1,6 % cette année, parce que, en 1997, le SMIC avait déjà été beaucoup augmenté (4 %) et que la réforme des 35 heures, pour réussir, doit s'accompagner d'une relative modération salariale. Pour finir, il a tout de même été décidé de faire un geste, de l'ordre de 0,2 ou 0,3 point de plus. Il semble que le gouvernement n'ira pas jusqu'à accorder une majoration égale à 100 % du TSH, au contraire de ce qui avait été, en d'autres temps, la ligne de conduite de Michel Rocard.

La position du PCF évolue insensiblement

Robert Hue propose de moduler les taux d'imposition

DÈS QUE le Parti communiste français parle de l'impôt sur la fortune, l'affaire est entendue : il veut, évidemment, « faire payer les riches ». On aurait donc pu croire que si Robert Hue a jugé utile, mardi 16 juin, de poser sa première question au gouvernement sur cette question – initiative remarquée puisque, jusqu'alors, le secrétaire national ne s'était pas levé de son banc pour interpeller le gouvernement –, c'est qu'il allait entonner ce couplet. C'était d'autant plus probable que la question de l'ISF est l'un des chevaux de bataille favoris et rituels des communistes. Lors de la campagne des élections législatives, ils avaient ainsi plaidé pour un « *quadruplement* » du rendement de l'ISF.

Quand on l'interroge sur la raison de son intervention, qu'il a voulue solennelle, M. Hue confirme cette thèse. « *Il y a des fortunes professionnelles considérables qui échappent à l'impôt. Pour nous, c'est donc une question-symbole. Elle présente même un aspect moral* », explique-t-il. Ultime indice de cette détermination à réclamer une fiscalité plus redistributrice : sans attendre la prochaine loi de finances, le PCF va déposer une proposition de loi comprenant l'essentiel de ses suggestions en matière d'impôts, dont celle portant sur l'ISF, histoire de prendre date avant la bataille d'amendements sur le projet budget à l'automne.

Il faut pourtant examiner à la loupe le propos du secrétaire national du PCF à l'Assemblée nationale, car il révèle une position qui n'est pas celle à laquelle on pouvait s'attendre. Du principe communiste habituel, pour un alourdissement de l'ISF, M. Hue semble avoir évolué vers une doctrine beaucoup plus souple. Dans sa question, il a préconisé, en effet, l'« *intégration des biens professionnels* » dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune, mais en précisant que celle-ci pourrait s'accompagner d'une « *nouvelle modulation des taux* » d'imposition. Autrement dit, il n'a pas expressément dit que la réforme devrait conduire à une augmentation du rendement de l'ISF.

LA FIN D'UN TABOU

Précautions également inhabituelles, le secrétaire national s'est empressé d'ajouter que l'intégration des biens professionnels devrait être mise en œuvre « *tout en veillant à ne pas pénaliser les PME-PMI quand leur patrimoine est mis au service de la création d'emplois et du développement de l'entreprise* ». De la même façon, il s'est gardé de demander purement et simplement l'intégration des œuvres d'art dans l'assiette de l'impôt, recommandant une autre piste : pour ces biens, a-t-il dit, « *je pense que la fiscalité doit porter sur les plus-values réalisées lors des transactions, afin que ce soit la spéculation qui soit taxée* ». La spéculation donc, et pas la détention.

Interrogé mercredi matin par *Le Monde*, M. Hue a voulu nuancer son propos. Il a expliqué que s'il veut qu'on « *élargisse l'assiette de l'impôt* », il souhaite que « *l'on ne touche pas trop aux taux d'imposition* ». Mais, visiblement, cette question n'est plus totalement taboue.

Et cette évolution est importante. En quelque sorte, M. Hue se range à une position qu'a longtemps défendue, en d'autres temps, Michel Rocard...

L. M.

هكذا من الاعلى

هكذا من الأصل

Le Centre national des jeunes agriculteurs change de président

Pascal Coste succède à Christiane Lambert

LIMOGES
de notre correspondant

LE 32e CONGRÈS du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), qui s'est ouvert, mardi 16 juin, à Auch (Gers), avec quelque six cents délégués, a lieu à un moment où se multiplient les dossiers agricoles : projet de loi d'orientation, réforme de la politique agricole commune, passage à l'euro, nouvelles négociations de l'Organisation mondiale du commerce, élargissement à l'Est...

Le slogan du congrès – *« d'une logique de guichet à une logique de projet »* – résume la perspective développée par le rapport d'orientation : opposition à l'évolution actuelle, que le projet européen Agenda 2000 prévoit d'accentuer, qui *« consiste à substituer progressivement à une politique de soutien du revenu par les prix une politique d'aide directe aux exploitations »*. A cette logique de guichet, le CNJA oppose *« un contrat territorial d'exploitation »*, qui formaliserait les engagements réciproques de l'Etat, des collectivités territoriales (région et département) et des agriculteurs. Ce contrat reposerait, d'un côté, sur l'*« engagement de l'agriculteur à répondre aux attentes de la société »* (qualité des produits, environnement, occupation du territoire...), de l'autre, sur la *« reconnaissance par la société des fonctions non rémunérées de l'agriculture »*. Des propos auxquels devrait souscrire Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture, attendu jeudi après-midi à Auch.

En élisant, mercredi 17 juin, un nouveau président en la personne de Pascal Coste, le CNJA tourne une page de son histoire. Ayant atteint la limite d'âge – trente-cinq ans –, Christiane Lambert a marqué, par sa vigueur, son franc-parler et son aisance médiatique, ses quatre années de présidence.

Si les agriculteurs hésitent toujours entre deux images d'eux-mêmes – d'un côté, chefs d'entreprise, dans la modernité de leur temps ; de l'autre, paysans, dépositaires d'un héritage –, M. Coste se reconnaît plutôt dans la seconde image. Installé depuis dix ans – il avait alors vingt et un ans et un brevet de technicien supérieur en techniques agricoles de gestion –, près de ses parents, à Espagnagol, commune de Beynat, dans la montagne corrézienne, il a fait un an de professorat au centre de formation professionnelle permanente en agriculture de Tulle, où enseigne aussi son épouse, Christine.

IDENTITÉ CORRÉZIENNE

La préretraite du père, en 1995, et quelques locations de terres ont permis le recentrage de son exploitation, qui compte aujourd'hui 52 hectares, dont 90 % en fermage, voués aux herbages. M. Coste, qui a un troupeau de 52 bovins limousins et un petit cheptel porcin, a planté 6 hectares de verger qui lui permettent d'assurer la production de châtaignes, quasiment disparues dans la région depuis quelques décennies à cause des maladies. *« Affaire d'identité,* dit-il. *On ne pouvait pas abandonner un fruit qui a marqué l'histoire de la Corrèze et qui l'a plusieurs fois sauvée de la famine. »* Une société d'intérêt collectif agricole, associant coopératives et entreprises, s'est créée pour fabriquer la farine de châtaignes.

Le parcours syndical de M. Coste est aussi typé corrézien. *« Culturellement,* explique-t-il, *on est issu de la branche républicaine »*, ce qui a ici un sens bien concret : l'existence de 250 hectares de biens sectionnaux sur la commune de Beynat, des terres qui sont restées en indivision villageoise depuis la Révolution. *« Ces biens,* insiste-t-il, *ont permis d'installer trois jeunes agriculteurs en deux ans. »* Celui qui était jusqu'alors secrétaire national du CNJA veut donner la priorité à *« un retour en interne »*, *« la proximité, le quotidien »*.

Georges Chatain

M. Kouchner prudent sur une révision de la législation sur le cannabis

PRIS DE COURT par la publication, dans *Le Monde* du 17 juin, d'un rapport d'experts consacré aux *« problèmes posés par la dangerosité des "drogues" »*, le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, a décidé de le distribuer aux sénateurs quelques heures avant l'ouverture du débat – sans vote – organisé au palais du Luxembourg, mardi 16 juin, sur la politique de réduction des risques en matière de toxicomanie. Compte tenu de ce bref laps de temps, et de la prudence affichée par M. Kouchner dans son intervention liminaire, la plupart des orateurs ont préféré ne pas commenter outre mesure la teneur d'un document qui bat en brèche la distinction traditionnelle entre drogues licites et illicites.

Rappelant qu'*« on compte environ cent fois plus de décès attribués directement à l'alcoolisme et cent fois plus au tabagisme qu'à toutes les autres drogues »*, M. Kouchner a invité les sénateurs à *« se demander pourquoi la société poursuit avec acharnement certains comportements de dépendance et tolère avec une relative tranquillité d'autres pratiques qui sont pourtant infiniment plus nombreuses, plus dangereuses, plus coûteuses »*. Tout en insistant sur les méfaits de l'alcool et du tabac, le secrétaire d'Etat à la santé s'est montré nettement plus prudent sur une éventuelle remise en cause de la législation sur le cannabis, dont le rapport qui lui a été remis tend à démontrer la relativement moindre nocivité.

Estimant que *« faire l'apologie des drogues pour en faciliter l'usage n'est pas recevable »*, et qu'*« à l'inverse s'arc-bouter à la loi en y voyant un rempart contre les drogues, une protection de la société contre elle-même, n'est pas plus pertinent »*, M. Kouchner, qui a reconnu qu'*« il y a, au sein du gouvernement, des voix discordantes »*, a indiqué qu'il travaillait *« avec la chancellerie et les autres départements ministériels à des réponses en cas d'usage simple, qui ne soient ni les poursuites devant le tribunal correctionnel ni l'injonction thérapeutique »*. *« Entre les tentatives de dépénalisation et les faux conforts de pénalisation inégale ou aléatoire, il faut songer à d'autres réponses concrètes et adaptées face aux consommateurs de drogues »*, a-t-il souligné. *« On travaille à des alternatives à l'incarcération »*, a indiqué M. Kouchner, en réponse aux orateurs, parmi lesquels Franck Sérusclat (PS, Rhône), qui s'est prononcé en faveur de la *« légalisation de l'usage du cannabis »* et de la *« dépénalisation des autres drogues »*.

DANGEROSITÉ « SOUS-ESTIMÉE »

Tout en indiquant qu'il n'était *« pas opposé »* à une modification de la loi de 1970, le président de la commission des affaires sociales, Jean-Pierre Fourcade, a vivement critiqué les conclusions des experts sur la dangerosité du cannabis, qui, selon lui, a été *« sous-estimée »*. *« Allez donc voir dans les caves des HLM ! »*, a-t-il lancé à la tribune, en notant qu'*« après la publication de ce rapport, les propos du premier ministre »*, qui s'est dit hostile, dans un entretien au *Parisien* du 12 juin, à la dépénalisation, lui *« paraissaient relégués à une époque antérieure »*. Dans les couloirs, M. Fourcade reconnaissait, en revanche, que les experts avaient eu *« raison »* de placer l'alcool dans le groupe des substances les plus dangereuses.

Jean-Baptiste de Montvalon

Lire aussi notre éditorial page 17

Le PS votera pour un texte UDF sur la chasse qui contredit les directives européennes

Dominique Voynet et les Verts, isolés, dénoncent le « clientélisme » de leurs alliés

Dominique Voynet, ministre de l'environnement, a vainement tenté de convaincre le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mardi 16 juin, de ne pas voter une proposition de loi de l'UDF avançant au 14 juillet l'ouverture de la chasse à certaines espèces d'oiseaux migrateurs. Les dirigeants du PS avaient, en fait, déjà opte pour le vote de ce texte, dont les Verts dénoncent le caractère « clientéliste ».

LES SOCIALISTES voteront, jeudi 18 juin, avec l'ensemble de leurs alliés à l'exception des Verts, et avec la droite, pour une proposition de loi de l'UDF, adoptée par le Sénat le 15 janvier et avançant la date d'ouverture de la chasse à certaines espèces d'oiseaux. Contre l'avis du gouvernement ; contre les options de Dominique Voynet, qui tente, depuis plusieurs mois, d'aboutir à un compromis entre chasseurs et protecteurs de l'environnement ; et contre les directives européennes qui réglementent, de façon plus restrictive que ne l'exigent les chasseurs, la chasse aux oiseaux migrateurs, afin de protéger leur reproduction.

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement s'attendait à des difficultés, mais elle n'imaginait sans doute pas la façon dont les choses ont tourné, mardi, devant les députés socialistes réunis pour l'écouter. Venue pour *« débattre »* avec les élus PS et pour les convaincre de ne pas voter un texte qui, selon elle, *« ouvrira un nouveau conflit avec les institutions européennes, nous isolera un peu plus de nos partenaires européens et réduira à néant leur compréhension de nos particularités en matière de chasse »*, Mme Voynet s'est aperçue que le débat n'aurait pas lieu.

En effet, après avoir laissé la ministre exposer sa position, le président du groupe, Jean-Marc Ayrault, a limité les réactions des députés. Seul Albert Facon, élu du Pas-de-Calais, département qui connaît des manifestations de chasseurs parfois violentes, s'est lancé dans un discours d'où il ressortait que les technocrates de Bruxelles sont parfois loin de la réalité. Henri Sicre (Pyrénées-Orientales) est celui qui a parlé le plus longuement face à la ministre. M. Sicre préside le groupe « chasse », un des plus importants groupes d'étude de l'Assemblée, fort de 125 membres, dont 59 socialistes et 3 communistes.

Les quelques socialistes qui, comme Gérard Bapt (Haute-Garonne), souhaitaient déposer des amendements sur la proposition de loi UDF afin de retarder son adoption, ont été éconduits par le président du groupe. Présent à la tribune, le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, n'a pas eu un mot pour rappeler l'opposition du gouvernement au texte UDF, qu'il avait exprimée une semaine avant, le 9 juin, lors d'une séance de questions. Au bout d'à peine trois quarts d'heure, Mme Voynet s'est vu poliment signifier que le débat était terminé. *« Tu reviendras nous parler de l'aménagement du territoire »*, a proposé le président du groupe socialiste. Réponse glaciale de la ministre : *« Certainement pas dans ces conditions ! »*

« TENSION DANS LA MAJORITÉ »

Mme Voynet partie, les députés socialistes sont passés au vote, afin de déterminer entre eux la position que l'ensemble du groupe adopterait, jeudi, lors de la discussion du texte. Une grosse majorité de députés, chasseurs eux-mêmes et, surtout, élus dans des circonscriptions de chasseurs, ont levé la main « pour ». M. Ayrault et François Hollande, premier secrétaire du PS, étaient de ceux-là, avec l'ensemble des députés élus dans les régions du Nord et du Sud-Ouest.

« L'exigence de clientélisme l'a emporté sur la cohérence de la majorité », regrettait, dans les couloirs, le député écologiste de Gironde, Noël Mamère. *« Cela met incontestablement de la tension dans la majorité »*, confirmait Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise). Mme Voynet s'est bornée à publier un communiqué rappelant qu'un *« compromis est toujours possible sur la chasse »*. Mais, jeudi après-midi, en dehors des Verts, l'ensemble des forces politiques – des communistes aux gaullistes en passant par les radicaux de gauche, les chevenementistes, les socialistes, les centristes et les libéraux – ont prevu de voter, dans une rare union, en faveur du texte UDF déjà adopté par le Sénat. Ils permettront ainsi l'ouverture légale de la chasse aux oiseaux dès le 14 juillet, un mois avant la date prévue par les directives européennes.

Raphaëlle Bacqué

u capital

sur l'augmentation des taux ... PS et par le PCF

pouce » pour le SMIC

insensiblement

s taux d'imposition

L'élection de M. Douste-Blazy à la tête du groupe UDF est un revers pour M. Bayrou

Le nouvel élu veut éviter les éventuels départs

DEPUIS son éclatement, les choses ne sont pas toujours ce qu'elles ont l'air d'être à l'UDF. C'est ainsi que l'élection de Philippe Douste-Blazy, député Force démocrate des Hautes-Pyrénées, à la présidence du groupe UDF de l'Assemblée nationale, mardi 16 juin, s'est faite contre la volonté de François Bayrou, président de Force démocrate, qui soutenait un libéral, Gilles de Robien, député de la Somme.

L'ancien ministre de la culture a été élu au second tour de scrutin par trente-neuf voix contre trente à M. de Robien. M. Douste-Blazy était arrivé en tête du premier tour avec vingt-sept voix, suivi par M. de Robien (dix-neuf voix), François Sauvadet (quinze voix), Anne-Marie Idrac et Pierre-André Wiltzer (quatre voix chacun). Pierre Albertini (Seine-Maritime) avait retiré sa candidature juste avant le vote.

M. Bayrou, qui présidait le groupe UDF jusqu'à ce que quarante-deux de ses membres aillent fonder un nouveau groupe, Démocratie libérale, en mai, a, avec l'entière approbation de ses amis, démissioné de cette fonction pour mieux préparer son élection, en septembre, à la présidence de la nouvelle UDF. Dans cette perspective, l'ancien ministre de l'éducation nationale voulait amarrer les députés non centristes demeurés au sein de son groupe, c'est-à-dire les huit libéraux qui, avec François Léotard et M. de Robien, n'ont pas suivi Alain Madelin, les huit Adhérents directs de M. Wiltzer, les trois radicaux et les deux membres du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF). C'est avec cet objectif qu'il avait vivement recommandé à ses amis de voter pour M. de Robien.

Il n'a pas été suivi par ses propres troupes centristes, qui ont, en majorité, préféré l'un des leurs, tout en sanctionnant la conduite de M. Bayrou depuis les élections régionales. Dans le même temps, un bon nombre de non-centristes, mais aussi quelques députés de Force démocrate, ont voté pour M. Sauvadet, porte-étendard du groupe des « refondateurs » qui, après les élections régionales, militaient pour la création d'un parti unique de l'opposition.

RÉFLEXE CENTRISTE

Le premier souci de M. Douste-Blazy est de faire en sorte que le réflexe centriste qui a conduit à son élection ne provoque pas de nouveaux départs du groupe. Aussi a-t-il affirmé, dès son élection, qu'il avait la *« même stratégie »* de rassemblement que M. Bayrou. José Rossi, président du groupe DL, n'a pas manqué de se féliciter de cette élection : *« Désormais, au sein de l'opposition* (...), *il y a le mouvement gaulliste dans sa diversité, il y a la droite libérale et populaire, représentée par notre groupe, et il y a le groupe centriste »*, a-t-il affirmé.

Pour Valéry Giscard d'Estaing, cette élection était bien ce qu'elle avait l'air d'être : un revers pour M. Bayrou. Aussi, en mémoire de ce que l'ancien président de l'UDF estime avoir été des trahisons de son ancien secrétaire général, l'ancien président de la République a-t-il félicité M. Douste-Blazy pour sa *« belle élection »*. Dans sa lettre, M. Giscard d'Estaing écrit : *« Ce succès récompense la netteté de votre prise de position en faveur de l'unité de l'UDF, et aussi l'attachement sans défaillance que vous avez montré aux valeurs nationales et européennes de notre mouvement. »*

Cécile Chambraud

DÉPÊCHES

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : l'Assemblée nationale a adopté,** mardi 16 juin, par 490 voix contre 13 et 4 abstentions, le projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie. En dépit du soutien unanime des six groupes à ce texte destiné à mettre en œuvre l'accord de Nouméa du 5 mai, cinq députés RPR (Jean-Jacques Guillet, Lionnel Luca, Jacques Myard, Jacques Peyrat et André Schneider) se sont exprimés contre, de même que six DL (François d'Aubert, Laurent Dominati, Renaud Dutreil, Charles Ehrmann, Philippe Houillon et Yves Nicolin), un UDF (Pierre Micaux), ainsi que le président du Mouvement pour la France, Philippe de Villiers. Nicole Catala et Pierre Lellouche (RPR) se sont abstenus, ainsi que Roland Blum et Gilbert Gantier (DL).

■ **EXTRÊME DROITE : Martin Malvy, président (PS) de la région Midi-Pyrénées,** a estimé, mardi 16 juin, à Toulouse, que les présidents de région élus avec les voix du Front national représentent *« un problème et* [que] *ce problème, il faut le régler »*. De son côté, le Mouvement des citoyens a fait savoir qu'il est contre *« une opposition systématique et aveugle »*, qui *« aboutirait à transformer les citoyens de ces régions en otages des décisions du seul FN »*.

■ **ÉPARGNE-RETRAITE : Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC,** a déclaré, mardi 16 juin, à l'occasion d'un colloque sur les *« fonds de retraite paritaires »*, que ces derniers devraient selon lui voir le jour *« en complément des régimes existants eux-mêmes réformés »* et dans le cadre d'une gestion paritaire conciliant *« performance économique »* et emploi.

Philippe Séguin s'oppose à Edouard Balladur sur la « préférence nationale »

Jean-Pierre Chevènement accuse l'ancien premier ministre de tendre la main au FN

Les propos d'Edouard Balladur, se prononçant, le 14 juin, pour la création d'une commission sur les droits des Français et ceux des résidents étrangers en matière de prestations sociales, et pour l'ouverture de cette commission au FN, ont été condamnés, mardi 16 juin, par Philippe Séguin, président du RPR. Interrogé à l'Assemblée, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, a accusé M. Balladur de tendre la main au FN.

EDOUARD BALLADUR n'a pas paru à l'Assemblée nationale, mardi 16 juin, ni lors de la réunion du groupe RPR, ni, ensuite, dans l'hémicycle. Attendu mercredi matin sur Europe 1, il a finalement décliné l'invitation. Mais Philippe Séguin, lui, n'a pas mâché ses mots. Sortant de la réunion du groupe gaulliste, mardi matin, le président du RPR a dénoncé *« les faux débats qui éludent les vrais problèmes et débouchent sur des affrontements passionnels et stériles, pour le seul bénéfice de nos adversaires »*. C'est-à-dire, à la fois la gauche, qui a fait ses choux gras des déclarations de M. Balladur sur la « préférence nationale », et le Front national, qui s'en est réjoui.

Refusant de *« donner crédit à des solutions incertaines »*, M. Séguin a franchement balayé l'idée lancée par M. Balladur d'une commission sur la « préférence nationale », et pas seulement celle d'y associer le Front national. La création de commissions pour résoudre un problème éminemment politique est d'ailleurs assez étrangère à la manière d'agir de M. Séguin. Sur le fond, le président du RPR souligne que *« les engagements européens et internationaux de la France* (...)*interdisent »* l'application de la « préférence nationale ». Plus encore, M. Séguin refuse de placer l'immigration au centre du débat, estimant que *« la réalité, c'est le chômage structurel* (...), *les difficultés accrues d'intégration des jeunes français d'origine étrangère »*.

L'affaire n'a pourtant été évoquée, ni lors de la réunion du bureau du groupe RPR, ni pendant celle de l'ensemble des députés gaullistes. Seul Pierre Lellouche (Paris) a tenté de lancer la discussion, lors de la réunion de groupe, en arguant que le projet de révision constitutionnelle sur la Nouvelle-Calédonie, que les députés devaient adopter le même jour, comporte des dispositions *« en faveur des Kanaks »*. *« Faut-il, alors, que nous votions ce texte ? »* a demandé le député avec une fausse naïveté, mais aucun autre élu RPR ne s'est risqué à engager un débat qui continue d'embarrasser la droite.

ACROBATIE

La condamnation sans appel oposée par M. Séguin aux idées de M. Balladur a obligé les élus de droite à la discrétion. Une très grande majorité d'entre eux sont pourtant convaincus que leurs électeurs et leurs militants n'ont pas les mêmes préventions vis-à-vis du Front national que les dirigeants de leurs partis. Plusieurs députés assurent également que cette même « base » les presse sans cesse d'engager le débat sur la « préférence nationale ». *« Les Français nous reprochent d'être une caste qui n'aborde pas les sujets qui les intéressent »*, assure ainsi Michèle Alliot-Marie (Pyrénées-Atlantiques). *« Nos électeurs nous demandent de poser la question de la préférence nationale »*, soutient Christian Estrosi (Alpes-maritimes). Pourtant, la plupart des élus assurent également que l'idée d'une participation du Front national à une commission sur le sujet est une erreur.

Les amis de M. Balladur ont donc mesuré les difficultés de leur rôle. Pour finir, Georges Tron et Patrick Devedjian, restés quasiment seuls pour défendre la position de l'ancien premier ministre, se sont accordés à défendre l'idée acrobatique qu'il faut une commission sur la « préférence nationale », thème-phare du FN, afin... d'établir *« les arguments irréfutables qui permettront de contredire le Front national »*.

Du côté de l'UDF, le clivage est net entre centristes et libéraux. Les députés de Force démocrate, à la suite de François Bayrou, ont tous pris position contre la création d'une commission. *« Si c'était un problème, je comprendrais que l'on fasse une commission, mais c'est un slogan »*, résumait l'ancien ministre Jacques Barrot. Les élus de Démocratie libérale, eux, ont largement débattu du sujet en réunion de groupe, pour constater la divergence entre Alain Madelin... et ses troupes. M. Madelin, s'il considère que le débat sur la question doit être abordé, est en effet farouchement opposé à la « préférence nationale », au motif qu'elle est antilibérale ; mais plusieurs membres de Démocratie libérale sont convenus que, comme le rapporte Claude Goasguen, s'il est *« juste que les prestations sociales aillent à tous ceux qui cotisent, Français ou étrangers, il peut y avoir un problème sur la seule prestation relevant de l'impôt : le RMI »*.

« PLUS QU'UN CLIN D'ŒIL »

La seule chose sur laquelle l'ensemble des députés de droite paraît s'accorder concerne l'éventuelle élection de M. Balladur à la présidence de l'intergroupe. Mardi, un responsable du RPR lâchait seulement : *« Avec cette polémique, la chose n'est plus à l'ordre du jour. »*

Face aux divisions de la droite et en l'absence de Lionel Jospin (retenu à Cardiff pour le sommet européen), c'est Jean-Pierre Chevenement qui est monté au créneau, comme chaque fois qu'il s'agit de s'adresser à la droite. Faisant valoir qu'un *« étranger en situation régulière a les mêmes droits qu'un citoyen français »* et qu'il *« il cotise à la Sécurité sociale et paie ses impôts »*, le ministre de l'intérieur a affirmé que les propos de M. Balladur sont *« plus qu'un clin d'œil »*. *« C'est une main tendue au FN »*, a-t-il dit.

Raphaëlle Bacqué

Un rapport officiel propose de réformer les pénalités imposées aux médecins

François Stasse souhaite associer toutes les professions de santé aux politiques de régulation

LES PROFESSIONS médicales et, principalement, les syndicats de médecins ont du mal à s'entendre. François Stasse, conseiller d'Etat, et chargé en février par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, d'une mission de concertation sur l'avenir de la médecine de ville, s'en est aperçu : *« Je n'étais pas familier des contentieux accumulés au sein de la médecine de ville*, écrit-il en introduction de son rapport, rendu public mercredi 17 juin. *J'ai donc découvert, parfois avec étonnement, combien de querelles obscures ont pu rendre inaudible la seule question qui vaille : comment améliorer la qualité des soins rendus au patient tout en étant économe de l'argent des citoyens ? »*

Une cinquantaine de responsables du secteur de la médecine libérale ont donc tenté de répondre à cette *« seule question qui vaille »*, mais des *« divergences importantes ont perduré »*, a constaté M. Stasse, qui rappelle que sa mission *« avait une tâche de concertation et non de négociation »*. Aussi son rapport *« n'a pas l'ambition de constituer une projet de réforme complet et détaillé »*.

« RONGÉS PAR L'INQUIÉTUDE »

L'ancien directeur général de l'Assistance publique de Paris s'est donc consacré à dresser l'état des lieux du sytème de santé, caractérisé selon lui par *« le déficit de confiance »* des médecins libéraux, qui *« paraissent rongés par l'inquiétude »*, et par *« le déficit de régulation »* d'un secteur auquel la France consacre pourtant *« près de 10 % de sa richesse nationale »*.

De cette « concertation », M. Stasse a sorti dix propositions. Beaucoup ne sont pas nouvelles, comme la demande de mise en place, *« dans les plus brefs délais »*, d'outils statistiques d'évaluation, d'aide à la décision, de codage des actes et des pathologies. *« Sans ces outils*, insiste le rapporteur, *la politique de santé est aveugle. »* Conscient des vives inquiétudes que l'informatisation suscite chez les médecins, M. Stasse propose de créer une commission nationale des statistiques de santé pour *« arbitrer les éventuelles divergences entre partenaires sociaux »* sur leur utilisation.

Toujours dans une logique de régulation des dépenses de santé, le rapporteur souhaite que soient encouragées *« les pratiques coopératives »* en facilitant la création de réseaux de soins centrés sur les pathologies, les populations ou les secteurs géographiques. En conséquence, il propose une diversification des modes de rémunération des médecins. Si le paiement à l'acte doit être maintenu – *« la commission a été unanime sur ce point »*, insiste M. Stasse –, il préconise néanmoins d'*« instituer des modalités de nature contractuelle ou forfaitaire mieux adaptées aux fonctions nouvelles des professions de santé »*, comme la médecine de réseau ou la médecine préventive. Toujours soucieux de la responsabilisation des médecins dans la régulation économique, M. Stasse se prononce pour une suppression de l'actuel système de reversement en cas de dépassement de l'objectif des dépenses. Les syndicats de médecins considèrent que cette procédure, telle qu'elle est définie par les ordonnances de 1996 d'Alain Juppé, est *« trop complexe et trop difficile à mettre en œuvre »*. Aux critères d'individualisation des reversements, le rapport préfère *« une contribution proportionnelle aux revenus de chaque praticien »*. *« Cette simplification radicale aurait une double vertu »*, écrit M. Stasse. Elle serait *« moins fragile »* juridiquement et perdrait son caractère de *« sanction individuelle »*.

« Ces propositions n'ont pas la prétention de recueillir un accord unanime, ni d'épuiser toutes les solutions possibles, conclut-il. *En revanche, elles sont fondées sur la certitude qu'aucun grand pays* (...) *ne peut laisser son système de santé sans régulation. »* De ces discussions, le rapporteur a dégagé un code de conduite : l'impérative nécessité de *« faire participer toutes les professions de santé aux politiques de régulation »*. Cette recommandation fait écho au mécontentement des professions médicales, qui ont vécu comme un traumatisme la réforme d'Alain Juppé et la méthode employée par l'ancien premier ministre pour l'imposer.

Bruno Caussé

Avertissement de la CNAM

La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a mis en garde, mardi 16 juin, contre ce qu'elle appelle la *« croissance injustifiée »* des dépenses, constatée depuis le début de l'année (*Le Monde* du 17 juin). Elle a prévenu qu'elle *« appliquera avec détermination la responsabilité économique collective du corps médical »* en cas de non-respect des objectifs.

***« Aucune justification médicale ou épidémiologique apparente ne suffit à étayer une telle évolution qui touche tous les secteurs de soins, mais plus particulièrement l'activité des spécialistes,* estime la CNAM. *Lorsque la croissance des dépenses ne répond pas à une augmentation des besoins de santé et que le corps médical ne peut expliquer l'augmentation de son activité et de ses prescriptions, il n'y a aucune légitimité à en faire supporter la charge ni aux assurés, ni aux financeurs. »* La caisse insiste pour que les *« décideurs du système de soins et la CNAM en particulier »* disposent d'outils de régulation, comme la possibilité de moduler la rémunération des professionnels.**

هكذا من الأصل

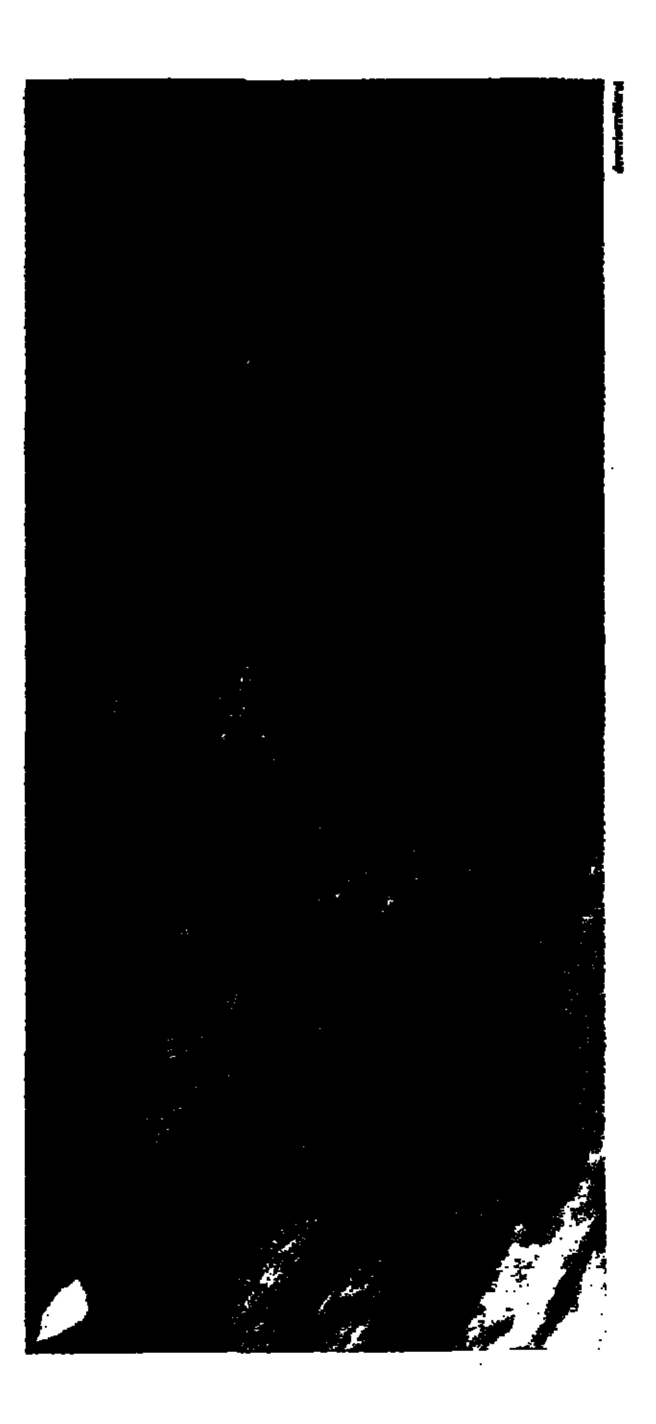
ard Balladur
male »

tendre la main au FN

imposées aux méde

aux politiques de regulati





RHÔNE-POULENC UNIT LES SCIENCES POUR LA VIE

POUR PROTÉGER LA VIE, NOUS L'EXPLORONS SOUS TOUTES SES FORMES.

Santé humaine, santé animale, santé végétale : acteur mondial des sciences de la vie, Rhône-Poulenc découvre et développe de nouveaux médicaments (Rhône-Poulenc Rorer), met au point de nouveaux vaccins (Pasteur Mérieux Connaught), améliore la protection et la qualité des cultures (Rhône-Poulenc Agro), fait progresser la santé animale (Rhône-Poulenc Animal Nutrition et Merial*). Pour Rhône-Poulenc, l'union de toutes les sciences correspond à une mission fondamentale : contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être de l'Homme.

* Co-entreprise 50/50 avec Merck & Co., Inc.

http://www.rhone-poulenc.com

RHÔNE-POULENC

PROCÈS PIAT La cour d'assises du Var a condamné, mardi 16 juin, à Draguignan, Gérard Finale et Lucien Ferri à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat de la députée du Var, Yann Piat, le 25 février 1994. ● AU BOUT de six semaines de procès et après cinq heures de délibéré, la cour et le jury ont considéré que Gérard Finale, patron du bar hyérois Le Macama, était bien le commanditaire du crime, et que Lucien Ferri était l'auteur des six coups de feu avoués au cours de l'enquête puis à l'audience. Tous deux vont former un pourvoi en cassation. ● QUATRE autres membres de la « bande du Macama » ont été condamnés, dont Marco Di Caro, conducteur de la moto, à vingt ans de réclusion. ● EN SUIVANT les réquisitions de l'avocat général, la cour a écarté la thèse de la défense, plaidée mardi matin par Me Michel Cardix, conseil de Gérard Finale, sur l'existence d'autres commanditaires.

Gérard Finale et Lucien Ferri sont condamnés à perpétuité

La cour d'assises du Var a jugé que le patron du Macama était le commanditaire de l'assassinat de la députée Yann Piat en 1994 et que le membre de la « bande » du bar hyérois était l'auteur des six coups de feu. La thèse de la défense sur l'existence d'autres responsables a été écartée

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Dans le public, des sanglots, une plainte, plusieurs pleurs, puis des cris. Le président de la cour d'assises du Var, Dominique Bréjoux, hausse le ton pour rendre l'arrêt qui condamne, mardi 16 juin, Gérard Finale, cinquante-deux ans, à la réclusion criminelle à perpétuité. Après cinq heures de délibéré, la cour et le jury ont donc estimé que le patron du bar hyérois le Macama était bien le commanditaire de l'assassinat de Yann Piat, la députée (UDF-PR) abattue par deux tueurs à moto, dans la soirée du 25 février 1994, alors qu'elle se rendait à son domicile sur les hauteurs du Mont-des-Oiseaux.

La famille de Gérard Finale ne cache pas sa colère. Des insultes pleuvent. Dans le box, pas un geste, pas un bruit. Lucien Ferri, vingt-six ans, qui a avoué avoir tiré six fois sur Yann Piat, est reconnu coupable de l'assassinat et de la tentative d'assassinat sur Georges Arnaud, le chauffeur de la parlementaire. Sur le banc de la partie civile, canne à la main, ce dernier porte sur lui les stigmates du crime. Lucien Ferri écope lui aussi de la réclusion criminelle à perpétuité. Sa soeur s'effondre, hurle sa rage envers la justice.

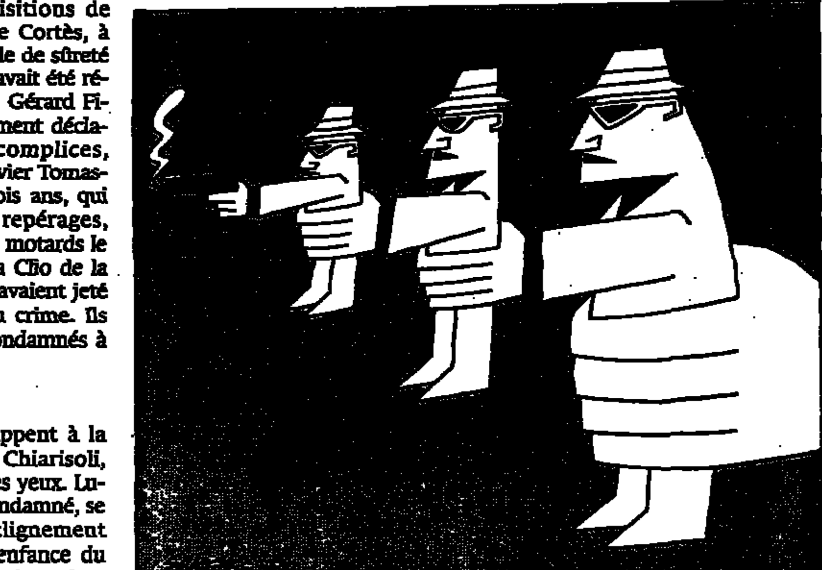
Coupable encore, Marco Di Caro, vingt-cinq ans, le pilote de la moto, qui a toujours reconnu sa participation, dès son arrestation en juin 1994. Sa « franchise », mise en exergue par l'avocat général Pierre Cortès, lui vaut une condamnation moindre, comme l'avait suggéré le magistrat : vingt ans de réclusion, assortis toutefois d'une période de sûreté des deux tiers de la peine, pour *« complicité d'assassinat »* et non *« assassinat »*, comme l'avaient demandé cette fois ses avocats, Mes Jacques Vergès et Jean-Louis Keita.

Au premier rang, Angélique Piat, la deuxième fille de la victime, écoute, visage grave, un verdict qui colle donc aux réquisitions de l'avocat général Pierre Cortès, à l'exception de la période de sûreté de vingt-deux ans qui avait été réclamée à l'encontre de Gérard Finale. Ainsi, sont également déclarés coupables et complices, Romain Gressler et Olivier Tomassone, âgés de vingt-trois ans, qui avaient effectué des repérages, puis avaient donné aux motards le signal du passage de la Clio de la députée, et qui, enfin, avaient jeté à la mer les armes du crime. Ils sont respectivement condamnés à quinze et treize ans.

DANS LE DOUTE

Deux hommes échappent à la complicité. Stéphane Chiarisoli, vingt-cinq ans, ferme les yeux. Lucien Ferri, qui se sait condamné, se tourne vers lui. Un clignement d'yeux. Son copain d'enfance du quartier de la Loubière, à Toulon, est acquitté. En 1994, Stéphane Chiarisoli, brigadier-chef dans les hussards parachutistes, s'était présenté spontanément à la police et, sans être jamais impliqué par ses amis, avait avoué, lors de sa garde-à-vue, avoir donné des conseils à la « bande ». Ses avocats, Mes Vouland et Goutx, avaient souligné l'invraisemblance de ses aveux, apparemment (et confusément) passés pour préserver Lucien Ferri. En requérant de dix à douze ans de prison, l'avocat général, lui-même, n'avait pas exclu que les jurés, dans le doute, puissent l'acquitter.

Stéphane Guechguech, vingt-cinq ans, contre qui de huit à dix ans avaient été requis, est lui aussi acquitté de la complicité d'assassinat mais est cependant condamné à six ans pour incendie volontaire. Non sans arguments, ses conseils, Mes Lionel Moroni et Frédérique Pons, avaient fait valoir que leur client, qui avait toujours reconnu avoir brûlé la moto ayant servi à l'assassinat de la députée, n'avait été impliqué qu'une fois le crime commis.



Ainsi, Gérard Finale, qui niait depuis quatre ans, malgré les mises en cause, lors de l'instruction, de ses coaccusés, endosse-t-il aux yeux des juges la responsabilité de l'assassinat de Yann Piat. Dans la matinée, près de trois heures durant, Me Michel Cardix, conseil de Gérard Finale, avait pourtant jeté toute son éloquence dans la dernière plaidoirie de la défense. Sur une pente bien difficile, l'orateur avait saisi les moindres fissures de l'accusation pour intimer aux jurés, malgré les charges pesant sur son client, de voter non à la culpabilité ou, tout au moins, de voter blanc pour *« ne pas faire écho aux invraisemblances qui ravagent ce dossier* (...) *lobotomisé, arthritique et boiteux »*, duquel manquaient, selon lui, *« les véritables commanditaires »*.

« UNE LÉGENDE BIDON »

Usant tour à tour de persuasion et d'indignation, cherchant le doute sur les visages des jurés, l'avocat du patron du Macama avait tenté de mettre en pièces le mobile avancé par l'accusation. Gérard Finale, bistrotier commanditaire de l'assassinat d'un député ? *« C'est une mauvaise galéjade, une imposture intellectuelle, un procès en sorcellerie. Qui peut adhérer à une telle idée ?* (...) *Vous avez construit un personnage, un roi de Carnaval et un scénario ridicule. Gérard Finale commanditaire de l'assassinat ? C'est un leurre, une mystification, le résultat d'un trucage. Vous l'avez fait le triste héros d'une légende bidon. »* Et de demander : *« Qui avait intérêt à la mort de Mme Piat ? N'était-ce pas ceux qui ricanent* [aujourd'hui] *et perpétuent dans cette ville de Hyères et cette région des pratiques mafieuses (...), ceux qui restent plongés dans les immenses zones d'ombre de ce dossier ? »*

Bille en tête, l'avocat avait pointé Joseph Sercia, hier rival politique de Yann Piat, farouchement soutenu par le clan Fargette. Sercia, mis en cause par Marco Di Caro pendant plusieurs mois lors de l'instruction, avant que le pilote de la moto ne finisse par se rétracter, abandonnant Gérard Finale seul dans les rets de la commandite. Sercia, impliqué par la petite amie de Di Caro, qui avait répété les confidences, avant les faits, de ce dernier. Sercia, enfin, mis en cause *« par un cri du cœur »* de la propre fille de Yann Piat, Angélique, qui, apprenant l'assassinat de sa mère, le soir du crime, avait lâché : *« C'est Sercia ! »*. *« Vous avez eu beaucoup de chance, " M. Jo "*, avait ponctué Me Cardix. *Au revoir. »*

Plus enclin à révéler les zones d'ombres qu'à écarter les charges pesant sur le patron du Macama – ce que son confrère Bernard Ginez avait tenté la veille –, Me Cardix avait cependant insisté sur le contexte politique de l'assassinat et l'inaction particulièrement condamnable des pouvoirs publics, des institutions policière et judiciaire, dûment informées de l'éventualité d'un « contrat » sur la tête de Yann Piat, un an avant son assassinat. L'avocat s'était attardé également sur la manière dont la police, puis la justice, s'était emparées d'un renseignement « anonyme » provenant, en fait, à l'évidence, de la délation d'un membre de la famille Perletto, proche du milieu marseillais.

La présence de Dominique Vescovali, proche de Charles Pasqua, également ancien conseiller politique de Yann Piat, lors d'une réunion regroupant ce délateur et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur avait suscité une polémique. *« C'est une affaire d'Etat »*, avait donc tenté de plaider Me Cardix, qui s'arc-boutait finalement sur les hypothétiques secrets qu'auraient contenus une lettre adressée à Charles Pasqua par Yann Piat, quelques jours avant sa mort.

Quelques minutes avant que la cour et le jury ne se retirent pour délibérer, les jeunes accusés avaient tous présenté leurs regrets et leurs excuses à la famille de Yann Piat et à son chauffeur, Georges Arnaud. Lucien Ferri avait affirmé que *« les gens qui avaient eu l'idée* [de l'assassinat] *étaient encore dehors »*. Ce qu'il n'avait jamais dit en quatre années d'instruction, et notamment au moment de ses aveux, où il n'évoquait précisément qu'un seul commanditaire. Gérard Finale, entouré de ses *« petits »*, s'était contenté de rappeler qu'il *« clamait son innocence depuis quatre ans »*.

J.-M. D.

Quatre ans d'enquête et de rumeurs

● **Le 25 février 1994.** La députée (UDF-PR) du Var, Yann Piat, est assassinée près de son domicile de Hyères par deux hommes circulant à moto. Dans les jours suivants, certains élus du département et des figures de la pègre locale sont interpellés, puis relâchés.

● **Le 3 mars 1994.** Epifanio Pericolo et Denis Labadie, deux hommes de main du milieu varois, sont mis en examen pour assassinat par le juge d'instruction Thierry Rolland. Ils seront incarcérés pendant quatre mois, avant d'être remis en liberté et de bénéficier d'un non-lieu.

● **Le 16 juin 1994.** De nouvelles interpellations conduisent en garde à vue six jeunes membres de la « bande du Macama », un bar-restaurant du port de Hyères, et son propriétaire, Gérard Finale. Lucien Ferri reconnaît avoir tiré sur Yann Piat et Marco di Carro avoue avoir conduit la moto. Gérard Finale est mis en examen pour *« complicité d'assassinat »*.

● **Le 1er août 1996.** Le juge Rolland effectue une perquisition dans les locaux du *Canard enchaîné*, ainsi qu'au domicile du journaliste auteur des articles sur l'affaire Piat, André Rougeot. Dans ses éditions des 24 et 31 juillet, l'hebdomadaire indiquait que la mort de l'élue serait liée à des affaires immobilières impliquant *« des vedettes politiques du Var »*.

● **Le 24 janvier 1997.** Le parquet de Toulon remet son réquisitoire définitif au juge d'instruction Thierry Rolland. Gérard Finale est présenté comme le seul commanditaire du crime.

● **Début octobre 1997.** Parution du livre d'André Rougeot et Jean-Michel Verne, *L'affaire Yann Piat : des assassins au cœur du pouvoir*, qui accuse implicitement les anciens ministres François Léotard et Jean-Claude Gaudin d'avoir commandité le meurtre, reliant l'affaire à la mort des frères Saincené, le 12 mai 1994, dans le Var. Dans *Le Monde* du 8 octobre, M. Léotard signe une tribune intitulée « Le ministère de la boue », pour dénoncer cet ouvrage *« d'impudeur et d'indignité »* qui l'accuse, ainsi que M. Gaudin, d'être l'un des commanditaires du meurtre. Le même jour, il assigne les deux journalistes devant la justice.

● **Le 13 octobre 1997.** Le tribunal de grande instance de Paris décide de suspendre la vente du livre, publié par les éditions Flammarion. Les auteurs ne fourniront à la justice aucune *« preuve »* étayant leurs allégations. Condamné à supprimer les passages accusant M. Léotard, Flammarion décidera, le 28 octobre, de retirer l'ouvrage de la vente. Poursuivis en diffamation, les auteurs seront lourdement condamnés et leur éditeur devra verser de fortes amendes.

● **Le 4 novembre.** Le président de la cour d'assises du Var, soucieux de couper court aux rumeurs, ordonne un complément d'information réclamé par plusieurs parties.

● **Le 8 avril 1998.** Le complément d'information est clos. Il n'a pas apporté d'éléments susceptibles de modifier la thèse de l'accusation.

● **Le 8 mai.** Ouverture du procès, devant la cour d'assises du Var, des sept hommes accusés d'assassinat.

● **Le 4 juin.** Lucien Ferri, qui s'était rétracté pendant l'instruction, avoue à l'audience être l'auteur des coups de feu mortels. Il continue de refuser de donner le nom du ou des commanditaires du crime.

Les hommes politiques varois, entre soulagement et gêne

TOULON
de notre correspondant

Le verdict est tombé sans provoquer de grande surprise parmi les Varois. Mais chez la plupart des hommes politiques appelés à le commenter, on ressent une sorte de gêne que n'estompe pas toujours un évident soulagement. *« Ce crime atroce a été le catalyseur de recherches ayant dévoilé des affaires qu'on n'a pas fini de liquider. Néanmoins, l'exemplarité de ce procès facilitera la tâche de ceux qui auront à redresser le Var, de quelque bord qu'ils soient »*, estime François Trucy, sénateur (UDF) et ancien maire de Toulon. Henri Couilliot, conseiller régional, conseiller municipal de Toulon et secrétaire départemental de Démocratie libérale, marque un long silence avant d'exprimer un point de vue plus nuancé : *« La justice est passée, et c'est sans doute une étape décisive pour le renouveau du département. Une page noire est tournée... Enfin, il faut l'espérer ! »*

En fait, hormis le sénateur RPR René-Georges Laurin, ils sont rares à penser que *« toute la vérité a été dite et qu'il ne faut pas chercher d'autre commanditaire à ce crime que celui qui a été condamné »*. Pour Robert Alfonsi, conseiller régional et premier secrétaire du PS, *« on peut tout de même se demander s'il s'agit de l'épilogue d'un système politico-mafieux qui a mis le Var en coupe réglée, car on a l'impression qu'il perdure. La justice a fait son travail et les citoyens ont également fait le leur par les urnes »*. Pour Michel Pizzole, responsable du Mouvement écologiste indépendant dans le Var, *« la volonté du jury populaire d'infliger à l'instigateur et à l'exécutant la peine maximale témoigne peut-être aussi de l'exaspération de l'opinion face au crime organisé et à l'influence que celui-ci tente d'avoir sur la conduite des affaires publiques »*.

Si le secrétaire départemental du RPR et député, Jean-Pierre Giran, partage cette analyse, il aimerait *« être convaincu que les responsables et le commanditaire étaient dans le box »*. En excluant le contrat politique, il estime tout de même que *« cet assassinat paraît d'une dimension dépassant largement les gens qui ont été condamnés »*. Ce qui fait penser à Danièle de March, conseillère régionale PC et conseillère municipale de Toulon, que *« des zones d'ombre demeurent, car on n'est pas allé au bout de cette affaire, qui avait certainement des implications politiques »*.

Après ce verdict, chacun voudrait croire que la page est tournée. Un profond malaise subsiste cependant, qui sera sans doute réactivé avec le prochain procès des comptes en Suisse de Maurice Arreckx. A l'instar de la classe politique montante, qui regrette souvent que les affaires n'aient pas permis de rajeunir le personnel politique, Sophie Verdery (RPR), benjamine du conseil municipal, manifeste *« une grande lassitude face aux abus de ce système politico-mafieux qui a fait et fera encore tort au Var. Lors de ce procès, on en arrivait parfois à confondre les prévenus et les témoins. Aujourd'hui, il faut donner un grand coup d'éponge et changer les hommes qui ont trempé de près ou de loin dans les combines. »*

José Lenzini

Une vérité judiciaire conforme aux certitudes de l'instruction

ANALYSE

Le dossier, clos pour la justice, reste médiatiquement ouvert

JUDICIAIREMENT, le commanditaire de l'assassinat de Yann Piat est donc un bistrotier du port d'Hyères *« à la faconde provençale, au visage rond, aux moustaches gauloises et au regard d'épagneul »*, qui arbore *« veste vert pomme sur liquette hawaïenne »*. De cette description qu'il fit de son client pendant sa plaidoirie, l'avocat de Gérard Finale, Me Michel Cardix, voulait tirer une incompatibilité, une invraisemblance avec la thèse de l'avocat général Pierre Cortès, considéré comme *« le geôlier d'une vérité officielle »*. Gérard Finale, selon le plaideur, n'avait pas l'étoffe d'un commanditaire de l'assassinat d'un élu de la République. La cour et les jurés ne se sont pas tenus aux apparences.

Après quatre ans de procédure, une trentaine de journées d'audience, emplies des dépositions de près de cent soixante témoins et experts, ont débouché sur une vérité judiciaire apparemment conforme aux certitudes de l'instruction et de l'accusation. Gérard Finale et ses « petits » de la « bande du Macama » – Ferri, Di Caro, Gressler et Tomassone – sont responsables de la mort de Yann Piat. Sont-ils les seuls ? N'y a-t-il personne au-dessus ? *« On peut toujours se poser la question, si on le veut »*, répondait aux radios Me François Gibault, conseil d'Angélique Piat, seconde fille de la victime.

Ainsi va le dossier Piat, clos judiciairement, mais, probablement, médiatiquement toujours ouvert : boîte de Pandore des affaires varoises frayant entre milieu et politique. Car, après avoir balayé des thèses qui se sont révélées purement hallucinantes – et qui valurent à deux anciens ministres François Léotard et Jean-Claude Gaudin d'être diffamés –, la cour d'assises du Var a cependant donné un coup d'éclairage public sur les liaisons dangereuses qu'entretenaient la pègre et une frange de la classe politique locale, tout à la fois contexte et cœur du dossier. Elle a également révélé d'incessantes menaces qui pesaient plus d'un an avant son assassinat sur la députée, au vu et au su de la police, de la justice et des pouvoirs publics dont l'inaction, a estimé non sans raison Me Cardix, confinait à la *« non-assistance à personne en danger »*.

LA QUESTION DU MOBILE

S'affrontant sur la question – essentielle – du mobile, l'accusation et la défense ont constaté toutes deux l'absence de preuves formelles concernant l'existence d'un « pacte criminel » entre des hommes politiques locaux et des membres du milieu. De ce flou, les interprétations ont divergé. La première a trouvé matière à légitimer l'absence de poursuites contre les politiques, estimant que Yann Piat, égérie locale antimafia, gênante pour le milieu, avait fini par être victime de son propre combat. La seconde a tenté logiquement de tirer à elle un rideau de fumée lui permettant d'invoquer un éventuel partage des responsabilités avec « d'autres commanditaires » (au sein de la classe politique et du milieu).

Cependant, par leur verdict infligeant la peine maximale à Gérard Finale, les magistrats et les jurés semblent avoir éloigné l'idée même que le patron du Macama n'ait pu jouer qu'un rôle d'intermédiaire, simple pourvoyeur d'hommes de main. Ils ont accordé du crédit à l'image d'un apprenti-caïd, grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf en souhaitant reprendre les décombres de l'empire de l'ancien parrain toulonnais Jean-Louis Fargette abattu en mars 1993, qui, comme ce dernier, avait misé politiquement sur « Jo » Sercia, le rival politique de Yann Piat.

Enfin, magistrats et jurés ont manifestement fait peu de cas des ultimes versions présentées à l'audience par des coaccusés dont la parole, il est vrai, avait considérablement varié en quatre ans. Et se sont référés à l'enchaînement des déclarations, enregistrées en juin 1994 lors de leurs gardes à vue, qui se refermaient alors sur la commandite de Gérard Finale et sur ses dénégations.

Jean-Michel Dumay

هكذا من الأصل

Au procès du meurtre d'Ibrahim Ali, M. Mégret à la barre

Le délégué général du Front national soutient la thèse de la légitime défense : selon lui, les tirs à vue de ses militants, qui ont entraîné la mort du lycéen, s'expliquent par le sentiment qu'ils avaient d'être « très gravement menacés »

Devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône où comparaissent trois colleurs d'affiches du Front national impliqués dans la mort d'Ibrahim Ali, Bruno Mégret, délégué général du parti d'extrême droite, a de nouveau mis en avant la thèse de la légitime défense pour tenter d'expliquer l'attitude de ses militants, le 21 février 1995, jour de l'assassinat d'Ibrahim Ali. Refusant de faire des excuses à la famille de la victime parce qu'*« il n'y a pas de responsabilité collective en droit français »*, le numéro deux frontiste a, en revanche, rendu hommage aux accusés, *« trois Français qui méritent le respect et qui consacrent une partie de leur existence aux autres, à l'amour de leur pays et à la défense de leur peuple »*. Mercredi 17 juin, à l'ouverture de l'audience, Robert Lagier très fatigué la veille, n'était pas dans le box.

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Contrairement à Jean-Marie Le Pen, Bruno Mégret, délégué général du Front national (FN), a répondu présent, mardi 16 juin, à la convocation de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône où comparaissent trois colleurs d'affiches frontistes impliqués dans la mort d'Ibrahim Ali. Devant une salle d'audience comble, Bruno Mégret annonce la couleur dès sa prestation de serment. *« Je jure de parler sans crainte malgré les manifestations d'intimidation »*, dit-il. A l'extérieur du palais de justice d'Aix-en-Provence, des militants antiracistes scandent des slogans hostiles au FN. Le ton est donné, et, comme c'était prévisible, le procès des meurtriers du lycéen français d'origine comorienne, tué d'une balle dans le dos le 21 février 1995, prend un tour politique.

Un mot de *« compassion »* pour la famille de la victime et voilà le dirigeant frontiste entrant dans le vif du sujet, car il a lui aussi une *« intime conviction »*. *« Il est impensable que ces trois hommes aient pu tirer de sang-froid par haine et par racisme sur des personnes qui passaient tranquillement dans la rue,* explique-t-il. *D'une façon ou d'une autre, ils se sont sentis dans leur esprit en situation d'être très gravement menacés. »* En quelques phrases bien préparées, le délégué général confirme les explications qu'il avait données dès le lendemain du drame : les trois accusés auraient agi *« en état de légitime défense »*. *« Parce que je sais,* précise-t-il, *ce que sont les quartiers nord de Marseille et que je connais la réputation des trois accusés. »*

Trois hommes, *« trois Français,* poursuit M. Mégret, *qui méritent le respect et qui consacrent une partie de leur existence aux autres, à l'amour de leur pays et à la défense de leur peuple »*. Pas moins. Des citoyens modèles donc qui *« se trouvent aujourd'hui dans le box à la suite d'un concours dramatique et funeste de circonstances »*. En fin praticien du discours politique, Bruno Mégret embraye sur la thèse de la persécution.

Une thèse déjà développée quelques jours plus tôt par Robert Lagier lorsqu'il justifiait son engagement au FN par le fait que ce parti était l'objet de tous les rejets et de toutes les incompréhensions. La preuve ? Des militants, *« six ou huit »* selon lui, seraient morts de leurs convictions politiques. Il tient l'information d'un numéro de la *Lettre de Jean-Marie Le Pen*, adressé fin 1994 aux adhérents. Parce qu'il avait lu attentivement cette lettre, il aurait pris conscience du danger qui menacerait tout colleur d'affiches du FN. Alors forcément, le soir du 21 février 1995, il avait pris des précautions.

LA BOUCLE EST BOUCLÉE

Face à M. Mégret, le président Bernard Fayolle rappelle ces déclarations. *« Cela confine presque à la paranoïa,* souligne-t-il. *Vos militants n'en viennent-ils pas à être de bonne foi, convaincus d'une persécution qui dépasse la réalité ? »* *« Moi j'appelle ça le sentiment d'injustice,* corrige le délégué général du FN. *Un sentiment très fort de voir que des hommes politiques subissent l'injustice. C'est de nature à susciter un sentiment de sympathie et d'adhésion. Nous ne tenons pas un état régulier des agressions subies par nos adhérents, nos cadres et nos élus. Nos militants en ont quotidiennement l'expérience. »*

La boucle est bouclée. *« Ce qui est important c'est ce que les trois accusés avaient en tête au moment du drame,* assène le témoin. *Pas la réalité des faits, mais la conscience qu'ils en avaient. »* Et qu'on ne vienne pas parler à M. Mégret de *« responsabilité politique »* de son parti : *« C'est une faute indigne, abjecte que d'utiliser la mort terrible d'un homme et la douleur d'une famille pour assouvir une haine politique et mener un combat sectaire. »*

Le leader frontiste consent à admettre que, *« si la preuve était rapportée que les accusés ont tiré de sang-froid, avec la volonté de tuer gratuitement, ils seraient exclus du parti »*. La parade paraît un peu facile à Me Gilbert Collard, l'un des avocats des parties civiles qui veut savoir *« si l'idéologie véhiculée par le FN n'a pas provoqué le fantasme de peur dans l'esprit des colleurs d'affiches »*. M. Mégret souffle un *« non »* discret.

Le parti d'extrême droite est si peu concerné que son numéro deux refuse même de faire des excuses à la famille de la victime. *« Il n'y a pas de responsabilité collective en droit français,* souligne-t-il. *C'est un comportement de pays totalitaire que de vouloir impliquer le FN. »* Le président Fayolle tend une nouvelle perche : *« Les excuses que vous demandent les parties civiles sont indépendantes d'une responsabilité politique. »* *« Je ne pense pas avoir les éléments pour présenter des excuses »*, insiste le témoin.

En revanche, il ne tarit pas d'éloges pour ses militants, *« des Français moyens qui font preuve d'une générosité qui n'est pas offerte à tous »*. Lorsqu'il quitte la barre des témoins entouré d'une puissante escorte, M. Mégret n'a pas un regard pour les parents d'Ibrahim Ali.

Acacio Pereira

DÉPÊCHES

■ **VILLES :** Laurent Cathala, maire (PS) de Créteil, est nommé vice-président du Conseil national des villes (CNV) aux côtés de Gilles de Robien, maire (UDF) d'Amiens. François Baroin, Pierre Bédier, Michel Delebarre, Marie-Noëlle Lienemann, Azouz Begag et Pierre Lyon-Caen entrent également au sein du CNV.

■ **IMMIGRATION :** trente personnes ont entamé une grève de la faim, mardi 16 juin, au temple des Batignolles, à Paris, pour réclamer la régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande. Aux vingt hommes et neuf femmes de nationalités chinoise, turque ou algérienne, et inscrits au 3e collectif, s'est joint un Français, membre du comité de soutien. Une manifestation était prévue, mercredi 17 juin, devant le Conseil d'Etat.

■ **JUSTICE :** un ancien cadre de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) de 1988 à 1995, a été mis en examen, le 10 juin, pour « corruption passive, trafic d'influence et favoritisme » et incarcéré à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines). Directeur du service de l'approvisionnement central hôtelier et alimentaire, Alain Castagnier aurait perçu près de 850 000 francs de pots-de-vin des fournisseurs.

■ **POLICE :** un policier de la brigade anticriminalité (BAC) des Hauts-de-Seine, a été condamné, mardi 16 juin, à un mois de prison avec sursis pour violences lors de l'interpellation d'un garçon ^agé de seize ans. Le parquet de Nanterre avait été saisi après une enquête de l'inspection générale des services (IGS).

Le mauvais état de santé de Robert Lagier

Le procès d'Aix-en-Provence va-t-il aller à son terme ? Le matin du mercredi 17 juin, Robert Lagier, le principal accusé, ne s'est pas présenté au tribunal entraînant une suspension de séance. Dans un courrier envoyé au président Bernard Fayolle, il explique qu'il *« se sent trop fatigué et malade »*. Contacté par le président, le médecin de la maison d'arrêt de Luynes a fait savoir qu'a son avis M. Lagier était tout à fait apte physiquement à comparaître.

Mardi, lors de la sixième journée de débats, Robert Lagier, atteint d'un cancer de la prostate métastasé aux os, était apparu très fatigué. Au point qu'il avait assisté, allongé dans le box, à l'audition de Bruno Mégret. En fin d'audience, son avocat, Me Jean-Michel Pesenti, avait demandé à la cour une suspension des débats jusqu'au 22 juin et la nomination d'un expert en cancérologie. Si l'état de santé du principal accusé devait empirer, les débats pourraient donc être suspendus quelques jours. La cour pourrait aussi décider un renvoi du procès à une date ultérieure.

Une association créée par le FN soutient les trois inculpés

AIX-MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le procès du meurtre d'Ibrahim Ali, embarrasse le Front national (FN) beaucoup plus qu'il ne l'avoue. Bruno Mégret, après l'adoption d'une posture très offensive qui lui permit de conforter sa mainmise sur l'appareil local au moment des faits (*Le Monde* du 10 juin), a opté par la suite pour une attitude plus prudente. Il déclarait, le 24 mai sur TF 1 : *« Nous avons un certain nombre de personnes qui commettent des indélicatesses, des délits voire des crimes, mais pas dans l'exercice de leurs fonctions politiques. Et si cela devait survenir (...), ils seraient impitoyablement sanctionnés et écartés. C'est toute la différence avec la classe politique car nous écartons les moutons noirs. »*

Le délégué général du FN énonce là une contre-vérité : lui et ses amis, responsables locaux ou nationaux, ont toujours affirmé par exemple que les consignes du parti étaient de n'être pas armé pour les collages, activité qui relève bien des *« fonctions politiques »* qu'il évoque. Or il est avéré que les trois accusés étaient armés, et lourdement, sans que jamais la moindre sanction n'ait été prononcée contre eux, ni à l'époque ni depuis. En réalité, les inculpés disposent du soutien affirmé de leur parti qui, dans cette affaire, dévoile un peu de sa pratique du double langage, dont la dénonciation fait ses choux gras.

Le soutien aux trois est assuré par Association DGL – pour D'Ambrosio, Giglio, Lagier, jamais nommés pour éviter que le parti soit accusé de soutenir des meurtriers – qui n'est qu'un pseudopode du FN. Lors d'un meeting FN, au début de 1997 par exemple, un tract de cette Association DGL était diffusé qui titrait *« Aidons nos prisonniers »*. On y lisait : *« Le 21 février rappelle qu'il y a deux ans, le malheur a frappé trois familles militantes de conditions modestes. C'est le douloureux anniversaire de deux années de "galère" pour ces trois familles patriotes. (...) Trop souvent attaqués, ils se sont un jour défendus et, le hasard s'en mêlant, un coup malheureux fatal a été donné à des agresseurs (...) Aidons-les en versant un don à l'association DGL : nous serons les hirondelles qui leur annonceront le printemps. »*

Le texte était signé de Maurice Gros, secrétaire départemental du FN, et de Roselyne Baumann, présidente de l'association, épouse du responsable frontiste du secteur. L'adresse où envoyer les dons, accompagnée d'un numéro de CCP, correspondait au local professionnel du même Jean-Pierre Baumann.

LE GRAND LOTO

En novembre 1997, l'association organisait un grand loto régional à Marseille. Au bas du texte y appelant, une petite silhouette, fers aux pieds, évoquait les prisonniers dont un poème de Jean-Pierre Baumann faisait l'éloge : *« Ses nuits sont longues bien qu'il soit un battant, il pense à sa famille qui lutte et qui l'attend. »* Un mot manuscrit de Maurice Gros précisait : *« N'oublions pas nos amis qui sont dans la peine. »* Cette campagne n'est pas seulement régionale puisque le comité DGL se fait aussi connaître lors de meetings du FN dans la France entière, et il n'est nul besoin de préciser aux militants ou sympathisants qui sont ces *« prisonniers FN D. G. L. »* comme les désigne l'appel au loto...

D'ailleurs, à chaque audience, des militants d'extrême-droite sont là, encadrés par un responsable départemental du FN, en compagnie de quelques membres du DPS, le service d'ordre frontiste, chargé de protéger le seul inculpé comparaissant libre. Et le président du FN, Jean-Marie Le Pen, qui a écrit au tribunal pour dire qu'il ne viendrait pas témoigner, mardi, n'étant pas témoin de l'affaire, suit de très près, et depuis les premiers jours, l'instruction et la façon dont la défense est assurée.

Michel Samson

Les 300 000 mares du territoire font de la résistance

Etangs, flaques ou trous d'eau paraissent appartenir à un autre âge. Leur conservation et leur réhabilitation sont pourtant à l'ordre du jour comme tout ce qui concerne le patrimoine de proximité. Pour leur vertu familière et une certaine idée du paysage et de la convivialité sociale

LA MARE ! *« Sait-on, au juste, de quoi l'on parle quand on emploie un mot aussi commun ? »*, s'interroge Anne Teissier-Ensminger, du Centre de biogéographie-écologie de Fontenay-Saint-Cloud dans *Radioscopie des mares* (L'Harmattan), rassemblant les actes du colloque « Les mares de la France des plaines et des moyennes montagnes : eaux domestiquées, lieux dévalués, mais zones humides à réhabiliter », le premier sur ce sujet, qui s'est tenu à l'université d'Orléans en juin 1995. La chercheuse souligne que *« derrière les dérives de la perception commune, génératrice de tourniquets d'images – l'attrait pour le grouillant le dispute à la répulsion pour le vaseux –, il faut encore débusquer les fantasmes tapis au creux des paradigmes scientifiques, en fonction desquels, trop souvent, se décrète la frontière du normal et du pathologique »*.

COMBLÉES OU ABANDONNÉES

Trônant au centre des villages, disséminées dans les champs, tapies au cœur des forêts, jouant, il n'y a pas si longtemps, les utilités indispensables – objets de plaisir tout autant que d'insidieuses craintes –, les mares constituent un élément paysager caractéristique de la France rurale. Pendant des siècles, elles furent au carrefour des activités agricoles, domestiques et artisanales. La reconversion de l'agriculture, l'exode rural et l'adduction d'eau dans les foyers leur ont porté un sévère coup, ces cinquante dernières années : entre 30 % et 50 % disparus depuis 1950 et entre 60 % et 90 % depuis le début du siècle.

Mais, bien que comblées, abandonnées ou dégradées, les mares – flaques, trous d'eau, étangs, petits marais, plans d'eau, c'est selon – résistent. Selon les spécialistes, en prenant une base moyennne de dix mares par commune, le territoire français en compterait encore actuellement quelque 300 000, de 0,01 à 0,2 hectare, plus nombreuses dans les régions où l'agriculture n'a pas exclu les animaux.

Ces eaux familières suscitent un regain d'intérêt. Outre leur extrême richesse floristique et faunistique, on reconnaît aux mares, à leur échelle bien sûr, de nombreuses fonctions : régulation et épuration des zones humides, lutte contre l'érosion des terres et contre les inondations et, dans les bassins autoroutiers, retenue non négligeable des métaux lourds provenant de la circulation automobile. Promues au rang d'îlots de biodiversité, qu'elles soient agricoles, forestières ou périurbaines, leur rôle écologique est donc de plus en plus apprécié. *« En définitive,* estime Bertrand Sajaloli, du département de géographie de l'université d'Orléans, *les mares peuvent être perçues comme des indicateurs de qualité de l'environnement à l'échelle moyenne, c'est-à- dire à celle d'une région géographique (...)* [Elles] *reflètent ainsi la qualité de la gestion territoriale des bassins versants dans lesquels elles s'inscrivent, et notamment en milieu rural, des modes de valorisation agricole. »*

Outil pédagogique plaisant à l'intention des classes de sciences naturelles qui peuvent la prendre en charge avec son micro-écosystème de proximité, la mare sait, à l'occasion, devenir un atout touristique, générateur de retombées économiques locales, pour peu qu'elle soit chargée d'histoire. Ainsi, le syndicat mixte du pays de Nohant, en collaboration avec la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) de l'Indre, ont revalorisé, en 1991, le site de *La Mare au diable*, dans le bois de Chanteloube, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Châteauroux. Après *« re-création »* de la mare, complètement desséchée, une mise en scène a été réalisée pour évoquer l'ambiance d'un des plus célèbres romans de la Berrichonne George Sand. L'Office national des forêts (ONF) a procédé à la restauration d'un grand nombre de ses mares en forêt domaniale.

« ÂME » DU VILLAGE

De leur côté, beaucoup de municipalités s'attachent désormais à redécouvrir et à gérer ce patrimoine spécifique, soit à des fins pédagogiques, soit dans un souci d'agrément ou de convivialité pour leurs administrés, en les aménageant, ici et là, en sites de loisirs. A Néron, petite bourgade beauceronne de 600 âmes, non loin de Maintenon, la municipalité a revalorisé deux plans d'eau, les reliant par un sentier que pourront emprunter les randonneurs. *« Le village a comme retrouvé une partie de son âme »*, assure Pierre Billet, conseiller municipal et président de l'Association de défense de l'environnement et de la nature (ADEN).

La Société des amis du Muséum de sciences naturelles de Chartres et des naturalistes d'Eure-et-Loir (Samnel) s'est intéressée aux mares communales, si nombreuses, jadis, quand elles jouaient un rôle essentiel dans la vie villageoise : abreuvoirs, lavoirs, réserves en cas d'incendie, etc. Grâce à un *« contrat vert »*, signé avec la région Centre, la Samnel a dressé des inventaires cartographiques, iconographiques et biologiques de ces microstructures et conduit des actions de sensibilisation en direction du public. Une exposition itinérante a couronné ces travaux, avec en prime la constitution d'une collection de 250 cartes postales montrant l'évolution des mares en Eure-et-Loir. *« Au-delà de la sensibilisation du citoyen à son patrimoine naturel de proximité, nous avons ajouté ainsi l'aspect historique à l'aspect purement bio-écologique »*, se félicite Pierre Boudier, conservateur du Muséum de Chartres.

Si elle a définitivement perdu sa fonction traditionnelle, la mare acquiert, peu à peu, aux yeux des particuliers ou des collectivités locales, le statut de lieu de convivialité et de détente. Mais l'évolution reste récente et fragile.

Ali Habib

1000 mares pour l'an 2000

La Fédération nationale des clubs CPN (Connaitre et protéger la nature) vient de lancer l'opération *« 1 000 mares pour l'an 2 000 »* afin *« d'enrayer la disparition progressive de cette richesse inestimable »*. Vincent Le Calvez, jeune instituteur, dirige le CPN *« Etourneaux 93 »*, dans le nord de la Seine-Saint-Denis, département francilien ultra-urbanisé. Les mares, il connaît, puisque avec les autres membres de son club, depuis cinq ans, il a réhabilité, gère et entretient, en accord avec les municipalités, des trous d'eau à Tremblay en France, à Clichy-sous-Bois, à Sevran, dont certains sont au pied des cités. *« Les jeunes viennent pour le côté action, pas tellement pour le côté naturaliste,* dit-il. *Parce que c'est chez eux, qu'une mare c'est facile d'en faire le tour, de se l'approprier, d'en reconnaître la faune »*. Le CPN *« Etourneaux 93 »* organise deux sorties tout public par mois et caresse le projet d'un petit observatoire local de l'environnement des mares.

La réinsertion sociale par le lavoir, les murets ou les berges du ruisseau

LE PATRIMOINE RURAL, dans son extrême diversité, reste intimement lié au quotidien, aux choses de la vie. Comme le souligne l'anthropologue Isaac Chiva, directeur d'études à l'EHESS, *« la nature même des composantes de ce patrimoine varie avec la dimension, avec l'échelle »*. *« Architecture, organisation de l'habitat, paysages, techniques et savoir-faire, mais aussi modes de symbolisation culturelle (par exemple : toponymes et termes descriptifs locaux, etc.) forment un tout indissociable »* qu'il est urgent de sauvegarder, estime-t-il, tout en tenant compte de *« l'intersection de la protection éclairée et d'une politique de conservation active par la réappropriation, la réutilisation dans tous les sens du terme, l'intégration du patrimoine rural dans des projets plus vastes, à l'échelle du temps présent »*.

EFFETS DE MODE

La crise profonde que traverse la société française, les craintes face à la mondialisation incitent à un retour vers les repères du passé, les valeurs de la nature, sous l'enseigne du local. Ce mouvement qui s'accélère depuis deux décennies ne va pas sans inquiéter les défenseurs du patrimoine de proximité. S'il se réjouit d'assister *« à un mouvement de plus en plus fort de reconnaissance »* de ce patrimoine, Michel Fontaine, président de Maisons paysannes de France – organisation trentenaire qui revendique 71 délégations régionales –, laisse percer un certain agacement : *« Cet engouement risque de nous revenir dans la figure, parce que nous aurons été trop loin. Il y a un débordement quantitatif au détriment du qualitatif. »*

Et de dénoncer les restaurations hâtives sans souci de l'environnement culturel et paysager, les effets de mode, la frime, la recherche du passé à tout prix sans véritable volonté d'insertion dans le présent. *« Les gens sont dotés de moyens techniques qu'ils n'avaient pas auparavant mais ils n'ont pas eu le temps d'évoluer culturellement »*, dit-il avant d'affirmer que, pour son association, *« la recherche du passé est avant tout et uniquement celle des bonnes choses »*.

Pour donner un peu plus d'impact à ce message *« très difficile à faire passer »*, Maisons paysannes de France a organisé le 14 juin *« une journée du patrimoine de pays »*. MPF envisage la création d'un centre de formation où ouvriers, artisans et même architectes auraient la possibilité de parfaire une « vraie » connaissance du patrimoine de proximité et des moyens pour le sauvegarder.

La restauration du petit patrimoine rural peut être l'un des moteurs du développement local et un moyen de réinsertion sociale. Pascal Bourgois, directeur de l'Association sociale et professionnelle de l'Entre-Deux-Mers (Saint-Quentin-de-Baron, Aquitaine), en est persuadé. *« L'objet de notre association* [financée par l'Etat, le conseil général de la Gironde et la communauté de communes de l'Entre-Deux-Mers], *est de privilégier les projets qui développent les synergies entre l'ensemble des acteurs de la vie locale, dans le but d'insérer socialement et professionnellement des populations en voie de marginalisation et de valoriser le potentiel économique de la région. »*

L'action « Petit patrimoine et son environnement » qu'elle encadre vise, notamment, à la restauration de murettes de moellons, croix de carrefour, lavoirs, fours à pain mais aussi berges de ruisseau, sentiers de randonnée, etc. Avec, pour objectif, de remettre au travail et de rendre autonomes des RMistes, des chômeurs de longue durée ou des travailleurs handicapés. Les taux de réussite sont intéressants : de 50 % à 70 % des participants ont retrouvé un emploi ou ont suivi une formation.

A. H.

Terminus pour le tramway sur pneus de Caen

CAEN
de notre correspondant

Le projet de transports en commun en site propre de l'agglomération caennaise vient de subir un coup d'arrêt brutal après une dizaine d'années d'études. Construit par Bombardier pour le tramway et Spie-Batignolles pour la voirie et les aménagements, le projet, baptisé TVR, devait circuler à l'automne 2000 dans l'agglomération caennaise, sur une ligne nord - sud de quinze kilomètres.

La commission d'enquête publique, présidée par Jean Quérenet Onfroy de Bréville, conseiller d'Etat honoraire, avec Claude Lhorty, TPG honoraire et Danièle Saysse, urbaniste, a rendu un avis défavorable sur ce projet. Bloquant la déclaration d'utilité publique, le rapport pointe trois critiques : le montage juridique, le coût excessif de 1,2 milliard de francs, et le coût environnemental.

DIX ANS D'ÉTUDES

Ulcéré par cette décision, François Solignac-Lecomte (divers droite), premier adjoint au maire de Caen, a démissionné de la présidence du syndicat des transports de l'agglomération caennaise : *« Avec cent vingt voyages par habitant et par an, Caen a un des meilleurs réseaux de bus de France. Le TVR devait être la prochaine étape du développement de Caen. »* Son successeur, Thierry Marc (RPR), adjoint au maire de Caen, élu le 2 juin à la présidence, doit engager un recours devant le Conseil d'Etat.

Le GART, groupement des autorités responsables de transports, présidé par Jacques Auxiette, maire (PS) de la Roche-sur-Yon, a également réagi avec beaucoup de vigueur : *« Il n'est pas admissible que l'opportunité des projets d'intérêt général soit débattue et tranchée par des instances qui n'ont pas de légitimité politique. Et on ne peut tolérer, comme cela est fait dans le cas de Caen, qu'on effectue en quelques mois un audit juridique, financier, environnemental, etc., qui annule des années d'études et de réflexions menées sous l'impulsion des élus locaux concernés. »* Souffrant d'un manque de transparence et de communication, le TVR divisait fortement les Caennais, avec une ligne de fracture allant bien au-delà du clivage droite - gauche. En juin 1996, un référendum local avait mobilisé 20 % d'entre eux. Ils s'étaient prononcés à 66 % contre le projet de TVR.

Jean-Jacques Lerosier

DISPARITIONS

Lucio Costa

Le concepteur de Brasilia, capitale-papillon

L'ARCHITECTE brésilien Lucio Costa, l'une des plus grandes figures du Mouvement moderne, est mort, samedi 13 juin, à l'âge de quatre-vingt-seize ans à son domicile de Rio de Janeiro.

Né en 1902 à Toulon, en France, c'est à seize ans que Lucio Costa part pour le Brésil où il achève en 1924 ses études d'architecture. Celui qui sera le lauréat, en 1957, du concours pour le plan d'urbanisme de Brasilia s'intéresse d'abord aux styles traditionnels du pays et notamment du Minas Gerais, qu'il a visité en 1922. Les commandes ne lui manquent pas et plusieurs édifices, à Rio, témoignent alors de cette sensibilité aux sources formelles du pays. Mais voici qu'en 1929 il assiste à une conférence de Le Corbusier. Coup de foudre intellectuel : il change son fusil d'épaule, avale d'une traite *Vers une architecture*, ouvrage-clef de l'illustre architecte suisse, devient directeur de l'école des Beaux-Arts de Rio, remplace ses anciennes amitiés liées à l'architecture luso-brésilienne par une poignée d'avant-gardistes et se fait mettre à son tour à la porte. Cette première aventure a duré dix mois. En association avec Grégori Warchavchik, de 1932 à 1934, puis avec Carlos Lenao, il impose rapidement sa vision d'avant-garde et éprouve son talent jusqu'à l'échelle de la ville (plan de Monlevade, cité minière du Minas Gerais, en 1934). Il va alors être associé à trois événements majeurs pour l'histoire de l'architecture de ce siècle.

C'est d'abord, à partir de 1935, l'élaboration complexe du projet pour le ministère de l'éducation et de la santé, à Rio toujours capitale. Après une partie de ping-pong jouée par les protagonistes du drame permanent de la commande publique brésilienne, Lucio Costa l'emporte et appelle à la rescousse ses élèves et plus fidèles disciples. Parmi ceux-ci, Alfonso Reidy et Oscar Niemeyer. La copie n'est pas parfaite. Costa la soumet au génie correcteur de Le Corbusier qui, deux ans après la Charte d'Athènes, en profite pour jeter quelques impérissables traits de crayon pour l'avenir urbain de Rio, une de ses villes préférées. En 1943 s'achève ainsi, en béton, l'un des monuments les plus beaux et les plus prestigieux d'un Style international dont la version métallique éclot à la même époque à Chicago grâce à Mies Van der Rohe.

IMAGINATION ET AUDACE

En 1952, l'architecte brésilien participe à la commission chargée de choisir le projet pour le siège de l'Unesco, à Paris. Il y retrouve Le Corbusier, Walter Gropius, l'Italien Ernesto Rogers et le Suédois Sven Markelius. Ils éliront Breuer, Nervi et Zehrfuss. C'est toute la légende de l'architecture moderne qui se construit tambour battant. L'essentiel manque encore. Car voici 1957, année où Brasilia, cœur géographique du pays, est appelé à devenir son centre politique. Niemeyer est dans le jury. Costa l'emporte et dirigera pendant dix ans l'aménagement urbain de cette cité artificielle, au plan-masse en forme archi-symétrique, qui peut rappeler un test de Rorschach. En forme d'oiseau ou de papillon selon le point de vue, Brasilia est composée d'énormes avenues-autoroutes dont la monotonie est censée céder devant l'audace architecturale des bâtiments. Les techniques modernes s'y allient de fait à une grande expressivité artistique, redevable pour une bonne part à l'imagination de Lucio Costa.

Mais qui, ici, a surtout construit, et s'y fait un nom ? Niemeyer, un surdoué qui en aura fait oublier son maître. Car, tandis que l'élève, en partie grâce à Brasilia, se fait un nom célèbre jusqu'en France – où d'ailleurs il passera son temps d'exil –, Lucio Costa, lui, reste peu ou prou en retrait. Il revient à Rio, chargé du développement de la zone Sud (Barra de Tijuca), et retrouve aussi ses anciennes passions luso-brésiliennes. Catalogué comme urbaniste, il doit cependant s'accommoder des commentaires acerbes des diplomates et responsables politiques du pays. Ceux-ci estiment en effet peu charitable la façon dont ils ont été installés sur le plateau désertique de Brasilia. A la fin de sa vie, l'architecte apparaissait déçu de n'avoir pas réussi à faire de la nouvelle capitale la ville qu'il avait rêvée et projetée. Costa était à cet égard le reflet de ce siècle, de son architecture et notamment du Mouvement moderne. Une erreur douloureuse sur le plan urbain, une épopée parfois éblouissante sur le plan formel.

Frédéric Edelmann

■ **FRANÇOIS WEHRLIN**, directeur de l'Ecole spéciale d'architecture, est mort subitement jeudi 11 juin à Paris. Né à Strasbourg le 24 juillet 1935, François Wehrlin fait des études de lettres et de sciences politiques à Paris. C'est en 1963, à son retour de la guerre d'Algérie, qu'il commence une carrière au service de l'art, auprès de Gaétan Picon, alors directeur des arts et lettres au ministère des affaires culturelles d'André Malraux. Deux ans plus tard, il devient le directeur de la galerie Louis Carré, puis, en 1969, celui de la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence, où il découvre son intérêt pour l'intégration des arts dans l'architecture. Au début des années 70, c'est un des objectifs de sa mission auprès d'Emile Biasini pour l'aménagement de la côte aquitaine que de vouloir associer artistes et architectes. Professeur d'histoire de l'art à l'Ecole spéciale d'architecture à partir de 1968, il en fut le directeur entre 1975 et 1982, puis à nouveau à partir de 1994. Entre-temps, il est nommé à la tête de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, qu'il entreprend de moderniser, notamment en invitant des artistes tels qu'Alechinsky, Pol Bury, Velickovic et Cremonini à y enseigner. Cet homme de culture a aussi dirigé les éditions d'art Herscher.

■ **MADELEINE MARZIN**, ancienne députée communiste de Paris, est morte le 27 mai à Paris. Née le 21 juillet 1908 à Loudéac (Côtes-d'Armor), cette institutrice, ancienne résistante, condamnée à mort sous l'Occupation, fut députée de Paris entre 1951 et 1958. Membre du bureau du groupe communiste à l'Assemblée nationale, Madeleine Marzin a été aussi conseillère générale de la Seine et conseillère de Paris.

Ginette Mathiot

Une grande dame de la cuisine

GINETTE MATHIOT s'est éteinte doucement dimanche 14 juin, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Elle sera restée, jusqu'à ses derniers moments, cette grande dame de la cuisine, soucieuse de son apparence, malicieuse et péremptoire, qui en imposait aux plus célèbres des grands chefs de la gastronomie française. Avec un tirage total de plus de cinq millions d'exemplaires, son « classique » *Je sais cuisiner*, publié chez Albin Michel, initia trois générations de Françaises et de Français à l'art culinaire (*Le Monde* du 23 février), à cette cuisine dite « bourgeoise », mais profondément enracinée dans les traditions populaires.

Fille d'un austère pasteur protestant, elle aurait voulu, après de brillantes études secondaires au Lycée Fénelon à Paris, poursuivre des études de médecine, mais en fut empêchée par un diktat familial. Devenue pédagogue par obligation, elle franchit toutes les étapes d'un cursus républicain modèle : élève, puis professeur à l'Ecole normale d'enseignement ménager de la Ville de Paris, elle en devint la directrice après la guerre, avant d'être promue au grade d'inspectrice générale de cette défunte discipline. Elle fut « découverte », à l'âge de vingt-trois ans, en 1930, par l'éditeur Albin Michel, fondateur de la maison d'édition qui porte encore son nom.

Désireux de renflouer les caisses de sa maison, Albin Michel confia à une jeune fille timide et rougissante le soin d'écrire un livre de recettes qui tienne compte des progrès les plus récents de la diététique. Ce fut *Je sais cuisiner*, dont la première édition, écrite avec une collègue, Hélène Delage, connut un succès immédiat, et dont la popularité se maintient depuis plus d'un demi-siècle. Toutes les recettes qui y figurent (plus de 2 000) ont été testées par elle ou par ses élèves.

Curieuse de tout, elle profita de la présence, dans ses cours, d'élèves venues « des colonies » et de l'étranger pour élargir le champ de ses recettes à des préparations exotiques. Pour son ami et confident des quinze dernières années, le boulanger Lionel Poilâne, Ginette Mathiot est une dame qui, *« tout en restant dans sa cuisine, y a fait entrer le monde »*.

Luc Rosenzweig

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie-Anne et Pascal
GIREL DEVILLER,
Charles,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Gaëlle,

le 6 juin 1998.

41, rue Fontaine-Grelot,
92340 Bourg-la-Reine.

Hugo et Basil YAÏCHE
sont heureux d'annoncer la naissance de leurs sœurs,

Maud
et
Clara,

le 15 juin 1998, à Paris,
chez
Hélène, née WOLF,
et Patrick YAÏCHE.

91, rue Falguière,
75015 Paris.

Didier YVON
et
Danièle LEVASEUX
sont heureux et fiers d'annoncer la naissance de

Violaine,

le 13 juin 1998, à 1 h 23.

Anniversaires de naissance

Bart et Ernie, Bouma,
le fils du Bouli, Ylangylang, Andrew Suty, M. Simoooon, Funes et Bing Bing te hurlent

un ab'fab, 17/06,

ma douce LN.

Un colocam.

Mariages

André et Françoise CORET,
Gerald and Bridget McDADE,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Sophie et Peter,

célébré à Strasbourg le 6 juin 1998.

34, rue Schweighaeuser,
67000 Strasbourg (France).
132, Tantallon Road,
Glasgow G41 3LX (Scotland).

Décès

– Danièle Berbérian,
Jean-Yves Berbérian
et Françoise Barats,
Michel et Cristelle Berbérian,
Damien et Martin Berbérian,
ont le regret de faire part du décès de

Jean BERBÉRIAN,
officier des Forces françaises libres,

survenu le 16 juin 1998, au Chesnay, à son domicile.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les obsèques auront lieu le 19 juin, dans la plus stricte intimité. Une dernière visite peut lui être rendue au funérarium, 15, rue de la Porte-de-Buc, à Versailles (Yvelines).

– M. et Mme Jean Buisson,
M. et Mme Claude Buisson,
ses enfants,
Xavier, Nicolas, Andrey et Marjolaine,
ses petits-enfants,
Mme veuve Pierre Buisson
et ses enfants,
M. et Mme Maurice Dolivet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Dolivet
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Schweizer
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Dolivet
et leurs enfants,
M. et Mme Yvon Dolivet
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Dolivet
et leurs enfants,
Mme Laurence Dolivet
et ses enfants,
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel BUISSON,

survenu le 15 juin 1998, à l'âge de soixante-huit ans.

Il reposera au cimetière de Fontenay-aux-Roses, auprès de son épouse,

Mme Annik BUISSON,

décédée le 16 janvier 1997.

On se réunira à l'entrée du cimetière, avenue Jeanne-et-Maurice-Dolivet, le jeudi 18 juin, à 14 h 30.

4, rue Paul-Léautaud,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– Le président du groupe Aerospatiale,
Et ses collaborateurs
ont la tristesse de faire part du décès de

François CALAQUE,
directeur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite.

Une cérémonie à son intention aura lieu le lundi 22 juin, à 10 h 30, au temple, 14, rue Kilford, à Courbevoie (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.

– M. Jean-Yves Le Gall, président-directeur général,

M. Victor Kouznetsov, directeur général,

MM. Guennadi Anchakov, François Auque, Alain Bensoussan, Michel Delaye, Jean de Mourzitch, Ralph Werner Jaeger, Youri Koptev, Dmitri Kozlov, Jean-Marie Luton, Alexandre Medvedtchikov, membres du conseil d'administration,

Tout le personnel de la société franco-russe STARSEM,

ont le grand regret de faire part du décès, le 14 juin 1998, de

M. François CALAQUE,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
médaille russe des quarante ans
de l'ère spatiale,
fondateur et ancien
président-directeur général
de la société STARSEM.

Les obsèques auront lieu au temple de Courbevoie, 4, rue Kilford, le lundi 22 juin, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

– Philippe et Marie-Elisabeth Blanchet-Buis,
Claire Blanchet-Buis
et leurs enfants, Thomas, Guillaume et Marie-Mathilde,
Les familles Buis, Brun, Jiamello, Ferran, Meyran, Franquin, Blanchet, Saint-Pierre, Vancheret-Perrier,
ont la douleur de faire part du décès du

général de corps d'armée
Georges BUIS,
Grand-Croix
de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1939-1945,
croix de la valeur militaire,
médaille de la Résistance,

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle, cousin,

survenu, le 12 juin 1998, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

62, rue Saint-Lazare,
75009 Paris.

(*Le Monde* du 17 juin.)

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
La directrice du département de chimie du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie,
Le directeur du département des sciences chimiques du Centre national de la recherche scientifique,
Ses collègues,
Les personnels,
ont la tristesse de faire part du décès, le 13 juin 1998, de

M. Michel GAUDRY,
professeur de chimie,
ancien chargé de mission du CNRS.

– Robert Mochkovitch, son fils,
et Hélène Sol,
Emmanuel et Zoé,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Roger MOCHKOVITCH,

survenu le 13 juin 1998, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 17 juin, au cimetière de Bagneux.

44, rue la Boissière,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– Laurent et Odile Guibert,
Leurs enfants et petits-enfants,
Claude et Emmanuèle Guibert
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Henri GUIBERT,
née Suzanne BESNARD,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

le 13 juin 1998, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité.

19, passage du Marquis-de-la-Londe,
78000 Versailles.
7, rue de Gallardon,
28130 Chartainvilliers.

– Stéphanie, Ariel et Marie-Kerguelen Fuchs,
Jacques Guittet,
Les familles Théophilides, Fuchs, Jamin, Cléry,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Hélène GUITTET,

le 14 juin 1998.

Selon ses vœux, l'incinération aura lieu, jeudi 18 juin, à 13 h 45, au crématorium de Valenton (Val-de-Marne), cimetière intercommunal, route de la Fontaine-Saint-Martin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, rue Avaulée,
92240 Malakoff.

– Les éditions Albin Michel
ont la tristesse de faire part du décès de

Ginette MATHIOT,
inspectrice générale honoraire
de l'enseignement manuel, ménager
et professionnel de la Ville de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
officier du Mérite agricole,
lauréate de l'Académie des sciences,
auteur de nombreux ouvrages
de cuisine publiés chez Albin Michel
à partir de 1932,

survenu le 14 juin 1998,

et s'associent au chagrin de sa famille.

(*Lire ci-dessus.*)

– Mme André Miller,
son épouse,
M. François-Xavier Miller,
son petit-fils,
Mme Jean-Pierre Miller-Malingre,
sa belle-fille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. André MILLER,
officier de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ingénieur du génie maritime,

survenu, le 12 juin 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

8, avenue Vélasquez,
75008 Paris.
35, rue de la Ferme,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Dans sa cinquante-deuxième année, dans la plus grande dignité et parmi les siens,

le docteur Patrice MILLET

nous a quittés le dimanche 14 juin 1998.

Tous ceux qui l'aiment n'oublieront jamais sa générosité d'âme et l'éclat de sa pensée libertaire.

Mariane, Juliette et Jeanne Millet,
Le docteur et Mme Jean Millet,
Sa famille et ses amis
vous invitent à partager leur douleur.

La levée de corps aura lieu le jeudi 18 juin, à 13 h 30, à la chambre funéraire des Batignolles, suivie de l'inhumation, à 15 h 30, au cimetière de Flamicourt (Somme).

1, rue Antoine-Vollon,
75012 Paris.

– Principauté de Monaco.

Mme Jean Notari, née Jacqueline Hanki,
Mme Catherine Notari
et ses enfants, Céline, Charlotte et Sébastien Lubert,
M. René Croési et Mme, née Elisabeth Notari,
et leur fils, Nicolas,
M. Frédéric Notari et Mme, née Mortais,
leur fils, Mathieu,
et Sandrine Notari,
Mme Roxane Noat-Notari,
M. Georges Notari,
Mme Hubert Notari,
ses enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de
M. (†) et Mme (†) José Notari,
Mme Laury Hanki,
Les familles Notari, Hanki,
Tous les parents et alliés,

ont la très grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de leur regretté

Jean NOTARI,
ingénieur-architecte,
diplômé de l'Ecole supérieure
d'architecture de Rome,
membre du conseil de la Couronne,
ancien vice-président
du conseil national,
grand officier de l'ordre
de Saint-Charles,
officier de l'ordre national
du Mérite
de la République française,
chevalier de l'ordre du Mérite
de la République italienne,
administrateur et ancien président
de la Fondation Hector-Otto,
ancien président
de l'ordre des architectes,

survenu le 13 juin 1998, à Monaco, dans sa quatre-vingt-treizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Charles de Monaco, dans l'intimité familiale.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le jeudi 25 juin, à 18 h 30, en l'église Saint-Charles de Monaco.

– M. et Mme Bernard et Nora Magnan,
M. et Mme Laurent et Melanie Wildi-Richemond,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses amis,
font part du décès de

Andrée THILL,
professeur émérite des Universités,

survenu le 9 juin 1998.

« Pastorum musam Damonis et Alphesiboei... »
Virgile, *Bucolique VIII.*

Chemin du Pommier,
27300 Bernay.

Remerciements

Mme Gilles Sautter,
Et sa famille,
dans l'impossibilité matérielle de répondre individuellement aux très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été adressées, vous prient de trouver ici l'expression de leur chaleureuse gratitude.

Anniversaires de décès

– Le 16 juin 1989, à Bastia,

Michel FABRIKANT

quittait les siens et ses nombreux amis.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Colloques

– Samedi 27 - dimanche 28 juin, 9 heures-18 heures, 13, rue de la Tuilerie, Suresnes. **Spiritualité et religions : épreuve personnelle du sens.** A. Azrie, B. Ginisty, Mgr Germain, Fr. Jean, Pr Laszlo, P. Levy, Pr. J. Morris, M. Random, Pir Vilayat. Tél. : 01-42-23-82-02.

Stages

ATELIERS D'ECRITURE
Elisabeth BING
Sensibilisation, stage d'été, documentation.
Tél./fax : 01-40-51-79-10.

Communications diverses

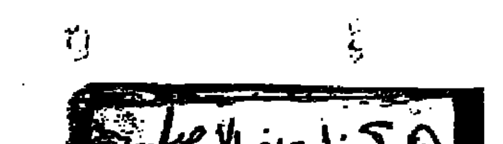
– Cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage, film : *Toussaint-Louverture* en présence du réalisateur. Jeudi 18 juin 1998, à 20 h 30, C B L,
10, rue Saint-Claude, Paris-3e. Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèse

– **Des romans inachevés. Etude historique et structurale** : thèse soutenue par Gilles Louys, à l'université Paris-VIII, le 12 juin 1998, et qui a obtenu la mention Très Honorable et les félicitations du jury à l'unanimité. Jury : Mme Mireille Sacotte, MM. Philippe Berthier, Jacques Neefs (directeur), Jean Verrier.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.





« Midnight

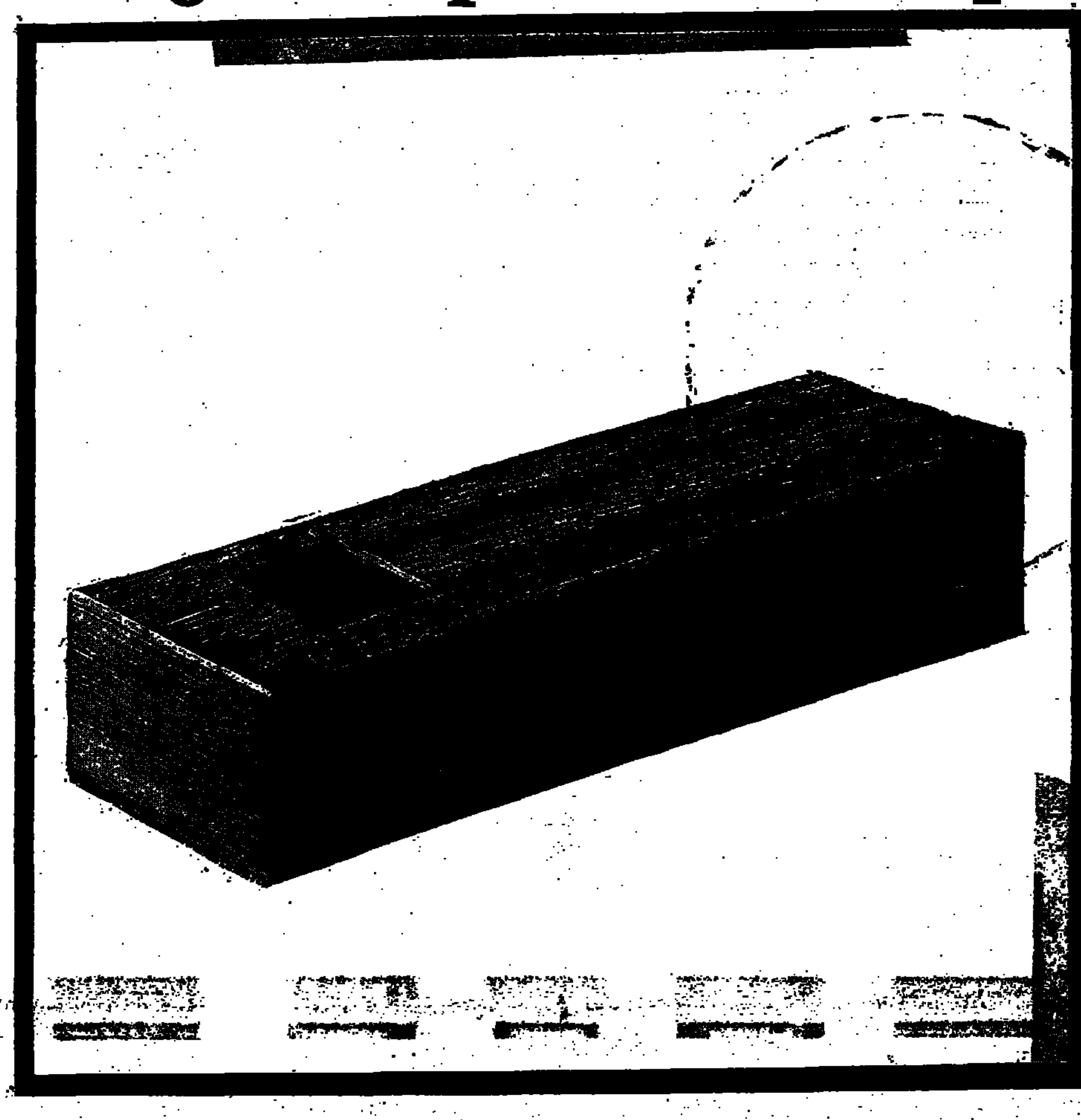
N

L'arbitraire, l'in
la corruptio
des deux mille
Cet enfer carcér
qui, au nom d
maintient en déte

D

REPORTAGE

« Midnight Express » en Equateur



L'arbitraire, l'insalubrité, les épidémies non soignées, la corruption généralisée sont le lot quotidien des deux mille huit cents prisonniers de Guayaquil. Cet enfer carcéral est à l'image d'un système judiciaire qui, au nom de la lutte contre le trafic de drogue, maintient en détention plus d'innocents que de coupables

NON, il n'est pas mort. Pourtant, à quelques mètres de distance, ce qu'on aperçoit de son corps ressemble à un cadavre. Il paraît s'extraire d'une tombe. Un de ses bras sort d'un trou situé dans le bas d'une porte, marron de rouille ou de peinture. Sa joue droite repose sur le sol crasseux. Un tiers de son crâne à peine émerge du même orifice. Sa tête demeure bloquée dans un axe qui relie son orbite oculaire gauche à son maxillaire inférieur. Il ne pleure pas, il geint.

Pendant quelques secondes, il clôt sa paupière et ses lèvres psalmodient en silence. Il rouvre son oeil et balaie à plusieurs reprises l'horizon qui s'offre à lui. Il recherche un ami ou un improbable prisonnier qui aurait pitié de lui. Il hurle. En ce jour de visite, ses cris se perdent dans le bourdonnement des voix de centaines de personnes qui déambulent et discutent dans les couloirs jonchés de détritus de la prison Litoral de Guayaquil, la ville portuaire équatorienne

Enfermé dans le *castigo* (mitard), il sait que, sans aide de l'extérieur, chaque heure va accroître sa torture. Le gardien ne veut pas ouvrir la porte à un visiteur. Pour l'en persuader, il faudrait un billet de 100 000 sucres (100 francs). Exhiber autant d'argent dans un lieu où sa possession permet de rendre l'insupportable simplement affreux serait de la provocation. Il consent, gratuitement, à préciser qu'ils ne sont actuellement que huit prisonniers punis à abîmer encore un peu plus leur corps et leurs sens dans la « prison de la prison » Litoral.

« C'est un nègre, et pour eux c'est encore plus dur », dit un détenu. Pour les Nors, l'enfer n'a rien d'une fiction. Les condamnés au *castigo* doivent comme tous les autres, organiser leur survie et acheter leur nourriture. Mais, en plus des sévices et de la terreur qu'inflige le lieu où ils suffoquent dans la pénombre, ils ne peuvent pas sortir. Ils dépendent totalement des autres. *« Le castigo ? C'est une pièce d'environ 80 mètres carrés, et il peut y avoir jusqu'à cinquante personnes. Il y a une misérable aération, mais ni lumière ni eau. Au fond, il y a un trou pour se vider. C'est par là que les rats remontent »*, raconte Daniel Tibi, un Français de trente-neuf ans, emprisonné à la prison Litoral pendant vingt-huit mois, jusqu'en janvier dernier.

Juste en face du *castigo*, à une dizaine de mètres, se trouve la salle de la quarantaine. La vaste pièce, environ 20 × 8 mètres, ne comporte aucune ouverture, aucune aération. La puanteur qui s'en dégage se révèle encore plus insupportable que l'air empesté qui saisit le visiteur dans les vingt-deux pavillons et les multiples couloirs de l'établissement pénitenciaire. *« La merde, tu l'oublies ; mais le mélange de moisi et de moiteur, ça te reste toujours là »*, dit un détenu, en plaquant sa main entre ses deux poumons.

Selon différentes sources, plus d'une cinquantaine de prisonniers sont atteints de tuberculose ; au moins trois cents souffrent de pneumonie ou de divers problèmes respiratoires ; et au moins autant sont victimes d'infections intestinales, de dysenteries amibiennes ou de coliques néphrétiques. Les multiples dermatoses et les peaux dévastées par les champignons ne font l'objet d'aucun décompte. Les carences vitaminiques ouvrent des voies royales aux staphylocoques. Il y a officieusement deux cas de sida, mais les autorités n'ont pas l'intention, selon le docteur Washington Cruz, l'un des médecins de l'établissement, de procéder à un quelconque inventaire du nombre de séropositifs : *« La catastrophe est évidente et sa mesure serait intolérable. »*

Le lieu qui sert de dispensaire ferait penser à une morgue si, parmi la vingtaine de détenus qui y croupissent, en cette journée de mai, dans les remugles de déjections, quelques-uns n'émettaient des râles incessants. L'inscription *« El policlinico »*, en lettres élégantes, à l'entrée de la salle, n'a pour toute ambition que de démentir la vision accablante qui s'étale. Le Centre de réhabilitation sociale de Litoral (c'est son intitulé administratif) ne dispose d'aucun médicament. Les détenus l'affirment et le docteur Cruz le confirme. Il baisse les yeux et lève les bras avec fatalité. Les seules pharmacies qui existent, dans quelques pavillons, sont gérées par des détenus. Dans le cadre de la corruption généralisée et gérée par l'administration pénitentiaire, ils ont payé pour exercer leur commerce. Les pauvres et les indigents toussent et suppurent sans fin.

DANS la journée, la vermine et les rats se reposent. Ils sont un peu plus discrets et des dizaines de chats se prélassent dans les couloirs et les cellules. Leur pelage teinté de grisaille renseigne sur l'insalubrité des lieux, dont la cuisine-cantine, un pavillon de terre battue au toit largement éventré, donne des haut-le-cœur, même aux crève-la-faim condamnés à s'y rendre. La distribution des brouets dans lesquels surnagent pattes, ailes et têtes de poulet ou des saucisses faméliques s'effectue dans un véritable climat de panique.

« Même dans les camps nazis, ce n'était pas comme ça », ose avancer un prisonnier pour expliquer que la plupart des deux mille huit cents détenus n'y vont jamais. Ils se fournissent dans les multiples *tiendas* ouvertes dans tous les pavillons. S'ils en ont les moyens, ils se rendent dans les restaurants de la prison. Tous ces commerces gérés par des prisonniers sont rackettés par l'administration et par les gardiens. Beaucoup d'autres détenus se nourrissent grâce aux provisions que les proches apportent lors des trois jours de visites autorisées, les mercredi, samedi et dimanche.

Seuls cinq ou six cents prisonniers ne disposant d'aucune ressource ou de famille sont condamnés, la peur et la faim au ventre, à consommer la nourriture de l'établissement. Ils s'empoignent et se haïssent pour arracher les quelques morceaux de chair qui auraient échappé à l'avidité de leurs bourreaux. Ils se battent et se bousculent, tout en se protégeant des coups de gourdin que les gardiens distribuent, moins pour instaurer un semblant d'ordre que pour entretenir un climat de terreur. Cela s'accorde parfaitement avec la vue déprimante des bâtiments gris, lézardés ou en ruine de l'établissement, qui semblent, eux-mêmes, anéantis par le lourd climat de cette côte pacifique.

L'horreur qu'arrache la quarantaine vient moins des conditions infra-humaines qui y règnent, comme dans le *castigo*, que de son caractère inéluctable. Elle est le point de passage obligé pour tous les nouveaux détenus. Derrière la porte d'entrée, constituée de lourds barreaux, une centaine de détenus se déplacent dans une cohue indescriptible. Les nouveaux comprennent vite qu'ils doivent payer pour tout et se défendre contre les agressions. Un groupe, près de la porte, négocie avec un gardien. Des billets changent de mains.

> « Le "castigo" ? C'est une pièce d'environ 80 mètres carrés, et il peut y avoir jusqu'à cinquante personnes. Il y a une misérable aération, mais ni lumière ni eau. Au fond, il y a un trou pour se vider. C'est par là que les rats remontent »

Autour de la vaste salle se trouvent des espaces immondes, les *biombos*, gérés par des détenus, qui reversent des commissions aux gardiens. Le luxe devient alors, après avoir payé, de dormir dans un des lits en béton superposés avec trois ou quatre autres privilégiés du même malheur. Les autres cherchent le repos à même le sol, noir de bourbe et de déchets. Il leur reste alors à repousser incessamment les agresseurs attirés par leurs chaussures, leur pantalon, leur argent ou leur corps.

Ils apprennent très vite à chasser les rats, dont la taille terrorise même les chats. Mais ils apprennent encore plus vite ce qu'ils doivent payer à l'administration de la prison pour bénéficier de conditions simplement insalubres et dures. Une place dans une cellule de deux personnes dans le pavillon le plus confortable, *« atenuado alto »*, coûte au moins 1 000 dollars (6 000 francs). Les soixante-quinze détenus de ce pavillon peuvent, dans leur infortune, acheter à prix d'or des conditions de détention simplement plus humaines.

Le prix d'entrée dans d'autres pavillons, comme *« atenuado bajo »*, est moins élevé, et celui des autres encore moins, mais leur accès se négocie puisque c'est la sortie de la quarantaine qui est payante. Cela ne donne pas pour autant accès à une cellule, même des plus sommaires, où le prisonnier peut se protéger et, moyennant finances, aménager le minimum nécessaire à une détention dont il ignore le terme. Même l'accès au pavillon du fond, le *« dos bajo »*, dont tous les murs des cellules ont été abattus par les détenus pour revendre les parpaings et les briques, est payant. C'est une vraie cour des miracles, où même les gardiens répugnent à aller.

En passant par la quarantaine, le détenu découvre que l'argent possède dans cette prison un pouvoir encore plus radical qu'à l'extérieur. La corruption commande, dans l'illégalité la plus criante, l'organisation de la vie quotidienne à un degré qui n'a pas encore atteint tout le pays. En juillet 1997, la sous-secrétaire d'Etat aux affaires sociales, Edith Garcia, appelait à une réforme profonde du système carcéral, *« parce qu'un être humain ne peut pas vivre dans les conditions actuelles »*. Elle précisait, à la sortie d'un établissement qu'elle venait de visiter, que *« 60 % des personnes détenues sont innocentes et que 80 % d'entre elles ont été arrêtées illégalement »*.

Cette situation s'accorde avec le fonctionnement chaotique et corrompu du système judiciaire équatorien, qui maintient en détention plus d'innocents que de coupables. Sous la pression des Etats-Unis, Quito a entrepris de conduire une lutte acharnée contre le trafic de drogue. La DEA, l'agence nord-américaine de lutte contre la drogue, verse des primes à la police équatorienne pour toute arrestation liée aux infractions sur les stupéfiants. Et la police équatorienne ne ménage pas sa peine. A l'occasion d'une affaire n'impliquant, par exemple, que cinq personnes, elle en rafle jusqu'à vingt.

TOUS ceux qui, de près ou de loin, ont eu le malheur d'être en contact, malgré eux ou à leur insu, avec des narcotrafiquants sont embarqués dans une absurdité dont ils ne reviennent jamais. Au besoin, la police torture pour arracher des aveux. Quatre mois après sa sortie de la prison, Daniel Tibi porte encore les traces des brûlures et des violences qui lui ont été infligées. Le Français a saisi la commisssion interaméricaine des droits de l'homme. *« Il s'agit de faire constater la violation des droits fondamentaux et d'obtenir réparation pour détention arbitraire et actes de torture »*, selon M Arthur Vercken, son avocat.

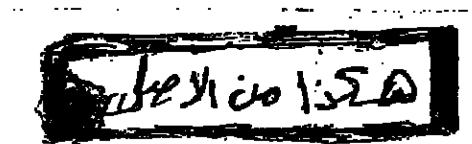
En fait, dans la plupart des cas, la partie judiciaire se borne à valider, sans aucun travail d'investigation, les rapports de police ou à extorquer de l'argent aux détenus pour les libérer. Dans le cas de Daniel Tibi, l'ancien ambassadeur de France à Quito Laurent Rapin avait dénoncé, en juillet 1997, la justice équatorienne dans un entretien publié par le quotidien *Hoy*. Le diplomate français, sans se prononcer sur la culpabilité de son compatriote, avait mis en cause le juge Angel Rubio Gay, en charge du dossier, et sa consoeur Angelita Alban de Angel : *« Ils seraient sérieusement impliqués dans des affaires, des cas de corruption »*, déclarait-il.

Il ajoutait, pour expliquer le maintien en détention du ressortissant français par la juge : *« Ma conviction est qu'il s'agit d'un cas de corruption et de violation du droit équatorien et international. Depuis deux années, je suis arrivé à une conclusion très intime : les deux juges qui ont été successivement en charge du dossier attendent et ont attendu de l'argent. »*

Si des trafiquants sont incarcérés à Litoral, le nombre d'innocents ou de lampistes qui peuplent les cellules dépasse l'entendement. Un jeune de vingt-deux ans y est détenu depuis quatre ans, sans jugement, pour avoir fumé un joint de marijuana – une infraction banale, confessée par Bill Clinton lui-même pendant sa campagne électorale en 1994.

Les innocents et les coupables attendent désespérément d'être jugés. Dans la prison de Guayaquil, 80 % des détenus le sont pour des motifs liés à la drogue et 84 % d'entre eux sont maintenus en détention sans jugement, pour une durée moyenne de trois ans et demi à quatre ans. En Europe, en prenant en compte les ultimes recours, comme la cassation en France, ce taux n'excède pas 40 %. Selon les périodes, entre cinq et huit détenus meurent chaque semaine à la suite de violences ou de maladie, au Centre de réhabilitation sociale de Guyaquil. Cela tient presque du miracle. L'arbitraire, l'indécence et la corruption qui y règnent sont une honte, reflet de ce que l'Equateur peut produire de pire.

Alain Abellard
Dessin : Michel Galvin



Education : réforme ou réformettes ? *par Edgar Morin*

LE 15 novembre 1997, Claude Allègre me propose de présider un « conseil scientifique » voué à faire des suggestions pour l'enseignement des connaissances dans les lycées. A ce conseil – à qui je fus imposé et qui me fut imposé –, j'ai soumis le problème en ces termes :

– Le défi de la globalité, de l'inadéquation de plus en plus ample, profonde et grave entre un savoir disciplinaire spécialisé (donc, en fait, fragmenté en éléments disjoints) et des réalités ou problèmes de plus en plus polydisciplinaires, transversaux, multidimensionnels, transnationaux, globaux, planétaires.

– La non-pertinence de notre mode de connaissance et d'enseignement qui nous apprend à séparer (les objets de leur environnement, les disciplines les unes des autres) mais non à relier ce qui pourtant est tissé ensemble. Or une intelligence incapable d'envisager le contexte et le complexe planétaire devient aveugle et irresponsable.

– La possibilité de commencer à répondre à ce défi grâce au développement des sciences polydisciplinaires concernant le monde, la terre, la biosphère, l'humanité, et grâce à un renouveau de la culture humaniste en puisant à ses sources vives.

Aujourd'hui, après remise de mon rapport, et dégagé du cadre seulement lycéen, je pense pouvoir formuler en mon nom propre une suggestion de réforme du savoir valable pour l'enseignement supérieur et secondaire.

Les finalités sont bien connues et formulées depuis longtemps : *« Plutôt une tête bien faite qu'une tête bien pleine »* (Montaigne) ; prendre conscience de la condition humaine : *« Notre véritable étude est celle de la condition humaine »* (Rousseau, *L'Emile*) ; faire de l'école aussi une école de la vie : *« Vivre est le métier que je lui veux apprendre »* (*L'Emile*) ; en refaire une école de citoyenneté.

Une tête bien faite : il s'agit de fortifier l'aptitude interrogative et de lier le savoir au doute, l'aptitude à intégrer le savoir particulier dans un contexte global et dans sa propre vie, à se poser les problèmes fondamentaux de sa propre condition et de son propre temps. La connaissance progresse principalement non par sophistication, formalisation et abstraction, mais par capacité à contextualiser et à globaliser – aptitude qui, dès lors, devient un impératif d'éducation.

Ce qui peut aider à former une tête bien faite aujourd'hui, c'est le nouvel esprit scientifique qui se développe dans les sciences polydisciplinaires et qui conduit à relier, contextualiser et globaliser sans perdre le concret ni l'analyse.

Selon notre perspective, la culture scientifique apporterait ses connaissances à la culture générale, laquelle apporterait ses interrogations et réflexions à la culture scientifique

La condition humaine : son étude ne relève pas seulement de l'éclairage des sciences humaines, de la réflexion philosophique et de la description littéraire. Elle relève aussi des sciences naturelles. Depuis quelques décennies, cosmologie, sciences de la terre, écologie ressuscitent les « objets naturels » qui suscitent nos grandes interrogations : dans quel monde vivons-nous, d'où venons-nous, où allons-nous ? Leurs données nous permettent de situer la double condition humaine, naturelle et méta-naturelle : nous sommes enfants du cosmos, formés des particules, atomes, molécules du monde physique, enfants de la terre qui a engendré la vie, enfants de l'évolution biologique et, en même temps, séparés du cosmos et de la vie par notre pensée, notre conscience, notre culture.

Cet apport de la culture scientifique peut donc désormais se lier à celui de l'histoire comme mode de connaissance du destin humain et à celui des sciences anthropo-sociales qui permettent d'enseigner l'humanité dans son unité anthropologique et ses diversités individuelles et culturelles, ainsi que dans sa communauté de destin propre à l'ère planétaire, où tous les humains sont confrontés aux mêmes problèmes vitaux et mortels.

L'école de vie : une des missions-clés de l'enseignement secondaire est de sauvegarder la culture des humanités en en révélant la fécondité. La littérature et la poésie doivent être considérées comme des écoles de la langue mais surtout, avec le cinéma, comme des écoles de la vie. Les œuvres sont, de plus, des écoles de la complexité humaine où l'on découvre la multiplicité intérieure d'une même personne, les transformations de personnalités emportées dans le torrent des événements et, par là même, des écoles de la compréhension humaine. Littérature, poésie, arts, musique, cinéma constituent des écoles de la qualité poétique de la vie en introduisant aux émotions esthétiques, aux émerveillements et aux émotions poétiques profondes. C'est évidemment la poésie elle-même qui nous apprend à considérer poétiquement le monde.

La philosophie n'est pas une discipline, c'est une puissance d'interrogation et de réflexion qui porte sur les connaissances, la condition humaine, les grands problèmes. La philosophie, rétrécie corporativement en une quasi-discipline refermée sur elle-même, doit renouer avec la mission qui fut la sienne depuis Aristote jusqu'à Bergson, sans pourtant abandonner ses investigations propres. Littérature, poésie, psychologie, philosophie devraient converger pour devenir école de la compréhension. Nous vivons dans un monde d'incompréhension non seulement entre étrangers, mais aussi entre proches et intimes. C'est à partir de la compréhension que l'on peut lutter contre la haine, le mépris, le rejet.

L'école citoyenne : le rôle de l'histoire nationale doit être pleinement rétabli dans son sens formateur. Ses trois mythes fondateurs – Vercingétorix le Gaulois, la latinisation civilisatrice et Clovis le Franc – doivent être associés pour révéler le fondement métis et syncrétique de l'idée de France. On devrait montrer que la France se constitue par un processus multiséculaire de francisation progressive qui, provincialisant des ethnies au départ très hétérogènes, a pu, à partir de la IIIe République, permettre à des enfants d'immigrés de s'incorporer l'identité française. Elle permettrait ainsi l'intégration, dès l'enfance, dans l'ensemble complexe et vivant que constitue la patrie. L'histoire nationale ne peut enfin se comprendre isolée de l'histoire européenne.

Il faut surtout tirer toutes les conséquences de la prise de conscience qu'il n'y a pas de processus déterministe inéluctable vers un progrès nécessaire. L'histoire est soumise aux accidents, perturbations et, parfois, terribles destructions de masse de populations ou civilisations. Les religions, mythes, idéologies ne peuvent plus être considérés comme des « superstructures » mais dans leur pouvoir et leur emprise sur les esprits humains. Il n'y a pas de « lois » de l'histoire, mais une dialectique entre l'économique, le sociologique, le technique, le mythologique, l'imaginaire. Il n'y a plus de progrès promis ; il ne peut advenir que par l'action volontaire et consciente des humains.

Selon notre perspective, la culture scientifique apporterait ses connaissances à la culture générale, laquelle apporterait ses interrogations et réflexions à la culture scientifique : ainsi des nouvelles humanités pourraient émerger du commerce entre les deux cultures.

Il faudrait instituer dans toutes les universités et facultés une dîme épistémologique ou transdisciplinaire qui prélèverait 10 % du temps des cours pour un enseignement commun portant sur les présupposés des différents savoirs et sur les possibilités de les faire communiquer. On peut envisager aussi l'institution, dans chaque université, d'ateliers voués à des problématiques complexes et transdisciplinaires. Selon cette logique, on réorganiserait l'université en y instituant de nouveaux départements scientifiques ou facultés consacrés aux « objets globaux » permettant d'intégrer les disciplines dans leurs contextes naturels.

Dans l'enseignement secondaire, les programmes devraient être remplacés par des guides d'orientation qui, loin de supprimer les disciplines, les situeraient dans les nouveaux contextes.

Je doute qu'une telle réforme puisse être entreprise aujourd'hui. Des forces extrêmement puissantes – haut mandarinat, grand syndicat, corporatismes disciplinaires – s'y opposent

La réforme ainsi envisagée serait nécessairement inséparable d'une régénération culturelle, elle-même inséparable d'une régénération de la laïcité française. Notre laïcité du début du siècle offrait comme solution aux problèmes la science, la raison et le progrès. Or la nouvelle laïcité doit problématiser la science et la raison en opposant la rationalité ouverte à la rationalisation close ; elle doit problématiser le progrès qui dépend non d'une nécessité historique, mais de la volonté consciente des humains. Une laïcité régénérée renouerait avec l'esprit de la Renaissance qui fut celui de la problématisation de Dieu, du monde, de l'être humain.

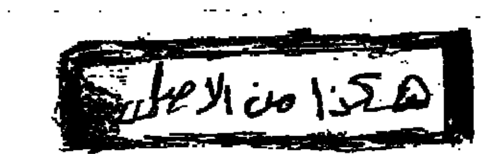
Je doute qu'une telle réforme puisse être entreprise aujourd'hui. Des forces extrêmement puissantes – haut mandarinat, grand syndicat, corporatismes disciplinaires – s'y opposent. L'idée d'une réforme de pensée semble impensable à ceux pour qui le défi de la complexité est invisible. Tous les projets de réforme ont, jusqu'à présent, tourné autour d'un trou noir qui, pourtant, concerne le besoin profond de l'enseignement, celui de la réforme de pensée. Aujourd'hui, les problèmes de l'éducation sont réduits au quantitatif : davantage de crédits, d'enseignants, d'informatique, etc. Et en même temps : moins de contraintes, moins de matières au programme, moins de charges.

Tout cela est, certes, nécessaire. Il faut plus de crédits, plus d'enseignants, des classes moins nombreuses, des réformes de recadrage, de dégraissage, de flexibilité, d'allégement, de robinetterie. Mais les modifications quantitatives et institutionnelles seules ne seront que réformettes qui finalement occulteront encore plus la nécessité de la réforme de pensée.

Il s'agit d'une réforme non pas programmatique, mais qui concerne notre aptitude à organiser la connaissance. C'est une nécessité historique : on ne peut combattre le dépérissement démocratique qui suscite, dans tous les champs de la politique, l'expansion de l'autorité des experts de tous ordres qu'en formant des citoyens capables d'affronter les problèmes de leur temps.

***Edgar Morin** est directeur de recherche émérite au CNRS.*





L'Asie, terre de mission du christianisme

PAR sa puissance démographique et économique, par sa diversité religieuse et culturelle, l'Asie, aujourd'hui en proie à de nouvelles convulsions, fascine depuis toujours le christianisme. Mais devant l'extrême faiblesse de l'implantation chrétienne dans ce continent (sauf aux Philippines et au Vietnam, en raison de la colonisation espagnole et française), n'y a-t-il quelque paradoxe, voire aveuglement, à affirmer que *« Jésus-Christ, né en Asie, est asiatique »*, comme cela a été répété à satiété au cours du premier synode des évêques de ce continent qui vient de s'achever au Vatican ?

Le christianisme a manqué sa chance en Asie au XVI[e] siècle, quand des jésuites comme François Xavier (1506-1552) ou Matteo Ricci (1552-1610) sont allés convertir – en Chine, au Japon, en Inde – des populations avides de connaître l'Occident. A la manière des Pères de l'Eglise et des théologiens médiévaux (Thomas d'Aquin) qui avaient marié l'héritage chrétien à la pensée grecque et occidentale, ces pionniers avaient réussi à rapprocher l'Evangile des « rites » chinois ou confucéens. Mais les persécutions frappant les premières communautés chrétiennes de Chine et du Japon ont conduit Rome, au siècle suivant, à condamner les rites locaux. Cette « querelle des rites » fut, pour partie, à l'origine du rendez-vous manqué entre le christianisme et l'Asie.

Comment, au XXI[e] siècle, renouer avec le fil de cette histoire, interrompue malgré l'expérience exceptionnelle que fut, par exemple, l'évangélisation de la Corée, au XIX[e] siècle, par des lettrés chinois héritiers de Matteo Ricci ? Le synode des évêques d'Asie avait pour tâche de répondre à cette question qui touche un continent où les crises politiques se conjuguent à une sécularisation hâtive et massive, où le développement vertigineux de quelques pays cohabite avec la persistance d'une effroyable pauvreté, où une tradition de tolérance est menacée par les crispations politico-religieuses, par la montée foudroyante des sectes, par la radicalisation de certaines formes d'islam et d'hindouisme.

L'obsession de la Chine poursuit l'Eglise de Rome et son chef, comme si le géant asiatique était l'ultime théâtre d'affrontement des deux grands systèmes « idéologiques » du XX[e] siècle. Au récent synode, les évêques de Hongkong et de Taïwan ont témoigné de la progression du christianisme en Chine (environ dix millions de fidèles), des souffrances de l'Eglise « clandestine » et de la volonté de réconciliation d'une partie de l'Eglise « officielle », créée par le régime après la révolution maoïste et la rupture des relations avec Rome. Pékin continue de faire de l'abandon des relations entre le Vatican et Taïwan le préalable à une régularisation, mais les évêques de la région, comme les émissaires du pape en Chine, savent que Taïwan n'est qu'un prétexte et qu'en vérité Pékin ne supporte pas de rival idéologique. Pendant la durée du synode de Rome, les fauteuils des deux évêques « officiels » chinois, Mgr Matthias Duan Yinming et Mgr Joseph Xu Zhixuan, nommés par Pie XII avant 1949 et invités par Jean Paul II, sont restés symboliquement vides.

Si les minorités chrétiennes du Japon et de Corée jouissent d'une liberté totale, la contrainte reste sévère au Vietnam et elle l'est de plus en plus au Népal et au Pakistan, où, début mai, un évêque, Mgr John Joseph, n'a pas trouvé d'autre forme de protestation que le suicide pour riposter à une nouvelle législation sur le blasphème. Preuve supplémentaire des menaces qui pèsent sur la liberté religieuse, le message final du synode asiatique reste muet sur la situation des chrétiens de Chine, du Timor ou du Vietnam, sur l'intégrisme islamique au Pakistan, sur la répression en Indonésie ou au Tibet, sur la reprise des essais nucléaires en Inde. Le pape sera-t-il plus libre de traiter ces tensions dans l'« exhortation » qui, selon la tradition, reprendra les « propositions » du synode (restées secrètes) et qu'il ira présenter probablement en Inde, aux Philippines et peut-être – beaucoup l'espèrent – à Hongkong.

UNE APPROCHE « MOINS ARROGANTE »

Les défis principaux pour le christianisme en Asie restent la confrontation avec les autres traditions (bouddhisme, hindouisme, islam, etc.) et, comme au XVI[e] siècle, la transmission du message chrétien dans des cultures (*« inculturation »*) où les conceptions de l'homme et du temps sont si éloignées de celles de l'Occident, où le spirituel et le temporel ne se distinguent pas aisément, où le perfectionnement individuel est préféré à la notion de *« salut »* de l'âme. Comment des dogmes chrétiens hérités, depuis deux mille ans, d'une histoire proche-orientale et européenne pourraient-ils être transmissibles à la mentalité asiatique ?

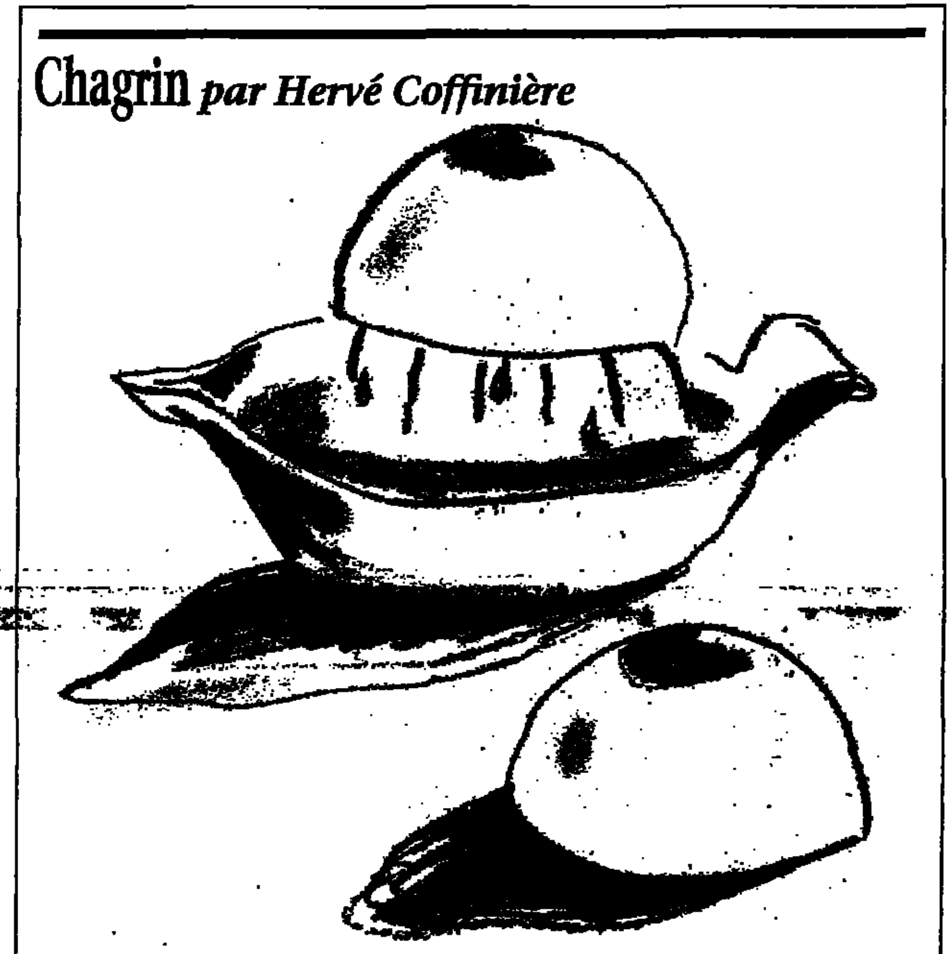
Sans transiger avec l'originalité de la foi chrétienne et les tâches d'évangélisation, l'urgence d'un dialogue avec les cultures et les religions locales a été réaffirmée par tous les évêques d'Asie présents à Rome. C'est un progrès considérable pour un christianisme longtemps identifié à la religion du colonisateur. Cette ouverture maîtrisée porte la marque du travail de grands théologiens comme le Sri-Lankais Aloïsius Pieris, les Indiens Michael Amaladoss ou Raymondo Panikar, qui, avec des accents différents, réclament depuis longtemps une théologie proprement asiatique, mais sans syncrétisme, excluant les propositions de « logos unique », de Dieu commun à toutes les religions asiatiques.

Comment effacer en Asie l'image d'une religion chrétienne « étrangère » ? Comment favoriser une spiritualité chrétienne plus proche des modèles religieux traditionnels ? Comment concilier l'affirmation que Jésus-Christ est le *« seul sauveur »* de l'humanité avec la reconnaissance d'une pluralité de *« voies »* pour le salut ? Le synode de Rome n'avait pas l'ambition de résoudre toutes ces contradictions. Mais un accord s'est réalisé sur l'urgence d'une présentation *« moins arrogante »* de la foi chrétienne, selon l'expression d'un évêque indien, Mgr Valerian D'Souza, et d'un emploi de *« catégories intellectuelles »* plus faciles à assimiler dans les cultures asiatiques.

L'effort d'« inculturation » passe par une plus grande *« autonomie »* des Eglises locales par rapport à Rome. Quelques voix indiennes, indonésiennes, japonaises ont demandé que la *« confiance »* leur soit enfin accordée par une Curie romaine encore trop occidentale par sa composition et son fonctionnement. Des évêques ont avoué l'extrême humiliation que représentait pour eux la nécessité de soumettre au Vatican leurs traductions de textes liturgiques. N'est-ce pas au prix d'une *« gradualité »* dans l'annonce de la foi chrétienne et d'une *« autonomie »* plus large de fonctionnement que le christianisme en Asie pourra, au troisième millénaire, réussir son décollage ?

Henri Tincq

Chagrin *par Hervé Coffinière*



La laborieuse invention d'une justice internationale

Suite de la première page

Or, les Etats-Unis et l'état-major de l'OTAN sont réticents à arrêter les accusés. Il n'est guère imaginable qu'ils autorisent des policiers internationaux à accomplir les tâches qu'ils ne confient pas à leurs unités d'élite.

Le procureur a, ensuite, un rôle crucial : c'est la deuxième leçon de ces quelques années d'existence des TPI. Mandaté par le Conseil de sécurité de l'ONU, il est supposé mener ses investigations en toute indépendance et peut accuser quiconque d'un tel crime. Le procureur a toutefois des limites d'action différentes en ex-Yougoslavie et au Rwanda. Dans le cas du TPIY, il a carte blanche sur la période des crimes, et peut aujourd'hui poursuivre les auteurs d'exactions au Kosovo. Dans le cas du TPIR, une date d'expiration a été fixée (31 décembre 1994), ce qui lui interdit d'accuser Kigali pour les crimes contre l'humanité perpétrés au Zaïre en 1996 contre les réfugiés hutus.

Les « Etats-pilotes » de la conférence de Rome et les organisations humanitaires réclament une indépendance totale du procureur, qui pourrait initier des enquêtes, lancer des accusations, sans limite territoriale ou temporelle, afin que plus jamais un criminel de guerre ne se sente à l'abri.

La troisième leçon porte sur le rôle des Etats. Si le Canada, les pays d'Europe du Nord (Allemagne, Scandinavie et Pays-Bas) et la Grande-Bretagne, depuis l'élection de Tony Blair, sont favorables à une action déterminée contre les criminels de guerre, d'autres pays entravent l'action des tribunaux par défense fervente de l'idée de souveraineté nationale ou par crainte que leur armée soit un jour accusée de crimes de guerre.

SOUTIEN AUX ACCUSÉS

Il n'est pas surprenant que la Serbie et la Croatie protègent leurs citoyens recherchés, puisque les chefs de guerre demeurent à la tête de ces pays. Le problème devient plus sérieux lorsque les pays de la région soutiennent les accusés, comme le firent le Zaïre et le Kenya. Et la question devient brûlante lorsque des pays comme la France s'opposent aux TPI, alors qu'ils contribuent à une action de paix et prétendent incarner la défense des droits de l'homme. Paris a ainsi refusé que ses militaires témoignent des exactions qu'ils avaient vues durant leurs missions et est réticent à arrêter les criminels serbes.

Des responsables assurent que cette position a évolué, ce qui ne s'est pas encore traduit par des actions déterminées sur le terrain ou à la barre des tribunaux. Les Etats-Unis ont l'attitude la plus paradoxale, puisqu'ils soutiennent les TPI mais s'opposent à une Cour permanente, donnant ainsi prise à l'accusation d'utiliser les tribunaux existants pour des raisons politiques sans défendre un idéal de justice.

Le bilan des tribunaux de La Haye et d'Arusha est donc en demi-teinte. Le procureur Louise Arbour a su prouver que son rôle est primordial et qu'elle doit être indépendante des pouvoirs politiques. L'ONU a, en revanche, une nouvelle fois, démontré son incompétence (lenteur des procédures, atermoiements politiques, scandales financiers). Les juges, réunis en assemblée générale, viennent de prendre des décisions en faveur d'un meilleur contrôle des témoins – après des soupçons de fabrication de témoignages, notamment par Kigali –, d'une sélection plus rigoureuse des avocats de la défense – après des accusations de corruption et, plus grave, de communication de noms de témoins dont l'identité était protégée –, et d'une accélération des procédures – notamment que verdicts et peines soient simultanés.

UN AVEU RETENTISSANT

Deux verdicts ont été rendus à La Haye et un seul à Arusha. Autant dire que les tribunaux ont peu contribué à la réconciliation dans ces pays déchirés, alors que procès et condamnations devaient favoriser les processus de paix en faisant la lumière sur les atrocités et les responsabilités. Les plus vifs succès des TPI sont les aveux de Drazen Erdemovic, un soldat de l'armée serbe qui a raconté les tueries de Srebrenica, en 1996, à La Haye, et surtout de Jean Kambanda, le premier ministre hutu de l'époque du génocide.

« Je plaide coupable, monsieur le président. » Cette phrase de M. Kambanda, le 1[er] mai 1998, à la barre du TPIR, est un tournant pour la justice internationale. Il va aider le parquet à prouver la culpabilité de Théoneste Bagosora et des autres. Il a reconnu l'existence du génocide nié par la communauté hutue. Le procureur a travaillé neuf mois, depuis son arrestation, à cet aveu retentissant. Il n'est plus complètement irréaliste d'imaginer qu'un jour, s'ils sont arrêtés, un Karadzic ou un Mladic témoignent, grâce à la détermination d'un procureur, contre un Milosevic.

Les TPI sont en train d'inventer un droit pénal international qui servira à la future Cour permanente. Chaotique, leur travail est néanmoins précieux. Les juristes ont désormais une idée plus claire de la façon dont devrait fonctionner la Cour. Les victimes de ces guerres continuent néanmoins de critiquer violemment les TPI. Elles n'ont pas le sentiment que la justice internationale progresse. Les principaux accusés restent libres (ex-Yougoslavie). Les procès tardent à s'ouvrir (Rwanda).

Dans ces deux régions du monde, la haine et le négationnisme sont des plaies ouvertes. D'où la nécessité d'une Cour pénale internationale qui lancerait des actes d'accusation dès l'existence des crimes, sans attendre un processus guerrier irréversible. Elle pourrait même, si elle bénéficie d'une farouche indépendance et du soutien des Etats, être crainte par les criminels en puissance. Selon ses partisans les plus idéalistes, une telle Cour pourrait éviter au monde de voir les atrocités de ce siècle se répéter indéfiniment.

Rémy Ourdan

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Drogues : le vrai débat

LE rapport sur les *« problèmes posés par la dangerosité des drogues »*, révélé dans nos éditions du 17 juin est à marquer d'une pierre blanche. Pour la première fois en France, ce débat à haute pesanteur idéologique va pouvoir s'engager sur des bases aussi objectives que l'état actuel des avancées de la science le permet. On raisonne enfin sur la pharmacologie des substances et non plus sur les images préconçues, sociales, culturelles et politiques qu'elles véhiculent.

Cette nouvelle approche, qui permet en particulier de resituer la réelle nocivité de l'alcool et du cannabis, met en lumière les incohérences du dispositif législatif actuel, sanitaire et répressif, de lutte contre la consommation de drogue. Elle souligne à quel point la distinction qui est faite entre drogues licites et illicites ne repose pas sur des bases scientifiques. Comment peut-on raisonnablement soutenir qu'il est légal de consommer la quantité d'alcool que l'on souhaite et qu'il est interdit de fumer du cannabis, fût-ce quelques milligrammes ?

Mais la pharmacologie ne peut, à elle seule, résumer l'ensemble des problèmes liés à la consommation de drogues. La dangerosité d'un produit tient aussi à la manière dont il est introduit dans l'organisme : de ce point de vue, l'injection demeure le mode d'administration le plus dangereux. Il importe également de tenir compte du contexte économique et socio-culturel. Quoi de commun entre l'adulte aisé et inserré socialement qui fume un *« pétard »* ou *« sniffe »* de la cocaïne et un jeune marginalisé qui cherche à tout prix à consommer du crack ?

Dans son rapport, Bernard-Pierre Roques rappelle le principe éthique énoncé par Spinoza : *« L'effort pour se conserver est le premier et unique fondement de la vertu. »* Pour s'exercer, cette force vitale doit s'appuyer sur une satisfaction d'être. Or, rappelle le rapport, *« le développement rapide des sociétés industrielles a rompu l'équilibre en prônant comme vertu l'individualisme forcené et la performance comme passeport obligatoire de la reconnaissance sociale »*. Comment s'étonner, dès lors, qu'amplifiant les situations conflictuelles sociales, familiales et scolaires, les plus démunis psychologiquement perdent l'estime d'eux-mêmes ? Ne faut-il pas repenser le débat à cette aune en convenant que c'est sur un tel terrain qu'ont pu prospérer les pourvoyeurs et les trafiquants de drogues ?

Politiquement symbolique, la question de la dépénalisation de la consommation des *« drogues douces »* est accessoire du point de vue de la santé publique. Autrement plus redoutable pour les pouvoirs publics est de savoir comment lutter efficacement contre les polytoxicomanies et contre ces maux endémiques que sont l'alcoolisme et le tabagisme tout en prenant soin de distinguer entre un usage *« récréatif »*, voire culturel s'agissant du vin, et l'abus qui engendre des états de dépendance. N'en déplaise aux lobbies qui ne manqueront pas de se manifester, il s'agit-là d'un débat essentiel.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, [illegible]

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le *Monde* Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

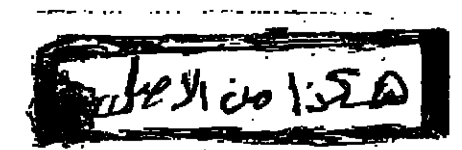
Conflit social à Clermont-Ferrand

CE MATIN, à Clermont-Ferrand, les pourparlers ont repris avec les syndicats ouvriers. Entre le « superpréfet », M. Berteaux, et les représentants des trois organisations – CGT, Force ouvrière et CFTC –, se débattent les conditions d'un règlement du conflit des usines Bergougnan et de la grève de protestation devenue à peu près générale. Le sang-froid reprend ses droits après la bataille de l'évacuation et ses suites qui, hier encore, ont entretenu la fièvre de la rue. Les incidents d'hier paraissaient l'effet d'une tactique délibérée de « harcèlement ».

Dans quelle mesure les événements de Clermont se relient-ils à quelque plan général d'agitation ? On fait état à ce propos de l'article publié dans l'organe du Kominform, le journal *Pour une paix durable*, par M. Secchia, secrétaire général adjoint du Parti communiste italien, qui recommande au parti et aux syndicats de *« coordonner »* les mouvements isolés et de *« lier chaque jour plus étroitement la grève économique à la grève politique »*.

Pour s'en tenir aux faits, on notera que la CGT réunit, cet après-midi, sa commission administrative afin d'envisager les développements de l'affaire clermontoise. Sa thèse, exprimée par le communiqué de son bureau, revient à incriminer les *« provocations »* du gouvernement, accusé de *« violer le droit de grève »* en mettant *« les forces policières au service des grands capitalistes »*. Jusqu'à nouvel ordre son appel à la *« solidarité ouvrière »* ne va pas jusqu'à une démonstration générale par un arrêt limité du travail que l'on prête cependant à M. Hénaff l'intention de proposer à la commission.

(18 juin 1948.)



RESTRUCTURATIONS Frappés par la crise asiatique, les grands conglomérats coréens, les chaebols, sont contraints de se réformer. Très liés aux précédents pouvoirs politiques, ils sont désormais sommés par le nouveau président, Kim Dae Jung, de se restructurer. Mercredi 17 juin, la Fédération des industries coréennes a déclaré accepter les réformes demandées. ● LES BANQUES, qui ont financé sans limites l'expansionnisme des groupes, doivent annoncer samedi les noms des entreprises industrielles contraintes à la liquidation. Une quarantaine serait concernée. ● LES CINQ PRINCIPAUX CHAEBOLS ont déjà annoncé des plans de désendettement et de recentrage sur un plus petit nombre d'activités. Ces plans n'ont guère convaincu les analystes. ● CES MESURES entraîneront la suppression d'au moins 10 % des emplois et suscitent une vive tension sociale dans certains groupes.

Les groupes coréens sont prêts à des liquidations et à des échanges d'actifs

Pris dans la tourmente asiatique et soumis à la pression du nouveau pouvoir politique, les chaebols ont accepté, mercredi, les demandes gouvernementales. A la clé : recentrage sur quelques métiers, désendettement et suppressions d'emplois

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Le 20 juin, les banques sud-coréennes annonceront les noms des sociétés mises en liquidation forcée en raison de leur situation financière. Longtemps, elles ont été solidaires des grands conglomérats – chaebols – auxquels les gouvernements successifs leur avaient demandé de prêter sans compter pendant la période de croissance. Les voilà maintenant sommées par le nouveau président, Kim Dae-jung, de ne plus soutenir les entreprises non viables. Porté au pouvoir après le début de la crise asiatique, il affiche une volonté réelle de moderniser l'économie du pays. Les banques elles-mêmes devront rendre des comptes, a d'ailleurs prévenu le président coréen. Quant aux restructurations annoncées ces dernières semaines par les chaebols, a-t-il déclaré mardi 16 juin, elles « doivent aller plus vite ».

Son pouvoir renforcé par la victoire de son parti aux élections municipales du 4 juin, Kim Dae-jung semble décidé à purger « Korea Inc » de ses vices. Mais, entre le mécontentement social relatif aux licenciements, les exigences du FMI et le souci de ne pas trop fausser les lois du marché ni saper la compétitivité internationale des grands groupes, il va devoir jouer serré.

Selon des sources bancaires citées par la presse coréenne, les banques devraient demander la liquidation de près de 40 grandes sociétés, appartenant pour la plupart aux quelque 30 chaebols coréens. Les cinq grands, Hyundai, Samsung, Daewoo, LG (ex-Lucky Goldstar) et SK (ex-Sunkyong), ne seront pas épargnés : chacun devra se débarrasser de deux à cinq filiales. Quatre groupes actuellement maintenus artificiellement en vie grâce à l'injection de prêts d'urgence seront « débranchés ». Le sort de Kia et de Hanbo Steel, qui font l'objet d'une procédure de redressement judiciaire, sera fixé plus tard.

En attendant, les chaebols vendent au plus offrant. Surendettés, avides d'expertise occidentale, de devises ou tout simplement de liquidités, les plus gros ont pris l'initiative. Samsung Heavy Industries a cédé à Volvo, pour 700 millions de dollars (environ 4,2 milliards de francs) sa division matériel de construction. Dans l'électronique, le chaebol va se désengager de la société mixte établie avec Hewlett-Packard en Corée et envisagerait de céder AST Research, le fabricant américain de PC racheté l'an dernier. Daewoo Motor est en discussion avec General Motors (GM) qui pourrait prendre de 30 % à 50 % de son capital. LG va mettre en faillite Zénith, le fabricant de téléviseurs américain, pour en faire une filiale. Le groupe Hanhwa, huitième chaebol du pays, vient de céder, pour 874 millions de dollars, à l'américain AES une des plus grosses centrales électriques du pays.

« Tout est à vendre, et pas très cher car les vendeurs ont besoin de vendre, les sociétés ont une rentabilité faible et le won est déprécié », remarque Jacques Beyssade, directeur de Crédit lyonnais à Séoul. Les investisseurs étrangers se pressent, *« mais le nombre d'affaires intéressantes reste limité. C'est toujours délicat d'acheter une société dans la toile d'araignée des chaebols. Nous conseillons des opérations par branche d'activité »*, explique Alain Pénicaut, directeur de la BNP à Séoul et président de l'association des banquiers étrangers. La banque française a augmenté de 20 % ses effectifs dans le conseil et les fusions et acquisitions. Les cinq plus gros chaebols, Hyundai, Samsung, Daewoo, LG et SK, ont annoncé chacun une cure d'amincissement dont les analystes attendent les effets concrets. Ils ont promis de lever pour 30 milliards de dollars de fonds étrangers par le biais de ventes d'actifs et d'augmentations de capital d'ici à l'an 2000.

> « Tout est à vendre, et pas très cher, car les vendeurs ont besoin de vendre »

Samsung, qui vient d'envoyer aux Etats-Unis et en Europe des *« missions d'attraction des capitaux étrangers »* (sic), se vante d'avoir déjà trouvé 2,5 milliards de dollars sur les 5 milliards prévus. *« Il n'y a pas de chiffres spécifiques, mais la présence étrangère dans le groupe pourrait atteindre globalement 30 % ou 40 % »*, estime Park Young-sei, un des vingt directeurs de Samsung chargés de la restructuration. Samsung Display Devices, premier fabricant mondial de tubes cathodiques, est déjà détenu à plus de 50 % par des capitaux étrangers.

L'objectif des chaebols est de réduire leur surendettement d'ici à la fin de 1999, notamment en se recentrant sur quatre ou cinq branches d'activités, au lieu d'une dizaine actuellement. Leurs programmes de réduction de coûts entraîneront aussi des suppressions d'emplois, qui toucheront au moins 10 % de la main-d'œuvre. Hyundai Motor en a donné le coup d'envoi en annonçant 8 000 licenciements (*Le Monde* du 13 mai).

Le volet culturel de la « révolution » des chaebols n'est pas le plus négligeable : il s'agit ni plus ni moins que d'abandonner le concept de conglomérat, comme le souhaitent les politiques. *« Le système des chaebols avait un sens dans une phase de développement. Avoir des filiales partout permettait de faire des économies »*, admet Park Young-sei, du groupe Samsung. *« Nous allons cesser le commerce intra-groupe et acheter ailleurs quand c'est plus compétitif. Et surtout abolir comme le demande le gouvernement le système des garanties mutuelles de dettes entre les sociétés du groupe »*, affirme M. Park.

Reste les « têtes », la gestion plus ou moins centralisée de chaque groupe par le fondateur ou sa famille, même si aucun des chaebols n'existe en fait en tant que groupe : dissimulées depuis un certain temps derrière des *chairman offices* ne figurant sur aucun organigramme, elles pourraient ne pas survivre à la réforme actuelle. *« Le fondateur ou sa famille sont des actionnaires minoritaires, détenant au plus 3 % ou 4 % de l'ensemble. Le système tient grâce aux participations croisées. Les fondateurs ont une autorité morale sur l'ensemble, mais pas juridique »*, analyse M. Beyssade.

Les conseils d'administration accueillent dorénavant des membres extérieurs, et de plus en plus souvent étrangers. Les rencontres entre les directeurs des sociétés membres d'un même chaebol n'auront plus lieu, affirme-t-on chez SK, Hyundai et Samsung. Les stratèges des *chairman offices* font partie aujourd'hui d'états-majors de la restructuration, chargés de superviser les programmes annoncés. *« A terme, les sociétés du groupe seront indépendantes »*, estime Lee Jung-seung, anciennement cadre au *chairman office* de Daewoo. Pour Park Young-sei, de Samsung, les chaebols vont ressembler aux anciens zaibatsu japonais, comme Mitsubishi : *« Nous partagerons un nom, une marque, une culture. Mais pour le reste, concurrence pure ! »*, affirme-t-il.

Comme dans l'automobile, où Daewoo Motor a déjà absorbé Ssangyong Motors, et où Kia a toutes les chances d'être racheté – par Samsung ou par Hyundai – la crise économique favorise les plus internationaux et les plus solides des groupes coréens. Les sociétés issues des cinq premiers chaebols renforceront probablement leur présence en Corée, même si les nouvelles règles du jeu leur imposent des partenaires étrangers, et des pratiques moins ésotériques.

Brice Pedroletti

Les plans des cinq principaux chaebols

● **Hyundai :**
– attirer 8,5 milliards de dollars de capitaux étrangers ;
– se recentrer sur cinq activités principales : automobile, construction, électronique, industrie lourde et finance ;
– réduire le taux d'endettement sur fonds propres de 533 % à 307 % en 1998 et à 194 % fin 1999.

● **Samsung :**
– attirer 5 milliards de dollars de capitaux étrangers ;
– se recentrer sur cinq activités principales, dont électronique, finance et automobile ;
– réduire le taux d'endettement de 265 % en 1997 à 197 % fin 1999.

● **Daewoo :**
– attirer 7 milliards de dollars de capitaux étrangers ;
– réduire le nombre de filiales de 37 à 20 ;
– se recentrer sur l'automobile, l'industrie lourde, le commerce et développer à l'international Daewoo Electronics, Daewoo Telecom et Daewoo Securities ;
– réduire le taux d'endettement de 413 % en 1997 à 167 % en 1999 et à 40 % en 2000.

● **LG (ex-Lucky Goldstar) :**
– attirer 6,5 milliards de dollars de capitaux étrangers ;
– se recentrer sur trois ou quatre activités, dont électronique, finance, chimie ;
– réduire le taux d'endettement de 345 % en 1997 à 199 % en 1999.

● **SK (ex-Sunkyong) :**
– attirer 5 milliards de dollars de capitaux étrangers ;
– réduire le nombre de sociétés du groupe de 45 à 10 ;
– se recentrer sur quatre secteurs : énergie-chimie, télécommunications, construction-distribution, finance ;
– réduire le taux d'endettement de 468 % en 1997 à 200 % en 1999.

Les conglomérats se soumettent au gouvernement

Les grands conglomérats sud-coréens (chaebols) ont accepté, mercredi 17 juin, les restructurations demandées par le gouvernement, y compris l'échange de larges secteurs d'activités entre eux, a affirmé Sohn Byung-Doo, le vice-président de la Fédération des industries coréennes. *« Nous allons tenir une réunion des dirigeants de la fédération cette semaine et réaffirmé notre détermination à réaliser cette réforme »*, a-t-il indiqué.

Le président Kim Dae Jung a demandé aux cinq principaux chaebols – Hyundai, Samsung, LG, Daewoo et SK – de se concentrer sur leurs propres spécialités, par l'échange d'activités déficitaires. Hyundai pourrait céder sa pétrochimie à LG qui céderait ses semi-conducteurs à Samsung. Samsung pourrait donner à Hyundai son industrie naissante d'automobiles. La réforme des chaebols est l'une des principales conditions du plan de sauvetage de 57 milliards de dollars décidé par le FMI.

Le yen remonte dans l'espoir d'une action américaine

APRÈS AVOIR PLONGÉ en début de semaine et être tombée à son plus bas niveau depuis huit ans face au billet vert, la devise japonaise s'est nettement redressée dans la soirée du mardi 16 et dans la matinée du mercredi 17 juin, pour coter 143,25 yens, soit une hausse de 2,5 % en quelques heures. Le rebond de la monnaie nippone a permis mercredi aux devises et aux marchés boursiers d'Asie du Sud-Est de se reprendre – la roupie indonésienne faisant exception avec une baisse de 10 %. La Bourse de Hongkong regagnait mercredi 4,5 %, Séoul 8,1 %, Bangkok 2,4 %.

L'origine de la remontée du yen n'est pas d'ordre économique – aucune statistique permettant d'entrevoir un redressement de l'activité dans l'archipel n'a été publiée –, mais de nature politique. Sur la fois de plusieurs déclarations, les opérateurs de marché ont le sentiment que la Maison Blanche est en train de renoncer à son attitude de passivité vis-à-vis de la chute du yen. Le porte-parole de la présidence, Michael McCurry, a affirmé mardi que *« les faiblesses de l'économie japonaise (...) pourraient avoir un effet, ici, aux Etats-Unis »*, en dépit des *« solides données de base »* de l'économie américaine. La faiblesse du yen *« préoccupe énormément »* les Etats-Unis a, pour sa part, déclaré le secrétaire américain au Trésor Robert Rubin, qui a par ailleurs confirmé que son adjoint Lawrence Summers allait prochainement se rendre à Tokyo – dès jeudi selon la presse nippone. Cette visite a relancé l'hypothèse d'une action concertée des banques centrales pour freiner la chute du yen, une intervention qu'a solennellement réclamée, mardi, le groupement des constructeurs automobiles américains.

Brusque remontée
DOLLAR CONTRE YEN. en échelle inversée
142 · 143 · 144 · 145 · 146 · 147 — 143,25
11 JUIN · 12 JUIN · 15 JUIN · 16 JUIN · 17 JUIN

La devise japonaise a regagné 2,5% de sa valeur face au dollar en quelques heures.

Sommée de réagir par les industriels du pays, la Maison Blanche est également soumise à une forte pression extérieure, que celle-ci vienne des économistes ou des dirigeants politiques d'Asie.

Jean-Michel Severino, responsable à la Banque mondiale de l'Asie du Sud-Est et de l'Océanie, a ainsi mis en garde mardi contre les risques d'une dépression longue et pénible en Asie, elle-même prélude à un effondrement économique au niveau planétaire. La faiblesse de l'économie japonaise *« représente un problème majeur pour la reprise économique »* des autres pays asiatiques, a estimé de son côté Joseph Stiglitz, directeur des études économiques de la Banque mondiale, tout en déplorant *« la volatilité des marchés »*.

Dans un entretien au magazine américain *Newsweek*, le ministre de Singapour Lee Kuan Yew a pour sa part dit redouter une dévaluation du yuan chinois en cas de poursuite de la chute du yen, tandis que le vice-premier ministre malaisien Anouar Ibrahim accusait Tokyo d'*« atermoiements »* et demandait à Washington de *« prendre les choses en main »* comme lors de la crise mexicaine. Enfin, le vice-premier ministre néo-zélandais Winston Peters, tout en saluant l'attitude *« héroïque »* de la Chine dans son refus de dévaluer, a exhorté le Japon à prendre la tête du redressement économique en Asie et souligné que cet engagement *« fait défaut depuis bien trop longtemps »*.

Pierre-Antoine Delhommais

Les Caisses d'épargne s'inspirent du Crédit agricole

POUR RÉFORMER les Caisses d'épargne, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, n'a pas choisi d'innover mais d'appliquer une recette qui a fait ses preuves : celle du Crédit agricole. Un projet de loi en ce sens, qui s'inspire très largement du rapport du député Raymond Douyère (PS, Sarthe), doit être remis au premier ministre avant la fin de la semaine. Il propose de redessiner l'organisation de l'Ecureuil sur le modèle de celle de la banque verte.

Les porteurs de Livret A et autres clients ou salariés de l'Ecureuil pourront devenir propriétaires de leur Caisse d'épargne locale, dans le cadre d'une *« section locale d'épargne »*. Ils ne détiendront pas des actions, mais des titres coopératifs, qui leur donneront la possibilité de voter pour élire des représentants au conseil d'administration et de surveillance des 34 Caisses d'épargne. Ces dernières détiendront au moins 60 % de la Caisse nationale des caisses d'épargne et de prévoyance (CNCEP) chargée de coordonner la stratégie des différentes Caisses et de les contrôler.

Sans attendre que la réforme soit complètement bouclée, Bercy prélèvera sa dîme. Le pré-projet de loi prévoit *« un prélèvement exceptionnel au profit du budget général de l'Etat »*, dont le montant et les modalités seront définis dans la prochaine loi de finances. M. Douyère préconisait dans son rapport 5,5 milliards de francs.

SOUSCRIPTION

Pour reconstituer leurs fonds propres, les Caisses d'épargne devront faire souscrire des titres coopératifs à leurs clients et salariés. Bercy espère qu'elles se mobiliseront pour améliorer la rentabilité de leur réseau. Car leurs clients n'investiront que s'ils considèrent ces titres comme des placements intéressants.

Il faut pour cela que les syndicats des Caisses d'épargne, qui défendent bec et ongles la spécificité de leur groupe et les avantages de ses salariés, jouent le jeu. Prenant les devants, la réforme propose déjà de rogner leur capacité à bloquer le fonctionnement du groupe en ramenant au droit commun les règles de la négociation sociale au sein du groupe. Aujourd'hui, aucune décision sociale ne peut être prise si la majorité des trois quarts n'est pas réunie en commission paritaire nationale. Si le projet de loi de Bercy est adopté, la majorité simple suffira.

Malgré cette réforme, le nouveau groupe Caisses d'épargne ne sera pas encore tout à fait comme les autres. L'Etat y restera présent. Le projet actuel prévoit que la Caisse des dépôts soit un actionnaire majeur de la CNCEP, dont le président du directoire sera agréé par Bercy. Il ne retire pas non plus aux Caisses d'épargne un *« privilège »* que leur reprochent les autres banques : le monopole, partagé avec La Poste, de distribution du Livret A.

Sophie Fay

American Express rachète Havas Voyages

AMERICAN EXPRESS devait annoncer, mercredi 17 juin, le rachat d'Havas Voyages, la filiale de tourisme d'Havas. Le groupe américain était déjà associé, depuis février 1995, à Havas Voyages dans une société commune spécialisée pour les voyages d'affaires, Havas Voyages American Express (HVAE). Le groupe américain reprend toute l'activité voyages, affaires et grand public, de la société. Il aura le droit d'utiliser le nom Havas Voyages pendant six ans. Le prix de la transaction n'est pas annoncé. Le marché s'attendait à une valorisation un peu supérieure au milliard de francs, soit environ vingt-cinq fois les bénéfices (40 millions de francs pour 14 milliards de chiffre d'affaires).

Le coût de cette acquisition devrait, toutefois, être un peu diminué par la trésorerie qu'American Express trouvera dans Havas Voyages. Car, de façon concomitante, la filiale d'Havas va vendre ses activités dans les résidences de loisirs, regroupées sous l'enseigne Maeva, à un groupe de repreneurs comprenant la Caisse des dépôts, le groupe de tourisme Accor et CGIS, pôle immobilier de Vivendi (ex-Générale des eaux). La cession de cette branche, en pertes en 1997 et probablement en 1998, devrait se faire sur la base de la valeur comptable de l'activité, autour de 150 millions de francs.

ACCORD AVANTAGEUX

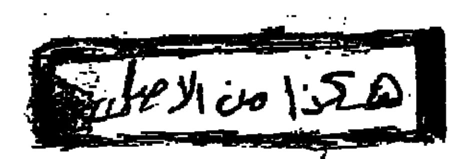
Depuis dix-huit mois, sous l'impulsion de son actionnaire Vivendi, qui l'a entre-temps absorbé, Havas avait annoncé son intention de se séparer de sa filiale voyages. La direction d'Havas Voyages avait d'abord cherché à acheter elle-même la société. Mais le prix qu'elle pouvait offrir était loin des attentes du groupe et de son actionnaire.

Par la suite, Eric Licoys, un proche de Jean-Marie Messier nommé directeur général d'Havas en juin 1997 avant d'en devenir le président en mars, se prononçait en faveur d'une mise en Bourse d'Havas Voyages.

Mais les accords noués avec American Express en 1995 rendaient difficile cette introduction en Bourse. Le groupe américain, par contrat, disposait d'un droit de préemption incluant une décote sur les actions Havas Voyages, si Havas cédait le contrôle de sa filiale. American Express a refusé de renégocier cet accord avantageux. Havas était bloqué. En janvier, les deux groupes ont entamé les discussions pour une cession de la totalité d'Havas Voyages.

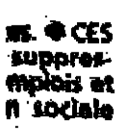
Le rachat d'Havas Voyages, premier grand réseau français de voyages devant Carlton Wagons-lits Travel (groupe Accor), va considérablement renforcer American Express. Celui-ci se classait déjà parmi les premiers voyagistes mondiaux avec 11,6 milliards de dollars (près de 70 milliards de francs) de volume d'affaires.

Martine Orange



Les actionnaires de Tele...
pour obtenir des répon...





هكذا من الأصل

Les actionnaires de Telecom Italia attendront pour obtenir des réponses à leurs critiques

Le président pourrait être remplacé lors d'une nouvelle assemblée

Gian Mario Rossignolo, président de Telecom Italia depuis janvier, est très contesté. Il n'a pas établi une ligne stratégique claire, notamment en ce qui concerne les alliances internationales. L'assemblée générale du 16 juin n'a réglé aucun problème, malgré la contestation de certains actionnaires institutionnels. Ils pourraient être de nouveau convoqués d'ici un mois, et un nouveau président serait nommé.

ROME
de notre correspondant

Après tous les remous qui ont agité Telecom Italia (*Le Monde* du 22 mai), on attendait de l'assemblée générale des actionnaires, réunie mardi 16 juin à Turin, que certains éclaircissements soient apportés. Cela n'a pas vraiment été le cas. Dans un discours de deux heures, le président Gian Mario Rossignolo a balayé toutes les critiques formulées, notamment par le Trésor public, contre le peu de clarté de sa stratégie et de ses projets d'alliance internationaux.

Il a aussi refusé de donner suite aux demandes formulées par Giovanni Agnelli, *président honoraire* de Fiat, et Alessandro Profumo, administrateur délégué du Credito italiano – tous deux actionnaires de l'opérateur privatisé – ou encore Giorgio Fossa, président de Confindustria, le patronat italien : tous s'étaient prononcés pour la nomination d'un administrateur délégué, un *« homme fort et capable »*, selon les termes de M. Agnelli, après la démission spectaculaire, vendredi 12 juin, d'un des directeurs généraux, Vito Gamberale, qui affirmait n'avait pas les moyens de mener à bien sa tâche.

Persistant à préférer une direction collégiale, M. Rossignolo a donc fait nommer un nouveau directeur général, Massimo Sarmi, en remplacement du directeur rebelle. Cet ancien directeur général *de Tim (téléphone mobile), était* depuis peu responsable de DECT, téléphone utilisable à domicile et à l'extérieur, dans un rayon limité, sous la marque Fido. Cette entreprise, qui n'a jamais marché, a officiellement été abandonnée au cours de l'assemblée. Ingénieur électronicien âgé de cinquante ans, M. Sarmi est un homme du sérail dont le choix n'a fait aucune difficulté. Gian Mario Rossignolo s'est contenté de déplorer *« le mauvais moment »* choisi par Vito Gamberale pour tirer sa révérence et rejoindre la direction de TIM, où l'on pense généralement qu'il ne pourra pas rester longtemps, en raison des divergences de vues qui le séparent du président de Telecom Italia.

Gian Mario Rossignolo a ironisé sur *« les commentaires superficiels »* qui ont accompagné les récents épisodes mouvementés de la *vie de l'entreprise mais il n'a pas* échappé aux critiques nombreuses d'une assemblée interminable, au cours de laquelle les représentants des fonds d'investissements se sont abstenus de voter les comptes de 1997, en raison du manque de stratégie industrielle et d'une vision incertaine du développement international. Illustration : au cours de son intervention, le président a annoncé qu'un accord avait été conclu la nuit précédente avec le consortium européen Unisource, avant de démentir la nouvelle vingt minutes plus tard, les négociations n'étant pas encore terminées. *Outre l'abandon de Fido*, le projet Socrate de câblage des grandes villes a également été officiellement écarté pour *« des raisons économiques »*.

Le gouvernement manifeste de plus en plus d'irritation face à ces incertitudes

Ces hésitations et ces impairs se sont traduits par un mécontentement notoire de certains groupes d'actionnaires, à commencer par le Trésor, actionnaire principal avec 5,17 % du capital. Bernardino Libonati, le représentant du ministère, s'est bien gardé d'intervenir directement dans une société désormais privatisée, mais il a clairement pris ses distances vis-à-vis de l'actuelle gestion, réclamant *« une conduite stable, solide et non contradictoire »*. Il a donc demandé *« la définition rapide du cadre des alliances stratégiques internationales, la préparation d'un plan industriel et la désignation définitive des rôles cruciaux dans la conduite de l'entreprise »*. L'ancien juge Antonio Di Pietro s'est, comme promis, fait le porte-parole des 1 500 000 petits actionnaires qui *n'ont pas voix au chapitre. Le désormais* sénateur a annoncé la création d'une association regroupant cette *« majorité silencieuse »*.

Gian Mario Rossignolo, au pouvoir depuis le 12 janvier, a donc remporté cette difficile épreuve de l'assemblée générale. Cependant, il semble bien que ses jours soient désormais comptés. Le quotidien économique *Il Sole-24 ore* parle déjà de *« difficile transition »* et évoque un possible successeur en remplacement du président dont *« le mandat semble se terminer »*. *MF*, le quotidien des marchés financiers, a, pour sa part, fait état d'une possible nouvelle assemblée générale d'ici un mois afin de procéder au véritable changement qu'il n'a pas été possible de préparer dans un laps de temps aussi court. Le feuilleton Telecom n'est sans doute pas terminé. Et le gouvernement manifeste de plus en plus d'irritation face à ces incertitudes.

Michel Bôle-Richard

Microsoft et Compaq investissent dans Internet

Alors que les groupes américains Intel et Oracle étaient donnés favoris voilà quelques semaines, ce sont finalement leurs concurrents Microsoft et Compaq qui vont entrer au capital de Road Runner, le service d'accès rapide à Internet à travers les réseaux de télévision câblée, créé par Time Warner et MediaOne Group. Le fabricant de logiciels et le constructeur d'ordinateurs vont investir chacun 212,5 millions de dollars (environ 1,3 milliard de francs) pour acquérir chacun 10 % de Road Runner, un service qui dessert plus de 90 000 clients aux Etats-Unis.

***L'an passé, Microsoft* a investi 1 milliard de dollars pour entrer au capital du câblo-opérateur américain Comcast. A travers ces investissements, le fabricant de logiciels cherche à faire de son système d'exploitation Windows CE – développé pour les applications grand public – un standard dans les décodeurs d'accès à Internet, comme Windows l'est devenu dans les ordinateurs personnels.**

Cariane et Pizza Hut proposent à leurs salariés un cumul de temps partiel

L'accord passé est inédit en France

ENTRE UN LIVREUR de pizzas, filiale du géant américain Kentucky Fried Chicken, et le transporteur Cariane, filiale de la Sceta, elle-même filiale de la SNCF, les points communs ne sont pas évidents. Pourtant, lors d'une rencontre fortuite, *les directeurs des ressources* humaines des deux entreprises s'aperçoivent que leurs problèmes sont identiques : ils emploient de nombreux salariés à temps partiel (1 000 sur 3 500 chez Cariane, 3 000 sur 4 000 chez Pizza Hut) dont une grande partie souhaite travailler davantage. Chez Pizza Hut, le turn over dépasse les 100 %. S'il est nettement inférieur chez Cariane, l'entreprise souhaite le réduire pour rentabiliser les frais liés à la formation des conducteurs. *« Nos emplois ne sont pas précaires. Ils sont à durée indéterminée. Mais c'est évident qu'on ne peut pas vivre avec 3 500 francs par mois »*, reconnaît Yves Magnan, président de Cariane.

Constatant que leurs entreprises sont souvent implantées dans les mêmes villes et que leurs heures de pointe sont complémentaires (7 h 30-9 heures et 16 h 30-18 heures chez le transporteur, 11 h 30-14 h 30 et 19 h 30-21 heures chez le livreur de pizzas), les directeurs des ressources humaines ont l'idée, simple mais apparemment inédite en France, de proposer à leurs salariés qui le souhaitent de travailler dans l'autre entreprise. Signé le 10 juin, un accord de partenariat a été rendu public le 16 juin.

Pizza Hut et Cariane n'ont pas créé de groupement d'employeurs. Les salariés volontaires auront deux contrats de travail à temps partiel et la rupture de l'un d'entre eux n'aura aucune conséquence chez l'autre employeur. Les deux entreprises ont eu à résoudre trois problèmes principaux : le temps de travail effectif, l'exonération des charges sociales liée au temps partiel et les accidents du travail. L'accord prévoit que *« la durée de travail du second emploi proposé ne doit pas avoir pour effet de porter la durée globale de travail des intéressés au-delà des limites horaires légales. Chaque employeur s'engage à respecter les créneaux horaires prévus par chaque contrat »*.

VALIDÉ PAR LE MINISTÈRE

Par ailleurs, *« si un salarié a un accident du travail dans une des entreprises, il sera considéré en arrêt maladie auprès de son autre employeur »*. Pour ne pas se mettre à dos l'administration, qui pourrait regarder avec suspicion ces entreprises qui cumuleraient les abattements de charges patronales (30 %) liées au temps partiel, Cariane et Pizza Hut ont décidé que seule l'entreprise qui a conclu le premier contrat en bénéficiera. En cas d'embauche conjointe, elles demanderont à en bénéficier en alternance (une sur deux). Du coup, l'accord a été validé par le ministère de l'emploi et de la solidarité.

Yves Magnan pense que plusieurs dizaines de salariés se montreront intéressés dès septembre. Roland de Farcy, président de Pizza Hut France, se réjouit qu'à Dijon, qui a servi de ville-test, huit employés sur cinquante aient exprimé leur intérêt pour cette formule. Les deux entreprises souhaitent multiplier des accords de ce type *« qui permettent de transformer un petit boulot en véritable emploi »*.

Frédéric Lemaître

Goldman Sachs, l'américain qui mise sur le marché français de l'immobilier de bureau

Investissement. L'établissement a acheté des portefeuilles au GAN, à l'UAP et à Suez. Il est aussi devenu propriétaire de « paquebots », symboles des années folles de l'immobilier, comme l'immeuble des NMPP ou celui de la CFAO

APRÈS avoir acheté, en association avec GE Capital, l'UIC (filiale bancaire du GAN spécialisée dans le financement de l'immobilier), la banque d'affaires américaine Goldman Sachs s'impose comme l'un des tout premiers intervenants financiers sur le marché de l'immobilier français. Progressivement, elle a acquis, à un prix fortement décoté, 10 à 15 milliards de créances immobilières brutes, notamment des portefeuilles achetés à l'UAP ou à Suez. Elle est devenue propriétaire de plusieurs fleurons de l'immobilier parisien, comme l'ancien immeuble des NMPP près de la Bourse ou l'ancien siège de la CFAO place d'Iéna. Cette expansion n'est pas tout à fait terminée, même si la banque se prépare à entrer dans une phase de digestion de ses investissements. Elle regarde encore les actifs de la Banque Pallas Stern, que les liquidateurs de l'établissement ont mis en vente.

Petit à petit, Goldman Sachs est devenu l'un des employeurs importants dans le secteur de l'immobilier en France. Sa filiale spécialisée dans la gestion d'actifs, Gestion d'actifs Haussmann (GAH), compte une centaine de personnes. Elle a été créée en partenariat avec un spécialiste de l'immobilier, bon connaisseur du marché français, le Britannique Miles d'Harcy, qui dirige le groupe Shafsburry & Vines, actionnaire à 20 % de GAH. *« C'est une approche classique chez Goldman Sachs. Nous cherchons toujours à nous associer à des partenaires locaux »*, explique Sylvain Hefes, directeur général et associé de la banque à Paris. Les 300 salariés de l'UIC vont être intégrés à GAH, qui comptera donc bientôt 400 personnes. GAH n'ayant pas vocation à distribuer des crédits, elle traitera les actifs et les créances venant de l'UIC, qui a demandé le retrait de son agrément à la Banque de France.

RÉSIDENCES HÔTELIÈRES

Goldman Sachs a également pris le contrôle en France des résidences hôtelières Orion (du groupe Suez-Lyonnais), des résidences Citadines (du Crédit foncier) et des hôtels de la chaîne Alliance-Fimotel (du groupe Pelège). Au total, ce pôle d'activité emploie un millier de personnes. Pour le développer, la banque américaine s'est associée à un spécialiste, la chaîne américaine Westmont.

Outre les dirigeants et les équipes de la banque à Paris, deux hommes pilotent cette conquête de la pierre française : Daniel Neidich et Richard Georgi. Basé à New York, le premier est le partenaire de la banque chargé de l'immobilier pour le monde entier, un banquier d'affaires classique. Le second, basé à Londres et directement opérationnel en Europe, détonne dans le monde feutré de la finance : à trente-cinq ans, ce jeune banquier, pur produit de l'école Goldman Sachs, paraît plutôt taillé pour surfer sur les plages californiennes que pour restructurer des ensembles immobiliers complexes.

« Notre démarche part d'un constat : l'immobilier est la première classe d'actifs du monde, loin devant les obligations ou les actions. Elle part aussi d'un jugement de fond : nous pensons que la valeur des actifs immobiliers va augmenter et nous souhaitons en tirer avantage », expliquent MM. Neidich et Georgi. Ce constat et ce jugement, les banquiers les ont faits aux Etats-Unis dès 1989. Depuis quelques années, ils l'appliquent à la France.

Le plus souvent, la banque n'intervient pas directement, mais à travers une série de fonds d'investissement *ad hoc*, les fonds Whitehall. Ils sont ouverts à des investisseurs institutionnels et à quelques particuliers très aisés. Ces fonds sont dotés de 6 milliards de dollars de capital, mais, en s'endettant, ils multiplient leur puissance de frappe par trois ou quatre.

Grâce à Whitehall, la banque contrôle l'un des plus gros portefeuilles immobiliers du monde, avec une valeur nette courante d'une vingtaine de milliards de dollars, indique-t-elle, pour un prix d'achat brut de 14 milliards de dollars. Ses acquisitions ont débuté en 1989 aux Etats-Unis. Ses actifs vont du Rockefeller Center à New York à la Westin Hotel Company. Elle a acquis des centaines d'immeubles dans 48 Etats. Sa société de gestion compte 700 personnes. En Europe, elle a repris, au sein d'un consortium, l'ensemble du patrimoine de la sécurité sociale britannique (700 immeubles).

Aujourd'hui, Goldman Sachs peut être conseil pour l'aspect financier d'opérations immobilières, investisseur et opérateur. Partout où la banque est présente, elle s'intéresse au marché immobilier : *« Nous avons une familiarité avec ce marché qui nous permet d'agir très vite »*, explique M. Neidich. La banque l'a prouvé dans le dossier UIC : dans les salles d'information mises à la disposition des acheteurs, c'est elle qui a mobilisé les équipes les plus nombreuses, de loin les mieux équipées – des menuisiers sont venus aménager l'espace pour installer les ordinateurs – et qui a finalement offert le meilleur prix en demandant les garanties les plus serrées. Reste à savoir si l'immobilier en France sera aussi rentable que l'espère Goldman Sachs.

Sophie Fay

Les Anglo-Saxons arrivent en force

● Bankers Trust a finalisé mardi 16 juin le rachat d'ISM (immobilier d'entreprise) à Crédisuez.

● Le promoteur texan Hines vient d'obtenir la première autorisation de construire à la Défense depuis 1992.

● Whitehall, géré par la banque Goldman Sachs, acquiert l'ancien immeuble des NMPP (près de la Bourse, à Paris), deux autres immeubles au groupe Suez-Lyonnaise, pour 2,7 milliards de francs, l'ancien siège de la CFAO (place d'Iéna) et l'UIC, filiale du GAN, en partenariat avec GE Capital. Ce dernier rachète au GAN l'UIS, spécialiste du crédit-bail immobilier.

● L'investisseur texan Bass et la filiale de General Motors, GMAC, sont candidats au rachat du Crédit foncier.

● Le fonds américain Blackstone, qui a investi 1,5 milliard de francs sur une tour à la Défense en 1997, se dit prêt à doubler la mise.

● Crossroads Property Investors, fonds monté par Unibail fin 1996, a investi 2,5 milliards de francs sur le marché français.

La technologie pendulaire de Fiat Ferroviaria défie les succès du TGV français

Le groupe italien vise 50 % des ventes mondiales

TURIN
de notre envoyé spécial

« Le train pendulaire est en passe de devenir le marché ferrovaire de demain », affirme Paolo Monferino, le vice-président de Fiat. Le *pendolino*, le train italien qui s'incline pour négocier les virages, vit une seconde jeunesse. Parent pauvre de la grande vitesse depuis les années 70, le *pendolino*, avec ses 220 kilomètres par heure en moyenne, a dû faire face à la rude concurrence du TGV et ses 330 kilomètres/heure de vitesse de croisière. Il a pourtant traversé les frontières de la péninsule pour sillonner l'Allemagne, la Finlande, l'Espagne et la Suisse. Fiat vient de remporter, aux côtés d'Alstom, un contrat de 55 trains pendulaires auprès de Virgin Rail, la compagnie ferroviaire de Richard Branson, qui avec ses nouveaux matériels promet la *« révolution ferroviaire »*.

Suprême consécration, le franco-britannique Alstom, leader mondial de la grande vitesse avec les TGV, vient de signer un contrat de sept ans avec Fiat Ferroviaria pour pouvoir utiliser la technologie italienne sur les TGV ou sur d'autres trains. Le futur TGV Paris-Strasbourg devrait ainsi associer les deux technologies. Il sera capable de s'élancer à très grande vitesse sur les voies nouvelles mais aussi de rouler plus vite qu'un TGV normal sur le reste du parcours.

Là réside le véritable avantage de la technique de la pendulation : elle ne nécessite pas de construire de voies spéciales. En cette période de restrictions budgétaires pour les compagnies de chemin de fer, le TGV apparaît souvent comme un luxe. Les sociétés de chemin de fer se tournent de plus en plus vers les matériels pendulaires qui, sur les lignes classiques (90 % du réseau européen), sont les trains les plus rapides. La SNCF y songe pour sa ligne Paris-Limoges et pour son réseau régional.

RENOUVEAU

Avec 70 % de parts de marché sur le parc déjà installé, Fiat a une longueur d'avance pour profiter du renouveau des trains pendulaires. Mais le groupe italien n'est plus le seul à maîtriser cette technologie. Il faut faire de la place au canadien Bombardier et à l'allemand Adtranz. Le pendulaire va bientôt circuler entre Boston, New York et Washington, mais grâce à Bombardier et Alstom. Et sur le réseau régional britannique, c'est encore le canadien qui fournira la technologie de la pendulation.

« Nous visons 50 % de ce marché en forte croissance, évalué à 6 milliards de francs par an », reconnaît Gianni Coda, directeur général de Fiat Ferroviaria. C'est à cette condition que la branche ferroviaire, qui représente moins de 1 % du chiffre d'affaires du groupe de Turin (300 milliards de francs), aura une chance de rester dans le périmètre de Fiat, dont Paolo Fresco s'apprête à prendre les rênes. Fiat Ferroviaria vient déjà de rater l'occasion de se renforcer, en se faisant doubler par le sud-coréen Daewoo pour le rachat de son compatriote Ansaldo. Du coup, sa maison-mère pourrait profiter du renouveau des trains pendulaires pour vendre au mieux sa filiale.

Christophe Jakubyszyn

Le groupe Emap suspend son magazine TV « Télémax »

L'éditeur britannique, qui rate son premier grand lancement en France, souhaite cependant y poursuivre une politique de développement forte dans la presse et la radio

C'ÉTAIT le premier grand lancement français du groupe Emap. C'est son premier flop, depuis son entrée spectaculaire dans la presse magazine dont témoignait, coup sur coup, en 1994, le rachat des Editions mondiales et les magazines du groupe Hersant. Lancé à grand renfort de publicité en mars, *Télémax* sera suspendu début juillet, le niveau de diffusion *« étant très en deçà des résultats escomptés par le groupe »*.

La diffusion oscille entre 60 000 et 70 000 exemplaires, alors que le premier numéro avait été tiré à plus de 500 000 exemplaires, pour un objectif à trois ans de 300 000 exemplaires. Devant ces mauvais résultats, Emap a d'abord changé le rédacteur en chef et le jour de parution du titre, du mercredi au lundi. Cela n'a pas suffi à augmenter substantiellement les ventes. Un groupe de travail doit être constitué pour analyser les raisons de cet échec et *« rechercher les opportunités d'une relance efficace de Télémax »*, explique Emap dans un communiqué.

Le groupe avait prévu un budget de lancement, pour la première année, de 100 millions de francs. Avant sa suspension, *Télémax* aura coûté près de 50 millions de francs. Le groupe précise qu'il *« reste convaincu du bien-fondé de sa démarche éditoriale et maintient sa volonté de prendre position sur le marché de la nouvelle télévision »*.

« PROCESSUS D'APPRENTISSAGE »

« Nous souhaitons compléter notre portefeuille dans le secteur, confirme Arnaud de Puyfontaine, nommé directeur général d'Emap France – qui possède déjà *Télé-Poche* et *Télé-Star* –, en reconnaissant que *« le poids des habitudes est très important ». « Nous avons sous-estimé l'inertie du marché de la presse de télévision »*, reconnaît-il.

Après cet échec, Emap ne compte pas freiner sa politique de développement. *« L'expérimentation de ce lancement sera très utile pour accélérer notre processus d'apprentissage »*, souligne Arnaud de Puyfontaine, qui envisage plusieurs créations. Emap est satisfait du lancement de son hebdomadaire spécialisé, *Broadcast*. *« Emap envisage d'investir des sommes records dans ses produits déjà lancés ou sur le point de l'être au cours de l'année »*, avait déclaré le président du groupe, John Hoskyns, lors de la présentation des résultats du groupe, notamment en France.

Emap est devenu numéro trois de la presse magazine, en France, derrière Hachette et Prisma Presse (Bertelsmann), grâce à une importante politique d'acquisition, marquée par le rachat de *Télé Star* et *Top Santé*, contrairement à son concurrent Prisma Presse, qui s'est implanté en créant de nouveaux titres.

M. de Puyfontaine regrette, au passage, l'absence de publicité pour la presse à la télévision : *« On est favorable à l'ouverture de la publicité à la télévision et à* la *diminution des contraintes. Pour un concept innovant comme* Télémax, *cela aurait clairement permis d'acquérir une notoriété »*.

AMÉLIORER LA DISTRIBUTION

Il revient aussi sur la situation de la distribution de la presse, dominée par les Nouvelles messageries de la presse (NMPP), dont l'opérateur est Hachette : *« Je pense, en regardant en Allemagne et en Grande-Bretagne, que l'organisation de la distribution en France doit s'améliorer. Nous avons la volonté de faire entendre notre voix pour faire en sorte qu'un éditeur, qui a l'expérience des gros tirages mais aussi de titres à faible diffusion, puisse contribuer à une meilleure capacité du système. »* Il s'insurge notamment – comme de nombreux éditeurs et diffuseurs – contre le développement de produits (cassettes vidéos, CD-ROMS, etc.), qui bénéficient de l'ouverture du réseau et envahissent les linéaires des marchands de journaux.

« La presse, poursuit-il, *doit être le dernier secteur économique dans lequel il n'y a pas de transparence sur les performances, la diffusion des concurrents. Il faut des informations fiables, réactives. Il est anormal d'attendre aussi longtemps pour avoir des données précises. C'est l'intérêt des acteurs de la chaîne économique de pouvoir être performant pour pouvoir défendre la presse. Les règles doivent être partagées par l'ensemble des éditeurs, notamment en ce qui concerne la transparence des informations »*.

Emap souhaite également se diversifier en France, dans le domaine de la radio, malgré l'échec de sa candidature à la reprise de RMC et de Nostalgie. Il a déposé plusieurs recours devant le Conseil d'Etat sur les conditions de la privatisation de la station monégasque. Le groupe est aussi candidat au rachat de Skyrock et a bien l'intention de prendre position dans le secteur radiophonique en France, comme il l'a fait en Grande-Bretagne. L'éditeur britannique regarde également du côté des chaînes thématiques, à l'image de la chaîne musicale anglaise The Box. *« Emap ne sera pas un diffuseur de télévision,* explique Arnaud de Puyfontaine, *pas plus qu'il n'est imprimeur, mais nous avons la capacité à définir des concepts. Ce sont des activités proches de la presse magazine. »*

Alain Salles

Une quarantaine de titres dans l'Hexagone

● Emap détient une quarantaine de titres en France, dont *Télé-Star* (2 millions d'exemplaires de diffusion totale payée en 1997), *Télé-Poche* (1,2 million), *Nous Deux* (423 968 exemplaires), *Modes & Travaux* (706 882), *Top Santé* (587 501), *Le Chasseur français* (569 704), *Auto Plus* (306 891), *L'Auto-Journal* (149 000), *Studio* (95 391), *Le Film français*, etc.

● **Le résultat financier du groupe** pour l'exercice 1997/98 est de 141,7 millions de livres (1,4 milliard de francs) pour un chiffre d'affaires de 772,6 millions de livres. Les trois grands secteurs du groupe sont la presse magazine au Royaume-Uni (271,9 millions de livres), les magazines français (225 millions), la presse professionnelle (196,7). La radio affiche un bénéfice d'exploitation de 22,7 millions de livres pour un chiffre d'affaires de 70,3 millions. Les magazines français dégagent un bénéfice de 35 millions de livres.

La chaîne Spectacle s'arrête le 30 juin

LE SPECTACLE est terminé : Spectacle, chaîne culturelle et *« people »* contrôlée à 100 % par Canal Plus et diffusée sur CanalSatellite, interrompra définitivement ses émissions le 30 juin. C'est la première chaîne thématique du câble et du satellite à fermer ses portes.

Politique de rigueur oblige : après une perte de 611 millions de francs en 1997, Canal Plus ne semble plus vouloir entretenir des entreprises déficitaires. Dotée d'un budget de 30 millions de francs en 1997, Spectacle, présidée par Tim Newman, avait tablé sur le téléachat pour trouver sa rentabilité. Non rétribuée par CanalSatellite et faute d'un nombre suffisant d'abonnés, la chaîne n'a pas atteint son équilibre.

En sursis, Spectacle a seulement reçu 10 millions de francs pour les premiers mois de 1998. Pour Bruno Delecour, directeur général de Canal Plus et PDG de CanalSatellite, ce n'est pas Spectacle qui s'arrête, mais c'est *« la vitrine qui ferme »*.

A l'en croire, la diffusion des programmes est interrompue, mais *« Canal Plus va garder et élargir les services interactifs spécialisés dans les biens et services culturels »*, *via* une « Boutique Spectacle », en juillet. Une étape de transition avant le démarrage, fin septembre, de la « Galerie marchande » annoncée par Canal Plus. L'arrêt de Spectacle aurait pu être évité. Après la relance de la chaîne au format culturel, plusieurs groupes dont Pathé auraient étudié le dossier avant de le refermer, faute d'une rétribution mensuelle de CanalSatellite. Bruno Delecour dément *« avoir reçu une offre ferme de reprise pour une chaîne de téléachat »*.

Guy Dutheil

Les audiences du Mondial à la télévision

■ **ÉCOSSE-NORVÈGE** (mardi 16 juin, France 3 à 17 h 30) : 3 686 007 téléspectateurs, 44,6 % de parts d'audience. A la même heure sur TF 1 : 1 545 908, 18,7 % ; France 2 : 1 004 913, 12,2 % ; M 6 : 627 844, 8,1 % ; Cinquième : 318 807, 3,9 % ; Arte : 56 814, 0,7 %.

■ **BRÉSIL-MAROC** (TF 1 à 21 heures) : 8 057 629 téléspectateurs, 40,8 % de parts d'audience. La Une progresse fortement. A la même heure sur France 2 : 3 569 043, 18,1 % ; France 3 : 3 240 987, 16,4 %, M 6 : 2 109 774, 10,7 % ; Cinquième/Arte : 545 330, 2,8 %.

★ **Sources : Médiamat, Médiamétrie, Traitement Credome, auprès des individus de 15 ans et plus.**

DÉPÊCHES

■ **AFFICHAGE :** le groupe français d'affichage publicitaire Decaux a retiré son offre de rachat de la société britannique de mobilier urbain More Group, laissant la voie libre à l'américain Clear Channel, selon un porte-parole de More. La Commission des monopoles et des fusions (MMC), saisie le 21 mai par le gouvernement britannique, a donc classé le dossier. – *(AFP.)*

■ **NUMÉRIQUE : TF1 a confirmé, mardi 16 juin, la prolongation du memorandum** conclu avec la RAI en vue du lancement d'une plate-forme de programmes numériques en Italie (*Le Monde* du 14 mai).

■ **Le groupe News Corp. de Rupert Murdoch a cédé *TV Guide Magazine*** (13 millions d'exemplaires vendus chaque semaine aux Etats-Unis, 40 millions de lecteurs) à United Video Satellite (UVS), société de services électroniques contrôlée par le câblo-opérateur américain TCI, pour 2 milliards de dollars (12 milliards de francs) dont 1,2 milliard en actions United Video. News Corp entrera à 40 % dans le capital d'UVS et aura la moitié des droits de vote.. – *(AFP.)*

La presse hebdomadaire régionale se dote d'un site Internet et d'un outil publicitaire commun

ARCACHON
de notre envoyé spécial

Fin mai, *Le Messager-L'Essor savoyard* de Thonon publiait une enquête révélant que les représentants de trente-deux pays membres de la Société des nations (SDN, ancêtre de l'ONU), réunis en juillet 1938 à l'Hôtel royal d'Evian, avaient eu connaissance de ce qui allait devenir l'Holocauste, grâce à des rapports et des documents. L'article, fondé sur des archives de cette conférence internationale et annoncé en « une » du journal sous le titre « A Evian, on pouvait stopper l'Holocauste », n'a pourtant eu que peu de répercussions médiatiques.

En dépit du fait qu'il est contrôlé par le puissant groupe de presse régionale lillois La Voix du Nord, *Le Messager* de Thonon, comme les 230 autres hebdomadaire régionaux, est souvent regardé avec une certaine condescendance par le reste de la presse.

Généralement d'origine familiale, fondés souvent à partir d'une modeste imprimerie et diffusant rarement hors des limites d'un canton, ces titres, dont certains sont plus que centenaires, ont été fédérés pour une immense majorité d'entre eux (215 sur 230) par Albert Garrigue (*Le Courrier français*) sous la bannière de la Presse hebdomadaire régionale – PHR, devenue ensuite Syndicat de la presse hebdomadaire régionale (SPHR).

LE LOOK ET LE NET

Après avoir incité ses adhérents à faire vérifier leurs chiffres de vente par l'OJD et avoir créé il y a deux ans une filière de formation spécifique à la PHR au sein de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (ESJ), le SPHR, réuni pour son vingt-cinquième congrès à Arcachon du 4 au 6 juin, souhaitait affirmer davantage son entrée dans la modernité, en le plaçant sous les auspices du Look, du Net et de l'Europe. Une façon de consacrer l'importance de la maquette et de la nécessaire entrée dans la ronde du multimédia.

Le syndicat s'est aussi doté d'une charte déontologique (*Le Monde* daté 7-8 juin). L'engagement collectif des éditeurs d'hebdomadaires à défendre cette charte devrait aider un secteur où certains titres, il est vrai de plus en plus rares, ne s'embarrassent guère de principes ni du respect du droit du travail.

Le président du SPHR, Jean-Pierre Vittu de Kerraoul, qui préside également la Fédération nationale de la presse française (FNPF), s'est félicité de la vitalité d'une famille qui s'est enrichie de vingt-huit nouveaux titres ces cinq dernières années. La seule année 1997 en a vu naître une demi-douzaine, dont *L'Hebdo de la Charente maritime, Le Journal du Médoc, Hebdo-Vendée* (dirigé par Bertrand de Villiers, frère de Philippe, député de Vendée et président du Mouvement pour la France), *La Une de Troyes*, etc.

La modernisation de cette presse, dont la dimension de « proximité » n'est pas un élément de stratégie mais un certificat de naissance – 85,5 % de ses 8,6 millions de lecteurs réguliers résident en province –, et la bonne santé globale de la plupart des titres, dont la diffusion varie de 3 000 à 40 000 exemplaires, intéressent désormais les grands groupes de presse, comme *Ouest-France, Sud-Ouest, La Voix du Nord*, et Hersant. Ceux-ci ne rechignent plus à participer au lancement d'un hebdomadaire régional là où leur pénétration est faible ou à ferrailler entre eux pour racheter un titre, à la faveur de comptes financiers vacillants ou de l'absence de successeur.

La vitalité de la PHR dépendra toutefois, dans les années à venir, de sa capacité à rénover ses formules (beaucoup de maquettes datent encore des années 70), à maîtriser Internet et à développer ses ressources publicitaires. Le SPHR, à Arcachon, a incité les 215 hebdos adhérents à enrichir un site encore restreint à des fiches qui présentent les journaux membres.

Cependant quelques titres, comme *Le Journal de Millau*, possèdent déjà leur site en propre. Plusieurs intervenants ont insisté sur l'urgence à intégrer ce nouveau média. Aux Etats-Unis, indiquait Bernard Tani (France Télécom Multimédias), *« 51 % des internautes consomment de l'information locale »*, tandis que Loïc Jean (Quebecor Multimedia), se fondant sur les tendances du marché nord-américain, attirait l'attention des éditeurs présents sur les performances à venir du commerce électronique en France, qui atteindrait 60 milliards de francs de transactions en 2001.

GARE AUX ANNONCES CLASSÉES

Pascal Zahner (Real Media Europe) renchérissait en notant que les concurrents de la presse (institutionnels, annonceurs, agences de publicité, etc.) en Amérique du Nord attiraient déjà sur leurs sites 15 % des annonces classées. Il faisait remarquer que les quotidiens régionaux français, britanniques, belges ou allemands avaient déjà amorcé une contre-offensive en lançant des sites d'annonces respectivement baptisés Web 66, AdHunter, Adnet ou City Web.

La PHR n'en est pas encore là. Mais elle vient de franchir une étape en signant les statuts d'un produit publicitaire commun, inspiré du « 66-3 » de la presse quotidienne régionale, et qui devrait permettre à un annonceur de publier ses campagnes nationales dans les 215 titres du SPHR. La nouvelle régie sera contrôlée à 51 % par les éditeurs et à 49 % par Havas Régie qui en sera l'opérateur. Havas Régie a été choisie du fait de ses liens avec la PHR : elle gère traditionnellement la publicité extra-locale de plusieurs titres, et sa maison mère, Havas, publie trois hebdomadaires régionaux, par le biais de sa filiale Havas Media Communication (*La Gazette du Val-d'Oise, Le Républicain de L'Essonne* et *Toutes les nouvelles de Versailles*).

Yves-Marie Labé

gie pendulaire
roviaria défie
TGV français
50 % des ventes mondiales

tage au Kosovo

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PEPSICO : la multinationale a annoncé mardi 16 juin à Varsovie** son intention d'investir *« sur plusieurs années »* 200 millions de dollars (environ 1,2 milliard de francs) dans la production de boissons et de gâteaux salés en Pologne.

● **GENERAL MOTORS : la direction du premier constructeur automobile** mondial a annoncé que 70 800 ouvriers, soit un tiers de ses effectifs en Amérique du Nord, étaient au chômage technique mardi, en raison de la grève qui a débuté le 5 juin.

● **SCHMALBACH-LUBECA : le groupe allemand d'emballage,** filiale du conglomérat VIAG, a annoncé, mardi 16 juin, avoir acheté une usine en République tchèque, pouvant produire jusqu'à 400 millions de canettes en aluminium par an.

● **WESTINGHOUSE : selon le « Wall Street Journal » du mardi 16 juin,** CBS (ex-Westinghouse), qui cherche à vendre son activité nucléaire, ne discute plus qu'avec un candidat composé du britannique BNFL et de l'américain Morrison Knudsen. Framatome, allié à l'américain Bechtel aurait été écarté.

● **CHANTIERS DU HAVRE : le gouvernement a décidé,** mardi, de confier une mission à l'ingénieur des mines Gérard Piketty pour analyser l'état industriel et financier du chantier. Ses premières conclusions seront remises dans quinze jours.

SERVICES

● **AMERICAN EXPRESS : le groupe américain** rachète Havas Voyages *(lire p. 18).*

● **SNCF : des milliers de cheminots** (10 000 selon la CGT, 5 000 selon la police), ont défilé mardi 16 juin à Paris, pour protester contre la libéralisation du transport ferroviaire en Europe, deux jours avant un Conseil européen des ministres des transports à Luxembourg. Les représentants des syndicats ont été reçus au ministère des transports.

● **IBM : le groupe américain chercherait à vendre son** activité imprimantes, selon le *Wall Street Journal.*

● **THOMSON MULTIMÉDIA : le fabricant français va vendre** pour 105 000 francs à partir de fin août un écran plat en technologie plasma.

FINANCES

● **DIRECTIVES ASSURANCES : le président de la Fédération des mutuelles de France (FMF).** Daniel Le Scornet, a demandé au premier ministre de sortir *« les mutuelles de la liste des organismes visés par les directives assurances européennes ».*

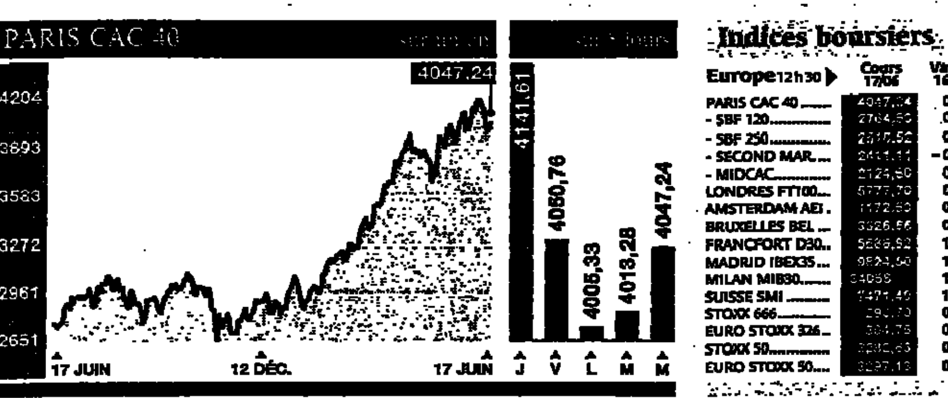
RÉSULTATS

■ **IMA : Inter Mutuelles Assistance,** filiale de mutuelles d'assurances (MAAF, MAIF, Macif...), a annoncé mercredi un chiffre d'affaires consolidé de 1,05 milliard de francs en 1997, en hausse de 9,7 %. Avec 40 % de parts de marché, IMA est leader de l'assistance en France.

■ **ARIANESPACE : le chiffre d'affaires du consortium européen** pour 1997 atteint 6,563 milliards de francs (+ 4 %). Son bénéfice net, de 77,4 millions de francs, enregistre une baisse de 43 % liée aux fluctuations du dollar. Le consortium vient de faire passer son capital de 270 millions de francs à 2,088 milliards de francs.

■ **BRIT AIR : la compagnie aérienne régionale bretonne** a réalisé sur l'exercice 1997-1998, terminé fin mars, un résultat net consolidé de 26,4 millions de francs, en hausse de 50,9 %. Son chiffre d'affaires net consolidé atteint 918 millions de francs, en hausse de 25,3 %.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*



Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 17/06	Var. % 16/06	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4047,24	0,85	34,96
- SBF 120	2764,50	0,90	34,74
- SBF 250	2617,52	0,59	34,88
- SECOND MAR.	2411,11	−0,28	33,20
- MIDCAC	2124,60	0,22	33,75
LONDRES FT100	5777,70	0,84	12,51
AMSTERDAM AEX	1172,60	0,69	28,33
BRUXELLES BEL	3326,56	0,99	37,58
FRANCFORT D30	5686,92	1,74	33,87
MADRID IBEX35	9924,50	1,44	35,41
MILAN MIB30	34058	1,08	38,55
SUISSE SMI	7471,40	1,12	19,25
STOXX 666	290,70	0,81	—
EURO STOXX 326	334,75	0,94	—
STOXX 50	3282,63	0,92	—
EURO STOXX 50	3297,13	0,86	—

Monde ▶	Cours 16/06	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8665,29	0,43	9,57
- SP 500	1087,59	0,98	12,07
- NASDAQ	1753,12	2,18	11,84
BUENOS-AIRES M.	532,55	−4,98	−21,69
JOHANNESBURG	3356,93	3,25	12,54
MEXICO BOLSA	350,43	1,48	−25,14
SANTIAGO IPSA	83,59	−1,28	−26,11
SAO PAULO BOU.	9249	1,93	−9,30
TORONTO FSE I.	7143,71	0,56	6,63
ASIE 10h15	17/06	16/06	31/12
BANGKOK SET	16,11	6,72	−30,29
HONGKONG H.	8304,65	6,35	−25,35
SÉOUL	35,04	8,62	−17,24
SINGAPOUR ST.	1039,12	3,83	−28,81
SYDNEY ALL O.	2549,39	0,87	−2,57
TOKYO NIKKEI	14715,38	−0,03	−3,56

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 16/06	Var. % 15/06	Var. % 31/12
SAT	2850	+6,14	+71,68
NATEXIS	410,50	+5,26	+16,95
EUROTUNNEL	7,55	+4,86	+46,03
FRANCE TELECO...	355,80	+4,45	+80,39
CAP GEMINI	931	+4,02	+94,48
SAGEM SA	4739	+3,91	+78,35
GR.ZANNIER (L...	164,90	+3,19	+22,87
SODEXHO ALLIA...	1250	+2,85	+56,37
UNION ASSUR.F...	925	+2,77	+17,08
PUBLICIS #	905	+2,71	+100,61

Baisses ▶	Cours 16/06	Var. % 15/06	Var. % 31/12
REMY COINTREA..	116,50	−6,80	+3,73
GEOPHYSIQUE	593	−6,78	+16,88
NRJ #	956	−5,57	+16,27
BONGRAIN	2990	−3,65	+14,17
ESSILOR INTL	2592	−3,51	+41,77
LABINAL	2126	−3,41	+36,95
ELF AQUITAINE	767	−3,40	+6,57
SKIS ROSSIGNO...	110,90	−3,31	+5,25
S.I.T.A.	1437	−3,28	+24,95
AIR LIQUIDE	966	−2,91	+15,35

PARIS SBF 250 3 mois — 2618,52 — 2723 2650 2578 2506 2434 2362 — 17 MARS 30 AVRIL 17 JUIN

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8665,29 — 9702 9154 8695 8178 7669 7161 6653 6145 — 17 MARS 29 AVRIL 16 JUIN

LONDRES FT100 3 mois — 5777,70 — 6199 5901 5603 5305 5008 4711 4413 4115 — 17 MARS 30 AVRIL 17 JUIN

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5688,92 — 5901 5603 5305 5008 4711 4413 4115 — 17 MARS 30 AVRIL 17 JUIN

TOKYO Nikkei 3 mois — 14715,38 — 18468 16946 15425 13142 11620 — 17 MARS 29 AVRIL 17 JUIN

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS reprenait des couleurs mercredi 17 juin grâce à l'amélioration des bourses asiatiques et du yen dans un marché toujours erratique mais plus calme que les jours derniers. En hausse de 0,74 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait 0,96 % à 4 051,63 points en milieu de journée. La plupart des bourses asiatiques ont terminé mercredi en hausse, notamment Hongkong (+ 6,3 %) et Séoul (+ 8,5 %).

La plupart des valeurs qui avaient baissé lors des séances précédentes en raison de leurs activités en Asie, reprenaient du poil de la bête. Les industries de luxe avec LVMH (+ 2,12 %), L'Oréal (+ 0,69 %), les pétrolières avec Elf Aquitaine (+ 1,83 %) en tête des valeurs les plus travaillées et Total (+2,25 %). Redressement également des financières : AXA-UAP (+0,78 %), Paribas (+ 2,57 %), BNP (+1,50 %) et Société générale (+1,34 %).

NEW YORK

LE DOW JONES, principal indice de la Bourse de New York, a terminé mardi sur un léger gain de 37,36 points (0,43 %), à 8 665,29 points, alors que le yen se stabilisait face au dollar et que le marché obligataire enregistrait une nette détente. Le marché américain a bien accueilli la nouvelle d'une possible visite au Japon, de Lawrence Summers, secrétaire adjoint au Trésor américain, pour discuter de la situation économique de ce pays.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a terminé en légère hausse mardi, alors que les gains engrangés au cours de la séance étaient grignotés sous l'influence négative du recul de Wall Street dans ses premiers échanges. L'indice Footsie a clôturé en hausse de 14 points, à 5 729,7 points, soit une progression de 0,24 %.

TOKYO

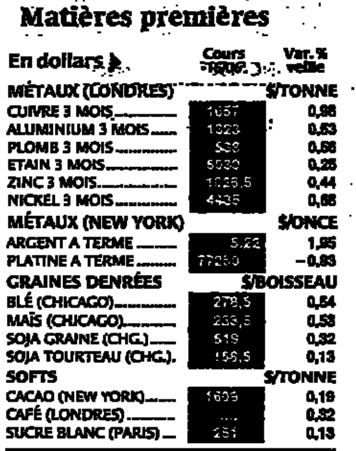
LA BOURSE japonaise a terminé la journée du mercredi 17 juin sur une note stable. La forte baisse du cours de la Long-Term Credit Bank of Japan (LTCB) a tiré vers le bas un marché qui avait progressé en début de journée. L'indice Nikkei 225 a terminé en baisse de cinq points, soit 0,03 %, à 14 715,38 points. Le contrat à terme de septembre sur l'indice a gagné 140 points, à 14 800. Une fois de plus, la LTCB a subi des ventes massives d'investisseurs institutionnels à la suite de rumeurs sur sa mauvaise santé financière.

HONGKONG

APRÈS AVOIR lourdement chuté lors des derniers jours, la Bourse de Hongkong enregistrait, mercredi à la mi-journée, une reprise, avec une hausse de 3,8 % de l'indice Hang Seng, à 7 814,42 points, grâce au rebond du yen et à la performance de Wall Street la veille.

Valeur du jour : Boeing souffre de ses déboires

MARDI 16 JUIN, l'action Boeing a encore cédé 6 cents pour terminer à 43,43 dollars. En deux mois, le titre a abandonné 22 %. Au premier trimestre 1998, le premier constructeur aéronautique mondial a enregistré moins de commandes que son rival européen Airbus (116 contre 185) et la fiabilité de ses appareils est régulièrement mise en cause. En mai, l'administration fédérale américaine de l'aviation (FAA) avait ordonné l'inspection des réservoirs centraux des Boeing 747 (long-courriers) qui pourraient être impliqués dans l'explosion d'un avion de la TWA en 1996. Mardi 16 juin, l'autorité a récidivé en demandant, cette fois, la révision de la pédale de contrôle de gouvernail de direction sur 1 500 appareils de la nouvelle génération (737 et 777).



Par ailleurs, le même jour, le département de la justice américaine a réactivé une vieille affaire, en saisissant une cour d'appel sur le dossier de la construction de l'avion militaire A-12. Un contrat de 3,8 milliards de dollars confié à General Dynamics et McDonnell Douglas (racheté depuis lors par Boeing). Le gouvernement américain reproche aux deux constructeurs des retards et des faiblesses dans la conception de cet appareil. Si l'action en justice aboutit, les deux compagnies pourraient se voir privées du paiement final du contrat (1,2 milliard de dollars). Pour couronner cette semaine noire, la compagnie aérienne Philippines Airlines, en difficulté, pourrait annuler la commande de quatre gros porteurs Boeing 747. Un nouvel avatar de la crise asiatique. Aujourd'hui, cette région du monde représente 30 % du chiffre d'affaires de Boeing et une part encore plus significative de son carnet de commandes. Selon le constructeur, près de 60 commandes d'appareils pourraient être annulées. Le groupe américain a déjà prévu de réduire de 30 % la production de ses 747 en 1999. En revanche, la demande de moyen-courriers reste très soutenue en Europe et aux Etats-Unis. Northwest Airlines chercherait à acquérir 150 avions de ce type et pourrait opter pour des modèles de Boeing. Malheureusement, la vente de moyen-courriers est moins rentable que celle des gros porteurs.

Malgré tout, le groupe reste confiant pour le long terme. Jeudi 18 juin, Boeing devrait annoncer une révision à la hausse de ses prévisions de ventes sur les vingt prochaines années. En 1997, il avait estimé le montant de ces ventes à 1 100 milliards de dollars. Il devrait porter ce chiffre à 1 250 milliards de dollars. Cette prévision est fondée sur la conviction que l'Asie devrait rester un marché dynamique.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars ▶	Cours 16/06	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1657	0,98
ALUMINIUM 3 MOIS	1323	0,63
PLOMB 3 MOIS	539	0,66
ETAIN 3 MOIS	5530	0,25
ZINC 3 MOIS	1026,5	0,44
NICKEL 3 MOIS	4435	0,68
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,22	1,95
PLATINE A TERME	772,50	−0,83
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	279,5	0,54
MAÏS (CHICAGO)	233,5	0,58
SOJA GRAINE (CHG.)	519	0,32
SOJA TOURTEAU (CHG.)	155,5	0,13
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1609	0,19
CAFÉ (LONDRES)	....	0,32
SUCRE BLANC (PARIS)	251	0,13

Pétrole

En dollars ▶	Cours 16/06	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,20	−1,69
WTI (NEW YORK)	12,41	3,51
LIGHT SWEET CRUDE	12,39	2,87

Or

En francs ▶	Cours 16/06	Var % 15/06
OR FIN KILO BARRE	55860	−0,80
OR FIN LINGOT	56000	−2,62
ONCE D'OR LONDRES	287	+0,40
PIÈCE FRANCE 20 F	325	+0,62
PIÈCE SUISSE 20 F	331	....
PIÈCE UNION LAT. 20 F	323	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	2750	−0,36
PIÈCE 10 DOLLARS US	1422,50	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	2130	−0,94

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert s'inscrivait en forte baisse, mercredi matin 17 juin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,7960 mark, 6,02 francs et 143,20 yens.

La monnaie américaine était pénalisée par l'éventualité d'une intervention de la Maison Blanche en faveur du yen. La faiblesse du yen *« préoccupe énormément »* les Etats-Unis a déclaré, mardi 16 juin, le secrétaire américain au Trésor Robert Rubin, personnage très influent sur les marchés, qui a par ailleurs confirmé que son adjoint Lawrence Summers allait prochainement se rendre à Tokyo – dès jeudi 18, selon la presse nippone – pour discuter avec le gouvernement nippon de la situation économique et monétaire dans l'archipel. Cette visite a relancé l'hypothèse d'une action concertée des banques centrales destinée à freiner la chute du yen.

Cours de change

17/06 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,03	6,63	9,94	4,02	2,97	4,18	0,34	3,35	—
DM	1,80	1,98	2,97	1,20	0,88	0,13	0,98	—	0,30
LIRE (100)	1768,05	1946,81	2927,94	1182,77	873,82	1244,87	....	984,74	293,67
YEN (100)	141,98	156,39	235,18	95,02	70,18	—	8,03	79,11	23,60
FLORIN	2,02	2,23	3,35	1,35	—	1,42	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,49	1,65	2,48	....	0,74	1,05	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,60	0,67	....	0,40	0,30	0,43	0,03	0,34	0,10
ECU	0,91	—	1,50	0,61	0,45	0,64	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,10	1,66	0,67	0,49	0,70	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 16/06 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,37	3,41	4,83	5,36
ALLEMAGNE	3,35	3,46	4,77	5,33
GDE-BRETAG.	6,94	7,54	5,73	5,37
ITALIE	5,38	4,97	5,04	5,57
JAPON	0,50	0,41	1,46	—
ÉTATS-UNIS	5,59	5,17	5,42	5,64
SUISSE	1,75	1,81	3,08	4,07
PAYS-BAS	3,25	3,46	4,84	5,35

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 17/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 98	[illegible]		104,39
104,48			
Pibor 3 mois	[illegible]		

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 16/06	Achat 16/06	Vente 16/06
ALLEMAGNE (100)	335,29	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	4,19	3,88	4,39
DANEMARK (100)	88,05	83	93
ESPAGNE (100)	3,95	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	6,05	5,74	6,34
FINLANDE (100)	110,31	105	116
GDE-BRETAGNE	9,93	9,51	10,36
GRÈCE (100)	1,96	1,75	2,25
IRLANDE	8,45	8,05	8,89
ITALIE (1000)	3,40	3,16	3,66
JAPON (100)	4,19	3,99	4,34
NORVÈGE (100)	78,94	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,45	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	74,89	71	81
SUISSE (100)	402,37	388	412

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en baisse mercredi 17 juin. L'accalmie observée sur les places financières asiatiques a incité les opérateurs à alléger les positions qu'ils avaient prises par précaution sur les marchés d'emprunts. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 12 centièmes, à 104,36 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,85 %, soit 0,05 % au-dessus du rendement du titre allemand de même durée.

● **Etats-Unis :** les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, mardi, affectées par les craintes d'une intervention imminente en faveur du yen. Le rendement de l'emprunt à 30 ans, qui constitue l'échéance de référence outre-Atlantique, s'était inscrit à 5,65 % en clôture.

ÉCONOMIE

Accélération de l'inflation en Grande-Bretagne

MAL CHRONIQUE de l'économie britannique, l'inflation a atteint un niveau dangereusement élevé en mai. L'indice des prix à la consommation a progressé de 0,6 % en mai par rapport à avril et affiche une progression annuelle (par rapport à mai 1997) de 4,2 %, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis six ans, selon les chiffres annoncés mardi par l'Office des statistiques nationales. L'accélération est très nette depuis le début de l'année : le taux annuel n'était que de 3,3 % en janvier. Les chiffres de l'inflation ont largement dépassé les prévisions des analystes financiers et incité certains à prévoir une nouvelle hausse des taux si les salaires continuent de progresser fortement.

■ **L'économie britannique se trouve dans** *« une situation qui est plus proche de la surchauffe qu'elle ne l'a été depuis longtemps »*, a estimé mardi à Birmingham (centre de l'Angleterre) le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George.

■ **EUROPE : le taux de chômage dans l'Union européenne a été** de 10,2 % en avril 1998, en baisse de 0,5 % par rapport au même mois de l'année précédente, et similaire au taux de mars 1998, selon les chiffres publiés mardi par Eurostat, l'office statistique de l'UE. Cela représente 18 millions de chômeurs dans les quinze Etats membres de l'UE *(lire page 4).*

■ **RUSSIE : une mission du Fonds monétaire international** (FMI) doit arriver à partir de lundi 22 juin à Moscou alors que le FMI doit se prononcer jeudi 18 juin, à Washington, sur le versement d'une nouvelle tranche de 670 millions de dollars de son prêt de 10,2 milliards de dollars accordé à Moscou *(lire page 4).*

■ **ÉTATS-UNIS : l'indice des prix à la consommation a augmenté** de 0,3 % en mai après une hausse de 0,2 % en avril, ce qui représente la plus forte accélération mensuelle depuis décembre 1996, a annoncé mardi 16 juin le département du travail.

■ **Le taux d'utilisation des capacités industrielles aux Etats-Unis** s'est établi à 82,2 % en mai, à comparer à 82,1 % en avril, a annoncé mardi 16 la Réserve fédérale américaine. Les analystes tablaient généralement sur un taux en léger retrait en mai, à 82 %.

■ **Le groupement des constructeurs automobiles américains a lancé, mardi 16 juin,** un appel aux Etats-Unis et aux autres pays du G7 en faveur d'une intervention coordonnée pour soutenir le yen et éviter davantage de dommages à l'économie mondiale.

■ **JAPON : la faiblesse du yen** *« préoccupe énormément »* les Etats-Unis, a déclaré mardi 16 juin le secrétaire américain au Trésor. L'administration Clinton craint que la dépréciation du yen n'aggrave le déficit commercial des Etats-Unis avec le Japon et ne compromette la reprise des pays d'Asie frappés depuis un an par une crise sans précédent *(lire p. 8).*

■ **Le secrétaire adjoint au Trésor américain Lawrence (« Larry ») Summers devrait se rendre** jeudi à Tokyo pour discuter avec les responsables du gouvernement nippon de l'évolution récente du yen, rapportaient mercredi 17 juin les agences de presse locales *Jiji Press* et Kyodo News.

■ **La faiblesse de l'économie japonaise** *« représente un problème majeur pour la reprise économique »* des autres pays asiatiques, a estimé mardi Josph Stiglitz, responsable économique de la Banque mondiale.

■ **PÉTROLE : les monarchies du Conseil de coopération du Golfe** (CCG), réunies à Ryad, ont décidé mardi 16 juin de réduire leur production pétrolière de 415 000 barils par jour (b/j) au total, pour freiner la chute des cours. Cette mesure inclut la réduction de 225 000 b/j décidée par l'Arabie saoudite le 4 juin à Amsterdam *(lire page 4).*

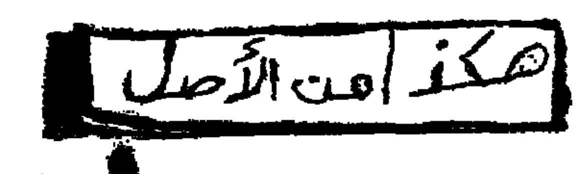
■ **Le cours du baril de brent** (qualité de référence de la mer du Nord) a enregistré une très forte progression mardi 16 juin, franchissant le seuil des 13 dollars le baril.

RÈGLEMENT MENSUEL

COMPTANT

SECOND MARCHÉ

SICAV et FCP



ÉCONOMIE

Accélération de l'inflation en Grande-Bretagne

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 17 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,82 %

CAC 40 : 4046,01

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1070	1070	—	30/07/97
Cr.Lyonnais(T.P.)	955	964	+ 0,94	22/10/97
Renault (T.P.)	2915	2909	− 0,20	24/10/97
Rhone Poulenc(T.P)	3036	3037	+ 0,03	01/10/97
Saint Gobain(T.P.)	1398	1398	—	15/07/97
Thomson S.A (T.P)	1014	1014	—	01/08/97
Accor	1656	1670	+ 0,84	15/06/98
AGF	352,50	350,10	− 0,68	12/06/98
Air Liquide	966	989	+ 2,38	28/05/98
Alcatel Alsthom	1154	1187	+ 2,85	27/06/97
Altran Techno. #	1220	1235	+ 1,22	24/06/97
Atos CA	1280	1335	+ 4,29	—
Axa	643	646	+ 0,46	11/05/98
Bail Investis	989	975	− 1,41	11/08/97
Bazar Hot. Ville	733	734	+ 0,13	12/06/97
Bertrand Faure	495	488	− 1,41	20/04/98
BIC	438,50	441,30	+ 0,63	15/01/98
BIS	650	660	+ 1,53	01/07/96
B.N.P.	466,80	476,30	+ 2,03	30/06/98
Bollore Techno.	1183	1200	+ 1,43	01/07/97
Bongrain	2900	2903	+ 0,10	14/05/98
Bouygues	989	1043	+ 5,46	01/08/97
Bouygues Offs.	264,20	274	+ 3,70	26/06/97
Bull#	93	97	+ 4,30	—
Canal +	1160	1165	+ 0,43	19/08/97
Cap Gemini	931	934	+ 0,32	17/04/98
Carbone Lorraine	2755	2760	+ 0,18	12/06/98
Carrefour	3566	3547	− 0,53	27/04/98
Casino Guichard	465	466	+ 0,21	10/06/98
Casino Guich.ADP	317	312,50	+ 0,15	10/06/98
Castorama Dub.(Li)	1075	1082	+ 0,65	15/05/98
C.C.F.	490	491,50	+ 0,30	11/05/98
Cegid (Ly)	1190	1202	+ 1	02/06/98
Cerus Europ.Reun ■	37,80	38,50	+ 1,85	17/06/98
CGIP	3125	3200	+ 2,40	12/06/98
Chargeurs	468	482	+ 2,99	25/06/97
Christian Dalloz	780	792	+ 1,53	10/07/97
Christian Dior	748	740	− 1,06	01/12/97
Ciments Francais	365	362	− 0,82	23/06/97
Cipe France (Ly) #	230	230	—	12/06/97
Clarins	554	554	—	23/06/97
Club Mediterranee	544	556	+ 2,20	26/06/96
Coflexip	750	773	+ 3,06	26/06/98
Colas	1215	1223	+ 0,65	30/06/97
Comptoir Entrep.	15,30	15,35	+ 0,32	15/07/92
Comptoirs Mod.	3090	3075	− 0,48	12/06/98
CPR	492	495	+ 0,60	06/02/98
Cred.Fon.France	101	98	− 2,97	16/06/95
Credit Lyonnais CI	606	608	+ 0,33	01/07/98
CS Signaux(CSEE)	573	575	+ 0,34	01/07/97
Damart	4727	4780	+ 1,12	19/12/97
Danone	1612	1635	+ 1,42	26/05/98
Dassault-Aviation	1975	1995	+ 1,01	04/08/97
Dassault Electro	747	—	—	27/04/98
Dassault Systemes	267,90	268	+ 0,03	18/03/97
De Dietrich	410	414,80	+ 1,17	05/06/98
Deveaux(Ly)#	939	940	+ 0,10	29/08/97
Dev.R.N-P.Cal Li #	70,50	70,40	− 0,14	—
Dexia France	800	812	+ 1,50	13/06/98
DMC (Dollfus Mi)	162,10	163	+ 0,55	28/06/96
Dynaction	220,20	228	+ 3,54	10/07/92
Ecia	1750	1765	+ 0,85	26/05/98
Eiffage	530	539	+ 1,69	31/12/97
Elf Aquitaine	767	776	+ 1,17	18/06/97
Eramet	255,90	266,50	+ 4,14	09/06/98
Eridania Beghin	1320	1320	—	11/07/97
Essilor Intl	2552	2570	+ 0,70	02/07/97
Essilor Intl.ADP	2225	2225	—	02/07/97
Esso	573	583	+ 1,74	16/02/98
Eurafrance	3665	3622	− 1,17	18/12/97
Euro Disney	11,25	11,25	—	23/02/98
Europe 1	1449	1433	− 1,10	01/04/98
Eurotunnel	7,55	7,50	− 0,66	—
Fimalac SA	722	722	—	25/06/97
Finextel	126,10	126,20	+ 0,07	26/06/97
Fives-Lille	498	506	+ 1,60	10/07/96
France Telecom ■	387,30	390,20	+ 0,74	17/06/98
Fromageries Bel	5200	5220	+ 0,38	30/07/97
Galeries Lafayette	5960	6000	+ 0,67	30/06/97
GAN	165	166,40	+ 0,84	05/07/94
Gascogne	617	621	+ 0,64	02/06/98
Gaumont #	461,50	460	− 0,32	24/06/98
Gaz et Eaux	3180	3400	+ 6,91	10/06/98
Geophysique	900	905	+ 0,55	12/07/95
G.F.C.	657	644	− 1,97	28/07/97
GrandVision	218,30	227	+ 3,98	05/06/98
Groupe Andre S.A.	682	700	+ 2,63	12/02/96
Groupe GTM	596	630	+ 5,70	15/05/98
Gr.Zannier (Ly) #	164,90	162,50	− 1,45	01/07/97
Guilbert	987	990	+ 0,30	08/06/98
Guyenne Gascogne	2323	2345	+ 0,94	23/06/97
Hachette Fili.Med.	1640	1645	+ 0,30	02/06/98
Havas	488,80	494,20	+ 1,10	22/08/97
Havas Advertising	1225	1254	+ 2,36	03/09/97
Imetal	804	844	+ 4,97	25/06/97
Immeubl.France	493,20	493	− 0,04	15/06/98
Infogrames Enter.	362,40	364,50	+ 0,57	—
Ingenico	170	172	+ 1,17	04/08/97
Interbail	166,50	171,50	+ 3	30/06/97
Intertechnique	1575	1575	—	30/09/97
ISIS	780	780	—	—
Jean Lefebvre	450	480	+ 6,66	10/06/98
Klepierre	1185	1192	+ 0,59	23/03/98
Labinal	2120	2111	− 0,42	10/06/98
Lafarge	600	610	+ 1,66	10/06/98
Lagardere	260,80	261,60	+ 0,30	02/06/98
Lapeyre	519	519	—	27/05/98
Lebon (Cie)	276,10	283	+ 2,49	03/07/97
Legrand	1600	1608	+ 0,50	12/06/98
Legrand ADP	1015	1030	+ 1,47	12/06/98
Legris indust.	289,30	298	+ 3	02/07/97
Locindus	881	890	+ 1,02	01/07/97
L'Oreal	3039	3049	+ 0,32	12/06/98
LVMH Moet Hen.	1130	1143	+ 1,15	15/06/98
Marine Wendel	1085	1097	+ 1,10	28/11/97
Metaleurop	53,20	53,95	+ 1,40	04/07/90
Metrologie Inter.	19,60	19,60	—	—
Michelin	352,80	356,30	+ 0,99	10/07/98
Montupet SA	2125	2193	+ 3,20	26/06/97
Moulinex	160,40	163,60	+ 1,99	14/09/92
Natexis	410,50	412,50	+ 0,48	19/06/97
Norbert Dentres.#	242	245	+ 1,23	06/06/98
Nord-Est	130	131,90	+ 1,46	08/07/97
Nordon (Ny)	510	510	—	—
NRJ #	966	999	+ 3,41	17/03/98
Olipar	69	68,25	− 1,08	—
Paribas	584	597	+ 2,22	—
Pathe	1150	1150	—	29/05/98
Pechiney Act Ord A	269	275,80	+ 2,52	14/08/97
Pernod-Ricard	423,80	421	− 0,66	13/05/98
Peugeot	1297	1309	+ 0,92	10/06/98
Pinault-Print.Red	5140	5200	+ 1,16	01/07/97
Plastic Omn.(Ly)	934	930	− 0,42	02/06/98
Primagaz	545	539	− 1,10	12/06/98
Promodes	3095	3101	+ 0,19	08/06/98
Publicis #	985	983	− 0,20	30/03/98
Remy Cointreau	116,50	117,10	+ 0,51	15/09/97
Renault	321,10	330	+ 2,77	07/08/96
Rexel	2687	2745	+ 2,15	01/07/97
Rhone Poulenc A	326,50	329,80	+ 1,01	08/06/98
Rochette (La)	28,45	28,15	− 1,05	25/06/92
Royal Canin	371	371,50	+ 0,13	08/04/98
Rue Imperiale(Ly)	7880	7760	− 1,52	10/07/97
Sade (Ny)	246,50	241,50	− 2,02	12/06/96
Sagem SA	4780	4720	− 1,25	10/07/97
Saint-Gobain	1144	1173	+ 2,53	31/07/97
Salvepar (Ny)	575	572	− 0,52	26/09/97
Sanofi	735	732	− 0,40	05/06/98
Sat	2850	2790	− 2,10	10/07/98
Saupiquet (Ns)	538	532	− 1,11	21/04/97
Schneider SA	485	488,30	+ 0,68	02/07/97
SCOR	340	345,10	+ 1,50	08/06/98
S.E.B.	915	929	+ 1,53	12/06/98
Sefimeg CA	438,10	442	+ 0,89	08/06/98
SEITA ■	267,20	270	+ 1,04	17/06/98
Selectibanque	83,50	84	+ 0,59	12/07/96
SFIM	940	950	+ 1,06	01/08/96
SGE	256	256,50	+ 0,19	08/08/95
Sidel	465	463	− 0,43	05/06/98
Silic CA	1106	1106	—	15/07/97
Simco	510	512	+ 0,39	04/07/97
S.I.T.A.	1437	1450	+ 0,90	23/07/97
Skis Rossignol	110,90	110,60	− 0,27	30/09/97
Soc.Fonc.Lyonnai.#	985	986	+ 0,10	31/07/97
Societe Generale	1120	1134	+ 1,25	13/06/98
Sodexho Alliance	1260	1261	+ 0,07	05/03/98
Sogeparc (Fin)	426	421	—	05/01/98
Sommer-Allibert	301	309	+ 2,65	19/06/97
Sophia	286	288,50	+ 0,87	30/06/97
Spir Communic. #	500	504	+ 0,80	29/05/98
Strafor Facom	586	613	+ 4,60	04/07/97
Suez Lyon.des Eaux	980	978	− 0,20	26/06/97
Synthelabo	1001	1013	+ 1,19	26/06/97
Technip	775	775	—	29/05/98
Thomson-CSF	243,50	243	− 0,20	10/07/97
Total	710	713	+ 0,42	27/05/98
UIF	497,50	499	+ 0,30	29/05/98
UIS	224	224	—	08/07/97
Unibail	789	788	− 0,12	10/06/98
Union Assur.Fdal	925	930	+ 0,54	15/06/98
Usinor	97,90	100,40	+ 2,55	01/07/97
Valeo	626	612	− 2,23	06/07/98
Vallourec	499	500	+ 0,20	03/07/97
Via Banque	196,20	196,10	− 0,05	13/06/95
Vivendi (ex CGE)	1227	1249	+ 1,79	08/06/98
Worms (ex.Someal)	114	112,90	− 0,96	—
Zodiac ex.dt divid	1585	1621	+ 2,27	14/03/98
Elf Gabon	915	928	+ 1,42	10/06/98

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	142,50	143	+ 0,35	29/05/98
Adecco S.A.	2586	2508	− 3,01	26/05/98
Adidas-Salomon AG#	1043	1060	+ 1,62	12/05/98
ALLIANZ AG	1902	1892	− 0,52	—
American Express	608	612	+ 0,65	08/05/98
Anglo American #	216,30	223,50	+ 3,32	09/01/98
Anglogold Ltd #	248,20	259,50	+ 4,55	20/03/98
Amgold #	235	225	− 4,25	05/02/97
Arjo Wiggins App.	22,60	—	—	26/05/98
A.T.T. #	366	372,10	+ 1,66	01/05/98
Banco Santander #	285,30	296,60	+ 3,96	06/04/98
Barrick Gold #	103	105,10	+ 2,05	15/06/98
B.A.S.F. #	268	269	+ 0,37	20/05/98
Bayer #	284,90	288,50	+ 1,26	04/05/98
Crown Cork ord.#	292,20	285,50	− 2,29	20/05/98
Crown Cork PF CV#	270,20	270	− 0,07	20/05/98
Daimler Benz #	565	583	+ 3,18	15/06/98
De Beers #	112	115	+ 2,67	27/05/98
Deutsche Bank #	485,10	491,10	+ 1,23	26/05/98
Diageo PLC reg.#	70	70,30	− 0,42	27/04/98
Dresdner Bank	326	331,50	+ 1,68	20/05/98
Driefontein #	31,85	31,60	− 0,78	04/03/98
Du Pont Nemours #	433,80	440	+ 1,42	12/06/98
Eastman Kodak #	407,60	410	+ 0,58	01/07/98
East Rand #	1,40	1,38	− 1,42	15/08/94
Echo Bay Mines #	15	15,10	+ 0,66	31/12/96
Electrolux #	106	107,30	+ 1,22	12/05/98
Ericsson #	160,30	161	+ 0,43	09/04/98
Ford Motor #	305,50	313,10	+ 2,48	01/06/98
Freegold #	28,10	29,20	+ 3,91	20/03/98
Gencor act.regr.	9,70	9,60	− 1,03	26/03/98
General Elect. #	511	516	+ 0,97	27/04/98
General Motors #	413	414,20	+ 0,29	10/06/98
Cie Belgique #	998	995	—	27/05/98
Harmony Gold #	24,10	24,55	+ 1,85	21/09/95
Hitachi #	36,25	36,30	+ 0,14	31/12/97
Hoechst #	271	274	+ 1,10	06/05/98
I.B.M #	660	670	+ 1,51	10/06/98
I.C.I #	122	—	—	20/04/98
Ito Yokado #	245	251	+ 2,44	22/05/98
Kingfisher plc #	102	105	+ 2,94	02/07/96
Matsushita #	92,75	94,75	+ 2,15	31/12/97
Mc Donald's #	353	357,90	+ 1,27	12/06/98
Merck and Co #	747	764	+ 2,27	01/07/98
Mitsubishi Corp.#	30,25	30,45	+ 0,66	31/12/97
Mobil Corporat.#	446,50	458,30	+ 2,67	10/06/98
Morgan J.P. #	713	712	− 0,14	15/04/98
Nestle SA Nom. #	12780	12710	− 0,54	05/06/98
Nipp. MeatPacker #	71,05	70,15	− 1,26	31/12/97
Nokia A	375	379	+ 1,06	03/04/98
Norsk Hydro #	262,10	260	− 0,80	19/05/98
Petrofina #	2410	2400	− 0,41	27/05/98
Philip Morris #	223,50	221,40	− 0,93	10/07/98
Philips N.V #	514	519	+ 0,97	31/03/98
Placer Dome Inc #	68	67,50	− 0,73	23/03/98
Procter Gamble	505	520	+ 2,95	15/05/98
Quilvest	335	335,10	+ 0,02	10/07/97
Randfontein #	15,35	17,50	+ 1,12	05/02/97
Rio Tinto PLC #	67,20	67,50	+ 0,44	23/04/98
Royal Dutch #	325,40	328,40	+ 0,92	19/05/98
Sega Enterprises	103	100,30	− 2,62	31/12/97
Schlumberger #	451,40	429,90	− 0,34	10/07/98
SGS Thomson Micro.	415,90	426,70	+ 2,59	—
Shell Transport #	40,65	42,75	+ 4,65	15/05/98
Siemens #	361,20	365	+ 1,55	24/02/98
Sony Corp #	472	466	− 1,27	31/12/97
Sumitomo Bank #	49,55	48,90	− 1,31	31/12/97
T.D.K #	440,10	455	+ 3,38	31/12/97
Telefonica #	265	273,40	+ 3,16	18/05/98
Toshiba #	23,15	23	− 0,64	31/12/97
Unilever #	454	457,20	+ 0,66	22/05/98
United Technol. #	521	516	− 0,95	10/06/98
Volkswagen A.G #	5590	5890	+ 5,36	05/06/98
Western Deep #	128	130,10	+ 1,64	20/03/98
Yamanouchi #	119,90	117,80	− 1,75	31/12/97
Zambia Copper	10,75	11,20	+ 4,18	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31.12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 17 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,53	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	125,45	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,01	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,53	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,91	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,91	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,27	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,84	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	103	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,68	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,48	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,26	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,17	[illegible]
Florał9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	100,11	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,04	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,61	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,25	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,60	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,50	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,05	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,25	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,05	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	144,33	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,85	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1028	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	50	[illegible]
Baccarat (Ny)	915	[illegible]
Bains C.Monaco	805	[illegible]
Bque Transatlant.	260	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	576	[illegible]
Champex (Ny)	35,70	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	3160	3250
Generali Fce Assur	1716	1720
Continental Ass.Ly	652	652
Darblay ◆	525	525
Didot Bottin ◆	851	851
Eaux Bassin Vichy ◆	2655	2655
Ent.Mag. Paris	2020	2020
Fichet Bauche	43	41,50
Fidei	60	59,25
Finalens ◆	300	300
F.I.P.P. ◆	210	210
Fonciere (Cie)	920	910
Foncina # ◆	620	620
Francarep	337,10	347
From. Paul-Renard ◆	1051	1051
Gevelot ◆	1279	1279
G.T.I (Transport)	422,10	420
Immobail	250	250,50
Immobanque ◆	697	697
Lucia	87	87
Monoprix	500	485
Metal Deploye	414	410
Mors	8	7,50
Navigation (Nle)	130	130
Optorg ◆	477	477
Paluel-Marmont ech ◆	450	450
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1064	1064
Parfinance	451	451,10
Paris Orleans	392	395
Promodes (CI)	2279	2279
PSB Industries Ly	686	690
Rougier #	371,80	380
Saga	190,20	191
S.I.P.H. ◆	235	235
Sofragi	5300	5290
Taittinger	4780	4550
Tour Eiffel ◆	545	545
Vicat	608	607
Caves Roquefort	2220	2300
Elyo ◆	361	361
Finaxa ◆	536	536
Gaillard (M) ◆	1620	1620
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	211,50	211,50
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	2001
Hotel Lutetia	535	535
Hotels Deauville	1000	1010
L.Bouillet (Ly)	395	395
Lloyd Continental ◆	10500	10500
Matussiere Forest	75,90	76,30
Moncey Financiere ◆	2920	2920
M.R.M. (Ly)	508	509
Part-Dieu(Fin)(Ly)	131	128
Poliet	534	536
Sabeton (Ly) ◆	799	799
Samse (Ly)	1413	1430
Sechilienne (Ly)	1403	1392

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 17 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	60,10	[illegible]
AFE #	984	984
Aigle #	535	[illegible]
Albert S.A (Ns)	238	[illegible]
Arkopharma #	490	470
Assystem #	261	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	926	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	378	[illegible]
Bque Vernes ◆	148	[illegible]
Beneteau CB#	847	[illegible]
B I M P	132	[illegible]
Boiron (Ly)#	448	[illegible]
Boisset (Ly) #	621	[illegible]
But S.A.	360	[illegible]
C.E.E #	190	[illegible]
Change Bourse (M)	215	[illegible]
CNIM CA#	274	[illegible]
Codetour	401	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	355	[illegible]
Conflandey #	341	[illegible]
C.A. Hte Normandie	335	[illegible]
C.A. Paris IDF	920	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	308	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	303	[illegible]
C.A.Pas de Calais	590	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	475	[illegible]
C.A. Oise CCI	342	[illegible]
C.A. Somme CCI	335	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	430	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	615	[illegible]
Devanlay S.A. ◆	722	722
Devernois (Ly)	575	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	45	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	462	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	482,90	[illegible]
Expand s.a	1488	[illegible]
Factorem	831	[illegible]
Faiveley #	290	[illegible]
Finacor	35,15	[illegible]
Fininfo	1070	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	625	[illegible]
Gautier France	374	[illegible]
Gel 2000	39,20	[illegible]
GEODIS #	460	[illegible]
GFI Industries #	1580	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	24	[illegible]
GLM S.A.	230	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	271,10	[illegible]
Kindy #	146,90	[illegible]
Guerbet S.A	208	[illegible]
Hermes Internat.1#	472	[illegible]
Hurel Dubois	850	[illegible]
ICBT Groupe #	225	[illegible]
I.C.C.#	199,50	[illegible]
ICOM Informatique	610	[illegible]
Idianova	95	95
Int. Computer #	78	[illegible]
IPBM	59,50	[illegible]
M6-Metropole TV	1003	[illegible]
Manitou #	1000	[illegible]
Manutan	560	[illegible]
Marie Brizard #	633	[illegible]
Maxi-Livres/Profr#	40	[illegible]
Mecelec (Ly)	125	[illegible]
MGI Coutier #	360	[illegible]
Monneret JouetsLy#	164	[illegible]
Naf-Naf #	100	[illegible]
NSC Groupe (Ny) ■	897	[illegible]
Onet #	950	[illegible]
Paul Predault	161,50	[illegible]
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy # ◆	119	[illegible]
Phyto-Lierac #	254,20	[illegible]
Pochet ◆	785	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	226,10	[illegible]
Radiall #	715	[illegible]
Robertet #	1219	[illegible]
Rouleau-Guichard	330	330
Securidev #	104	[illegible]
Smoby (Ly) #	570	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	13	[illegible]
Sofibus ◆	370	370
Sopra #	1980	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	84	84
Sylea	587	[illegible]
Teisseire-France ◆	205	205
TFI	915	[illegible]
Thermador Gpe. #	375	[illegible]
Transiciel	499	[illegible]
Trouvay Cauvin #	176,10	176,10
Unilog	2010	[illegible]
Union Fin.France	736	[illegible]
Viel et Cie #	154	[illegible]
Vilmorin et Cie #	600	[illegible]
Virbac ◆	460	460

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 17 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	35,95	32,10
Belvedere	1253	1319
BVRP	415	418
Coil	390	390,20
Electronique D2	154	160,10
FDM Pharma n. ◆	115	115
Genset	608	615
Guyanor action B	9	8,80
High Co.	371	371
Infonie	101	100
Joliez-Regol	93	93
Mille Amis ◆	59,95	59,95
Naturex	100	103
Olitec	1172	1200
Picogiga	248	246,10
Proxidis	21,50	20,75
R21 Santé	505	485
Stelax	5,70	5,70

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 17 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	1090	1090
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	27,80

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 16 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	167,38	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	154,30	[illegible]
BNP	3615 BNP	
Antigone Trésorie	910407	[illegible]
Natio Court Terme	14606	[illegible]
Natio Court Terme 2	396691	[illegible]
Natio Epargne	2212,27	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3981,34	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	170,43	[illegible]
Natio Epargne Retraite	206,38	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11680,65	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1424,62	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1080,44	[illegible]
Natio Euro Opport.	1532,03	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2234,84	[illegible]
Natio Immobilier	1789,30	[illegible]
Natio Inter	1161,43	[illegible]
Natio Monétaire C	5591,40	[illegible]
Natio Monétaire D	5253,03	[illegible]
Natio Oblig. LT	232,53	[illegible]
Natio Oblig. MT C	901,76	[illegible]
Natio Oblig. MT D	871,57	[illegible]
Natio Opportunités	271,83	[illegible]
Natio Placement C	80801,34	[illegible]
Natio Placement D	75922,40	[illegible]
Natio Revenus	1126,55	[illegible]
Natio Sécurité	11459,49	[illegible]
Natio Valeurs	1823,43	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95160,73	[illegible]
Oblig. tres caté.	293,19	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA	1123,04	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	2684,05	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	2403,95	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	324,06	[illegible]
Patrimoine Retraite D	306,81	[illegible]
Sicav Associations C	2477,07	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20239,75	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19898,12	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	384,13	[illegible]
Écur. Capitalisation C	269,39	[illegible]
Écur. Expansion C	85631,37	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4647,51	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	304,24	[illegible]
Écur. Monépremière	11661,56	[illegible]
Écur. Monétaire C	13344,67	[illegible]
Écur. Monétaire D	12369,09	[illegible]
Écur. Trésorerie C	327,41	[illegible]
Écur. Trésorerie D	306,99	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2091,94	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	193	[illegible]
Géoptim C	13765,54	[illegible]
Géoptim D	12644,20	[illegible]
Horizon C	2885,95	[illegible]
Prévoyance Écur. D	105,56	[illegible]
Sensipremière C	14420,02	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12560,71	12536,64
Écur. Sécuripremière C	12381,33	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Amplia o	122971,50	[illegible]
Atout Amérique	212,47	[illegible]
Atout Asie	73,48	[illegible]
Atout France Europe	1161,53	[illegible]
Atout France Monde	282,91	[illegible]
Atout Futur C	1151,60	[illegible]
Atout Futur D	1072,73	[illegible]
Coexis	2055,10	[illegible]
Dièze	2786,16	[illegible]
Elicash o	977915,97	[illegible]
Eurodyn	3476,53	[illegible]
Indicia ◆	2442,34	[illegible]
Indocam Convert. C	16089,69	[illegible]
Indocam Convert. D	14728,58	[illegible]
Indocam Europe Nouv.	13648,72	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C	1243,83	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D	1243,83	[illegible]
Indocam Multi Oblig.	1006,20	[illegible]
Indocam Orient C ◆	145,55	[illegible]
Indocam Orient D ◆	133,43	[illegible]
Indocam Unijapon	807,99	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C	2017,29	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D	1443,14	[illegible]
Monéj C o	12240,87	[illegible]
Monéj D o	11596,05	[illegible]
Oblifutur C	586,65	[illegible]
Oblifutur D	540,69	[illegible]
Oraction	1353,67	[illegible]
Revenu-Vert	1201,24	[illegible]
Sévéa ◆	125,89	[illegible]
Synthésis	19983,66	[illegible]
Univers Actions	295,97	[illegible]
Uni Associations o	120,82	[illegible]
Uni-Foncier	1887,25	[illegible]
Uni-Régions	2321,49	[illegible]
Univar C o	317,21	[illegible]
Univar D o	304	[illegible]
Univers-Obligations	266,37	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	99544,13	[illegible]
Indocam Val. Restr. ◆	19563,29	[illegible]
Optalis Dynamiq. C ◆	120,04	[illegible]
Optalis Dynamiq. D ◆	120,04	[illegible]
Optalis Équilib. C ◆	116,56	[illegible]
Optalis Équilib. D ◆	116,56	[illegible]
Optalis Expansion C ◆	108,87	[illegible]
Optalis Expansion D ◆	108,87	[illegible]
Optalis Sérénité C ◆	109,29	[illegible]
Optalis Sérénité D ◆	109,29	[illegible]
Pacte Sol. Logem.	517,47	[illegible]
Pacte Vert T. Monde	546,86	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	213,43	[illegible]
Francic Pierre	187,03	[illegible]
Europe Régions	324,09	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1107,40	[illegible]
Cicamonde	1947,12	[illegible]
Converticic	493,75	[illegible]
Ecocic	2046,62	[illegible]
Mensuelcic	10071,45	[illegible]
Oblicic Mondial	4194,63	[illegible]
Oblicic Régions	1255,59	[illegible]
Rentacic	166,71	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1424,36	[illegible]
Lion 20000 C	17564,65	[illegible]
Lion 20000 D	16433,27	[illegible]
Lion-Associations C	11399,63	[illegible]
Lion-Associations D	10803,44	[illegible]
Lion Court Terme C	27171,14	[illegible]
Lion Court Terme D	23938,06	[illegible]
LionPlus C	1685,24	[illegible]
LionPlus D	1543,71	[illegible]
Lion Trésor	2518,88	[illegible]
Oblilion	2358,60	2335,25
Sicav 5000	994,34	974,84
Slivafrance	1709,56	1676,04
Slivam	669,02	655,90
Slivarente	268,76	263,49
Slivinter	940,74	922,29
Trilion	5120,17	5054,46
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2762,19	2708,03
CM Option Dynamique	179,24	174,44
CM Option Equilibre	309,84	303,02
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	214,04	208,31
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	954,91	954,91
Créd.Mut.Ep.Ind. C	204,48	199,84
Créd.Mut.Ep.J	23520,92	23520,92
Créd.Mut.Ep.Monde	2001	1947,65
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1972,67	1933,99
Créd.Mut.Ep.Quatre	1092,50	1071,08
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	112,70	110,49
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	360,85	345,31
Saint-Honoré Capital	21402,68	20229,30
St-Honoré March. Emer.	553,88	[illegible]
St-Honoré Pacifique	564,68	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2212,64	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1873,68	1873,68
Stratégie Actions	1270,01	1221,36
Stratégie Rendement	2131,29	2064,20
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	131,92	128,70
Amplitude Europe C	224,41	218,94
Amplitude Europe D	220,66	215,28
Amplitude Monde C	1195,56	1166,40
Amplitude Monde D	1117,98	1090,71
Amplitude Pacifique C	73,54	71,75
Élanciel France D PEA	264,59	258,14
Émergence Euro Poste	196,51	191,72
Géobilys C	713,59	703,04
Géobilys D	675,14	665,16
Kaléis Dynamisme C	1320,60	1294,71
Kaléis Équilibre C	1195,82	1172,37
Kaléis Sérénité C	1123,08	1111,96
Latitude C	152,23	152,23
Latitude D	135,17	135,17
Oblitys D	661,07	651,30
Plénitude D PEA	269,78	263,20
Poste Gestion C	15293,36	15293,36
Revenus Trimestr. D	5279	5226,73
Solstice D	2387,53	2381,58
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38986,05	38986,05
Actimonétaire D	30887,13	30887,13
Cadence 1 D	1075,32	1064,67
Cadence 2 D	1063,28	1052,75
Cadence 3 D	1052,32	1041,90
Capimonétaire C	420,25	419,83
Capimonétaire D	370	369,63
Sogeoblig C/D	9796,19	9699,20
Interoblig C	318	314,85
Intersélection France D	478,58	469,20
S.G. France opport. C	2893,67	2836,93
S.G. France oppor. D	2739,18	2685,47
Sogenfrance C	2809,51	2754,42
Sogenfrance D	2550,69	2500,68
Sogépargne D	310,01	306,94
Soginter C	326,88	320,47
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	2120,82	2079,24
Sogeliance D ◆	1718,75	1701,73
Sogenfrance Tempo D ◆	370,66	363,39

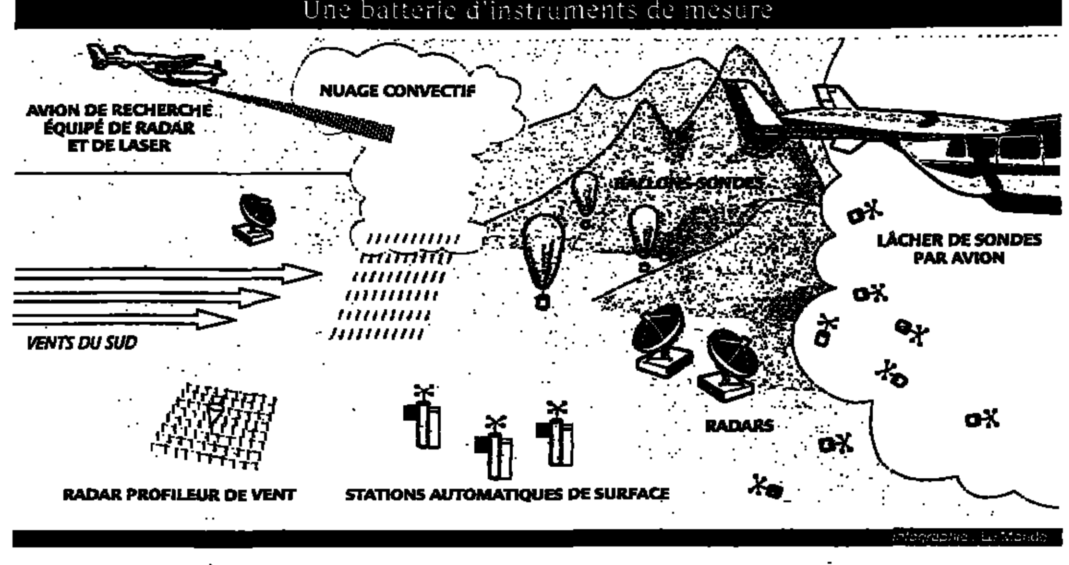
SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Du 17 au 19 juin à Chamonix, deux cents chercheurs participent à la réunion annuelle du programme météorologique international MAP (Programme alpin à moyenne échelle). ● CE PROJET, qui associe une douzaine de nations et mobilise une soixantaine de millions de francs, vise à améliorer la prévision des fortes précipitations, particulièrement fréquentes à l'automne sur les régions alpines, où elles provoquent des catastrophes souvent meurtrières. ● LES MÉTÉOROLOGUES espèrent parvenir à prévoir le déclenchement de ces pluies intenses à l'échelle d'une vallée ou d'un massif, avec une précision d'une heure, ce qui permettrait de mettre en œuvre des moyens de prévention et de secours plus efficaces. ● POUR ALIMENTER et affiner leurs modèles numériques, les partenaires du projet préparent une campagne intensive de mesures.

Les météorologues mettent les Alpes sous haute surveillance

Deux cents chercheurs d'une douzaine de pays, réunis à Chamonix, participent au programme international MAP destiné à prévenir, grâce à des modèles numériques complexes, les conséquences dévastatrices des fortes précipitations

SEPTEMBRE 1992 : une crue brutale de l'Ouvèze fait trente-sept morts à Vaison-la-Romaine (Vaucluse). Novembre 1994 : soixante-dix personnes périssent dans les inondations qui ravagent le Piémont italien. Août 1996 : une coulée de boue emporte quatre-vingts campeurs à Biescas, dans les Pyrénées espagnoles... Ces « accidents » météorologiques, particulièrement meurtriers – sans compter les milliards de francs de dégâts matériels occasionnés –, n'ont rien d'exceptionnel. « *Les pluies intenses sont un phénomène qui fait partie de la variabilité naturelle du climat et qui a toujours existé,* rappelle Philippe Bougeault, chef de groupe au Centre national de recherches météorologiques de Toulouse. *Ce qui a changé, c'est que la société, qui considérait autrefois le risque météorologique comme une fatalité, ne l'accepte plus aujourd'hui.* »



Pour observer les grands nuages convectifs à l'origine des fortes précipitations sur les reliefs alpins, ainsi que les phénomènes de foehn dans les vallées, les chercheurs vont déployer un impressionnant arsenal d'instruments de mesure, au sol et aéroportés, s'ajoutant au réseau permanent des stations météorologiques européennes.

A défaut d'un impossible « risque zéro », le programme scientifique international MAP (Programme alpin à moyenne échelle), dont la réunion annuelle se tient à Chamonix, du 17 au 19 juin, vise à améliorer la prévision des épisodes pluvieux extrêmes. Ce projet d'une soixantaine de millions de francs, lancé en 1994 à l'initiative de la Suisse, fédère deux cents chercheurs de l'ensemble des pays de l'arc alpin, auxquels se sont joints l'Espagne et la Grande-Bretagne, mais aussi le Canada et les Etats-Unis, dont les représentants espèrent pouvoir transposer les résultats de ces recherches à leurs propres massifs montagneux.

La chaîne des Alpes constitue en effet un laboratoire naturel idéal pour étudier les fortes précipitations. D'une part, il est fréquent que ses versants essuient des pluies diluviennes, particulièrement abondantes en automne au-dessus des régions méridionales : des masses d'air chargées de l'humidité de la Méditerranée sont alors poussées par les vents du sud vers les reliefs alpins ; elles prennent de la hauteur pour les franchir et, se refroidissant, se répandent en trombes d'eau. D'autre part, cette zone, qui rassemble une forte concentration de chercheurs en météorologie et en hydrologie, est équipée d'un réseau exceptionnellement dense de plusieurs milliers de stations de mesures.

En dépit de ce potentiel d'observation, « *nous connaissons encore très mal les processus physiques qui sont à l'œuvre dans les nuages convectifs et la façon dont ils interagissent avec le relief* », souligne Evelyne Richard, directeur de recherches au laboratoire d'aérologie du CNRS de Toulouse et responsable scientifique du programme MAP pour la France. Ces phénomènes relèvent en effet d'une très complexe mécanique des fluides appliquée aux écoulements atmosphériques, faisant intervenir de multiples paramètres : la température, l'hygrométrie et le vent bien sûr, mais aussi le relief, ou encore le degré d'humidité du sol, dont le plus ou moins grand échauffement génère des « brises » qui déterminent la localisation des nuages d'orage.

ACTIONS PRÉVENTIVES

Aussi la prévision de ces événements météorologiques violents reste-t-elle pour l'instant très grossière : « *Météo-France est capable d'annoncer un risque de précipitations importantes sur les Alpes du Sud par exemple, mais sans pouvoir indiquer si elles affecteront le massif du Mercantour ou la vallée de l'Ubaye, et avec une incertitude de cinq ou six heures* », regrette Philippe Bougeault. L'objectif des partenaires du projet MAP est de parvenir à une fiabilité beaucoup plus grande : ils espèrent atteindre une précision géographique de quelques dizaines de kilomètres (d'où la notion de « moyenne échelle »), avec une marge d'erreur ne dépassant pas une heure. Une information de cette qualité, obtenue suffisamment tôt – six à douze heures à l'avance – permettrait de déclencher des actions préventives d'alerte et de mieux organiser les moyens de secours.

Dans un premier temps, les services météorologiques européens ont mis en commun toutes les archives qu'ils possèdent sur les Alpes, constituant ainsi une gigantesque base de données, hébergée par l'Ecole polytechnique de Zurich. Pour l'enrichir, les chercheurs préparent à présent une phase d'observation de terrain intensive qui, pendant trois mois, à l'automne 1999, mobilisera toute une batterie d'instruments de mesure sophistiqués, au sol ou aéroportés.

HYDROMÉTÉORES

Des moyens lourds seront déployés notamment sur le Tessin suisse et la plaine du Pô italienne, où les pluviomètres enregistrent couramment des hauteurs journalières de plus de 200 millimètres d'eau. Une série de radars Doppler interconnectés mesureront, grâce à l'écho renvoyé par les aérosols, la vitesse des masses d'air en mouvement. Ils pourront aussi détecter, à l'aide d'un système de polarisation des signaux, la nature des hydrométéores – gouttes de pluie ou glace – composant les nuages.

Une flotille d'avions de recherche, bardés de capteurs, embarquera également des lidars, appareils de télédétection optique dont le faisceau laser permet de « cartographier » les basses couches de l'atmosphère et de déterminer leur teneur en vapeur d'eau. Pour ne rien laisser au hasard, une nouvelle génération d'instruments, des radars profileurs de vent, déployés horizontalement au sol, calculeront la force et la direction des déplacements d'air en altitude. Enfin, un satellite Météosat effectuera des mesures à très haute fréquence au-dessus de la zone alpine.

La moisson de mesures ainsi collectées viendra alimenter la base de données collective. Elle permettra surtout de confronter les observations *in situ* avec les simulations des modèles numériques développés par chaque pays, afin de les affiner. Météo-France et le CNRS travaillent ainsi à un nouveau modèle opérationnel de prévision à moyenne échelle, Méso-NH, qui bénéficie depuis peu de la puissance du supercalculateur Fujitsu mis en service à Toulouse (*Le Monde* du 8 avril).

Parmi tous les autres paramètres, les scientifiques devront intégrer l'hypothèse généralement admise d'un réchauffement climatique global qui, en augmentant l'évaporation et donc l'humidité de l'air, pourrait générer des situations torrentielles plus fréquentes que par le passé. Un risque qui, pour les météorologues, constitue une raison supplémentaire de chercher à l'anticiper.

Pierre Le Hir

Fœhn et turbulences

A son volet « hydrique », le programme de recherche MAP ajoute une partie « sèche », consacrée notamment à l'étude du fœhn. Ce vent sec et violent produit par la descente de masses d'air chaud se déplaçant au-dessus des reliefs s'engouffre dans les vallées alpines. La prévision de sa venue et de la localisation précise de ces épisodes venteux pourrait aider, en particulier, à mettre en place des plans de gestion de la pollution atmosphérique observée dans certaines de ces « cuvettes ». De même, les météorologues s'intéressent au phénomène des turbulences d'altitude qui, bien que généralement faibles au-dessus des Alpes, peuvent perturber la circulation aérienne. L'un des axes du programme vise à déterminer l'occurrence et les zones de formation de ces tourbillons, dont l'origine et les mécanismes internes sont encore mal connus.

Le tigre de Sumatra est exclu de la famille

LE TIGRE est le plus gros chat de la famille des félidés. Menacé de disparition, il survit encore dans certaines zones du continent asiatique et promène sa somptueuse fourrure rayée depuis les neiges de Sibérie jusqu'aux forêts humides de l'Inde et de Sumatra (Indonésie). Jusqu'à présent, les quelque 5 000 à 7 500 tigres vivant dans le monde étaient classés en une espèce unique, *Panthera tigris*, divisée en huit sous-espèces. De nos jours, du fait des ravages faits par la chasse et le braconnage, il ne subsiste que cinq sous-espèces, dont le tigre du Bengale (*Panthera Tigris tigris*), qui constitue la majorité de la population de ces félins (3 000 à 4 000 exemplaires en Inde).

L'analyse génétique risque de bousculer cette classification. Des scientifiques américains appartenant à l'American Museum of Natural History, au Wadsworth Center du département de la santé de l'Etat de New-York et au département de chimie de l'université DePaul à Chicago ont étudié de près un gène de l'ADN mitochondrial prélevé sur trente-quatre tigres captifs représentant toutes les sous-espèces. Surprise : celui des tigres de Sumatra comporte trois marqueurs génétiques spécifiques inexistants chez les autres tigres. Pour ces scientifiques, qui publient leurs travaux dans la revue *Animal Conservation* de juin-juillet, ces éléments font du tigre de Sumatra « *une espèce distincte des autres* ».

HYBRIDES VIABLES

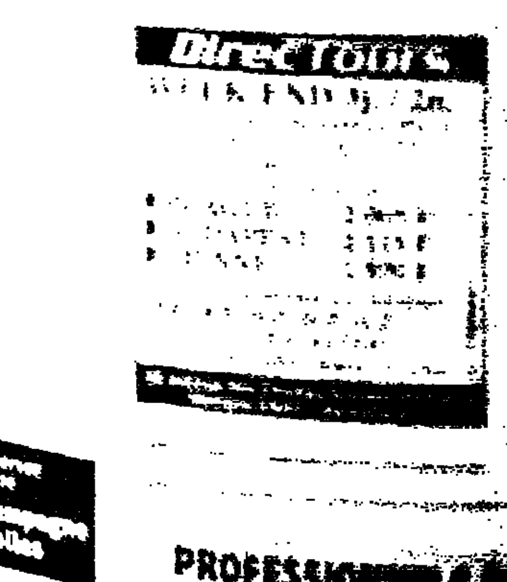
Le propos paraît cependant excessif à Roland Perasso, biologiste moléculaire au Laboratoire de biologie cellulaire du CNRS à Orsay (Essonne). Cette étude, souligne-t-il, « *indique surtout que les tigres de Sumatra forment une lignée bien individualisée, dans une population mondiale de tigres caractérisée par une grande variabilité génétique. Mais ils ne forment pas une nouvelle espèce. La découverte de ces trois marqueurs permettra surtout de les distinguer des autres tigres* ». Par ailleurs, les travaux américains contredisent les définitions de la notion d'espèce fournies par le Suédois Carl von Linné, et plus près de nous par le biologiste américain Ernst Mayr. Deux espèces animales différentes ne peuvent avoir de descendants viables. *A contrario*, les membres d'une population animale font partie d'une même espèce lorsqu'ils sont interféconds et capables de produire des hybrides viables. Or, c'est justement le cas des tigres, dont « *toutes les sous-espèces se reproduisent entre elles* », précise Jacques Rigoulet, vétérinaire au Jardin des plantes, à Paris.

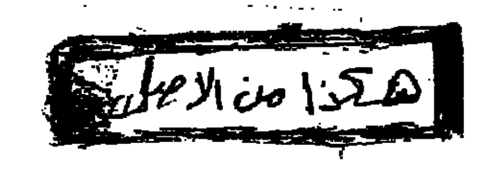
ESPÈCE INTERFÉCONDE

Faut-il alors repréciser la définition de l'espèce à la lumière des apports de la génétique moderne ? C'est ce que proposent les auteurs de l'article paru dans *Animal Conservation*. « *Le critère biologique d'espèce interféconde est un peu arbitraire, et sa définition discutée* », confirme de son côté Jean-Jacques Jaeger, directeur de l'Institut des sciences de l'évolution, laboratoire mixte CNRS-université de Montpellier (Hérault). Car « *des populations d'une même espèce, vivant dans des endroits différents, et ayant acquis une distance génétique faible, peuvent très bien avoir élaboré une barrière génétique qui empêche les croisements. Ce sont alors deux espèces différentes* », explique-t-il. Alors que « *des populations séparées depuis très longtemps et ayant accumulé des différences génétiques importantes se reproduisent quand même lorsqu'on les met en contact si elles n'ont pas établi de barrière génétique. Elles forment donc une seule espèce* ».

En tout état de cause, Jean-Jacques Jaeger considère que les travaux de l'équipe américaine sur les tigres sont « *très intéressants* », car ils rejoignent une étude effectuée par deux scientifiques de l'université de Lund, en Suède, sur la totalité de l'ADN mitochondrial appartenant à des orangs-outans de Sumatra et de Bornéo. A cette occasion, les chercheurs ont découvert que l'ADN mitochondrial de ces animaux différait d'une manière considérable, alors que ces deux sous-espèces sont interfécondes, et ils en ont conclu eux aussi qu'il fallait les considérer comme deux espèces différentes.

Christiane Galus





هكذا من الأصل

Malte sans fièvre

Deux siècles après leur débarquement, les soldats de Bonaparte sont revenus dans l'île pour ressusciter les siècles oubliés de complicité malto-française

LES NATURELS du pays au creux de leur sieste, les touristes ignorant le soleil meurtrier n'en sont pas encore revenus, ce dimanche de juin, lorsque, tambour battant, déboulèrent brusquement dans les rues de La Valette des soldats bleu-blanc-rouge conduits par un jeune cavalier en tricorne noir. Une surprise, tombée un peu à plat, sans doute à cause de la mauvaise heure, mais mijotée de longue date par les autorités pour reconstituer la prise de Malte par les Français en juin 1798.

Ne manquait pas un brandebourg de dolman, ni les cantinières avec gourde et couteau, ni les enfants de troupe en bonnet de lutin, ni bien sûr, pour la partie adverse, les chevaliers de Malte en perruque et culotte. Une guerre civile en quelque sorte puisque, comme l'a rappelé la presse valettoise, l'armée laïque du Directoire en route pour l'Egypte venait déloger au passage un Etat catho-militaire au recrutement certes paneuropéen mais où, depuis l'installation dudit Etat dans l'île en 1530, l'avait peu à peu emporté l'influence française. Nicolas Saudray l'a raconté dans ses romans à goût d'orange maltaise, après avoir fouillé longtemps dans grimoires et archives.

De 1530 à 1798, près de la moitié des trente grands-maîtres de l'Ordre de Malte avaient été français, et la majorité des autres furent francophiles, dont le munificent Portugais Pinto qui, de 1741 à 1773, régna comme à Versailles sur ces âpres rocailles. Si la plus formidable forteresse méditerranéenne résista si peu à Bonaparte, c'est que nombre de chevaliers français de l'Ordre, acquis aux idées nouvelles dès avant 1789, *via* la franc-maçonnerie, voire *via* la magie à la Cagliostro, ne pourfendirent que mollement leurs semblables.

Une cinquantaine des 300 chevaliers de France appartenant à la confrérie de Malte (sur un effectif total de 500 titulaires armés) suivirent d'ailleurs Bonaparte en Orient. Un Bonaparte qui ne passa qu'une semaine à La Valette, dans le massif palais Parisio (sa chambre est à présent le bureau du ministre maltais des affaires étrangères), mais y laissa une organisation qui marque toujours ce terroir arabo-latin, en dépit de l'occupation britannique (1800-1964).

Echange de bons procédés : la Légion d'honneur serait la version napoléonienne de l'esprit de chevalerie entrevu à Malte. En 1994, l'île est revenue à la réforme municipale bonapartienne des *kunsilli lokali* tandis que la distinction entre villes et villages établie par les chevaliers reste la référence. L'Auberge de Provence, splendide édifice en blonde pierre insulaire, et où logeaient pages et novices méridionaux, a conservé son intitulé tout en abritant l'actuel Musée d'archéologie.

> Le proverbe local selon lequel « un muezzin ne peut se faire entendre à Malte » a été contredit par la mosquée libyenne couronnant une hauteur de la banlieue valettoise

Le mini-territoire (370 000 îliens sur un peu plus de 300 km²) a néanmoins profondément changé : divorce et avortement demeurent proscrits, mais les orantes voilées ont été remplacées dans les églises par des beautés aux appas outrageusement exposés ; le proverbe selon lequel *« un muezzin ne peut se faire entendre à Malte »* a été contredit par la mosquée libyenne couronnant une des hauteurs de la capitale ; les Maltais (dont la langue maternelle comporte plus de 40 % de mots arabes) regardent désormais presque en face leurs trois siècles d'islamité.

Cent ans après la fin de la domination musulmane, au Moyen Age, le pouvoir derechef chrétien expulsa de nombreux insulaires demeurés fidèles à Mahomet, afin que la catholicité retrouve ici son hégémonie. Les habitants n'en restèrent pas moins imprégnés d'Orient. On dit que la vraie raison de l'irritation contre les troupes du futur Napoléon Iᵉʳ fut l'usage français du *« billet de logement »* chez l'habitant pour les militaires. La jalousie des maris maltais ne put supporter cette intrusion dans le gynécée... Les Anglais, eux, se gardèrent bien de frayer avec les indigènes. Le tourisme est considéré maintenant comme l'une des principales ressources stables de ce pays tranquille où on peut apprendre l'anglais sans pluie, participer à de très snobs régates, risquer ses économies dans un casino maritime à colonnades ou plonger entre mérous et espadon. Les bichons maltais, chiens-chiens de compagnie que prisaient les chevaliers de la décadence, sont en revanche devenus introuvables. La fièvre de Malte, nom désuet de la brucellose, est (presque) complètement éradiquée.

Les étroites routes slalomant entre des murets où prospère le précieux câprier voient passer des myriades de voitures (encore conduites à gauche). L'aisance, et même plus, éclate partout. La légendaire fébrilité maltaise s'est noyée dans l'embourgeoisement. Argent de passage et port franc réexportateur expliquent aussi cette prospérité qui fait que, pour le moment, ces terres presque sans terre (et sans autre eau, dans l'île principale, que celle, dessalée, de la mer) veulent faire leur vie seules comme une grande fille, sans adhérer à l'Union européenne.

Les 80 000 visiteurs français annuels, sur un million de touristes, contribuent en tout cas, bicentenaire de 1798 aidant, à raviver la complicité franco-maltaise des siècles glorieux évanouis. Une complicité que paradoxalement la venue de Bonaparte avait un temps remisée chez les vieilles lunes.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Manifestations** : fêtes populaires et parades militaires tout l'été avec « pic » le 8 septembre pour la commémoration du Grand Siège de 1565. Renseignements : Office du tourisme de Malte à Paris, tél. : 01-48-00-03-79.

● **Exposition** : « La campagne d'Egypte » aux Invalides jusqu'au 18 octobre, tél. : 01-44-42-37-67.

● **Restaurant** : poisson très frais chez Grabiel, square Mifsud-Bonnici, Marsascala, Malte, tél. : 684-194.

● **Lectures** : *Malte*, d'Alain Blondy (guide Arthaud) ; *Dieu est-il gentilhomme ?* et *Chevalerie du soir*, de Nicolas Saudray (Seuil) ; *Les Chevaliers de Malte*, de Bertrand Galimard Flavigny (Gallimard) ; *Bonaparte en Egypte*, de Jacques Bainville (Balland) ; *Campagnes d'Egypte et de Syrie*, texte attribué à Napoléon Bonaparte, présenté par Henry Laurens (Seuil).

● **Disque** : *Les Manuscrits de Malte*, CD Studio SM, avec notamment des œuvres inédites de Francesco Azopardi, compositeur maltais de musique sacrée du XVIIᵉ siècle, jouées par la Maîtrise des Bouches-du-Rhône et le Jeune Ensemble de Provence.



NATALI FORTIER

Baden-Baden ou la culture du bain

Postée à l'orée de la Forêt-Noire, à cinquante kilomètres de Strasbourg, la petite ville allemande de Baden-Baden exhale le parfum nostalgique d'une station thermale qui, à la fin du XIXᵉ, fut intronisée « capitale estivale de l'Europe » et vit affluer artistes (Dostoïevski, Berlioz, Brahms), aristocrates et nantis. A l'instar des Romains, ils appréciaient notamment les eaux des sources. Une ville verte et fleurie avec son parc planté d'essences rares, sa rivière peuplée de truites, les terrasses ombragées de ses palaces et de ses restaurants, son kiosque à musique, sa buvette ornée de fresques et les tapis verts de son casino. Ville esthète et épicurienne où l'on continue de vivre au rythme du *dolce farniente*.

Dans ce décor d'opérette, ancien et nouveau se côtoient avec bonheur, à l'image de l'élégant théâtre néo-baroque (tél. : 00-49-7221-93-27-51) et du Palais des festivals (tél. : 00-49-7117-80-41-66), dont la salle moderne jouxte l'ancienne gare avec ses guichets et son buffet promu restaurant à la mode. Idem des thermes Caracalla, dont la verrière futuriste se dresse à deux pas du Friedrichsbad. Ce vénérable « temple du bain » mérite qu'on se plie au naturisme strict qui y est appliqué, voire aux bains mixtes (majoritaires) qui font frissonner les plus pudiques.

En vedette, le bain « irlando-romain », au cérémonial de seize étapes minutées alternant vapeur et bains divers. Temps forts : un bassin rond sous une coupole palladienne et la salle de repos plongée dans une douce pénombre. Compter trois heures et demie et 56 marks (environ 187 F) pour le massage au savon et à la brosse et l'application de crème hydratante. Pour s'informer, téléphoner au 00-49-7221-27-59-20 ou 40, ou à l'office du tourisme local, au 00-49-7221-27-52-00.

De quoi justifier une escapade outre-Rhin. D'autant que, à quinze kilomètres de là, le Schlosshotel Bühlerhöhe (tél. : 00-49-7226-550), un château baroque construit entre 1911 et 1914, offre le luxe feutré de ses quatre-vingt-dix chambres et suites. Une demeure altière et raffinée, érigée au cœur d'un parc de dix-huit hectares par la fille d'un grand propriétaire juif de Silésie, à la mémoire du fringant capitaine de l'armée prussienne pour lequel elle n'hésitera pas à divorcer et à embrasser la religion catholique. Mis au banc de la société, le couple maudit villégiaturera entre Côte d'Azur et bords du Nil, où l'officier s'éteindra en 1908. Converti en hôtel puis occupé par l'armée française, le château sera finalement acheté par la famille Grundig, qui le rénovera amoureusement.

Romantique, le lieu est également tonique (centre de beauté, piscine, bains à remous et sauna) et gastronomique avec un restaurant, L'Impérial, qui s'enorgueillit d'un chef étoilé au Michelin et d'une sommelière réputée. Jusqu'au 27 août, un luxe abordable grâce au forfait estival à 940 marks (environ 3 150 F) par personne en chambre double (deux nuits avec petits déjeuners, dîners et collations, accès au spa et aux soins qui y sont proposés) et à 975 marks (environ 3 270 F) pour trois nuits. A signaler, un forfait « spécial Festival » à 875 marks (environ 2 930 F) par personne pour deux nuits en chambre double et un dîner de gala le soir du spectacle. Réservations au 0-800-136-136.

En voiture, Baden est à quelque 540 km de Paris. En avion, Strasbourg est à une heure d'Orly. Air Liberté (tél. : 0-803-805-805) propose notamment un « prix sourire » à 639 F A/R (réservation quatorze jours avant le départ). Louer ensuite une voiture (de 743 à 1 485 F pour trois jours avec 900 km et les assurances, chez Europ Car, tél. : 01-30-43-82-82) afin de pouvoir explorer la région, notamment la route des Crêtes et le château de la Favorite, près de Rastatt. Renseignements à l'Office allemand du tourisme, 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris (tél. : 01-40-20-01-88).

Patrick Francès

PARTIR

■ **FAUVES EN FAMILLE.** Spécialiste des randonnées-découverte, Club Aventure propose aux parents d'offrir à leurs enfants le somptueux spectacle de la faune africaine dans le cadre d'un circuit de 14 jours en Tanzanie avec, pour approcher les animaux au plus près, des bivouacs au cœur des plus belles réserves locales. Au programme, le cratère du N'Gorongoro, les plaines du Serengetti, le lac Manyara, la Rift Valley, le lac Natron et les parcs d'Arusha et de Tarangire. Départs les 6 et 20 juillet, et les 3 et 24 août : à partir de 11 950 F par adulte (11 650 F pour les 12-16 ans, 8 450 F pour les 8-11 ans) en pension complète avec l'avion de Paris, l'encadrement et l'hébergement en tentes deux places.
★ **Renseignements au 18, rue Séguier, 75006 Paris, tél. : 01-44-32-09-30.**

■ **VACANCES EN EAU DOUCE.** Calme, dépaysement, nonchalance. Trois mots pour résumer la découverte paisible de l'Hexagone au fil de l'eau à bord de confortables petits bateaux (deux à douze passagers) qui se pilotent sans permis. Le temps de s'initier à la navigation et au passage des écluses et l'aventure commence à 6 km à l'heure. Au départ de 15 bases réparties sur 8 000 km de voies navigables, Paris Canal Quiztour et Crown Blue Line proposent plus de 400 bateaux à louer en Alsace et Lorraine, dans les Vosges, en Loire-Nivernais, en Bourgogne, en Bretagne, en Charente, en Aquitaine, sur le Lot, dans le Midi et en Camargue. Sans oublier des croisières à travers Paris, sur le canal Saint-Martin ou sur la Marne (tél. : 01-42-40-96-97). Selon la période, les prix varient de 3 780 F par semaine pour un *Kingfischer* de 2 personnes à 17 950 F pour un *Challenger* de 12 personnes.
★ **Informations au 01-42-40-81-60.**

■ **BRUEGEL À ANVERS.** Blottie dans l'estuaire de l'Escaut : Anvers. Un décor rouge brique d'architecture flamande, des façades à pignon rehaussées de parements blancs, des églises, gothiques ou baroques, écrins de chefs-d'œuvre. De quoi justifier une escapade estivale. Et ce d'autant plus que l'exposition « Bruegel/Bruegel » achève dans cette ville son périple européen. L'occasion de découvrir, jusqu'au 26 juillet, à travers une cinquantaine de toiles, de dessins et de gravures provenant de collections privées, l'œuvre des deux fils de Pieter Bruegel l'Ancien, Pieter Bruegel le Jeune et Jan Bruegel l'Ancien. Compter 1 460 F par personne en Thalys, 1 530 F sur vols réguliers, avec deux nuits et petit déjeuner.
★ **Agences de voyages et Pauli Voyages, 8, rue Daunou, 75002 Paris, tél. : 01-42-86-97-04.**

■ **VAUX REVISITÉ.** Les grandes charpentes des monuments français sont rarement accessibles au public. On escaladera donc (de jour et moyennant un supplément de 10 F), le cœur battant, les 80 marches conduisant à celle du dôme situé au-dessus du grand salon du château de Vaux-le-Vicomte. Les personnes sujettes au vertige se consoleront en découvrant, fraîchement restaurés, les appartements du maréchal de Villars qui succéda à Nicolas Fouquet. Visite de 10 à 18 heures et, aux chandelles, les samedis et jours fériés (sauf le 14 juillet), de 20 h 30 à 23 heures.
★ **Domaine de Vaux-le-Vicomte, 77950 Maincy, tél. : 01-64-14-41-90. Entrée : 56 F (aux chandelles, 75 F).**

La chaleur arrive

LA CELLULE anticyclonique originaire des Açores et se déplaçant vers les Alpes va diriger un flux de sud sur la France. Les températures dépasseront souvent les 30 degrés en fin de semaine sur la plupart des régions. Jeudi, un beau soleil rayonnera sur le pays, mis à part les régions situées au nord de la Seine, où des nuages circuleront en marge d'une perturbation atlantique.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil brillera. Un léger vent de sud-ouest limitera le mercure vers les 20 degrés en bord de mer, alors qu'il fera de 24 à 26 degrés dans les terres.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Des bancs nuageux défileront du pays de Caux à la Picardie et à la frontière belge. De la région parisienne au Centre, le soleil s'imposera facilement. Il ne fera que 17 degrés sur la Côte d'Opale, mais 21 à 25 degrés ailleurs du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Du nord de la Lorraine à l'Alsace, le soleil se contentera d'apparitions fugitives, mais les passages nuageux laisseront filtrer une certaine luminosité. Plus au sud, le beau temps se mettra en place plus facilement. Il fera de 21 à 25 degrés du nord au sud.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil régnera en maître. La chaleur sera de retour avec 26 degrés dans le Poitou et jusqu'à 30 degrés au pied des Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil brillera du matin jusqu'au soir. Après une bonne fraîcheur matinale, le mercure indiquera souvent entre 24 et 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Ciel bleu. Il fera de 26 à 29 degrés, un peu moins sur les rivages exposés aux brises.



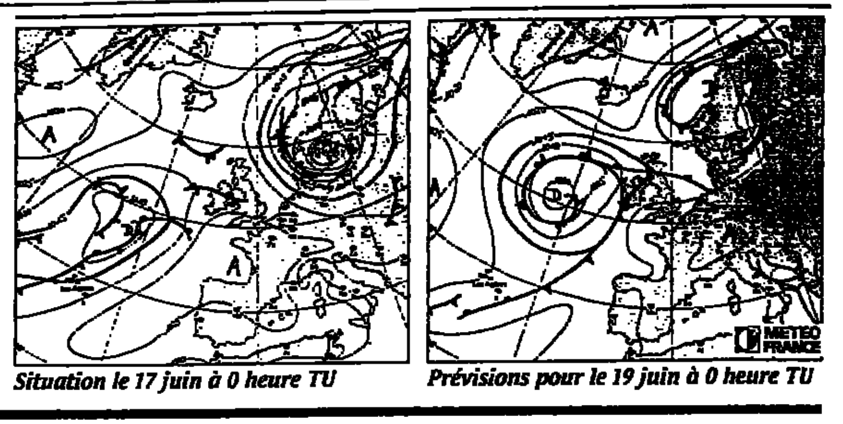
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **POLOGNE.** Le syndicat des conducteurs de trains a annoncé une grève, susceptible de paralyser le réseau, à partir du mercredi 17 juin à minuit. Les conducteurs réclament de meilleurs salaires et une augmentation des subventions gouvernementales aux chemins de fer polonais (PKP).

■ **ITALIE.** Deux extensions d'hôtels de légende, le Splendido Mare, petit frère de l'hôtel Splendido, à Portofino, non loin de Gênes, et le Palazzetto Nani Barbaro, palais vénitien du XVIe pour le Cipriani, à Venise, viennent d'ouvrir. Ils proposent 16 chambres et suites (chambre double et petit déjeuner à partir de 2 300 F environ) pour le premier et, pour le second, 4 junior suites et une suite (forfait gourmet, 4 nuits et petits déjeuners, 4 déjeuners ou dîners, 18 600 F en chambre double). Réservations Orient Express hôtels (tél. : 0800-315-800).

PRÉVISIONS POUR LE 18 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	22/28 C	KIEV	17/27 S	VENISE	16/25 S	LE CAIRE	21/35 S
				POINTE-A-PIT.	24/30 N	LISBONNE*	22/32 S	VIENNE	12/19 P	MARRAKECH	27/39 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 S	LIVERPOOL	12/18 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/22 N
				EUROPE		LONDRES	12/20 P	BRASILIA	16/29 S	PRETORIA	5/23 S
				AMSTERDAM	13/19 P	LUXEMBOURG	10/20 C	BUENOS AIR.	4/14 S	RABAT	18/33 S
FRANCE métropole		NANCY	8/22 N	ATHENES	22/30 S	MADRID	16/33 S	CARACAS	25/30 S	TUNIS	18/27 S
AJACCIO	13/25 S	NANTES	10/24 S	BARCELONE	17/25 S	MILAN	16/28 S	CHICAGO	19/24 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	12/23 S	NICE	15/22 S	BELFAST	12/18 P	MOSCOU	15/24 S	LIMA	14/21 C	BANGKOK	26/34 P
BORDEAUX	9/25 S	PARIS	10/23 S	BELGRADE	12/20 N	MUNICH	8/18 P	LOS ANGELES	17/24 S	BOMBAY	28/32 P
BOURGES	10/24 S	PAU	10/25 S	BERLIN	9/19 S	NAPLES	16/26 S	MEXICO	17/28 N	DJAKARTA	26/31 C
BREST	12/19 S	PERPIGNAN	17/26 S	BERNE	9/23 S	OSLO	9/15 P	MONTREAL	18/24 P	DUBAI	29/38 S
CAEN	12/19 S	RENNES	10/23 S	BRUXELLES	12/20 P	PALMA DE M.	14/27 S	NEW YORK	19/24 N	HANOI	29/33 P
CHERBOURG	12/17 S	ST-ETIENNE	11/21 S	BUCAREST	15/28 S	PRAGUE	7/17 P	SAN FRANCIS.	16/24 S	HONGKONG	27/28 P
CLERMONT-F.	10/24 S	STRASBOURG	8/20 N	BUDAPEST	12/22 S	ROME	14/24 S	SANTIAGO/CHI	3/15 S	JERUSALEM	21/30 S
DIJON	9/22 S	TOULOUSE	11/27 S	COPENHAGUE	8/15 S	SEVILLE	21/36 S	TORONTO	14/24 S	NEW DEHLI	27/32 P
GRENOBLE	11/25 S	TOURS	9/23 S	DUBLIN	13/20 P	SOFIA	12/20 C	WASHINGTON	20/27 C	PEKIN	18/29 S
LILLE	10/20 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	9/20 N	ST-PETERSB.	12/21 S	**AFRIQUE**		SEOUL	19/26 C
LIMOGES	10/21 S	CAYENNE	24/31 N	GENEVE	12/22 S	STOCKHOLM	11/15 P	ALGER	10/27 S	SINGAPOUR	27/31 N
LYON	12/23 S	FORT-DE-FR.	26/31 N	HELSINKI	9/13 P	TENERIFE	14/19 S	DAKAR	23/27 S	SYDNEY	10/16 S
MARSEILLE	16/26 S	NOUMEA	22/27 P	ISTANBUL	22/25 S	VARSOVIE	10/17 S	KINSHASA	18/30 S	TOKYO	20/25 N


Situation le 17 juin à 0 heure TU — *Prévisions pour le 19 juin à 0 heure TU*

PRATIQUE

Le téléphone mobile devient un produit de grande consommation

LE TAUX de pénétration du téléphone mobile en France est passé de 4,2 % en 1996 à 10 % en 1997. Cette progression pourrait se poursuivre et même s'amplifier cette année puisqu'il pourrait atteindre les 18 % au mois de décembre, d'après les prévisions de l'institut GfK. La France comble ainsi une partie de son retard sur ses voisins européens dont l'équipement moyen pour les quinze pays atteignait 16 % en avril. Avec un taux de pénétration de 11,4 %, la France dépasse la Belgique (11,1 %) et se rapproche de l'Allemagne (11,5 %). Au total, à la fin du mois de mai, il existait près de 7,2 millions d'abonnés au radiotéléphone en France.

Les chiffres révèlent que le « portable », longtemps réservé à une minorité, devient un produit de grande consommation dans notre pays. Le phénomène est largement dû au succès des stratégies commerciales des opérateurs de réseaux de téléphonie sans fil. Une stratégie qui s'appuie sur l'offre groupée, appelée « pack », d'un appareil et d'une formule d'abonnement.

Jusqu'au mois de mars, les opérateurs accordaient une prime (500 francs, voire même 1000 francs ou plus) à leurs distributeurs pour chaque abonnement contracté. Cette subvention a conduit à des offres de téléphone mobile à un franc, parfois même gratuit. La méthode, particulièrement séduisante pour les consommateurs, n'était pas appréciée par les fabricants d'appareils dont les produits se trouvaient dépréciés. Elle a néanmoins accéléré le développement spectaculaire du marché. Aujourd'hui, la subvention est officiellement supprimée. En fait, elle perdure sous des formes nouvelles telles que des mois d'abonnement ou la mise en service gratuits.

VÉRITABLES PACKS

Selon GfK, la proportion de vente sous forme de « packs » passera de 55 % en 1997 à 70 % en 1998. Francis Daries, directeur commercial de GfK France, précise qu'il faut distinguer les vraies des fausses offres packs. *« Nous considérons que la proposition groupée d'un terminal et d'un abonnement à l'un des trois opérateurs – Itinéris, SFR et Bouygues Telecom – ne constitue pas un pack »*, indique-t-il. *« Pour nous, le pack représente une offre dans laquelle la formule d'abonnement est unique et où l'appareil peut être choisi au sein d'une gamme donnée. »*

Les exemples des formules Ola d'Itinéris, de Joker de SFR et de l'ensemble de l'offre de Bouygues illustrent les véritables packs. Ces derniers privilégient encore les téléphones mobiles d'entrée de gamme. Mais Francis Daries estime qu'une segmentation va se développer au cours des prochaines années. On verra ainsi apparaître des packs de milieu et de haut de gamme.

Le nombre de terminaux vendus en 1998 atteindrait, selon GfK, les 6,3 millions d'unités, soit une augmentation de 70 % par rapport à 1997. En l'an 2000, les ventes pourraient dépasser les 10 millions d'unités. Pour l'instant, seules deux technologies de mobiles numériques sont commercialisées en France : le GSM à 900 MHz et le DCS 1800 MHz. Par ailleurs, la norme numérique DECT se développe rapidement dans le domaine des téléphones sans fil résidentiels. GfK estime qu'il s'en est vendu 200 000 unités en France en 1997 sur 2,5 millions de téléphones sans fil, soit un doublement du marché par rapport à 1996. Cette année, la progression pourrait être du même ordre pour atteindre de 400 000 à 450 000 ventes de téléphones DECT.

NUMÉRO UNIQUE

L'évolution logique conduit à combiner les technologies sur un même appareil. Deux associations sont possibles. Le bi-bande rassemble le GSM et le DCS 1800 afin de faire profiter l'utilisateur de la somme des performances de ces deux normes. Mais la plus prometteuse mixité est offerte par le téléphone bi-mode capable de passer du GSM ou du DCS 1800 au DECT. Dans ce cas, la frontière entre téléphone mobile et appareil résidentiel disparaît. L'abonné n'utilise plus qu'un seul terminal pour communiquer, quel que soit l'endroit o u il se trouve.

Apparait ainsi le concept nouveau de téléphone personnel. Chaque individu n'utilise plus qu'un seul appareil avec un seul abonnement et un numéro unique. Une révolution par rapport à la situation actuelle qui évolue en sens inverse avec la multiplication des numéros (domicile, travail, mobile, adresse électronique...).

Avec le téléphone personnel, il ne sera plus nécessaire de démultiplier les informations telles que le répertoire de numéros. Mais, pour l'instant, si les technologies existent, les réseaux sont loin d'être prêts à offrir un tel service. Le couplage du GSM et du DCS 1800 est impossible tant que les opérateurs ne sont pas autorisés à exploiter les deux techniques sur leur réseau.

La décision revient à l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Quant à la combinaison GSM ou DCS 1800 et DECT, elle pose encore plus de problèmes car elle met en jeu la position de France Télécom qui dispose toujours du monopole des communications locales. Aujourd'hui, l'abonnement au téléphone fixe a plutôt tendance à se dédoubler avec l'arrivée de la concurrence sur les communications interurbaines.

Michel Alberganti

DÉPÊCHES

■ **ALLERGIES.** Saviez-vous qu'un chat produit plus d'allergènes qu'une chatte ? Et que l'on constate, pour un même chat, des variations de production de cette substance en fonction du temps ? De toute façon, si un enfant est allergique aux chats, mieux vaut s'abstenir de l'emmener au cirque, car il existe une allergie croisée avec tous les félidés : chats, tigres, lions. Un hors-série de *60 millions de consommateurs* précise les différentes formes d'allergies, de l'asthme au choc anaphylactique, en passant par l'eczéma, l'urticaire et l'oedème de Quincke. Il passe en revue les produits susceptibles de provoquer cette réaction et donne des pistes pour la prévention et la guérison. *Allergies, 60 millions de consommateurs*, nº 86, mai-juin, 95 p., 38 F.

■ **CONGRÈS.** Le Guide (bilingue français/anglais) France-Congrès, qui recense 527 établissements de réunions dont 48 centres de congrès, 149 établissements divers de réunions et 330 hôtels pouvant accueillir des séminaires vient de paraître. Pour les villes mentionnées sont précisés les moyens d'accès, l'environnement économique et social, les capacités hôtelières, les excursions possibles, les événements inscrits au calendrier et les coordonnées du bureau des congrès. Disponible sur demande au 01-42-65-10-01.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 98144

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II									■			
III			■					■				
IV										■		
V				■			■				■	
VI						■						
VII					■					■		
VIII							■			■		
IX							■					
X							■					

HORIZONTALEMENT

I. Pour faire avancer les affaires. – II. Evite de se retrouver en première ligne. Grecque. – III. Préposition. République européenne. Espèce. – IV. Plante que l'on pourrait prendre pour un oiseau. Gros paresseux. – V. Assemblée dans la campagne russe. Marque le lieu. Tracé au compas. – VI. Lances un appel. Energie qu'il est bon de libérer. – VII. Art en liberté. Département. Personnel. – VIII. Corbeille-d'argent. Le prix du silence. Démonstratif. – IX. De quoi nous titiller. Rassemblement capillaire. – X. Multinationale alimentaire. Protégés quand ils valent le coup d'œil.

VERTICALEMENT

1. Droit d'être le premier sur le coup. – 2. C'est vraiment le minimum vital. – 3. Parler du Sud. Mises sur un piédestal. – 4. Faire peau neuve. Sans tête ni membres, et en plus à l'envers. – 5. Fruits gras. Coule en Alsace. – 6. Oiseau ou son perchoir chez Cyrano. Un peu salée. – 7. En réserve derrière la tête. Mesure sur la muraille. – 8. S'oppose sur la rose. Justifient les actes. – 9. Mettrai en tas ou rejetterai tout. – 10. Bien partie dans la vie. Pronom. Bouts de talent. – 11. Gros fumeur européen. Impose la conduite. – 12. Bien pourvus en feuilles.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 98143

HORIZONTALEMENT

I. Restaurateur. – II. Epargne. Erre. – III. Galeries. Sic. – IV. Ruiné. Liteau. – V. Al. Tenues. Gr. – VI. Tenir. Egaler. – VII. Tête. Osera. – VIII. Is. Moi. Ricin. – IX. Aérée. Niât. – X. Rosse. Bresle.

VERTICALEMENT

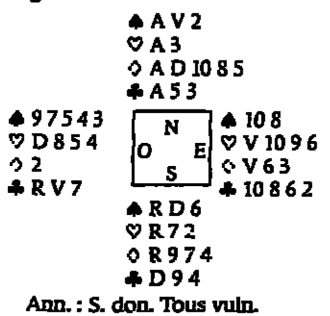
1. Regrattier. – 2. Epaulées. – 3. Sali. Nt. As. – 4. Trentièmes. – 5. Agréer. Ore. – 6. Uni. Oie. – 7. Réélues. Eb. – 8. Siéger. – 9. Té. Tsarine. – 10. Erse. Lacis. – 11. Uriage. Ial (lai). – 12. Récurrente.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex.



PRINTED IN FRANCE



Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

BRIDGE

PROBLÈME Nº 1793

FAUX SQUEEZE À LA HAYE

Lors du 5e Tournoi Forbo, qui s'est déroulé à La Haye en 1997, les Français Abécassis et Quantin ont réussi un superbe coup psychologique.

Nord : ♠ R 5 4 / ♡ A V 4 3 2 / ◇ 9 4 2 / ♣ A 3
Ouest : ♠ A 9 2 / ♡ R 6 5 / ◇ 10 7 5 / ♣ R D 9 6
Est : ♠ – / ♡ 10 9 8 7 / ◇ D V 8 / ♣ V 10 8 7 5 4
Sud : ♠ D V 10 8 7 6 3 / ♡ D / ◇ A R 6 3 / ♣ 2

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest X...	Nord Abécassis	Est Y...	Sud Quantin
–	–	passe	1 ♠
passe	2 ♡	passe	2 ♠
passe	4 ♠	passe	4 SA
passe	5 ♠	passe	6 ♠...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *comment Quantin, en Sud, a-t-il joué* pour gagner le PETIT CHELEM À PIQUE ?

Réponse

L'entame du Roi de Trèfle a d'emblée retiré une importante rentrée au mort dans l'optique d'affranchir les Cœurs. Quantin coupa ensuite le dernier Trèfle du mort et joua la Dame de Pique restée maîtresse. Il tira alors la Dame de Cœur couverte du Roi, et l'As du mort fit la levée. Comme il ne restait au mort que le Roi de Pique comme rentrée, tout espoir d'affranchir les Cœurs était perdu. Aussi Quantin décida d'abandonner cette couleur. Il se rabattit sur les Piques. Ouest prit de l'As, et son retour à Pique permit d'encaisser le Roi du mort. Le déclarant revint en main par l'As de Carreau, jouant ensuite tous ses atouts pour arriver à la situation suivante :

Nord : ♡ V 4 3 2 ◇ 9
Ouest : ♡ 6 5 ◇ 10 7 ♣ 9 — Est : ♡ 10 9 8 ◇ V 8
Sud : ♠ 8 7 ◇ R 6 3

Sud joua le 8 et le 7 de Pique, et Ouest, désireux d'éviter une défausse révélatrice, jeta le 9 de Trèfle, puis le 7 de Carreau. Alors Est crut qu'il avait besoin de tous ses Cœurs et il abandonna sa longue à Carreau.

Ainsi Quantin a réussi à tromper ses adversaires, en agissant de telle sorte qu'ils le laissèrent affranchir ses Carreaux.

LA COURSE AUX OSCARS

Très souvent, dans les grands championnats, il y a un Oscar pour « le coup le mieux joué ». Voici celui du championnat d'Europe de Killarney, au cours du match Norvège-Suède.

Nord : ♠ A V 2 / ♡ A 3 / ◇ A D 10 8 5 / ♣ A 5 3
Ouest : ♠ 9 7 5 4 3 / ♡ D 8 5 4 / ◇ 2 / ♣ R V 7
Est : ♠ 10 8 / ♡ V 10 9 6 / ◇ V 6 3 / ♣ 10 8 6 2
Sud : ♠ R D 6 / ♡ R 7 2 / ◇ R 9 7 4 / ♣ D 9 4

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 ◇	passe	6 SA	passe...

Ouest ayant attaqué le 4 de Pique (l'entame la moins compromettante), *comment Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

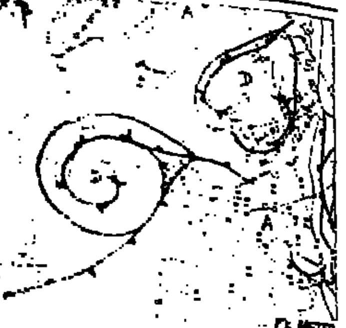
Note sur les enchères

Sud jouait le sans atout faible (douze à quatorze), et la réponse « 2 Carreaux » sur le Stayman montrait qu'il n'avait pas de majeure...

Philippe Brugnon

La peinture rustique moderne

LE CARNET DU VOYAGEUR



DÉPÊCHES

ART Le Musée des beaux-arts de Nantes propose jusqu'au 27 septembre, avec plus de 230 pièces, dont une trentaine inédites, la plus grande exposition consacrée à Gaston Chaissac. Cette rétrospective remet en cause les clichés qui ont parasité l'accueil fait à son œuvre. ● CLASSÉ MALGRÉ LUI sous l'étiquette de l'art brut, entretenant lui-même une image d'ermite et de poète-paysan, Chaissac, doué d'une surprenante capacité d'assimilation, semble avoir toujours joué avec les références artistiques. ● BRILLANT COLORISTE, l'artiste développe une sorte d'œuvre autobiographique non figurative, dont on a plus retenu la « rusticité » que la « modernité ». ● DE NOMBREUSES LETTRES publiées parallèlement permettent de préciser ses relations avec ses contemporains, d'Otto Freundlich à Albert Gleizes, en passant par Raymond Queneau ou Jean Paulhan et surtout Jean Dubuffet.

Gaston Chaissac, peintre savant

Une exposition nantaise révèle un artiste à la spontanéité très travaillée et beaucoup moins naïf qu'il n'y paraît. Peintre fétiche de l'art brut à son corps défendant, il apparaît en phase avec son époque

GASTON CHAISSAC 1910-1964. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clémenceau, 44000 Nantes. Tél. : 02-40-41-65-65. Du lundi au samedi, de 10 heures à 18 heures, nocturne le vendredi jusqu'à 21 heures, le dimanche, de 11 heures à 18 heures. Fermé le mardi et les jours fériés. Jusqu'au 27 septembre. Catalogue 372 pages, 200 illustrations couleurs (RMN, diffusion Seuil) : 220 F.

Chaissac encore ! Mais oui, et c'est tant mieux. Car revisiter son monde n'a rien de barbant. D'ailleurs, le connaît-on vraiment ? L'exposition de Nantes est à ce jour la plus grande rétrospective consacrée à l'artiste : plus de deux cent trente oeuvres, peintures, dessins, collages, objets, dont une bonne trentaine d'inédits. L'abondance permet de mesurer la diversité de l'oeuvre, de constater, pour une fois, que si marginalité et singularité il y a, le retrait n'empêche pas le cours d'une création qui se donne des pères spirituels de marque, évolue conjointement avec son époque, semble même annoncer quelques lames de fond qui marquent les années 50. L'œuvre de Chaissac, à l'évidence, exclut la naïveté comme la folie, et n'a certes pas à être assimilée à la production des gens dits « a-culturés » au sens où Dubuffet, le patron de l'art brut, a pu l'entendre un temps.

L'exposition évite tous les pièges dans lesquels on tombe souvent : l'apparente innocence, la naïveté d'une création spontanée solidaire du personnage Chaissac, le bonseux de la peinture, ou le champion de « *la peinture rustique moderne* », pour parler comme lui. L'artiste n'imaginait alors pas qu'on retiendrait plus la « *rusticité* » que la « *modernité* » de son art.

C'est à cette modernité que nous sommes renvoyés, et pas pour la énième fois à l'histoire d'une vie pleine de déboires, celle d'un homme triste et désabusé, dont la mauvaise fortune s'installe d'emblée : enfant souffreteux, mauvais écolier, père absent, mère qui le chouchoute mais qui meurt, frère de Paris qui n'en peut plus d'avoir à sa charge ce cordonnier douteux dont l'aptitude à récupérer les déchets de cuir est plus grande que sa capacité à faire marcher la boutique du quartier Mouffetard, séjours en villages sanitaires, avant la rencontre avec Camille, l'institutrice qui deviendra sa femme.

ÉPISODES NÉGLIGÉS

Forte d'une chasse fructueuse aux inédits épistolaires, encore nombreux – Chaissac a écrit plusieurs milliers de lettres –, le conservateur du Musée de Nantes, Claude Cosneau-Allemand, propose une autre biographie, faites notamment d'épisodes négligés, antérieurs à la découverte de Chaissac par Queneau, Paulhan, Dubuffet et compagnie. Œuvres à l'appui, elle établit la relation du peintre avec ses premiers maîtres.

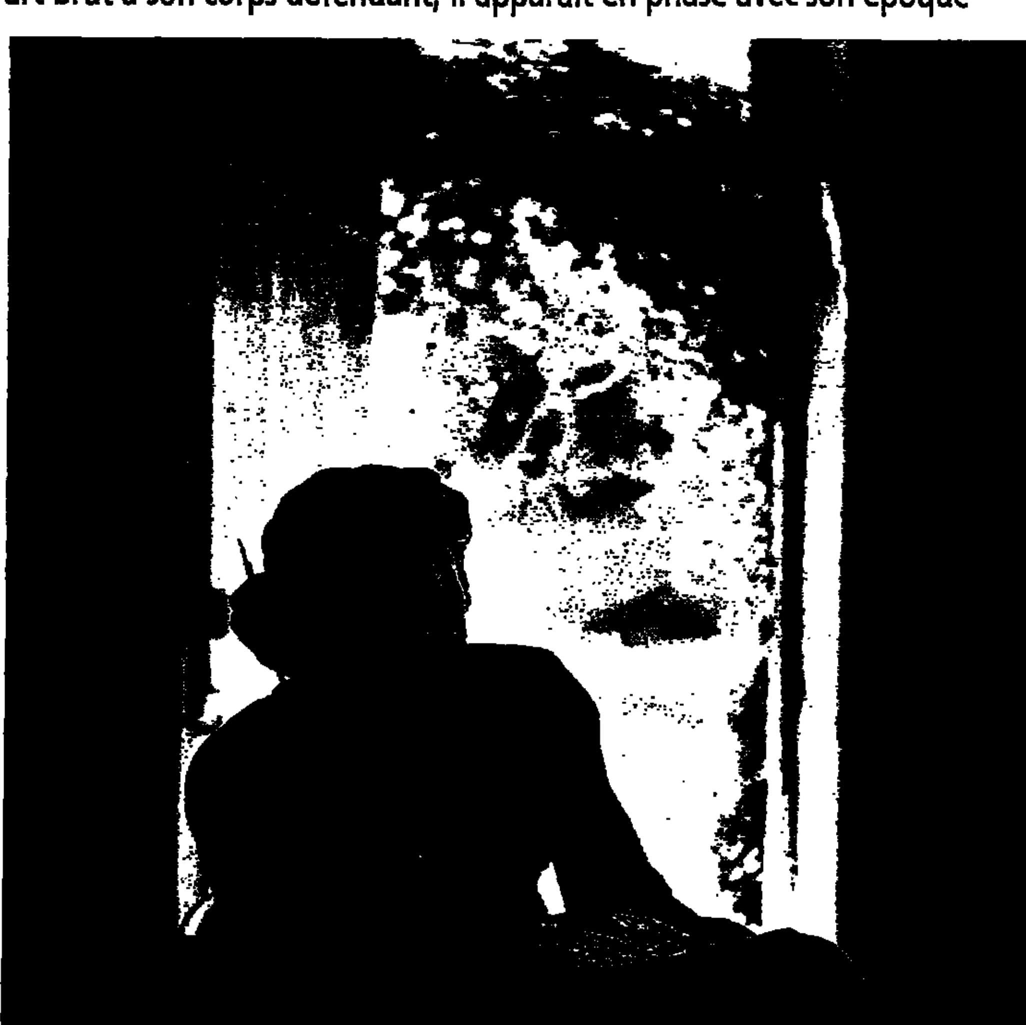
1936 : Chaissac rencontre Otto Freundlich et sa femme, Jeanne Kosnick-Kloss, voisins de palier de son frère, rue Henri-Barbusse, à Paris – Freundlich mourra en 1943 à son arrivée au camp de Lublin-Maidanek. Ceux-ci l'invitent à fréquenter la petite académie de peinture que dirige Jeanne et lui font découvrir l'art abstrait. 1940 : Albert Gleizes, théoricien du cubisme, et sa femme Juliette deviennent ses principaux appuis. Chez les Gleizes, à Saint-Rémy-de-Provence, en 1942, Chaissac rencontre Aimé Maeght, André Lhote, André Bloc, le patron de la revue *L'Art d'aujourd'hui*... Dans la bibliothèque, il découvre Matisse, Picasso, Braque...

Chaissac a une surprenante capacité à assimiler ce qu'il voit. Il est d'emblée un formidable expérimentateur. En 1937 et 1938, il produit des compositions abstraites, des formes imbriquées en puzzles colorés, réseaux poilus, écailles fantastiques, d'autres en spirales ou cernées. Mais aussi des personnages qui évoquent l'art populaire russe et le premier Kandinsky. Entre ces années-là et 1944, on se demande presque ce qu'il n'a pas vu... Tel portrait fait penser à Klee. Ici, il rend hommage à Van Gogh (sa « *chambre à Saint-Rémy* »). Là, il dessine des visages manifestement marqués par les jeux de déformation de Picasso... Il connaît bien le surréalisme, pratique à sa façon le dessin automatique, laisse aller la main, ferme les yeux : « *Faites des taches sans regarder ce que vous faites. En suivant la forme de ces taches, faites-en quelque chose. On obtient ainsi des choses que l'imagination ne pourrait avoir.* » Entretenant délibérément sa spontanéité, Chaissac apprend néanmoins, a besoin de maîtres pour progresser.

Chaissac peintre à plein temps, c'est-à-dire coloriste, a commencé à vraiment s'affirmer à partir de 1945, une époque ou les palettes étaient plutôt en berne. La sienne est fort changeante, sans doute selon la pluie et le beau temps ou les sautes d'humeur de l'homme, capable de noircir le tableau, d'y mettre des tons de passion, de drame, d'accuser les flaques de rouge, mais aussi de foncer dans les couleurs de terre, et plus rarement de laver ses bleus pour en faire du ciel. Couleurs grinçantes, dissonantes, coléreuses, ou glissant vers des douceurs de berlingots ou de tapisseries fanées : ce monde est agité, tragique.

Les bonshommes, quand il y en a, ce qui est loin d'être systématique, sont drôlement cabossés. Ils ont la tête maladive, verte, ou violette, ou rouge grave, et souvent ils sont couturés, comme, d'ailleurs, les formes abstraites ou biomorphiques qui s'entrecroisent, en une tension extrême. Quant au trait, il prend toutes les tournures possibles, acéré comme une lame de couteau à découper le rôti, épais comme un fil de fer difficile à tordre, mais toujours fermement tenu et conduit : il confère aux formes l'amabilité du cactus et l'assurance d'êtres fragiles, mais armés jusqu'aux dents. Pointus, piquants, velus, ses bouquets de fleurs sombres sont charpentés, comme ses portraits, comme ses personnages-ciseaux, comme ses croix : les seules histoires que raconte Chaissac, peintre concis, dont l'objectif est de peindre des tableaux et de progresser pour « *faire juste* », sont des crucifixions.

C'est de la peinture autobiographique qui ne représente pas. Chaissac s'en défend en faisant naître ses sujets au gré de quelques *traces de serpillières mouillées sur* le sol, ou des formes d'épluchures cernées – une façon de dépasser l'ordinaire d'une vie d'homme au foyer et chargé des taches ménagères. De ces gestes libérateurs, il ne fait pas pour autant un système. La logique interne du parcours, apparemment chaotique, de l'artiste mériterait d'être étudiée.



ROBERT DOISNEAU/RAPHO

« Dubuffet parla d'"art brut", le mot fit fortune et je restai chocolat. »

ORGUEILLEUX ET TÊTU

Henry-Claude Cousseau, qui, du Musée des Sables-d'Olonne à celui de Nantes, a beaucoup fréquenté l'oeuvre de Chaissac, a commencé le travail à partir des dessins. Claude Cosneau-Allemand le poursuit avec la peinture, à la lumière des commentaires de l'artiste, qui n'a rien d'un théoricien mais sait fort bien ce qu'il cherche et ce qu'il fait. Plus lucide que lui, c'est rare. Plus sensible à l'esprit du temps aussi. N'est-il pas en phase avec ses contemporains, les artistes de Cobra, puis ceux qui ont préparé le nouveau réalisme ?

Mais voilà, personnalité hors du commun, orgueilleux et têtu, et ne respectant aucune des règles du jeu citadin, Chaissac, qui n'acceptait aucune compromission et s'est toujours défendu d'appartenir à quelque chapelle que ce soit, était aussi capable de se faire plus idiot qu'il ne l'était lorsqu'il croyait qu'il y avait par là moyen d'être entendu. Et s'est lui-même ficelé dans un personnage de poète-paysan qui fleurait bon la bouse et avait de quoi remplir d'aise les Parisiens en quête de création authentiquement « autre ».

Geneviève Breerette

Des lettres inédites, des livres et un film

***Je cherche mon éditeur* rassemble des lettres, contes et documents établis et présentés par Guy Faucher. Cet ouvrage regroupe deux ensembles de lettres de Gaston Chaissac, pour la plupart inédites, adressées entre 1945 et 1949 à l'éditeur René Rougerie – qui animait alors la revue *Centres* – et à Raymond Briant – ouvrier, syndicaliste chrétien et poète de la banlieue nantaise. Parmi ces écrits figurent l'article-manifeste « Peinture rustique moderne » et le conte « Je cherche mon éditeur », un petit chef-d'œuvre d'autodérision (publié avec le soutien de la ville de Nantes. Ed. Rougerie, 114 F).**

Les Editions Plein Chant annoncent la publication imminente des lettres à Pierre et Michel Boujut sous le titre *Au milieu de l'incurable indifférence*. Les éditions Somogy publieront cet automne *Gaston Chaissac, Environs et apartés*, un livre de Serge Fauchereau. *Gaston Chaissac plante vivace*, un film de Jean-Paul Fargier, 52 minutes très réussies sur la vie et l'œuvre de Chaissac, est montré dans l'exposition et diffusé par la Réunion des musées nationaux.

La « peinture rustique moderne » préférée à l'« art brut »

« JE BAPTISAIS mes bonshommes tout bonnement de "peinture rustique moderne". Plus avisé, Dubuffet parla d'"art brut", le mot fit fortune, et je restai chocolat. » Vers la fin de sa vie, Gaston Chaissac devenait amer. *« Ma peinture se vendra sans doute mieux après ma mort »*, écrivait-il à Iris Clerc au début des années 60.

Chaissac a toujours manifesté de la réserve pour l'art brut, l'affaire de Dubuffet. Dès 1947, il parle de *« la folie art brut »* dans laquelle son ami parisien sombrait, lui demande *« pourquoi ne pas parler d'un art demi-brut, trois-quarts brut, un quart brut... »* et déclare : *« En faire, c'est trop amusant pour amuser longtemps, et tôt ou tard on aspire à plus difficile. »* Il dit aussi : *« Je ne peux tout de même pas* [le] *renier car il m'a été publicitaire et m'a attiré des protections... »*

Dubuffet et Chaissac, Chaissac et Dubuffet... C'est l'histoire d'une amitié vraie, mais compliquée comme peuvent l'être les relations entre deux créateurs intransigeants, au caractère particulièrement difficile, qui partagent certaines idées sur la création, à un moment où leur parcours n'est pas au même point de maturité. La peinture de l'autodidacte Chaissac était plus libérée que celle de Dubuffet à l'époque de leur rencontre. L'intellectuel parisien devait trimer pour parvenir au degré souhaité d'a-culturation. Entendre par là, se débarrasser des réflexes et pensées académiques, avoir l'innocence de l'art des enfants, la spontanéité des fous... Dubuffet est tombé sous le charme de Chaissac, personnage marginal à souhait. Leurs échanges épistolaires seront intensifs en 1947-1949, plus espacés dans les années 50. Ils ne se verront cependant pas beaucoup, seulement trois fois : en 1947 à Paris ; en 1951 sur le terrain de Chaissac, à Sainte-Florence-de-l'Oie, au moment de la publication *d'Hippobosque au Bocage*, les écrits de Chaissac que Dubuffet a réunis et tapés lui-même à la machine ; en 1956, cette fois sur le terrain de Dubuffet, à Vence, où Chaissac d'ailleurs ne s'attardera pas.

« VOTRE PLUME MÉRITE MIEUX »

Née de l'amitié épistolaire entre les deux artistes, la première rencontre avait été plus stimulante. Elle eut lieu à l'occasion de l'exposition de Chaissac organisée à la Galerie l'arc-en-ciel grâce à Jean Paulhan et Dubuffet. Dubuffet l'avait coiffée d'un texte provocateur, invitant les critiques d'art parisiens à ne pas se déranger, puisque Chaissac, *« ce n'est rien du tout »*. La préface en un premier temps plut à Chaissac. Dans un second temps, il la trouva *« idiote, archi-idiote »*, et le fit savoir à son auteur en y ajoutant quelques conseils : *« A mon avis, votre plume a été assez comme ça au service de l'art brut et elle mérite mieux que ça. Vous ne pouvez toute votre vie piétiner au carrefour art brut. »* (Lettre inédite, coll. Dereux).

Chaissac a beau critiquer l'art brut et se défendre d'en faire, il n'est guère entendu. Dubuffet, sous le charme, veut l'aider financièrement, lui achète des oeuvres, les inscrit dans la collection qu'il monte depuis 1945 – ses plus beaux fleurons sont des oeuvres de pensionnaires d'asiles psychiatriques. En 1948 et 1949, Chaissac figurera parmi elles dans le local prêté par Gaston Gallimard, puis au sous-sol de la Galerie Drouin, place Vendôme, où est installé le Foyer de l'art brut. Lui préférait le rez-de-chaussée de l'Arc-en-ciel, mais il avait loupé une chance : invité à participer à la première exposition de la Galerie Maeght, « Le noir est une couleur », en 1946, il avait décliné l'invitation par *« trouille »* de ne pas être à la hauteur.

En 1949 toujours, Chaissac figure dans l'exposition « L'art brut préféré aux arts culturels », mais avec seulement trois oeuvres peu significatives de son travail, comme si Dubuffet commençait à comprendre que Chaissac n'avait pas à être là. Puis, il le reconnaîtra : Dereux, l'artiste colleur d'épluchures, Dubuffet lui-même et Chaissac n'avaient pas à figurer dans la collection, car ils étaient *« trop informés de ce que font les artistes professsionnels pour qu'on puisse regarder leurs travaux comme de l'art brut à proprement parler »*. Les quatre-vingt-dix oeuvres datées de 1945 à 1962 que Dubuffet a achetées à Chaissac seront donc *« conservées avec la collection, mais en marge de celle-ci, ne s'y confondant pas »*.

Il était trop tard pour que l'amalgame ne soit pas fait. Bien que le Musée de Lausanne, qui, depuis 1975, abrite la collection de l'art brut, ait respecté la ligne Dubuffet et gardé les Chaissac en réserve. Cela n'a évidemment pas aidé à sa reconnaissance. Est-ce la raison pour laquelle Michel Thévoz, le conservateur du musée suisse, a décidé de replacer Chaissac au sein de la collection en 1996 ? A moins que ce ne soit le fruit d'une réflexion autour de l'art brut aujourd'hui, dont on sait qu'il n'existe plus. Les expositions récentes, celles de la collection de l'Aracine, entre autres, l'ont assez montré.

G. B.

Repères biographiques

● **1910** : Naissance de Gaston Chaissac à Avallon, dans une famille modeste. Le père est absent. Enfance difficile. Santé fragile et scolarité trébuchante. Différents apprentissages : marmiton, commis chez un quincaillier, apprenti bourrelier...

● **1931** : Mort de sa mère.

● **1934** : Paris. Son frère lui trouve une échoppe de cordonnier dans le quartier Mouffetard.

● **1936** : Chaissac fait la connaissance du peintre Otto Freundlich, dont l'appartement est voisin de celui de son frère. Freundlich et sa femme l'encouragent à dessiner et peindre.

● **1937** : Six mois à l'hospice de Nanterre.

● **1938** : Séjour en sanatorium dans l'Eure. Première exposition, Galerie Gerbo, à Paris

● **1939** : Séjour au village sanitaire de Clairvivre, en Dordogne. Il y rencontre Camille, institutrice, qui deviendra sa femme, et avec qui il ira vivre en Vendée en 1942 (Vix, Sainte-Florence-de-l'Oie, et à nouveau Vix en 1961)

● **1944** : Chaissac expose au Salon des indépendants. Il entre en relations avec Raymond Queneau et Jean Paulhan.

● **1946** : Début de sa correspondance avec Jean Dubuffet, qui l'entraîne dans l'aventure de l'art brut.

● **1947** : Exposition Galerie de l'arc-en-ciel, à Paris. Préface de Dubuffet.

● **1949** : Chaissac figure dans l'exposition manifeste de l'art brut, « L'art brut préféré aux arts culturels », Galerie Drouin, place Vendôme. Ça ne lui plaît pas beaucoup. Au village, on le considère de plus en plus comme un provocateur anticlérical ou comme un fou. Isolement.

● **1951** : Sous le titre *Hippobosque au bocage*, paraît, chez Gallimard, un recueil de sa correspondance avec Jean l'Anselme, Raymond Queneau et Jean Dubuffet, ainsi que des poèmes. Dubuffet en est l'orchestrateur.

● **1954** : Il commence sa « Chronique de l'Oie », publiée dans la *Nouvelle Revue française*.

● **1956** : Séjour à Vence, chez Dubuffet, qui tourne court.

● **1961** : Premiers succès parisiens. La galeriste Iris Clerc expose des oeuvres de lui. De 1961 à 1964, plusieurs expositions ont lieu, à Nantes, à Milan, à Paris.

● **1964** : Premiers signes de reconnaissance internationale. Chaissac a deux expositions aux États-Unis, à New York et à Minneapolis. Il meurt à l'hôpital de La Roche-sur-Yon.

Nikita Sergueïevitch Mikhalkov en nouveau tsar du cinéma russe

Le nouveau président de l'Union des cinéastes a obtenu carte blanche pour engager une refonte radicale de l'ensemble de l'industrie du film

SOTCHI
correspondance

« Nous devons nous unir pour redonner au cinéma russe toute son ancienne gloire ! » Le message lancé par Nikita Mikhalkov, dimanche 14 juin à Sotchi, *lors de la cérémonie* de clôture du 9e « Festival russe ouvert », résonne comme un rappel à l'ordre : si les professionnels russes du cinéma veulent enfin sortir leur industrie du marasme dans lequel elle est embourbée depuis dix ans, ils doivent abandonner leurs divisions et se rallier à un seul leader : Nikita Sergueïevitch Mikhalkov soi-même.

Le moment était bien choisi pour une telle *harangue* : au cours de ce festival, tenu du 3 au 14 juin dans la riante cité balnéaire de Sotchi, ancien lieu de villégiature de la Nomenklatura soviétique sur la côte russe de la mer Noire, les participants ont constaté un véritable début de renaissance du cinéma russe. La production, tombée à 20 films en 1996, est remontée à 53 en 1997. Même si l'on est encore loin des 400 longs métrages sortis annuellement aux heures glorieuses de l'ancien régime, la tendance à la hausse semble se poursuivre : 70 projets sont annoncés pour 1998, dont une trentaine seraient déjà achevés. Et, si la qualité demeure souvent médiocre (scénarios mal construits ou inachevés, manque patent d'originalité – rares sont les films sans scène de mafiosos s'entreflinguant), quelques jeunes réalisateurs se sont montrés capables d'imagination avec des budgets très réduits.

Des films comme *Des monstres et des hommes*, d'Alexeï Balabanov (*présenté à la Quinzaine* des réalisateurs à Cannes), ou *Le Pays des sourds*, de Valeri Todorovski, qui montre une relation passionnée entre deux jeunes femmes moscovites luttant pour survivre, et dont l'une est sourde, n'ont pas coûté plus de 2 millions de francs. De même pour la remarquable première œuvre de Larisa Sadilova, *Joyeux anniversaire !*, enregistrant *les peines et les joies des patientes* d'une maternité de banlieue.

Pourquoi un tel boom dans la production cinématographique ? Le budget alloué par l'Etat restant constant (environ 90 millions de francs par an), l'explication est à chercher du côté de l'expansion permanente des réseaux de télévision, en particulier dans les quatre-vingt-neuf régions dont se compose la Fédération de Russie. *La télévision étant* devenue le principal levier du pouvoir, chaque potentat local se doit d'être à la tête d'une ou de plusieurs chaînes. Elles se sont mises à acheter beaucoup de films, certaines investissent même dans leur production, comme la première chaîne privée, NTV.

> « Ce poste (...) n'est-il qu'un marchepied pour atteindre le pouvoir suprême ? », s'interroge la presse russe

Par ailleurs, la pratique du piratage de cassettes vidéo, très répandue jusqu'en 1996, est en train peu à peu de se résorber, grâce notamment à l'application plus sévère de la loi. Enfin, il semble que le problème crucial de la chute de la fréquentation des salles (tombée à 4 % de taux de remplissage en moyenne) pourrait trouver bientôt *une solution : la réussite éclatante* du cinéma Kodak-Kinomir à Moscou, première salle à s'être équipée selon les standards européens, a largement prouvé, par ses 70 % de taux de remplissage, que de nombreux Russes sont prêts à payer cher (de 75 à 100 francs) un billet. D'où de nombreux projets de rénovation de salles ou de construction de multiplexes.

*Dans ce contexte de début de re*lance a eu lieu un événement capital pour le cinéma russe, et peut-être pour le pays tout entier : la prise du pouvoir à l'Union des cinéastes par Nikita Mikhalkov, lors d'un congrès extraordinaire tenu au Kremlin les 29 et 30 mai. Pour comprendre l'importance de l'événement, largement commenté par la presse nationale, il faut remonter au fameux congrès de 1986 de cette même Union, considéré comme un des premiers signes de la perestroïka. Tenu dans la grande salle des congrès du Kremlin, et non comme d'habitude dans la Maison de l'Union (Union qui regroupait l'ensemble des professionnels de l'industrie cinématographique, et à laquelle on était obligé d'adhérer pour obtenir du travail dans cette branche), il fut marqué par la critique sévère adressée à la vieille garde des dirigeants. Un seul défenseur des apparatchiks du cinéma soviétique avait pris la parole : Nikita Mikhalkov, fils de Sergeï Mikhalkov, grand poète soviétique et auteur des paroles de l'hymne national. Hué par *ses confrères*, le *réalisateur de Partition inachevée pour piano mécanique* en gardera un souvenir douloureux d'humiliation.

Onze ans plus tard, fin décembre 1997, en pleine débâcle de l'industrie cinématographique, les représentants des différents comités locaux de l'Union implorent le seul cinéaste russe de réputation internationale, grâce aux *Yeux noirs*, acclamé à Cannes en 1986, *Urga*, Lion d'or à Venise en 1991, *Soleil trompeur*, oscar en 1995. Sa récente reprise en main du Fonds russe pour la culture avait largement démontré ses talents de gestionnaire et de même la confiance qu'il inspire aux investisseurs privés. Ainsi sollicité, le grand maître accepta, mais à la condition expresse d'avoir carte blanche pour engager une refonte radicale de l'Union, et par là même de l'ensemble de l'industrie du cinéma.

Pour le congrès de la fin mai, débloquant un budget exceptionnel, il a fait venir des quatre coins du pays les 4 500 membres de l'organisation... jusqu'à la grande salle des congrès du Kremlin, le lieu même de son ancienne humiliation. Dénonçant l'archaïsme et l'éclatement des différentes structures *qui encadrent la production* des films en Russie (Goskino, ou Comité gouvernemental pour le cinéma, qui gère le budget public, les différents studios, l'Union des cinéastes...), il proposa de supprimer toute participation directe de l'Etat, et de créer une « fondation pour le cinéma » placée sous la tutelle directe de l'Union des cinéastes – dont il serait de facto le président. Cette fondation concentrerait toutes les sources de financement : produit des biens immobiliers de l'Union, droits de diffusion TV, taxes sur les ventes de cassettes vidéo, taxes sur les billets de cinéma, gestion du patrimoine cinématographique soviétique...

Mikhalkov ne fait pas mystère des critères selon lesquels cet argent serait injecté dans la production : tout pour le cinéma commercial (*« Finis les films destinés à un cercle étroit de cinéphiles ! »*), mais avec un correctif « moralisateur » : ce n'est qu'en affirmant les valeurs positives du peuple russe, et notamment en puisant dans les grandes épopées slaves que le cinéma russe retrouvera, dit-il, sa grandeur d'antan. De plus, la Fondation va proposer *au Parlement* un *projet de loi* visant à élever la rentabilité du secteur.

Quelques voix ont tenté, en vain, de s'élever contre cette prise de tous les pouvoirs par un seul homme. Mais Mikhalkov a incontestablement redonné espoir à la majorité de ses collègues, qui l'ont acclamé à l'issue d'un congrès où le vote à bulletin secret avait été remplacé par la main levée, jugée *« plus fraternelle »* par le maître de cérémonie.

Outre les vivats, Mikhalkov a obtenu trois réformes révélatrices de la dérive autoritaire de son dirigeant : dorénavant, le président est éligible à vie ; il nomme les secrétaires ; ceux-ci n'ont pas l'obligation d'être membres de l'Union. Ainsi, sur les douze nommés, onze appartiennent au cercle des amis, avocats, banquiers et hommes d'affaires du président. Pour les médias russes, l'ascension de celui-ci pourrait bien ne pas être terminée : *« Ce poste à la tête de l'Union des cinéastes n'est-il* [pas] *qu'un marchepied pour atteindre le pouvoir suprême ? »*, questionnent-ils en substance. Ce à quoi l'intéressé répond : *« Il est indécent de parler d'élection alors que nous possédons toujours actuellement un excellent président. »* On a connu des démentis plus fermes.

Pierre Daum


J.-R GUILLOTEAU / L'EXPRESS
Nikita Mikhalkov (à l'arrière-plan) lors du renouvellement de la Douma, en 1995.



Réminiscence d'une A

LES NOUVEAUX FILMS

GAUMONT KINOPANORAMA

mediavision

هكذا من الأصل

Réminiscence d'une Amérique dépressive

L'Epouvantail. Une sombre errance filmée en 1973 par un cinéaste mal aimé

Film américain de Jerry Schatzberg. Avec Al Pacino, Gene Hackman, Richard Lynch. (1 h 40.)

Vingt-cinq ans après sa sortie, en 1973, *L'Epouvantail* possède toujours la même force et malmène toujours autant le spectateur. Si l'épouvantail est bien celui qui obsède les rêves du personnage interprété par Al Pacino, on pourra parler d'un mouvement de malaise généralisé dans ce film qui n'hésite pas à suivre une ligne de plus en plus dramatique et à aller jusqu'au bout de son sujet en montrant un homme dépressif gagné par la folie. *L'Epouvantail* est donc un film déplaisant, la réminiscence d'un âge d'or du cinéma américain qui, dans la première moitié des années 70, n'hésitait pas à faire ses films contre le public.

L'Epouvantail avait été très mal accueilli à sa sortie, comme les films précédents de Schatzberg, *Portrait d'une enfant déchue* et *Panique à Needle Park*, tout aussi remarquables. La critique américaine avait cru y voir les tics du photographe de mode qu'était également Schatzberg : dans *L'Epouvantail*, la magnifique photo de l'opérateur Vilmos Zsigmond s'accorde pourtant totalement à une très sobre mise en scène.

Comme dans beaucoup de films, le fonctionnement de *L'Epouvantail* est inscrit dans sa première scène, très énigmatique, d'autant plus mystérieuse qu'elle se contente de montrer sans jamais rien expliquer.

Deux hommes, Max (Gene Hackman, dans l'une de ses meilleurs compositions avec *French Connection* de William Friedkin et *Conversation secrète* de Coppola) et Lion (Al Pacino) se trouvent au bord d'une route faisant de l'auto-stop. Lion regarde Max avec insistance, et finit par faire route avec lui, sans raison apparente. Max vient de purger une peine de six ans de prison pour une bagarre. Lion a passé cinq ans dans la marine, où il s'était engagé pour fuir sa future paternité. Il cherche maintenant à revoir son enfant, à qui il a apporté un cadeau.

L'Epouvantail peut être rattaché à une tradition littéraire américaine qui remonte au Tom Sawyer de Mark Twain ou, plus récemment, à *Des souris et des hommes* de John Steinbeck (un couple central masculin basée sur une dichotomie faible/fort, grand/petit). L'errance mise ici en scène, comme celle des films de Wenders, n'a toutefois pas de but, et tous les endroits traversés par Pacino et Hackman n'ont qu'une fonction secondaire. Leur parcours se détache progressivement d'un espace dans lequel ils tournent de plus en plus en rond, pour prendre un tour métaphysique.

Samuel Blumenfeld

LES NOUVEAUX FILMS

LE CLONE

■ Thomas (Elie) parvient à créer un clone informatique qui pallie tous ses défauts : auprès de lui, il prend donc souvent conseil. Deux éléments vont lancer la comédie sur les rails : d'abord une erreur de manipulation, qui permet audit clone de prendre forme humaine, ensuite le fait qu'il s'incarne dans celui qui en est la cause involontaire, en la personne de Patrice (Dieudonné), l'homme de ménage antillais de la société où travaille Thomas. S'ensuit une série d'« aventures » au cours desquelles Thomas et son clone déclenchent quelques catastrophes sur leur passage et où, surtout, carte blanche semble avoir été laissée à Elie et Dieudonné pour redonner vie, à l'écran, au duo qu'ils formaient à la scène.

Jacques Mandelbaum

Film français de Fabio Conversi. Avec Elie, Dieudonné, Smadi Wolfman. (1 h 30.)

LES AILES DE LA COLOMBE

■ Iain Softlay avait réalisé autrefois *Cinq garçons dans le vent*, avant de s'attaquer à cette adaptation des *Ailes de la colombe* de Henry James. Et, de fait, des Beatles à Henry James, Softley ne change rien à sa manière d'illustrateur sans éclat. Soit, entre Londres et Venise, une suite de scènes sans âme plus attachées aux décors et aux costumes qu'à la mise en scène. Rien ne vient donc y renouveler la noirceur de la vénéneuse machination sentimentale mise en place par le romancier ni revisiter par les moyens du cinéma la mystérieuse âpreté de son univers. *J. M.*

Film anglais de Iain Softley. Avec Helena Bonham Carter, Linus Roache, Alison Elliott, Charlotte Rampling. (1 h 42.)

JEFFREY

■ Adaptée d'une pièce à succès de Paul Rudnik, cette petite comédie romantique et loufoque s'amuse à appliquer au milieu gay new-yorkais les canons hollywoodiens du genre. Noué autour d'un argument d'une hasardeuse autorité – Jeffrey, un acteur sans emploi, décide du jour au lendemain d'arrêter toute relation sexuelle par crainte du sida, mais il rencontre le jour-même l'homme de ses rêves, séropositif, dans une salle de musculation gay –, le film est une accumulation de scènes-pastiches où le pire et le meilleur s'entremêlent joyeusement : ballet de serveurs gays évoluant au gré d'une musique country délivrée par l'orchestre du Dr Sidney Greenblat et ses randonneurs du Mont Sinaï, lors d'une réception bourgeoise à Central Park ; confessions régulières du groupe des obsédés sexuels anonymes et autres apartés cartoonesques des personnages au spectateur ; apparition paradisiaque d'un personnage mort du sida qui prodigue ses conseils aux vivants et dénouement romantique éclairé aux bougies, qui y va derechef de son couplet humaniste. Le tout est un mélange de mauvais esprit new-yorkais et de romance hollywoodienne, d'audaces et de maladresses. Un film un peu bricolé, mais somme toute très regardable. *J. M.*

Film américain de Christopher Ashley. Avec Steven Weber, Patrick Stewart, Michael T. Weiss, Sigourney Weaver. (1 h 32.)

PRÉFÉRENCE

■ C'est, pour dire l'improbabilité de l'objet, un épisode de la Bible « actualisé » sous la forme d'une dramatique du samedi soir. Soit une ancienne et inaltérable jalousie entre deux frères, Max et Simon, qui se sont disputés depuis l'enfance l'amour de leur mère, et qui ne résoudront leur différend que dans le sang. Après avoir purgé dix ans de prison pour l'assassinat de la fiancée de son frère, Max va retrouver celui-ci, marié et richement installé, séduire sa femme et régler avec lui quelques vieux comptes. La complexité affective et narrative affectée par le film ne réserve cependant que de fausses et de mauvaises surprises, sous les oripeaux d'un scénario bétonné. *J. M.*

Film français de Grégoire Delacourt. Avec Jean-Marc Barr, Anna Galiena, Georges Corraface, Annie Girardot, Marisa Paredes. (1 h 30.)

LA REVANCHE DE LUCY

■ Réjouissant projet : une fable africaine féministe et enjouée, fantasmagorique et politique, caustique et décontractée. Un général-dictateur tenu en lisière par sa méchante épouse imprégnée d'arrogance coloniale s'apprête à bafouer son peuple. L'intervention des esprits remet en cause ses desseins. Le film valdingue dans le légendaire, le fantastique, le burlesque. S'affrontent les figures de l'homme et de la femme, du colonisateur et du colonisé, du mal et du bien. Et puis, un film africain coproduit par six pays du continent et réalisé par un Polonais, on ne demandait qu'à voir. On a vu. Le plus terne des récits, la plus flaccide des réalisations, les plus navrants numéros de cabotinage, bref le torpillage complet du gai projet attendu.

Jean-Michel Frodon

Film franco-burkinabé de Janusz Mrozowski. Avec Aïssa Maïga, Désiré Koumsongo, Adrienne Koitouan, Tom Novembre, Pierre-Loup Rajot, Ann Gisel Glass. (1 h 30.)

THE BIG SWAP

■ Au rayon sociologique et études de comportement de nos contemporains, voici *The Big Swap*. Cinq couples de petits-bourgeois décident, au cours d'une soirée arrosée, de pratiquer l'échangisme. L'expérience, renouvelée une seconde fois, provoquera petit à petit la dissolution du groupe, miné par le déclenchement de diverses crises conjugales. Voilà un film bien édifiant dont le principe repose sur la description d'une transgression suivie d'une punition généralisée. Le refus de la monogamie stricte déboucherait donc sur le désarroi psychologique et l'échec. Eh, oui ! Pauvres personnages qui ne savent pas que l'hédonisme est la morale la plus haute, mais aussi la plus exigeante. *Jean-François Rauger*

Film britannique de Niall Johnson. Avec Kevin Howarth, Alison Egan, Richard Chevry, Julie-Ann Gillitt. (2 h 03.)

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	entrées*	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1	Le Dîner de cons	9	236 600	544	0 %	5 783 737
2	Taxi	10	155 703	324	▽ -8 %	4 805 171
3	Deep Impact	3	133 165	473	▽ -32 %	841 181
4	Simples Secrets	1	132 675	212	–	132 675
5	Red Corner	2	63 179	173	▽ -32 %	181 667
6	Kundun	3	55 765	130	▽ -22 %	298 205
7	Wishmaster	1	53 678	53	–	53 678
8	Shooting Fish	1	45 798	69	–	45 798
9	Titanic	23	41 724	233	△ +7 %	19 999 308
10	Ceux qui m'aiment...	5	36 120	159	▽ -13 %	362 798

* période du mercredi 10/6 au dimanche 14/6 inclus

Le début de la Coupe du monde de football avait fait fuir les films ayant quelque ambition commerciale, laissant la place à un déluge de réalisations modestes ou de rogatons achetés au kilo par les distributeurs pour compléter leur programme annuel. Il n'est pas sûr que le calcul ait été judicieux : Mondial ou pas, la fréquentation est en nette hausse par rapport à la semaine correspondante de 1997. Ce phénomène inattendu profite surtout aux deux vétérans du sommet du box-office, *Le Dîner de cons* et *Taxi*, tandis que parmi les nouveautés, seul *Simples Secrets* se révèle gagnant, la bobine de Leonardo Di Caprio faisant davantage recette auprès de son public que le ballon rond. La semaine aura été marquée par le franchissement, mardi soir (16 juin), de deux limites symboliques par *Titanic* : les records des 20 millions d'entrées en France et des 3 millions d'entrées à Paris.

SORTIR

PARIS

Hommage à Arthur Penn

Le Gaucher, avec Paul Newman, fut le premier coup d'essai au cinéma du réalisateur américain. C'était en 1958. Cinéaste peu prolifique (une dizaine de films en vingt-cinq ans), Arthur Penn a réalisé des œuvres imposantes : *Miracle en Alabama* (1962), *La Poursuite impitoyable* (1966), *Bonnie & Clyde* (1967), *Alice's Restaurant* (1969), *Little Big Man* (1970), *The Missouri Breaks* (1976), *Georgia* (1981), *Froid comme la mort* (1987). Tous ces films sont présentés dans le cadre d'une semaine américaine organisée par l'ARP (Association des auteurs-réalisateurs-producteurs) et le Cinéma des cinéastes. Le cinéaste rencontrera le public les 17, 19 et 20 juin lors de débats animés par des réalisateurs français. Il donnera également une « leçon de cinéma » le 21.
Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e. Mo Place Clichy. Du 17 au 23 juin. Tél. : 01-53-42-40-20.

Bevinda

La chanteuse laisse de côté pour un temps sa relecture personnelle du fado et s'attaque à un monstre sacré de la littérature portugaise. Accompagnée seulement par deux violoncelles, elle reprend des poèmes de Pessoa, qu'a mis en musique pour elle le compositeur cap-verdien Vasco Martins (CD *Pessoa em Pessoa*/Mélodie).
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Du 17 au 27 juin, à 20 h 30. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-43-29-86-51. 60 F et 80 F.

Compagnie Ariadone

Comment peut-on être marginale dans la danse aujourd'hui ? Comment être diffusée quand toutes les scènes nationales sont dirigées par des hommes de théâtre qui, dans le meilleur des cas, s'ils programment de la danse, le font au compte-gouttes. Une artiste comme la Japonaise Carlotta Ikeda, établie en France depuis 1981, inclassable dans sa violence de « pierrot blanc », sans subvention, plus assez à la mode – elle l'a été – se bat, avec une poignée, pour que son travail soit vu. Son solo s'appelle *Waiting*, le bien nommé. Position d'attente, stratégie asiatique.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Du 17 au 26 juin, à 21 heures ; le 21, à 17 heures. Relâche le 22. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.

Musique de Syrie

Maître d'œuvre de cette réunion d'artistes entièrement voués aux envoûtantes broderies du *mouwachah*, le chant classique arabe oriental d'origine andalouse, le joueur de *qanoun* (cithare sur table) Julien Jalâl Eddine Weiss veut renouer avec l'esprit des salons de musique où l'on se retrouvait autrefois entre gens de bonne compagnie dans la riche cité d'Alep, en Syrie. Rien que pour la présence du maître octogénaire Sabri Moudallal, aux vocalises d'une saisissante intensité, les amateurs de musique savante orientale et d'art vocal ne rateront pas ce concert.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Du 17 au 20 juin, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Ben Hur
de William Wyler. Américain, 1959 (3 h 12).
VO : Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (01-40-30-30-31). VF : Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31).

L'Epouvantail (*)
de Jerry Schatzberg. Américain, 1973, copie neuve (1 h 44).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; MK2 Quai-de-Seine, dolby, 19e (01-40-30-30-31).

Le Grand Bleu
de Luc Besson. Français, 1988 (2 h 16).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-40-30-30-31). VF : Le Grand Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00).

Scaramouche
de George Sidney. Américain, 1953 (1 h 56).
VO : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

VERNISSAGE

Etre nature
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-51. De 12 heures à 20 heures. Fermé lundi. Du 17 juin au 20 septembre. 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis *de la gare Montparnasse*. De 12 h 30 à 20 heures du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures le dimanche.

La Libération de Prométhée
de Goebbels. André Wilms (récitant), David Moss (percussions, voix), Heiner Goebbels (claviers, mise en scène).
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Le 17, à 20 heures. Tél. : 01-44-78-48-16. De 50 F à 90 F.

Saints and Singing
de Robert Wilson, d'après *Gertrude Stein*. Musique de Hans Peter Kuhn. Elèves de la Ernst Busch de Berlin et du Piccolo Teatro de Milan, Robert Wilson (mise en scène).
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-06-07. De 90 F à 140 F.

Kannappa, le dévôt
une création de Raghunath Manet : danse, chants et percussions de l'Inde du Sud.
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Le 17 à 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.

Trio Misja Fitzgerald Michel
Scott Colley, Gérard Faroux
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 17 à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

All Groove
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 17 à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Les chiens aboient et la caravane Passos
Cabaret sauvage, parc de la Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Le 17 à 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. 120 F.

Nahawa Doumbia
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mo Oberkampf. Le 17 à 21 h 30. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F.

ANNULATIONS

Van Halen
A Tribe Called Quest
Son batteur Alex Van Halen s'étant blessé au bras, le groupe de hard rock américain Van Halen annule la fin de sa tournée européenne. Le groupe devait notamment jouer le 17 juin au Zénith à Paris. Le concert du groupe de rap américain A Tribe Called Quest, prévu le 13 juillet au Zénith, est également annulé.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 01-42-08-60-00.

RÉSERVATIONS

Beastie Boys
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 6 juillet à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 181 F.

B. B. King et Taj Mahal
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 6 juillet à 23 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 145 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

20 juin :

Le Miracle
de Gorgy Schwadja, mise en scène de Michel Didym.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mardi à 19 heures ; du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

La Noce chez les petits-bourgeois
de Bertolt Brecht, mise en scène de Georges Lavaudant.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Le 15 à 20 heures ; le 17 à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

Les Bonnes
de Jean Genet, mise en scène d'Alain Ollivier.
Studio-Théâtre, 18, avenue de l'Insurrection, 94 Vitry. Du mardi au samedi à 20 h 45. Tél. : 01-46-82-40-17. De 50 F à 120 F.

EN VUE

■ Un loup inoffensif, qui trottait depuis une semaine dans les rues de la ville, a fini dans une cage au zoo de Budapest.

■ *« C'est Docteur Jekyll et Mr Hyde »*, confie au quotidien britannique *The Sun* la femme de **Peter Miller**, en France, supporteur écumant, brûlant un drapeau tunisien, en Angleterre, marchand d'art et de bibelots anciens.

■ En raison du match qui opposera le 21 juin l'Iran aux Etats-Unis, **Mohseni Ejéi**, président du tribunal, a reporté au 25 l'audience du procès de **Gholamhossein Karbastchi**, maire réformateur de Téhéran. Mais, le 25, l'Iran rencontrera l'Allemagne à Montpellier.

■ **Alessandra « Sandy » Balestra**, vedette du cinéma pornographique, députée du canton suisse du Tessin, élue de la Lega, parti populiste dirigé par **Giuliano Bignasca**, en semi-liberté pour consommation de drogue et diffamation, a été condamnée, lundi 15 juin, par un tribunal de Lugano, pour trafic de cocaïne.

■ Un groupe de citadins sollicite la star **Madonna**, marquée par le rôle d'**Evita Peron**, invoquant ses mânes, pour succéder à **Xavier Suarez**, surnommé **El Loco** (Le Fou), maire de Miami, qui pour se faire élire à fait voter les morts.

■ Samedi 27 juin, les Chevaliers du camélia blanc et les Chevaliers du Ku Klux Klan de Waco, défileront pour promouvoir *« la fierté blanche »*, pendant deux heures, dans les rues de Jasper au Texas, où, le 6 juin, un Noir a été tué par trois Blancs qui l'avaient enchaîné à une camionnette et traîné pendant trois kilomètres.

■ Des incidents ont éclaté, lundi 15 juin, devant l'université d'Istanbul entre la police et des étudiants qui manifestaient contre l'interdiction du foulard islamique. En 1923, **Moustafa Kemal Ataturk**, fondateur de la République laïque, avait interdit le tarbouch à l'avantage du chapeau mou à l'occidentale.

■ La Knesset examine une proposition de loi pour contraindre les établissements financiers israéliens à *« lever le secret bancaire »* sur environ 10 000 comptes en déshérence, qui, en partie, appartiennent, à des juifs victimes des nazis.

■ Les Russes qui traditionnellement abusent d'alcool au bord de l'eau, envahissent les berges de la Moskova et des lacs proches de la capitale pour échapper à la chaleur. Depuis une semaine, soixante baigneurs se sont noyés, dont deux enfants laissés sans surveillance par leurs parents ivres.

■ Soudain, en Inde, où l'on mourait de chaleur depuis un mois – 3 000 victimes –, un ouragan tue 1 000 personnes dans l'ouest et des pluies de mousson font quatre millions de sans abri dans le nord.

Christian Colombani

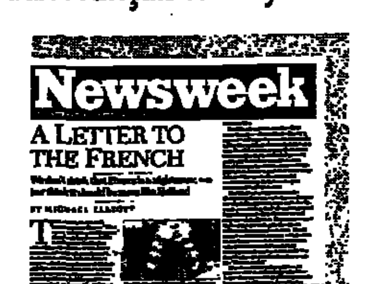
Le magazine « Newsweek » se défend d'être francophobe

Dans une réponse au « Monde » rédigée sous la forme d'une lettre ouverte, le rédacteur en chef du titre américain recommande aux Français les Pays-Bas comme modèle

ALORS QUE Lionel Jospin entame, mercredi 17 juin, sa première visite officielle aux Etats-Unis, la presse américaine continue à ausculter la France. *Newsweek*, qui avait déjà consacré, dans son édition du 15 juin, un long dossier à la manière dont notre pays a préparé le Mondial, y revient cette semaine, dans son numéro daté du 22 juin. Prenant prétexte du compte rendu publié dans ces colonnes (*Le Monde* du 11 juin), Michael Elliott, le rédacteur en chef de l'édition internationale du titre new-yorkais, répond avec vigueur à *« son ami Alain Frachon »*, l'auteur du compte rendu. Michael Elliott se fend ainsi, dans un éditorial au vitriol, d'*« une lettre aux Français »* dans laquelle il les appelle à se conformer davantage au vrai modèle européen : celui que constituent, selon lui, les Pays-Bas.

Je ne suis pas francophobe – mon magazine non plus – mais bien au contraire *« un francophile débridé »*, s'exclame d'abord, dans un cri du coeur, Michael, un ami du *Monde*. La preuve, *« je compte bien venir passer une semaine de vacances, cet été, dans un petit village des Pyrénées »*, écrit-il après avoir expliqué que *« la belle vie »* n'était pas *« imaginable ailleurs dans le monde qu'en France »*.

Si son magazine a démontré, une semaine auparavant, en long, en large et en travers, que *« la France est un fiasco »* et que les Français sont des gens *« ayant une attitude malveillante à l'égard de l'étranger »* – comme l'a reproduit mot à mot *Le Monde* –, ce ne sont là, selon Michael Elliott, que des faits, constatés par certains Français eux-mêmes et relevés par ses correspondants sur


Newsweek

A LETTER TO THE FRENCH

place. Mais l'éditorialiste de *Newsweek* en profite pour aller plus loin. Il dénonce surtout l'arrogance des Français, *« ce sens d'une supériorité naturelle »* qui leur est si particulier – et si insupportable. *« Vous ne pouvez pas écouter des dirigeants politiques français sans entendre toujours les mêmes rengaines : la France a une vision universelle ; la France a une vieille culture ; la France est la quatrième économie du monde : la France a les meilleurs trains, les meilleurs avions, les meilleurs téléphones mobiles, les meilleures fusées, les meilleurs informaticiens. »* Avec ironie, Michael Elliott rappelle d'ailleurs que des milliers de ces informaticiens choisissent d'aller travailler dans la Silicon Valley, aux Etats-Unis.

Appelant donc les Français à davantage de modestie, Michael Elliott leur a surtout trouvé un modèle : *« Imaginez – c'est difficile, mais essayez quand même – une France qui ne serait pas continuellement en train de prétendre qu'elle est le plus beau pays du monde, une société qui respecterait la tolérance, un peuple qui réussirait à entretenir sa cohésion sociale, une nation qui, en dépit d'une très forte densité de sa population, parviendrait à protéger son environnement rural et à se doter d'une économie moderne et efficace. »* En fait, *« vous venez de découvrir les Pays-Bas »*, s'émerveille notre auteur.

Ce pays devrait être un exemple pour la France, explique-t-il. *« Les Hollandais sont les Européens que tout le monde préfère »*, s'aventure notre analyste, reconnaissant, dans une rapide parenthèse, que c'est là le type même de *« généralisation rapide »* dont Alain Frachon recommande, à juste titre, de se méfier. *« Si seulement les Français pouvaient s'inspirer un peu plus des Hollandais »*, le modèle européen, *« celui qui accepte le sacrifice de quelques points de croissance à une protection sociale sûre »*, pourrait être mieux défendu face au capitalisme américain.

Comme pour conforter ce plaidoyer, *Newsweek* publie dans ce même numéro un cahier publicitaire spécial de 44 pages entièrement consacré à la France. Financé par plusieurs grands groupes du pays, il se présente sous la forme d'une série d'entretiens (l'un d'eux avec Dominique Strauss-Kahn) et d'articles tous plus positifs les uns que les autres. L'introduction du cahier annonce la couleur : *« Le XXIe siècle exige un nouveau style dans la manière de prendre en compte les forces de la globalisation. Les nations qui réussiront sont celles qui auront su s'adapter au nouveau paradigme global. Dans cet effort, la France est déjà un modèle pour le monde. »* Un tantinet arrogant, *isn't it, Michael* ?

Erik Izraelewicz

DANS LA PRESSE

FRANCE-SOIR
André Bercoff

■ La France deviendrait-elle adulte ? Stupéfiant ! Pourtant le rapport sur les *« problèmes posés par la dangerosité des drogues »*, rédigé par un groupe d'experts, affirme tout haut ce que policiers, juges et généralement tous ceux qui connaissent les problèmes de la planète « jeunes » autrement que de leur bureau capitonné disent depuis longtemps tout bas : à savoir que la distinction entre drogues licites et illicites ne tient pas debout. (...) Il serait donc temps d'arrêter les phantasmes entretenus savamment par les lobbies spécialisés : si l'on veut mettre un terme aux saletés des marchands d'héroïne et à leurs milliards de dollars blanchis annuellement, commençons par une transparence dûment contrôlée. Et ne faisons pas comme ces imbéciles qui, quand le sage leur montre la lune, ne regardent que son doigt.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Helmut Kohl a incontestablement été avec François Mitterand et Jacques Delors l'un des trois Européens les plus marquants des seize dernières années. Paradoxalement, mélancoliquement, il est devenu maintenant un obstacle aux nouvelles avancées européennes, un frein aux décisions (...). Aujourd'hui, Helmut Kohl donne le sentiment, après seize ans de pouvoir, d'avoir épuisé ses idées, son charisme et sa capacité de conviction (...). Tout à sa campagne électorale, il prend des accents presque thatchériens pour défendre l'argent allemand. Du coup, ce sommet de Cardiff, largement neutralisé par la proximité des élections législatives allemandes, anticipait déjà la défaite annoncée de Helmut Kohl. Ce mélancolique sommet aura sans doute été la dernière grande apparition européenne de Helmut Kohl et la fin d'une génération d'Européens ambitieux et entreprenants, aujourd'hui remplacés par de simples euro-réalistes.

L'HUMANITÉ
Charles Silvestre

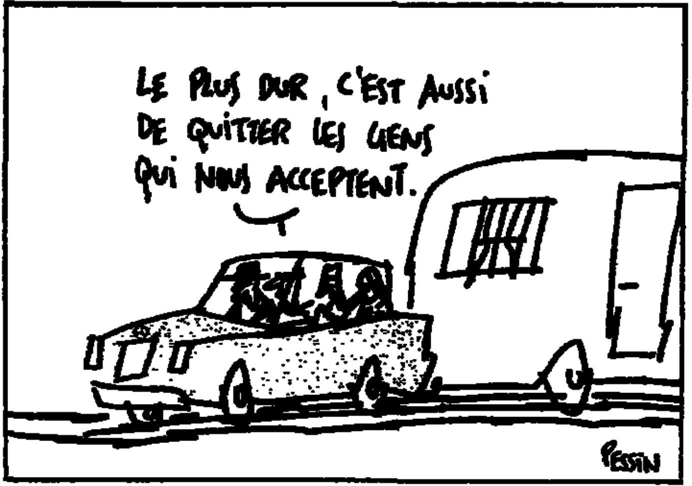
■ Cardiff est célèbre pour le rugby, un jeu d'ouverture, d'attaque, de pack soudé. Cardiff ne restera guère dans les annales pour son Quinze d'Europe, qui s'est contenté, lors d'un sommet initialement dit social, de jouer la montre, de dégager en touche devant les questions posées et d'enterrer le ballon de l'emploi. Match nul, vraiment nul (...). Si le pacte de stabilité, pièce maîtresse du traité d'Amsterdam, ruine déjà à Cardiff les timides promesses de l'emploi, c'est tout le dispsoitif qu'il faut sérieusement remettre en cause.

www.geocities.com/Athens/Forum/4201/

Toute sa vie, Yvon Massardier s'est battu pour les gitans. Il continue avec son site

DEPUIS Saint-Chamond, dans le canton de Saint-Etienne, Yvon Massardier, confiseur auvergnat à la retraite, anime un site militant dédié aux Gitans. *« Tout a commencé il y a trente ans. Un petit cirque tenu par une famille tsigane s'était installé près de chez moi. Une nuit, il y a eu un incendie provoqué par un court-circuit, toutes les caravanes ont brûlé. J'ai réussi à convaincre ma famille de les héberger le temps qu'ils réunissent l'argent pour repartir. Pendant trois mois, on ne s'est pas quittés. »* Yvon Massardier est devenu le « gadjo ami des Gitans » et sa maison la halte obligée de tous les gens du voyage passant par Saint-Chamond : *« J'ai commencé par les aider dans leurs démarches administratives puis j'ai pris leur défense au quotidien. Le dimanche, je partais à la rencontre des familles sur les décharges publiques et j'allais ensuite faire entendre leur voix face aux maires, aux gendarmes et aux huissiers. »*

Un combat difficile qu'Yvon Massardier évoque sur Internet. *« J'ai reçu des coups de téléphone anonymes, mon magasin a été peint en marron... Puis les choses se sont arrangées, grâce en partie à l'association que j'ai montée. »* Cette dernière, baptisée Association régionale pour l'information et la promotion des Tsiganes et des gens du voyage, occupe une place de choix sur le site.



« Notre objectif est d'inciter les élus à aménager des terrains permettant d'accueillir les nomades dans des conditions décentes. » Grâce à son camion-école, l'association oeuvre pour l'alphabétisation. *« C'est par la maîtrise de l'écriture que les enfants pourront défendre leur culture. C'est pourquoi nous nous sommes battus pour avoir un instituteur qui sillonne les terrains où stationnent les Tsiganes »*, explique le retraité, dont le site évoque des Manouches célèbres comme les Bouglione, les Zavatta ou encore Django Reinhardt.

« Les Tsiganes, les gens du voyage » a déjà attiré près de 6 000 visiteurs, parmi lesquels un grand nombre de Gitans. *« Dans leurs courriers électroniques, ils me disent : Grâce à votre site, les gadjé* (les non-Tsiganes) *vont enfin nous regarder autrement. »* Une récompense pour celui qui s'est battu toute sa vie pour le respect des Tsiganes : *« J'ai fait des bouts de route avec eux, j'ai appris leur langue, nous avons mangé le hérisson sur un feu de bois, mais je n'ai jamais cherché à les singer. »* En mémoire de Piou, un ami manouche disparu, Yvon a écrit sur la dernière page de son site : *« (...) Sans un regard pour ceux qui n'ont pas su voir en toi un homme de liberté, tu me tends la main, tu peux compter sur moi. »*

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

UN SITE FRANCO-POLONAIS

■ Un site franco-polonais vient d'être créé sur Internet. Il est principalement consacré aux relations entre la Pologne et le nord de la France, où vivent quelque 500 000 descendants d'immigrants polonais. Le site a été lancé par la chambre de commerce et d'industrie du Nord - Pas-de-Calais, la Maison de la polonité, le conseil régional du Nord - Pas-de-Calais et le quotidien régional *La Voix du Nord*. Il contient notamment des informations sur les nombreuses associations polonaises de la région et des offres d'emploi dans les deux pays. – *(AFP)*
www.france-polska.com

MICROSOFT ABANDONNE L'ALLEMAGNE

■ Le géant américain du logiciel Microsoft va mettre fin à ses activités de fournisseur d'accès à Internet en Allemagne. Microsoft Network (MSN), qui connectait quelque 35 000 Allemands au Net, selon des estimations non officielles, n'agira plus qu'en tant que pourvoyeur des seuls sites Microsoft, a indiqué la firme, sans donner d'échéance. MSN vend ses services pour un tarif supérieur à ses concurrents, soit 12 DM (40 F) par mois pour deux heures gratuites, chaque heure supplémentaire coûtant 6 DM (20 F). – *(AFP)*

Corrigé du bac foot *par Alain Rollat*

Y A-T-IL des règles de l'art ?

– La question n'est pas tranchée. Selon l'entraîneur allemand Emmanuel Kant, *« tout art, en effet, suppose des règles »*. Mais ce point de vue est contesté par Eric Kantona.

Ce célèbre disciple de Picasso pense que le talent suffit à affranchir l'artiste de toute contrainte puisque seul *« le génie est le don naturel qui donne les règles à l'art »*.

L'opinion a-t-elle nécessairement tort ?

– C'est justement le débat qui partage en ce moment l'école de philosophie de Clairefontaine dirigée par Maître Jacquet. Il y a, d'un côté, les idéalistes, partisans du beau jeu au nom d'une certaine idée du foot, et, de l'autre, les réalistes, pour lesquels l'essentiel est de marquer des points. Cette controverse est d'autant plus ambiguë que l'opinion ne sait pas vraiment ce qu'elle veut : elle considère volontiers les idéalistes comme des rêveurs mais elle est toujours la première à réclamer du beau jeu...

Puis-je-faire confiance à mes sens ?

– Celui qui lit pour la première fois le *Discours de la méthode* est en droit de se demander si Descartes jouissait de toute sa santé mentale quand il récusait la croyance en la réalité des choses que tout homme prend d'ordinaire pour réelles, par exemple, l'existence même de son corps ou des objets qui l'entourent. Mais si Ronaldo se posait ce genre de question en présence des gardiens adverses, le Brésil ne serait pas champion du monde.

Peut-on dire d'un acte qu'il est inhumain ?

– *Les Marseillais* en sont convaincus depuis qu'ils ont vu le hooliganisme à l'oeuvre.

Comment décider qu'un acte est juste ?

– Il faut commencer par relire le stratège grec Platon qui expliquait à ses coéquipiers que la justice est avant tout une vertu individuelle, c'est-à-dire une disposition de l'âme qui consiste *« à faire son travail et à ne point se mêler de celui d'autrui »*. Voilà pourquoi, à l'aune de cette définition, on peut dire que Zinedine Zidane est vertueux.

La valeur d'une théorie se mesure-t-elle à son efficacité pratique ?

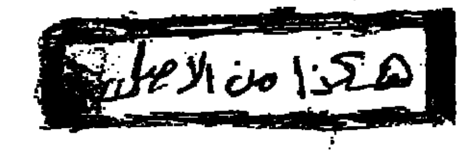
– C'est, hélas ! la douloureuse interrogation qui meurtrit les malheureux joueurs du Maroc depuis que la théorie qui les présentait comme les Brésiliens de l'Afrique s'est fracassée sur l'efficacité pratique des Brésiliens du Brésil...

L'éphémère a-t-il de la valeur ?

– Cette question-là, elle, est tranchée, depuis que Jean-Pierre Papin, sublime buteur, est devenu un rasoir jetable sous la coupe des valeurs marchandes.

L'exigence de justice a-t-elle sa place dans les rapports économiques ?

– Demandez à Adidas ou Nike s'il faut confondre sponsors et philanthropes...



هكذا من الأصل

MERCREDI 17 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

19.10 La Seconde Fois ■ ■ Mimmo Calopresti (Italie, 1995, v.o., 80 min). Ciné Cinémas
19.30 Monty Python : La Vie de Brian ■ ■ Terry Jones (Grande-Bretagne, 1979, 90 min). Cinétoile
20.30 Le Grand Couteau ■ ■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1955, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
21.00 Bandits, bandits ■ ■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1981, 115 min). Cinétoile
22.20 La Bonne Année ■ ■ Claude Lelouch (France, 1973, 115 min). Ciné Cinémas
22.30 Shining ■ ■ ■ S. Kubrick (EU, 1980, 120 min). RTL 9
22.35 Les Trente-Neuf Marches ■ ■ Don Sharp (Grande-Bretagne, 1978, v.o., 100 min). 13ème Rue
22.40 Elmer Gantry, le charlatan ■ ■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1959, 155 min). TMC
22.55 Pauline à la plage ■ ■ E. Rohmer (F, 1982, 95 min). Cinétoile
23.50 Madame porte la culotte ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
0.30 Mean Streets ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1973, v.o., 110 min). Cinétoile
0.45 Strictement personnel ■ ■ Pierre Jolivet (France, 1985, 80 min). Canal +
2.10 Audrey Rose ■ ■ Robert Wise (Etats-Unis, 1977, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 De l'actualité à l'Histoire. Saint-Denis la rouge. Vie et mort du deutschmark. Histoire
19.30 Nulle part ailleurs. *Invité : Manu Chao.* Canal +
20.00 Comment ça va ? Dossier : Le diabète, avec ou sans sucre ? TV 5
20.00 20h Paris Première. Best of. Invités : Zabou ; Jacques Doillon ; Colin Serreau ; Jean-Charles Castelbajac. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans [6/6] : 1991-1997, enfin la paix ? Arte
20.55 Combien ça coûte ? Invité : Smaïn. TF 1
21.00 Au nom de la loi. Les fausses pistes de l'affaire Dutroux [2/2]. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Un jeu d'enfant. Urgences. Histoire
21.00 Paris modes. Spécial Prêt-à-porter printemps-été 1998. Paris Première
21.45 Inédits. La tristesse, la joie, l'aventure. RTBF 1
22.50 La Vie à l'endroit. Fous amoureux de la tour Eiffel. France 2
23.10 Le Droit de savoir. Chinois : le piège français : enquête sur les clandestins dont on parle le moins. TF 1
0.20 Le Canal du savoir. Paris Première
1.30 Saga-cités. L'amour foot. France 3

DOCUMENTAIRES

19.00 Le Tour du Pacifique. [3/20]. Sado (Japon) - Tokyo. Arte
19.00 Des animaux et des hommes. [2/6]. Sur les traces de l'ours argenté. Odyssée
19.30 Arctique. [12/13]. Une nouvelle destination. Odyssée
19.40 Les Enfants du bac. Autopsie d'un mythe. Planète
20.00 Les Animaux dans la ville. [2/3]. Chaleurs citadines. Arte
20.00 Un pont pas comme les autres. [1/2]. Odyssée
20.35 ▶ Amours fous. Planète
20.50 Monaco : amour, gloire et famille. M 6
20.55 Mémoires d'une princesse des Indes. Téva
21.00 Les Grands Compositeurs. [9/12]. Dvorak. Odyssée
21.25 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [1/3]. Les années eskimo. Odyssée
21.30 Le Monde en rythmes. [10/14]. Tex-mex. Mezzo
21.40 Merce Cunningham. Points in Space. Muzzik
21.45 Musica. L'Album souvenir d'Elisabeth Schwarzkopf. Arte
21.45 Les Ailes expérimentales. [10/13]. Aux confins de l'atmosphère. Planète
22.10 Les Pionniers de la radio aux Etats-Unis. [1/2]. Planète
22.20 Jean Dreville. Odyssée
22.45 Souffle de lames. Le new musette de Richard Galliano. Muzzik
22.45 Ces années-là. [7/8]. Coupe du monde. RTBF 1
22.50 Les Hommes du port. Odyssée
23.10 ▶ Profil. Frank Lloyd Wright. [1/2]. «Je suis un architecte de génie». Arte
23.10 Chemins de fer. [2/12]. L'Australie en ligne droite. Planète
23.55 Chasse aux sorcières à Hollywood. TSR
0.05 La Lucarne. Le Vieil Homme et la Chaumière. Arte
0.25 Annapurna. Planète
0.30 La Case de l'oncle Doc. La Vallée perdue. France 3

MONDIAL 98

17.30 Chili - Autriche. Groupe B, à Saint-Etienne. Eurosport, RTBF 1, France 2, Canal +
21.00 Italie - Cameroun. Groupe B, à Montpellier. France 3, Canal +

MUSIQUE

19.25 Un autre regard sur Schumann. *Concerto pour violoncelle en la mineur opus 129 et Symphonie nº 4 en ré mineur opus 120.* Mezzo
21.55 Alanis Morissette. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Cœur de cible. Laurent Heynemann. Festival
21.00 Notre petit ange. Andrea Frazzi et Antonio Frazzi. France 2
22.15 La Juive du Château-Trompette. Yannick Andréi [2/2]. Festival
22.35 Meurtre à Central Park. O John Herzfeld. M 6
23.30 Un ange passe. Guy Jorré. TV 5

SÉRIES

20.10 L'Instit. Temps mort. RTBF 1
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Chasse aux sorcières. Canal Jimmy
23.00 La Loi de Los Angeles. December Bride. Téva
0.10 NYPD Blue. Le fou, le flic et l'infirmière (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.00 Arte
Les Animaux dans la ville
Une excellente série qui nous vient d'Espagne. Après avoir montré les espèces d'oiseaux qui trouvent gîte et nourriture dans les grandes villes (faucons des gratte-ciel, bergeronnettes et étourneaux attirés par la chaleur du monoxyde de carbone de la circulation), l'équipe de José Simo poursuit son enquête entre immeubles et béton. Plus d'un an de travail. Cette semaine, les parades nuptiales citadines. Chattes sur un toit brûlant, gros matous dans les cimetières, folles poursuites... – *C. H.*

● 21.00 France 2
Notre petit ange
Sofia et Flavio perdent subitement leur fille unique, Nina, âgée de six ans. Sofia, anéantie de douleur, croit à des apparitions de Nina. Et de fait, la petite fille est revenue sur terre sous la forme d'un ange pour sauver le couple parental en crise. En dépit de quelques longueurs, ce téléfilm d'Andréa et Antonio Frazzi revisite de manière originale le monde onirique du conte pour enfants. – *K. N.*

● 0.05 Arte
La Lucarne
Une séquence urbaine de quelques instants. La foule, le vacarme, puis, soudainement, un silence de neige. C'est une clairière, à quelque 350 kilomètres au nord de Stockholm. Une maison toute simple, un vieil homme seul, Ragnar. Une vie rude, le rythme des saisons ; l'économie des gestes, leur patience. *Le Vieil Homme et la chaumière* est un film de contemplation, réalisé par Nina Hedenius et couronné par le Prix Europa 1996. Apaisant, superbe. – *Val. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.55 Combien ça coûte ? Invité : Smaïn.
23.10 Le Droit de savoir. Chinois : le piège français : Enquête sur les clandestins dont on parle le moins.
0.25 Minuit sport.
1.05 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.30 Mondial 98. Chili - Autriche.
19.25 Football.
19.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.50 Tirage du Loto.
19.55 et 20.50 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
21.00 Notre petit ange. Téléfilm. Andrea et Antonio Frazzi.
22.50 La Vie à l'endroit. Fous amoureux de la tour Eiffel.
0.25 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.10 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.45 Consomag.
20.50 Mondial 98. Italie - Cameroun.
23.20 Soir 3.
23.40 Le Club du Mondial.
0.30 La Case de l'oncle Doc. La Vallée perdue.

CANAL +

17.30 Mondial 98. Chili - Autriche.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Le Journal de François Pécheux, Golden Foot, Football.
21.00 Mondial 98. Italie - Cameroun.
23.00 Anna Karenine. Film. Bernard Rose.
0.45 Strictement personnel ■ ■ Film. Pierre Jolivet.

ARTE

19.00 Le Tour du Pacifique. [3/20].
19.30 7 1/2. Silicon Valley : Les Français à la conquête de l'Ouest. Les petits poucets de la Coupe du monde : Le Japon.
20.00 Les Animaux dans la ville. [2/3]. Chaleurs citadines.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans [6/6] : 1991-1997, enfin la paix ?
21.35 Les Cent Photos du siècle. *Les époux Rosenberg*, anonyme, 1953.
21.45 Musica. L'Album souvenir d'Elisabeth Schwarzkopf.
22.45 Musicarchive. Elisabeth Schwarzkopf.
23.10 ▶ Profil. Frank Lloyd Wright. [1/2] «Je suis un architecte de génie».
0.05 La Lucarne. Le Vieil Homme et la Chaumière.

M 6

18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Monaco : amour, gloire et famille.
22.35 Meurtre à Central Park. Téléfilm. O John Herzfeld.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. [5/5].
20.30 Agora.
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. Trois contes de Maupassant.
23.00 Nuits magnétiques. Le parler bruxellois.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Antoine Hervé, piano solo : Thelonious Monk, une relecture.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Hommage à Marcel Moyse, flûtiste.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Undine*, opéra de Hoffmann, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Bader, Laki (Undine), Hermann (Huldbrand).
22.30 Les Soirées... (suite).

JEUDI 18 JUIN

FILMS DU JOUR

14.00 Les Amants de Vérone ■ ■ André Cayatte (France, 1948, N., 105 min). Cinétoile
15.45 Le Vent de la plaine ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1959, 120 min). Cinétoile
17.00 Madame porte la culotte ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1949, N., 100 min). Ciné Cinéfil
17.35 Fort Saganne ■ ■ Alain Corneau (France, 1984, 175 min). Cinéstar 1
17.45 Mean Streets ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1973, 105 min). Cinétoile
18.40 Le Grand Couteau ■ ■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1955, N., 110 min). Ciné Cinéfil
18.45 Léolo ■ ■ Jean-Claude Lauzon (Canada, 1992, 105 min). Ciné Cinémas
20.05 La Garce ■ ■ Christine Pascal (France, 1984, 90 min). TV 5
20.30 Le Banni des îles ■ ■ Carol Reed (Grande-Bretagne, 1951, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
20.30 Crossing Guard ■ ■ Sean Penn (Etats-Unis, 1994, 110 min). Cinéstar 1
20.40 Toute une vie ■ ■ Claude Lelouch (France, 1974, 140 min). Canal Jimmy
20.50 La Femme de ma vie ■ ■ Régis Wargnier (France, 1986, 115 min). M 6
20.50 La Folie des grandeurs ■ ■ Gérard Oury (France, 1971, 105 min). Cinétoile
21.00 Le Procès ■ ■ ■ Orson Welles (France, 1963, N., v.o., 120 min). Paris Première
23.10 Le Choix des armes ■ ■ ■ O Alain Corneau (France, 1981, 135 min). France 2
23.10 Batman ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1989, v.o., 120 min). Canal Jimmy
23.50 J'embrasse pas ■ ■ André Téchiné (France, 1991, 115 min). Cinéstar 1
23.55 Vie privée ■ ■ Louis Malle (France, 1961, 95 min). RTL 9
0.10 L'Adorable Voisine ■ ■ Richard Quine (Etats-Unis, 1958, v.o., 105 min). Cinétoile
0.20 ▶ Sonatine ■ ■ Δ Takeshi Kitano (Japon, 1993, v.o., 90 min). Arte
1.30 Toni ■ ■ ■ Jean Renoir (France, 1934, N., 85 min). RTL 9

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 La Vie à l'endroit. Nous vieillirons ensemble. TV 5
14.30 Check Up. Alzheimer, la mémoire brisée. TV 5
17.00 De l'actualité à l'Histoire. Saint-Denis la rouge. Vie et mort du deutschmark. Histoire
18.00 Stars en stock. Julie Andrews. Fred Astaire. Paris Première
19.10 et 23.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Raymond Barre. LCI
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Bruno Cabanes ; Jean-Luc Allouche ; Jean Durry ; Pierre Milza. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.30 Nulle part ailleurs. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invités : Michel Duchaussoy ; Corneille ; Mathilda May ; Georges Prêtre. Paris Première
20.05 Temps présent. Vacances à tout prix. Evguéni, l'ours et la Suisse. Le siècle en image : Le soldat républicain. TSR
20.50 ▶ La Nuit des hommes libres. La Marche du siècle. La débâcle et le sursaut, huit jours en juin 1940. Invités : l'amiral Philippe de Gaulle ; Jeanne Bohec ; Jean-Louis Crémieux-Brilhac ; Daniel Rondeau. France 3
23.30 Francofolies de Montréal. TV 5
23.35 Le Club. Raoul Coutard. Ciné Cinéfil

DOCUMENTAIRES

17.35 Les Derniers Rhinocéros noirs. Odyssée
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. Glenn Miller. La Cinquième
18.30 Le Monde des animaux. Maîtres corbeaux. La Cinquième
18.30 Grizzly, maître des montagnes. Planète
18.30 La Chaleur de la Terre. Odyssée
19.00 Le Tour du Pacifique. [4/20]. Arte
19.00 Les Iles sauvages. [1/3]. Un monde à part. Odyssée
19.10 La Terre promise. [1/5]. L'appel du Nord. Planète
19.55 Glacier Express. [1/2]. Odyssée
20.00 Magritte a cent ans. Arte
20.05 Underground USA. [9/14]. Armes en tous genres - Par ici la sortie. Planète
20.30 Virtuoses. Cecilia Bartoli : portrait d'une jeune mezzo-soprano. Mezzo
20.35 Les Deux Marseillaises. Notes sur les élections législatives de 1968, à Asnières. Planète
20.50 Des animaux et des hommes. [2/6]. Sur les traces de l'ours argenté. Odyssée
21.20 Arctique. [12/13]. Odyssée
21.50 Un pont pas comme les autres. [1/2]. Odyssée
22.25 Les Blanchisseurs. Arte
22.35 Les Enfants du bac. Autopsie d'un mythe. Planète
22.45 Les Grands Compositeurs. [9/12]. Dvorak. Odyssée
23.15 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [1/3]. Les années eskimo. Odyssée
23.25 Amours fous. Planète
23.35 L'Argent sale. L'empire du joueur d'échecs. Arte
23.50 ▶ Des hommes libres. France 3

SPORTS EN DIRECT

14.30 Tennis. Tournoi messieurs de Bois-le-Duc. Eurosport
15.15 Cyclisme. Tour de Suisse : Aigle - Ulrichen. TSR et Eurosport
15.35 Basket NBA. Finale : Utah - Chicago. Résumé du match nº 6. Canal +
1.00 Golf. US Open. Canal +

MONDIAL 98

17.30 Afrique du Sud - Danemark. Groupe C, à Toulouse. RTBF 1, France 2, Canal +
21.00 France - Arabie Saoudite. Groupe C, à Saint-Denis. TF 1, Eurosport, Canal +

MUSIQUE

18.55 La Marseillaise des mille. Muzzik
20.05 Soirée avec Placido Domingo. Concert enregistré à Wembley, le 21 juin 1987. Muzzik
21.25 Virtuoses. Cecilia Bartoli : récital. Mezzo
23.05 Paolo Fresu Quintet. Muzzik
23.45 Ceci n'est pas Mozart. *Concerto pour piano en sol majeur KV453*, de Mozart. Mezzo
23.55 Colin Davis dirige... *La Symphonie concertante*, de Mozart. Paris Première
0.30 Vivaldi. *Les Quatre Saisons.* Muzzik

THÉÂTRE

20.55 Le Vison voyageur. Cooney et Chapman. France 2

TÉLÉFILMS

17.45 La Juive du Château-Trompette. Yannick Andréi [1/2]. Festival
18.00 Vie en sursis. Giovanni Soldati. Téva
20.30 Mémoire d'amour. François Luciani. Festival
20.40 On a tué mes enfants. David Greene. RTL 9
21.00 Une vie de Haendel. Tony Palmer. Muzzik
21.30 Rendez-vous sur la Lune. Walt Disney. Disney Channel
22.00 Attends-moi. François Luciani. Festival
22.45 La Créature du diable. Δ Jeffrey Reiner. M 6
23.00 Made in America. Enquête trop privée. Jorge Montesi. TF 1
0.10 Capone contre Capone. John Gray. 13ème Rue

SÉRIES

19.30 Dharma & Greg. The Cat's Out of the Bag (v.o.). Téva
20.13 Chapeau melon et bottes de cuir. Les charmeurs (v.o.). Concerto (v.o.). 13ème Rue
20.35 Les Envahisseurs. Contre-attaque. Disney Channel
20.35 Julie Lescaut. Harcèlements. RTBF 1
21.00 Après la guerre, si tout va bien. James Cellan Jones [5 et 6/7]. Histoire
21.35 Code Quantum. Au revoir mon ange. Série Club
21.45 Urgences. Le cirque. Obstruction à la justice. TSR
23.00 La Loi de Los Angeles. Beef Jerky. Téva
23.10 Total Security. Evasion of the Body Snatchers (v.o.). Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques.

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
Théma : Drogue Business

Le blanchiment en dix leçons

TOUT ce que vous vouliez savoir sur le recyclage des narcodollars et que vous n'avez jamais osé demander. Ainsi pourrait-on résumer cette soirée dans les coulisses du crime organisé et de la finance internationale, un monde de l'ombre, où la réalité dépasse, et de loin, la fiction. L'approche choisie est pédagogique et distrayante.

Si *The French Connection*, le thriller de William Friedkin diffusé en début de programme, s'inspire de la réalité, les documentaires qui suivent montrent à quel point l'imagination des trafiquants est sans limite.

Les Blanchisseurs, d'Yves Billy, annonce la couleur : *« Si 10 % de la drogue est saisie par les différentes polices du monde, moins de 1 % de l'argent qu'elle rapporte est repéré ».* De quoi casser le moral de « Popeye » Doyle, l'as de la brigade des stupéfiants brillamment interprété par Gene Hackman... Sorte de mise en images du passionnant ouvrage éponyme de Jeffrey Robinson (Presses de la Cité), ce documentaire dissèque les méthodes employées pour blanchir les bénéfices de l'un des commerces les plus lucratifs de la planète : 1 800 milliards de dollars de bénéfice annuel. Autant que le pétrole mais plus que la somme nécessaire pour nourrir durant une année la population mondiale !

Conduit comme une enquête policière, de Londres à Miami et des banques suisses aux paradis fiscaux, *Les Blanchisseurs* révèle les connexions étroites entre les narco-trafiquants et le monde des finances, montrant comment l'argent illicite parvient (sans entraves véritables) à pénétrer les circuits financiers légaux pour en ressortir *« propre »*. Le document mêle témoignages de responsables internationaux et images d'archives policières. Quelques révélations stupéfiantes. Et un constat amer : la rapidité de circulation de l'argent sur le marché mondial rend la répression illusoire.

L'Argent sale, l'empire du joueur d'échecs, de Paul Mallay, sur le cartel de Cali en Colombie, diffusé ensuite, ne manque pas d'intérêt mais répète ce qu'expliquait longuement le film précédent.

Florence Hartmann

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 Dynastie.
16.35 Sunset Beach.
17.25 Beverly Hills.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.45 Mondial 98. France - Arabie Saoudite.
23.00 Made in America. Enquête trop privée. Téléfilm. O Jorge Montesi.
0.45 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé.
15.55 La Chance aux chansons.
16.45 Un livre, des livres.
16.50 Coupe du monde.
17.30 Mondial 98. Afrique du Sud - Danemark.
19.25 Football.
19.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde, Point route.
20.55 Le Vison voyageur. Pièce de Cooney et Chapman.
23.05 Expression directe. RPR.
23.10 Le Choix des armes ■ ■ ■ Film. O Alain Corneau.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Aléas.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Le Magazine du cheval.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.45 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.50 ▶ La Nuit des hommes libres. La Marche du siècle. La débâcle et le sursaut, huit jours en juin 1940. 23.50 Des hommes libres. Documentaire (240 min). Daniel Rondeau et Alain Ferrari.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Le Club du Mondial.

CANAL +

14.00 Les Randonneurs ■ Film. Philippe Harel.
15.35 Basket NBA. Finale : Utah - Chicago (match nº 6).
16.30 Coupe du monde.
17.30 Mondial 98. Afrique du Sud - Danemark.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Le Journal de François Pécheux, Golden Foot.
20.45 Football.
21.00 Mondial 98. France - Arabie Saoudite.
23.30 Search and Destroy ■ Film. David Salle.
1.00 Golf. US Open.
2.30 Small Faces ■ Film. Gillies Mackinnon (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs.
14.30 La Cinquième rencontre... Justice et société. 14.35 Teuf. 15.25 Entretien avec Jack Lang.
16.00 Les Lumières du music hall.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Le Tour du Pacifique. [4/20].
19.30 7 1/2. Balkans : le mal albanais. Les petits poucets de la Coupe du monde : Le Cameroun.
20.00 Magritte a cent ans.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Drogue business. 20.45 French Connection ■ Film. William Friedkin (v.o.). 22.25 Les Blanchisseurs. 23.35 L'Argent sale. L'empire du joueur d'échecs.
0.20 ▶ Sonatine, mélodie mortelle ■ ■ Film. Δ Takeshi Kitano (v.o.).

M 6

13.35 L'Enigme du Caire. Téléfilm. Alan Grint.
15.20 Les Anges du bonheur.
16.10 Cœur de championne. Téléfilm. Mandie Fletcher.
17.50 Les Piégeurs.
18.05 Models Inc.
18.50 Open Miles.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 La Femme de ma vie ■ ■ Film. Régis Wargnier.
22.45 La Créature du diable. Téléfilm. Δ Jeffrey Reiner.
0.20 Les Rues de San Francisco.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. A capella. [4/5]. Résister.
20.30 Agora. Claude Duneton (*Le Guide du français familier*).
21.00 Lieux de mémoire. L'appel du 18 juin.
22.10 For intérieur. Paule Salomon, philosophe.
23.00 Nuits magnétiques. La culture yiddish à Paris [1/2].
0.05 Du jour au lendemain. Marie Depussé (*Là où le soleil se tait*).

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte. *Quatuor à cordes*, de Verdi.
19.35 Prélude.
20.00 Concert. Par le Quatuor Bartók, Peter Komlos et Geza Hartigai, violons, Geza Nemeth, alto, Laszlo Mezo, violoncelle : œuvres de Petrovics, Chostakovitch, Bartók.
22.30 Musique pluriel.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Georges Enesco. Œuvres de Enesco, Fauré, Wagner, Bach, Ysaÿe.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Enesco, Ravel, Brahms.

Le Monde
JEUDI 18 JUIN 1998

M. Dumas s'explique sur ses comptes devant les juges

● Le président du Conseil constitutionnel a essayé de justifier le dépôt de plus de 3 millions de francs en espèces sur son compte entre 1991 et 1996 ● Il aurait bénéficié d'un prêt d'un banquier genevois et connu « des fins de mois difficiles »

« IL S'AGIT d'économies de cinquante ans de métier », a déclaré Roland Dumas, le 12 juin, aux juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, pour justifier les entrées de fonds considérables sur son compte bancaire personnel. Interrogé pour la deuxième fois depuis sa mise en examen, le 29 avril, le président du Conseil constitutionnel a livré ses premières explications officielles sur la surprenante série de dépôts d'espèces enregistrés sur son compte, ouvert dans une agence parisienne du Crédit lyonnais. De 1991 à 1996, le montant de ces dépôts s'est élevé à 3 299 500 francs, sur un total de 9,2 millions de francs de versements (*Le Monde* daté 15-15 juin). *« La plupart des versements ont été effectués en fin ou en début de mois, pour faire face à des échéances »*, a-t-il indiqué – ce que les documents bancaires ne confirment que partiellement.

M. Dumas, qui fut ministre des affaires étrangères de 1988 à 1993, et dut interrompre, durant cette période, ses activités d'avocat, a notamment assuré, sur procès-verbal, avoir eu l'habitude de conserver des fonds en espèces provenant de ses honoraires, parfois durant plusieurs années, en prévision de *« fins de mois difficiles »*. Il a expliqué que ce souci d'économies remontait à ses origines modestes et au décès précoce de son père, fusillé par les Allemands durant la guerre : *« J'en ai conçu*, a-t-il dit, *pour le reste de mes jours, une hantise d'être démuni d'argent liquide. »* Sa secrétaire avait confirmé aux enquêteurs que l'ancien ministre n'utilisait ni chéquier ni carte de crédit. Elle avait en outre assuré que les sommes qu'elle déposait elle-même sur le compte lui étaient remises par les *« gardes du corps »* de M. Dumas, par lui-même ou par l'une des collaboratrices de son cabinet d'avocat, et qu'elles *« ne transitaient jamais par le coffre du bureau »*.

ARGENT LIQUIDE

Le président du Conseil constitutionnel a, par ailleurs, justifié une partie des montants perçus – 350 000 francs – par la vente, en 1992, de cinq lingots d'or ayant appartenu à sa mère. Au cours de cette même année, le compte de M. Dumas avait uniquement enregistré des mouvements d'espèces, dont trois dépôts de 250 000 francs, un de 390 000 francs et deux de 500 000 francs. L'un de ces versements s'expliquerait, selon M. Dumas, par un prêt que lui aurait consenti son *« ami d'enfance »*, l'homme d'affaires suisse Jean-Pierre François. Souvent présenté, depuis vingt ans, comme ayant appartenu au cercle des proches de François Mitterrand, cet ancien banquier genevois *« pourra en apporter la preuve »*, a affirmé aux juges M. Dumas. Il a toutefois précisé que la somme lui avait été remise directement en argent liquide, *« en francs français et vraisemblablement en coupures de 500 francs »*, et qu'il n'y avait *« pas eu d'acte écrit constatant ce prêt »*. Il a également dû reconnaître que *« ce prêt n'a jamais fait l'objet d'une déclaration de* [sa] *part aux impôts »*. Ministre des affaires étrangères à cette époque, il déclarait alors quelque 460 000 francs de traitement annuel, auxquels s'ajoutait une somme équivalente au titre des revenus fonciers.

Interrogé par *Le Monde*, mercredi matin 17 juin, M. François, qui réside à Genève, s'est déclaré *« perplexe »* quant à la publication, par la presse, d'informations *« détenues illégalement »* et n'a pas souhaité commenter la déclaration de M. Dumas. *« Je n'entends pas me rendre complice d'une violation du secret de l'instruction*, nous a-t-il déclaré. *Si les juges le souhaitent, je me tiendrai à leur diposition pour répondre à toutes leurs questions, par les voies légales. Je tiens à leur réserver la priorité de mes déclarations. »* L'ancien banquier a confirmé, au passage, que les juges français avaient délivré, à son encontre, il y a plusieurs semaines, une commission rogatoire internationale, à laquelle il affirme n'avoir nullement *« l'intention de* [se] *soustraire »*. Selon le président du Conseil constitutionnel, une autre partie importante des mouvements portés au crédit de son compte s'expliqueraient par des ventes d'œuvres d'art de sa collection personnelle. M. Dumas a évoqué la vente, en 1992, de deux dessins de Picasso, dont il avait été l'avocat. Ils auraient, selon sa déposition, été cédés à *« un collectionneur qui souhaite garder l'anonymat »*. Leur valeur n'avait jamais été expertisée par une compagnie d'assurances, a indiqué M. Dumas, puisqu'ils n'ont jamais été *« exposés ni assurés »* par lui. L'ancien ministre a expliqué, à ce propos, que les assurances d'œuvres d'art coûtaient *« trop cher »* et qu'au demeurant la surveillance de son domicile limitait les risques de vol.

M. Dumas a également détaillé la cession, entre 1985 et 1995, de quatre statues de Giacometti, sculpteur dont il fut l'exécuteur testamentaire. Un bronze a été cédé en 1985, pour un million de francs, à un acquéreur dont il a assuré ne pas se souvenir. En juillet 1987, deux œuvres auraient à leur tour été vendues, rapportant deux millions de francs à leur propriétaire. Enfin, en octobre 1990, M. Dumas a expliqué avoir vendu une sculpture intitulée *Annette X*, qu'il a présentée comme étant *« sans doute une contrepartie de* [ses] *honoraires »*, et dont le rachat, par une galerie anglaise, lui rapporta 5,5 millions de francs.

« PRÊTE-NOM »

Le président du Conseil constitutionnel a confirmé aux juges d'instruction certains détails relatifs à cette vente, qui étaient déjà apparus à la lumière d'investigations discrètes de la brigade financière. M. Dumas a expliqué que cette vente s'était effectuée *via* un expert parisien – pourtant spécialisé dans les œuvres du XVIII[e] siècle –, qui lui avait servi de *« prête-nom »*. Il a justifié l'utilisation d'un tel mécanisme par *« des raisons personnelles »* : *« A l'époque, j'étais ministre »*, a-t-il dit. *« Je crois que cette sculpture a été vendue à un musée allemand »*, a précisé l'ancien ministre, *tout en indiquant* que son transfert à l'étranger n'avait fait l'objet d'aucune déclaration à l'administration des douanes, *« car l'œuvre n'*[avait] *pas été exposée »*. La transaction avait-elle, en revanche, été déclarée aux services fiscaux ? lui ont demandé les juges. *« Il faudrait regarder dans ma déclaration »*, a simplement répondu M. Dumas.

Expliquant qu'il avait toujours vécu sur *« un train de vie qui n'est pas excessif »*, le président du Conseil constitutionnel n'a pas remis aux juges le mémoire établi, à sa demande, par un expert-comptable à partir de ses relevés de compte – saisis par la justice, mais dont le Crédit lyonnais lui a fourni une copie. *« A soixante-seize ans*, a-t-il conclu, *à la fin d'une vie avec un métier bien exercé, on a le droit d'avoir un peu d'argent devant soi. »*

Hervé Gattegno

PROFIL

LE DISCRET M. FRANÇOIS

A *en croire cet homme affable* de soixante-quinze ans, les journalistes lui feraient trop d'honneur. Depuis un quart de siècle, nombre d'articles ont été écrits à son sujet, bien des enquêtes ont été entreprises sur son compte, des notes émanant de services de renseignement plus ou moins fiables lui ont été consacrées, le présentant régulièrement comme *« le banquier secret de François Mitterrand »*. *« Je ne suis rien de tout cela*, explique-t-il tranquillement. *J'avais avec François Mitterrand la relation normale d'un citoyen avec son président, lorsqu'il l'a connu avant son élection. »*

Courtois mais vigilant, Jean-Pierre François ne laisse rien publier sur lui sans réagir. Il ne manque jamais de rappeler les dizaines de *procès en diffamation qu'il a entre*pris avec succès, et a même pris soin, il y a plusieurs années, d'adresser aux plus grands éditeurs parisiens une lettre préventive, au cas où certains auraient eu le projet de lui consacrer un livre...

Né en 1922, quelques mois après Roland Dumas, le discret M. François a lié connaissance avec le futur ministre à Lyon, durant la guerre, sur les bancs de la faculté catholique. Dans le premier tome de ses mémoires (*Le Fil et la pelote*, Plon), M. Dumas évoque brièvement cette lointaine amitié, qui préluda *aux relations entre* Jean-Pierre François et François Mitterrand. Ce dernier fut d'ailleurs son avocat, dans les années 60, lorsque M. François, déjà installé à Genève, où il était devenu administrateur de la Banque romande, affrontait certains de ses associés dans un litige commercial.

Ayant conduit de fructueuses affaires, détenteur d'un confortable patrimoine immobilier, M. François fut consul général de Panama à Genève de 1973 à 1977. Il ne dissimule pas avoir régulièrement rencontré François Mitterrand *« avant et pendant qu'il était président »*. Mais c'est peu dire qu'il ne souscrit pas aux rumeurs lui prêtant une influence sur le tournant de la *« rigueur »*, imposée par le gouvernement socialiste en 1983, pas plus *que sur le règlement du conten*tieux franco-iranien – son épouse est d'origine iranienne. *« Tout cela n'a rien de mystérieux, et j'ai toujours répondu à toutes les questions »*, dit-il. Avant d'ajouter : *« A condition qu'elles soient légitimes... »*

H. G.

COMMENTAIRE

TOUT N'EST PAS CLAIR

« Tout est clair, tout sera expliqué », avait déclaré au *Monde* Roland Dumas, vendredi 12 juin, après la mise en évidence, au fil de l'enquête judiciaire sur l'affaire Elf, d'une impressionnante série de dépôts d'argent liquide effectués sur son compte bancaire, pour partie à une époque *où il siégeait au gouvernement*. A l'issue de son second interrogatoire par les juges, le président du Conseil constitutionnel a livré des explications nombreuses et diverses sur l'origine de ces fonds. Sont-elles convaincantes ?

Pour l'heure, elles ne reposent, en tout cas, que sur ses souvenirs – et certaines sur sa parole. De la vente de lingots d'or hérités de sa famille à la cession d'œuvres d'art à des *« collectionneurs désirant conserver l'anonymat »*, aucune pièce justificative, aucune déclaration à l'administration – des douanes ou des impôts –, aucun contrat d'assurances n'ont été, jusqu'ici, présentés aux magistrats pour étayer ces justifications. De même l'emprunt contracté auprès d'un ami financier, homme d'affaires genevois à la réputation contrastée, n'est-il attesté par aucun contrat. Ministre en exercice au moment de ce prêt, M. Dumas va jusqu'à reconnaître qu'il avait négligé de faire la déclaration aux services fiscaux d'un tel apport de fonds, pourtant supérieur à son traitement annuel de ministre.

Si, pour M. Dumas, *« tout »* est désormais *« expliqué »*, à l'évidence *« tout » n'est pas pour autant « clair »*. Dans ce feuilleton judiciaire dans lequel, en refusant de démissionner, il entraîne, *nolens volens*, le Conseil constitutionnel, l'ancien ministre est confronté à deux défis. L'un relève de la justice et d'elle seule : présumé innocent, M. Dumas se défend pied à pied, et rien ne dit qu'il ne réussira pas à se sortir de ce mauvais pas. L'autre relève de l'éthique ou, plus simplement, de la vertu républicaine. Dans ce second registre, ses explications, loin de convaincre, témoignent d'une étrange désinvolture.

Hervé Gattegno

DÉPÊCHES

■ **POLITIQUE : le président de l'Union des contribuables de France déclare avoir déposé** plainte contre Lionel Jospin pour délit de recel de détournement de fonds publics, mardi 16 juin, au tribunal de grande instance de Paris. Sylvain Garant, militant du RPR, estime notamment que le premier ministre, diplomate sans affectation de 1993 à 1997, n'aurait pas dû percevoir de traitement, et surtout de primes, en l'absence de travail réel. Il juge qu'il aurait dû demander une disponibilité pour exercer la fonction de premier secrétaire du PS, qu'il compare à un emploi à plein temps l'ayant empêché de rester à constante disposition de son administration.

■ **NUCLÉAIRE : le réacteur n° 2 de la centrale de Belleville-sur-Loire (Cher)** a été mis à l'arrêt pour une période de trois semaines à la suite du dysfonctionnement d'une grappe de contrôle. L'incident, pris *« très au sérieux »* par la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) pourrait être classé, mercredi 17 juin, au niveau 2 (sur 7) de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES).

■ **MONDIAL : six hooligans (cinq Anglais et un Tunisien) ont été expulsés** du territoire français après les violences intervenues, dimanche 14 juin, à Marseille, la veille du match de Coupe du monde Angleterre-Tunisie. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a précisé, mardi 16 juin, avoir signé ces arrêtés d'expulsion *« en urgence absolue »*.

■ **CYCLISME : la Société du Tour de France** a communiqué, mardi 16 juin, la liste des cinq équipes invitées à rejoindre les seize déjà inscrites pour l'épreuve : il s'agit des formations françaises Big Mat-Aubervilliers 93 et Cofidis, de l'espagnole Vitalicio ainsi que de deux équipes italiennes, Asics et Riso Scotti.

■ **ESPACE : le troisième tir d'Ariane-5,** prévu initialement au début de l'été, est maintenant programmé pour *« mi-octobre »*.

A nos lecteurs

DES PROBLÈMES de diffusion ont perturbé, mercredi 17 juin, la distribution dans le Sud-Est de notre supplément « Initiatives ». Ce supplément sera proposé par les marchands de journaux jeudi 18 juin. Nous prions nos lecteurs d'accepter toutes nos excuses.

Tirage du *Monde* daté mercredi 17 juin : 494 944 exemplaires 1

هكذا من الأصل



DÉPÊCHES

■ **POLITIQUE** : le président de **l'Union des contribuables de France** déclare avoir déposé plainte contre Lionel Jospin pour délit de recel de détournement de fonds publics, mardi 16 juin, au tribunal de grande instance de Paris. Sylvain Garant, militant du RPR, estime notamment que le premier ministre, diplomate sans affectation de 1993 à 1997, n'aurait pas dû percevoir de traitement, et surtout de primes, en l'absence de travail réel. Il juge qu'il aurait dû demander une disponibilité pour exercer la fonction de premier secrétaire du PS, qu'il compare à un emploi à plein temps l'ayant empêché de rester à constante disposition de son administration.

■ **NUCLÉAIRE** : le réacteur n° 2 **de la centrale de Belleville-sur-Loire (Cher)** a été mis à l'arrêt pour une période de trois semaines à la suite du dysfonctionnement d'une étape de contrôle. L'incident [illegible] par la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) pourrait être classé, mercredi 17 juin, au niveau 2 sur 7 de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES).

■ **MONDIAL** : six hooligans **(cinq Anglais et un Tunisien) ont été expulsés** du territoire français après les violences intervenues dimanche 14 juin, à Marseille, la veille du match de Coupe du monde Angleterre-Tunisie. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a précisé mardi 16 juin avoir signé ces arrêtés d'expulsion « en urgence [illegible] ».

■ **CYCLISME** : la Société du Tour de France a communiqué [illegible] la liste des cinq [illegible] à rejoindre le [illegible] pour [illegible] des formations [illegible] Mai-Aubert [illegible] de l'espagnol [illegible] ainsi que de deux [illegible] Asics et Rise [illegible].

■ **ESPACE** : le troisième tir d'Ariane 5 [illegible] initialement [illegible] est maintenant [illegible] octobre ».

A nos lecteurs

DES PROBLÈMES [illegible]

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

Tremblez braves gens, voilà les terribles Ecossais

DES FOIS, cela a des allures de bande dessinée. Pourquoi les joueurs écossais sont-ils aussi communément édentés ? Pourquoi, lorsqu'ils filent en riant vers le centre du terrain, imagine-t-on la bande des Pieds-Nickelés façon Brave Heart ? A-t-on dispersé leurs incisives, comme morceaux et pièces de l'héroïque William Wallace, dans les bourgs écossais pour faire un exemple ? Cette question pourrait paraître assez subalterne, n'était cette tendance tout de même surprenante qu'ont ces jeunes gens à laisser leur râtelier aux vestiaires. Alors pourquoi cette ravissante escouade de handicapés apparents de la mâchoire ? Est-ce pour mieux effrayer l'adversaire, mère-grand ?

Car c'est un peu vrai qu'ils sourient à faire peur. Ainsi leur gardien, le vétuste Jim Leighton, dont on imagine volontiers, avec ses sourcils badigeonnés de graisse et sa gencive supérieure, un trou noir avec deux canines aux frontières, qu'il fait cauchemarder l'attaquant se voyant déjà panse de brebis farcie. Sont-ils sélectionnés sur ce seul critère, par quelque maquignon jugeant de la bravoure du cheval au nombre de dents tombées au champ d'honneur ?

SPECTACLE PERMANENT

En tout cas, ils sont réellement effrayants. Comme spectres grimaçants, élevés selon les meilleurs principes, au coup de coude et de boule dans la dentition. Un vrai casting pour le prochain clip mortifère de Michael Jackson. Et ils sont réellement braves, ces bons petits, sevrés, paraît-il, à l'Irn Bru, une décoction roborative mi-plante mi-fer, et poussés à la stout ou à quelque liqueur pur malt.

Voilà bien pourquoi on ne saurait cacher ici le plaisir que l'on a à regarder jouer l'équipe d'Ecosse. C'est un spectacle, et un spectacle permanent. Une légende, enfin presque une légende, voulait que celle-ci ne soit pas précisément le club des tempérants. Sage précaution, les joueurs arrosaient la victoire avant les matches. Et ils noyaient la défaite après. Ce qui était tout bénéfice et passait même pour du fair-play. Or voilà que l'équipe d'Ecosse se serait acheté une conduite. N'ayant jamais franchi le premier tour d'une Coupe du monde, elle aurait décidé enfin de s'offrir de l'inédit, de naviguer vers ces rivages inconnus sans se naufrager elle-même par quelque excès de quart.

Ce bonheur, l'Ecosse est en passe de le vivre, et d'y mordre, si l'on ose dire, à demi dents. Pour toutes sortes de raisons, ses supporteurs exemplaires et l'extraordinaire spectacle de courage et de combativité qu'offre cette équipe, on lui souhaite de connaître, la semaine prochaine, un bonheur qui serait nôtre. Cela dit sans vouloir offenser ses adversaires, Maroc et Norvège, qui postulent encore eux aussi.

Au royaume des édentés, les ogres sont rois. De fait déjà, la messe est dite. Lui devant, tous derrière. Le Brésil a joué cinquante minutes contre le Maroc. Il a marqué trois buts. Il est le premier qualifié. Et, pourtant, son capitaine, Dunga, au physique de juteux de quartier, cheveux en brosse et mâchoire carrée, égaré chez les poètes, a piqué une colère effroyable contre le chérubin Bebeto. La deuxième en deux victoires. Plus belle que le plus beau des buts. C'est donc que tout va bien. *Todo bem !*



BRASIL ! Un supporteur brésilien à Nantes, inquiet mais rapidement comblé

PAULO WHITAKER/REUTERS

Le Brésil au rendez-vous la France en approche

POUR GAGNER, il faut que la vie des joueurs soit belle. Facile à dire. Aimé Jacquet le dit. L'entrée en matière de ses troupes (3-0 contre l'Afrique du Sud), la plus nette de la première série des seize matches, augure d'une vie paisible au camp retranché de Clairefontaine. Pour vivre heureux, vivons cachés, même si le temps est long avec six journées à tuer entre deux rencontres, entre le mistral glaçant de Marseille et la victoire déjà annoncée, jeudi 18 juin, en leur stade de Saint-Denis face à l'Arabie saoudite.

Tout irait pour le mieux, au point que le grand Marcel Desailly, spécialiste en autosatisfaction, a déclaré avoir *« plus à craindre de nous-mêmes que de l'adversaire »*. Tout irait pour le mieux s'il n'y avait les journaux. Entre un entraînement à huis clos et une conférence de presse-langue de bois, la vie de château serait empoisonnée par les observateurs, qui observent jour après jour, dénigrent, recueillent une phrase assassine qui va perturber *« le groupe »*.

UN FOOTBALL JOYEUX

Ce n'est pas le Kosovo, ni un affrontement sur le Vieux Port de Marseille. C'est pire. A lire la presse étrangère, la même chose se produit dans toutes les délégations. La palme à Javier Clemente, entraîneur des Espagnols, qui, depuis belle lurette, ne dit plus mot aux plumitifs de la péninsule, préférant faire livrer du vin de Galice pour noyer la défaite contre le Nigeria.

Il n'y a rien de mieux pour détendre l'ambiance étouffante qu'une bonne victoire à ciel ouvert devant 80 000 spectateurs. Face aux Saoudiens, par exemple, emmenés par Saed El Owairan, surnommé « le Maradona du désert » après avoir inscrit un but hors normes lors du Mondial américain, déchu ensuite pour avoir bafoué le Coran, réhabilité depuis pour doper l'attaque du royaume. En cas de défaite – la deuxième en six jours –, ce n'est pas à la presse que l'entraîneur des Saoudiens, le Brésilien Carlos Alberto Parreira, devra rendre des comptes. La famille princière a fait savoir qu'elle allait convoquer l'entraîneur, payé 18 millions de francs pour sept mois. Pour s'expliquer ou rembourser ?

Cette bonne victoire qui décrispe, les Brésiliens l'ont épinglée mardi 16 juin à Nantes, face au Maroc (3-0). Ils se font laminer par leur presse, ils peuvent s'insulter entre eux, s'agripper par le maillot, y compris sur le terrain – de quels noms d'oiseaux le capitaine Dunga, fou de rage, a-t-il qualifié Bebeto en seconde mi-temps ? –, la vie de leur entraîneur (Zagallo) est gâchée par son adjoint (Zico), mais ils arrivent à produire *« un football joyeux »*, comme le prône Claude Le Roy, l'entraîneur des Lions indomptables du Cameroun.

Les Brésiliens ont désormais les deux chaussures en huitièmes de finale et invitent la France à en faire autant. Ils ont haussé leur niveau de jeu, ont réussi des prouesses techniques tout en donnant l'impression d'en garder sous le pied, de se faire des passes comme à la plage. Dans une partie bien plus plaisante qu'Ecosse-Norvège (1-1), du même groupe A, Ronaldo a marqué pour la première fois, rejoignant les autres grands buteurs – Shearer, Salas, Polster, Baggio, Klinsmann, Suker.

Les supporteurs brésiliens ont fêté leur victoire à la samba, les Marocains se sont consolés au raï, avec un concert de Cheb Mami. Ce match était une fête, jusque dans les assiettes des écoliers nantais, qui se sont vu offrir par la mairie un menu anti-hooligans : salade Brasilia aux cœurs de palmier, tajine de dinde à la semoule et aux raisins, coupe de fruits tropicale.

PRESSIONS À L'ITALIENNE

Les pressions affrontées par les Italiens, avant de rencontrer le Cameroun, mercredi 17 juin à Montpellier, vont bien au-delà des médias : faut-il faire jouer l'attaquant Alessandro Del Piero alors que le duo Baggio-Vieri a bien fonctionné ? L'entraîneur Cesare Maldini a tranché, laissant, du moins au début, Del Piero sur le banc des remplaçants. En Italie, ce débat technique a pris une tournure économico-politique : la firme Adidas a lancé une publicité qui affirme que *« seul Maldini peut empêcher Del Piero de jouer »*, et le président du conseil, Romano Prodi, a plaidé pour un tandem Baggio-Del Piero.

En France, les hommes politiques vont rarement au-delà du soutien cocardier. Il est vrai que le débat sécuritaire les occupe. Après les violences à Marseille, plusieurs sanctions sont tombées, mardi 16 juin. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a signé des arrêtés d'expulsion *« en urgence absolue »* à l'encontre de six supporteurs, *« cinq Anglais et un Tunisien »*. Le tribunal correctionnel de Marseille a condamné deux supporteurs anglais à quatre mois de prison ferme et à deux ans d'interdiction de territoire français et un troisième à deux mois de prison ferme et un an d'interdiction du territoire. Une douzaine d'autres personnes – Anglais, Français, Tunisiens – sont convoquées devant la justice dans les deux mois qui viennent. A Paris, deux des six supporteurs allemands, interpellés lundi 15 juin autour du Parc des Princes, ont été condamnés à trois mois de prison ferme pour *« coups et violence volontaire à agents de la force publique »*. Les autres supporteurs devaient être jugés mercredi 17 juin.

La rencontre Angleterre-Roumanie, à Toulouse, le 22 juin, a déjà fait une victime : la fête. Celle de la musique a été reportée du dimanche 21 juin au samedi 11 juillet. La fermeture des cafés et restaurants a été avancée à 23 heures, du jeudi 18 au lundi 22 juin. Deux écrans en plein air seront démontés à ces mêmes dates. D'où la grogne des commerçants devant un centre-ville *« totalement déserté »*.

Michel Platini a tenu à relativiser ces incidents : *« Dans les stades, il y a un très bon climat. »* C'est vrai. Préférant rappeler le *« bon départ »* de la compétition, le patron de l'organisation se passionne pour le jeu, rien que le jeu. Ses critiques, il les garde donc pour le corps arbitral : *« Il y a des arbitres qui n'appliquent pas les règles en ce qui concerne les tacles par-derrière. Ceux-là retourneront le plus vite possible chez eux. »*

Michel Guerrin

LES TEMPS FORTS

● 1 MONTPELLIER
Dans le groupe B, mercredi 17 juin, l'Italie rencontre le Cameroun à 21 heures au stade de la Mosson. Lors de leur premier match, les Lions avaient obtenu le nul contre l'Autriche (1-1).

● 2 SAINT-ÉTIENNE
Le Chili emmené par Marcelo Salas, l'auteur des deux buts contre l'Italie, dispute son deuxième match contre l'Autriche, mercredi 17 juin, au stade Geoffroy-Guichard, à 17 h 30 (groupe B).

● 3 SAINT-DENIS
La France rencontre l'Arabie saoudite, jeudi 18 juin, au Stade de France, à 21 heures (groupe C). Après leur large victoire sur l'Afrique du Sud, le 12 juin, les Bleus, emmenés par Didier Deschamps *(ci-contre)* et Zinedine Zidane, veulent montrer leur sérénité face à des adversaires qui avaient déçu le 12 juin, contre le Danemark. Ils avaient été battus 1-0.

● 4 TOULOUSE
Dans le groupe B, l'Afrique du Sud affronte le Danemark, jeudi 18 juin, au Stadium municipal, à 17 h 30.

● 5 TÉLÉVISION
Mercredi 17 juin, Chili-Autriche (17 h 30) est retransmis sur France 2 et Canal Plus à 17 h 30 et sur Eurosport à partir de 17 h 15. Italie-Cameroun (21 heures) est diffusé sur France 3 et Canal Plus à 21 heures.
Jeudi 18 juin, Afrique du Sud-Danemark (17 h30) est diffusé sur France 2 et Canal Plus à 17 h 30. France-Arabie saoudite (21 heures) est retransmis sur TF 1 et Eurosport à 20 h 45 et sur Canal Plus à 21 heures.

LE CHIFFRE DU JOUR

6

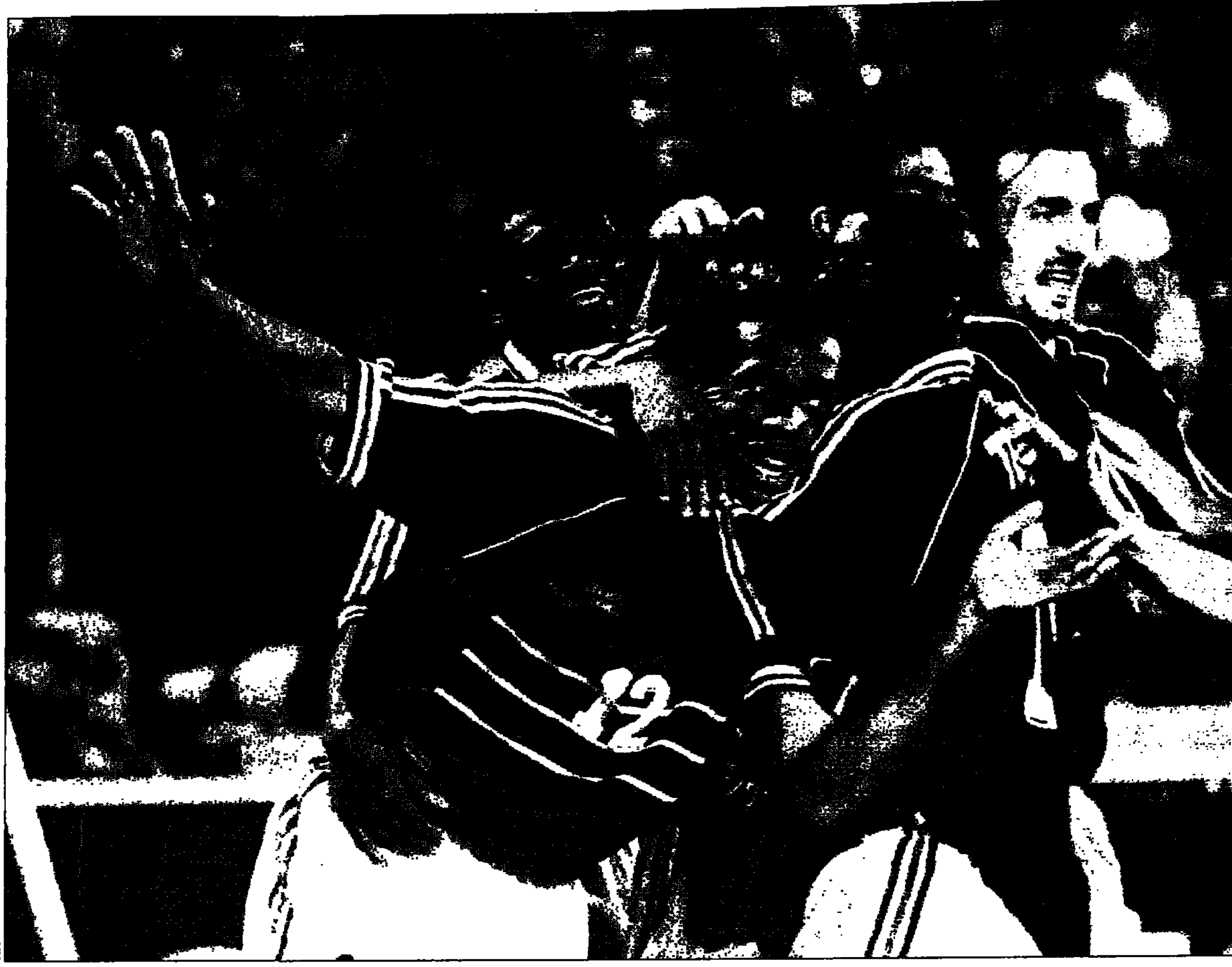
C'est le nombre d'arrêtés d'expulsion *« en urgence absolue »* signés mardi 16 juin par le ministre de l'intérieur à l'encontre de supporteurs *étrangers qui se sont rendus* coupables de violences, dimanche 14 juin, à Marseille. Il s'agit de *« cinq Anglais et d'un Tunisien, particulièrement violents, tous auteurs de coups et blessures volontaires, avec jets de pierres et de bouteilles »*, a précisé M. Chevènement *(photo ci-dessus)* à des journalistes. La procédure *« en urgence absolue »* que *« la loi m'autorise à utiliser en cas de menace grave à l'ordre public »* permet au ministre de l'intérieur de *« délivrer un message de fermeté à l'encontre des fauteurs de troubles »*, a souligné M. Chevènement. *« Aucun débordement ne saurait être toléré. »*



LES ARBITRES

CHILI-AUTRICHE
La rencontre Chili-Autriche, qui a lieu mercredi 17 juin, à Saint-Etienne, à 17 h 30, sera arbitrée par l'Egyptien Gamal Ghandour. Il sera assisté par le Sri-Lankais Muhamad Wickeramatunge Samarathna et l'Espagnol Fernando Tresaco Garcia.

ITALIE-CAMEROUN
Edward Lennie arbitrera le match entre l'Italie et le Cameroun, mercredi 17 juin, à Montpellier, à 21 heures. L'Australien sera assisté de Lencie Fred du Vanuatu et de l'Argentin Claudio Anibal Rossi.



AFP

Thierry Henry, le repenti remis en selle

France-Arabie saoudite. Rassuré par son match contre l'Afrique du Sud, il affirme vouloir mettre tout son talent au service des Bleus

DÈS SON ARRIVÉE au centre technique de Clairefontaine, le 18 mai, Thierry Henry a salué les pensionnaires de l'Institut national qui préparent une carrière professionnelle. La visite impromptue n'a pas décontenancé les proches de l'attaquant monégasque. *« Il est resté sain »*, résume Raymond Domenech, qui l'a compté parmi ses élèves en équipe de France Espoirs. Le pari n'était pas gagné d'avance tant il est malaisé d'assumer la notoriété dans un milieu riche en aigrefins.



THIERRY HENRY

A vingt ans, Thierry Henry reste un espoir du football français qui doit prouver sur le long terme qu'il a vraiment la carrure d'un footballeur d'exception. Si son but face à l'Afrique du Sud, un modèle de virtuosité technique, situe le potentiel du joueur qui a grandi aux Ulis (Essonne), il lui faut encore épurer son jeu et gagner en constance.

« Il peut nous apporter plus, juge Marcel Desailly. *Il a tendance à disparaître sur le terrain. Il doit toucher davantage de ballons pour donner sa pleine mesure. »* Le surdoué reconnait ses lacunes, qu'il détaille sans concessions : *« Quand je me vois à la télévision, je ne me reconnais pas, par moments. J'ai tendance à en rajouter en choisissant l'option la plus difficile. J'aime enflammer le public en lui donnant du plaisir. J'ai ça dans le sang. »* Le défaut a été cultivé pendant les innombrables parties improvisées avec les *« potes de la cité »*. *« Je prenais le ballon et je ne le rendais plus »*, se souvient-il. Ses premiers éducateurs ont tenté de recadrer le phénomène en lui enseignant les préceptes du jeu collectif. Sans résultat. *« Quand on me disait d'assumer une part de travail défensif, je faisais semblant d'approuver en me disant : "Cause toujours, je suis attaquant pas défenseur, à chacun son boulot"*, confie, aujourd'hui, Thierry Henry. *Tout était si facile pour moi. Ma pointe de vitesse, par exemple, je ne l'ai jamais travaillée. J'ai toujours couru. Sur un terrain ou pendant les récréations à l'école. Aujourd'hui, je me suis fait une raison. Il y a des obligations incontournables. Quand je récupère un ballon dans les pieds d'un adversaire, je me surprends à être content. »*

La remise en question a suscité déceptions et convulsions. Serré de près par Jean Tigana, son entraîneur à l'AS Monaco, Thierry Henry a d'abord choisi la facilité en écoutant les laudateurs motivés par l'appât du gain.

TRAVERSÉE DU DÉSERT

La sanction a été immédiate, avec un retour sur le banc des remplaçants et une traversée du désert qui s'est prolongée pendant une bonne partie du printemps. *« C'est l'exemple type de ce qui peut arriver de pire à un gamin avec l'argent et une forte médiatisation*, estime Raymond Domenech. *Il a fini par craquer. »* Thierry Henry n'élude pas cette période délicate. Au contraire. A chacune de ses apparitions devant la presse, il consent à l'explication de texte, comme si l'introspection avait valeur de thérapie : *« Je me sentais seul sur le terrain. C'est bizarre comme sensation : on a l'impression d'avoir perdu toutes les bases du métier. »*

Le ton est ferme, mais il n'y a pas de tristesse dans la voix. Juste un peu de lassitude et de la gratitude pour la famille, le cercle restreint des vrais amis qui l'ont aidé à surmonter la galère. A vingt ans, sa vie lui semble déjà si intense, entre joie et désenchantement. Les lignes brisées l'ont fortifié, assure-t-il. Le destin lui aurait rendu service en le mettant à l'épreuve dès l'amorce de sa carrière. A ceux qui l'ont abandonné dans l'impasse et qui ont osé esquisser un retour plus ou moins discret, l'attaquant n'oppose que de l'indifférence. La rancune ne le tenaille pas. Aux badauds qui l'interpellaient dans les rues de Monaco sur sa méforme à rallonge, il a préféré ne pas répondre.

Ce qui l'agace, en réalité, ce sont les bonnes âmes qui se décernent la paternité de la rédemption. *« Dire que je dois beaucoup à Jean Tigana, comme l'aurait déclaré Aimé Jacquet, ne me paraît pas exact*, lance-t-il. *Je lui suis redevable, mais, si je dois citer une personne, en dehors de ma famille, c'est Claude Puel, le préparateur physique de Monaco. C'est lui qui m'a remis sur les rails. »* La morale de l'histoire ? *« Quand tu es adulé, tu risques de perdre la tête, et, quand tu es sur la sellette, tout se déchaîne pour t'enfoncer »*, conclut Thierry Henry, qui pourrait rejoindre Barcelone ou Arsenal après le Mondial 1998. Avec le temps, la formule de son coéquipier Emmanuel Petit, qui a, lui aussi, traversé le labyrinthe des doutes, lui semblera plus appropriée : *« Quand tu as du talent, tu es toujours décrié. »*

E. B., à Clairefontaine

TROIS QUESTIONS À...

MARCEL DESAILLY

1 L'équipe de France, dont vous êtes l'un des piliers, n'a encaissé aucun but lors des quatre derniers matches. Etes-vous surpris par la bonne tenue du secteur défensif ?

Vous voulez me faire dire que la défense fonctionne bien ? Ce n'est pas d'aujourd'hui. Sur le flanc gauche, Bixente Lizarazu sait profiter des ouvertures pour apporter un soutien offensif important. Sa vivacité, son tonus nous sont très utiles. A droite, Lilian Thuram monte un peu moins tout en s'acquittant correctement de son boulot défensif. Quant à la charnière centrale que je forme avec Laurent Blanc, elle est d'une complémentarité exceptionnelle. Laurent est plus offensif que moi. Je me réserve la possibilité de monter pour créer le surnombre dans les moments difficiles. Mais il ne faut pas s'endormir, on n'est jamais à l'abri.

2 Est-il difficile de se motiver pour rencontrer un adversaire modeste comme l'Arabie saoudite et que savez-vous de cette équipe ?

Nous ne pécherons pas par excès de confiance. Pour l'instant, on n'a encore rien fait. Ce n'est pas le succès face à l'Afrique du Sud qui va nous monter à la tête. Nous respectons les Saoudiens même si nous sommes plus forts qu'eux. Je ne sais pas grand-chose de cette équipe. On va visionner une cassette pour nous faire une idée. A mon avis, les Saoudiens sont bons techniquement. En revanche, ils n'ont pas de répondant sur le plan physique. Cela m'étonnerait qu'ils se jettent sur nous ou qu'ils sachent nous presser. Il faut leur mettre un but rapidement pour éviter de les mettre en confiance. Aimé Jacquet pense que ce deuxième match sera plus difficile que le premier ? C'est son opinion. Je ne la partage pas. Nous serons quand même plus détendus qu'avant France-Afrique du Sud.

3 Que pensez-vous de l'animation offensive si souvent critiquée ?

Il faut poser la question à Aimé Jacquet. C'est son domaine. Evidemment, j'ai mon idée sur la question. Je n'apprécie pas toujours le placement de Zinedine Zidane et de Youri Djorkaeff. S'ils se décalaient un peu sur les côtés, ce serait plus facile de leur transmettre le ballon. Parfois, ils se replient trop au lieu de rester aux avant-postes pour exploiter leurs qualités de finisseur. Mais je ne veux pas décortiquer le jeu de Youri ou d'un autre. Nous, les défenseurs, nous devons tout mettre en œuvre pour faciliter le travail des attaquants.

Propos recueillis par Elie Barth

L'équipe de France dévore une « certaine presse »

La proximité du match contre l'Arabie saoudite avive les tensions avec les journalistes

COMME chaque matin, mardi 16 juin, un employé de Clairefontaine s'est rendu au bourg acheter la presse. Il a rapporté aux joueurs les journaux et leur monnaie. Ceux-ci se sont plongés dans leur lecture quotidienne, avant l'entraînement. Difficile de se passer de cette mauvaise habitude, même si on sait qu'on va en ressortir bougon. Quels motifs de fâcherie allaient-ils dénicher au hasard des colonnes ? Ils n'ont pas forcément eu à chercher longtemps.

Avant cette Coupe du monde, les Bleus trouvaient des quotidiens à leur disposition dans le hall. Le service a été brutalement supprimé, sur ordre supérieur. Il s'ensuivit une période d'abstinence plus ou moins bien vécue. Aujourd'hui, la contrebande s'est organisée. Aimé Jacquet ferme les yeux, même s'il n'en pense pas moins. *« Si un joueur veut lire le journal, il l'achète »*, explique simplement Henri Emile, l'intendant général de l'équipe de France.

Depuis deux jours, les joueurs ne parlent plus à la presse, mais ne parlent plus que d'elle. *« Avant l'Afrique du Sud, vous aviez réussi à nous faire insensiblement douter »*, reprochait Marcel Desailly aux reporters qui l'entouraient. La veille, Christophe Dugarry était revenu à la charge, répétant à l'infini sa *« haine »*, fustigeant tous les Guignols de l'info, avec ou sans majuscule. Les mots coulaient, durs, tranchants, aussi excessifs que les critiques qu'il avait essuyées. Même Aimé Jacquet jugeait bon de tempérer les propos. *« Pour lui, c'est une revanche après deux années difficiles*, expliquait-il. *Il a fait des erreurs dans ses choix. Il est en colère avec lui-même plus qu'avec la presse. »*

CINQUIÈME COLONNE

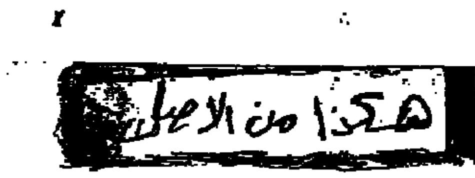
Tant pis pour le Kosovo : Clairefontaine est un huis clos où les personnages ne s'intéressent qu'à leurs relations. Le monde extérieur n'existe pas, ou si peu. Un hooligan en colère à Marseille heurte moins qu'un mot de travers dans le quotidien *L'Equipe*. L'adversaire à battre, jeudi 18 juin, au Stade de France sera moins l'Arabie saoudite que cette *« certaine presse »*, fustigée par Aimé Jacquet au soir de la victoire contre l'Afrique du Sud (3-0). Une victoire clouerait un peu plus le bec de cette cinquième colonne qui dégoise sur l'homme et sa sélection depuis deux ans et mine le moral de la nation. Dès lors, les conférences de presse sont devenues autant de séances tendues où l'on cache plus qu'on ne révèle. Pour un Bixente Lizarazu qui se présente avec une décontraction de surfer, combien qui ne viennent que par obligation professionnelle, avec la seule résolution de se taire ou de dévorer cette presse honnie ? *« Il y a beaucoup de moments où nous ne sommes pas naturels à cause de vous*, estime Henri Emile. *Aujourd'hui, ce qui compte, c'est l'événementiel, le truc qui divise. Autant Henri Michel* [ancien sélectionneur des Bleus] *se moquait de ce qu'on pouvait dire, autant Aimé Jacquet a peur de la manière dont seront répercutées les informations. »*

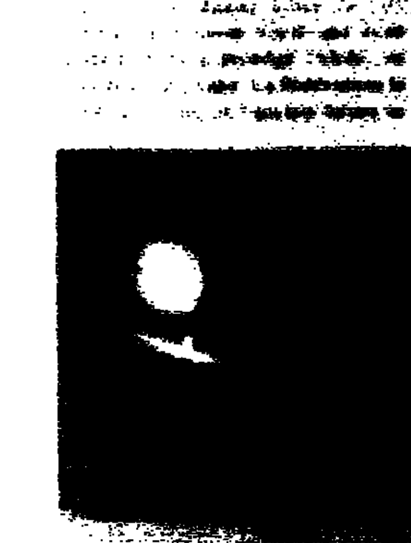
L'homme Aimé Jacquet a été blessé à vie par les attaques personnelles. Mais le professionnel sait aussi comment l'adversité peut souder un groupe et entretenir la vigilance. *« La tranquillité n'est pas bonne pour une équipe. Il faut qu'il y ait des inconvénients, de l'incertitude »*, admet-il. Cette *« certaine presse »*, presse trop certaine à ses yeux, favorise l'union sacrée. Oublié le ressentiment des remplaçants, l'impatience des jeunes, quand arrive, vers midi, le journaliste.

Après un week-end apaisé, la pression est remontée ostensiblement à Clairefontaine et la reprise des hostilités avec les gens de plume n'en est qu'un signe. Les entraînements se sont musclés. Le matin, sous l'œil des caméras, on a gentiment batifolé. L'après-midi, à l'abri des regards, on a reparlé de mise en place tactique et échafaudé des combinaisons sur corners et coups francs. Un signe parmi ceux qu'aime émettre Aimé Jacquet pour signifier l'imminence d'un événement.

Le sélectionneur a également repris ses causeries du soir, versions footballistiques de Connaissance du monde. Mardi, c'était, en vidéo commentée, la Bulgarie, équipe du groupe D, et donc éventuel adversaire de la France en huitièmes de finale. Mercredi 17 juin, ce devait être l'Arabie saoudite. On sera alors entré dans la préparation directe de la rencontre au Stade de France. Et la presse sera exclue de Clairefontaine. Un seul adversaire à la fois.

Benoît Hopquin, à Clairefontaine





هكذا من الأصل

Les gardiens, originaux jusqu'aux chaussettes

● ORIGINALITÉ. Il faut s'y faire, le gardien n'est pas un joueur de football comme les autres. Il est seul dans ses buts, loin du spectacle (à moins qu'il ne l'assure) et ne s'habille pas de la même manière que ses coéquipiers : son maillot est différent, il porte des gants et des chaussettes qui sont rarement assorties à celles du reste de la troupe. Exemple : avec les Bleus, Fabien Barthez joue en bas noirs alors que ses dix compagnons n'ont le choix qu'entre le rouge ou le blanc, en fonction de la couleur du maillot.

● UN CHOIX DE « DIVA ». *« Un gardien,* affirme Antoine Latscha, un des responsables de la marque spécialisée BGB, *est une diva, une danseuse. Il aime se faire remarquer. Quand ce n'est pas par son style, c'est par sa tenue. Il a toujours le souci de l'élégance. Un short noir avec des chaussettes jaunes, c'est nul. Alors, il choisit le blanc ou le noir. C'est pratique, ça va avec tout. »*

● SALISSANT. S'ils sont faciles à assortir, les bas blancs sont, en revanche, d'un entretien délicat. Nicole Pinol, responsable des lessives du Paris-Saint-Germain depuis sept ans, est formelle : *« C'est terrible, les chaussettes blanches. Quand on les récupère, après les matches, elles sont tachées d'herbe ou de boue. On les frotte d'abord à la main avant de les passer en machine pendant vingt minutes avec une poudre biochimique afin de prévenir les risques d'allergies. Des fois, elles sont irrécupérables. »*

● MATIÈRES. Elles sont les mêmes que celles utilisées pour les chaussettes des joueurs de champ : polyester et Nylon et, parfois, du spandex au niveau des chevilles afin de permettre un maintien maximal. Le pied est, la plupart du temps, en bouclette, afin d'améliorer le confort.

Michel Dalloni

★ Les chaussettes BGB « Logo » présentées ici sont vendues 60 francs la paire.

Coran, football, whisky et petites pépées

Saed El Owairan, une des révélations de la Coupe du monde 1994, revient dans l'équipe d'Arabie saoudite après un séjour en prison pour entorses répétées aux règles de l'islam

UN PRODUCTEUR malin aurait pu en faire un film. Avec de l'action, des scènes d'hystérie collective, de la passion et du drame. On y aurait tourné des scènes dans des stades pleins, des boîtes de nuit torrides et même en prison. Ce film, inspiré de la vie de Saed El Owairan lors de ces quatre dernières années, aurait pu s'intituler *Le Maradona des sables dans la tempête* ou encore *Coran, foot, whisky et petites pépées.* Car, depuis 1994 et un but devenu légendaire inscrit face à la Belgique pendant la World Cup américaine, la vie de Saed El Owairan a connu des rebondissements nombreux et spectaculaires.

Tout commence sous le soleil des Etats-Unis. Pour leur première participation à une phase finale de Coupe du monde, les joueurs saoudiens étonnent les observateurs en développant un jeu de qualité. Face à la Belgique, Saed El Owairan, considéré comme le meillleur joueur de l'équipe, inscrit ce qui va devenir le plus beau but de toute la compétition. Partant de son propre camp, le meneur de jeu d'El-Shabab, un club de Riyad, élimine six adversaires avant de tromper le gardien, Michel Preud'homme. Les télévisions du monde entier passent et repassent ce but extraordinaire. *Le Saoudien* gagne un surnom évocateur : « le Maradona du désert ». Des clubs espagnols et portugais veulent le faire signer. Mais le pouvoir interdit alors aux joueurs saoudiens d'exercer leur talent à l'étranger.

Le retour au pays, après une belle qualification en huitièmes de finale, est délirant. Le roi Fahd en personne reçoit les héros de tout un peuple. En cadeau, Saed El Owairan reçoit, entre autres, un splendide coupé Mercedes 600 et les félicitations de toute la famille royale. Mais tout va basculer. A Riyad, les endroits pour faire la fête sont rares. Dans le pays musulman aux deux villes saintes (La Mecque et Médine), la population est invitée à suivre à la lettre les préceptes du Coran. Autrement dit, pour boire de l'alcool ou batifoler en compagnie de créatures, il faut quitter le royaume et rouler trois heures sur l'autoroute qui mène à Bahrein, où la vie nocturne permet toutes les folies.

LOIN DU POIDS DE FORME

Casinos, bars, boîtes, Saed El Owairan s'offre la tournée des grands ducs, provoquant la colère des gardiens de la tradition, qui n'acceptent pas que l'idole du peuple saoudien vive comme un débauché. Au lendemain d'une fête bien arrosée, au Caire, le héros, fatigué, est convoqué par les dirigeants de son club, conscients du danger. Au lieu de s'y rendre, le joueur s'offre deux semaines supplémentaires de dolce vita à Casablanca. De retour au pays, il est convoqué par l'un des princes de la famille royale. Implorant son pardon, Saed El Owairan s'en tire avec une réprimande et une amende symbolique. Mais le temps passe, et les responsables de la sélection saoudienne ne font plus appel à lui.

Notre homme prend du poids, se laisse aller. En décembre 1996, en compagnie d'un de ses coéquipiers d'El-Shabab, il organise une petite fête – bonnes bouteilles et créatures de rêve. Cette fois, le piège se referme : les *muttawas,* membres de la police religieuse, avertis de la sauterie, arrêtent tout ce joli monde. Le pouvoir royal, qui avait jusqu'à présent protégé l'idole, ne veut plus rien faire. La fédération le suspend un an, et l'ancien héros se retrouve incarcéré à la prison de Riyad pendant quelques mois. Motif officiel : comportement incompatible avec les préceptes du Coran.

« En prison, j'ai bénéficié d'un traitement de faveur. Chaque jour, je m'entraînais, seul, pendant une heure et demie. Avec mes codétenus, il n'y a jamais eu le moindre problème », racontait, il y a quelques mois, Saed El Owairan, peu décidé à en dire plus sur cette période sombre. De retour à l'air libre, il a du mal à retrouver une forme digne d'un international. Lourd, maladroit, l'ancien héros fait peine à voir. Mais il ne coulera pas. L'émir Faycal Ben Fahd, un des personnages les plus puissants du Royaume, lève enfin la sanction qui interdisait au paria de rejouer en équipe nationale. Et en décembre 1997, deux ans après sa dernière apparition, Saed El Owairan retrouve la sélection saoudienne à l'occasion d'un match contre l'Islande.

Lorsqu'il débarque à Riyad en décembre 1997 pour prendre en charge la sélection saoudienne moyennant une pige en or massif (18 millions de francs pour sept mois), le Brésilien Carlos Alberto Parreira passe en revue ses troupes. Et s'arrête sur le cas du héros déchu qui reste, malgré tout, un joueur de qualité dont ne peut se passer l'Arabie. *« Il est encore loin de son meilleur niveau. Mais il sera dans ma liste des vingt-deux sélectionnés pour le Mondial français »,* promet le technicien brésilien, qui va s'occuper de son protégé.

Aujourd'hui, Saed El Owairan le trentenaire n'a pas retrouvé son poids de forme. Mais il participe tout de même à sa deuxième phase finale de Coupe du monde. Face au Danemark, Carlos Alberto Parreira lui a demandé d'évoluer en pointe, aux côtés de Sami El Jaber. Une position avancée qui ne lui a pas vraiment réussi. Il y a quatre ans, c'est au poste de meneur de jeu que Saed El Owairan avait brillé. Pourtant, le responsable de la sélection en est convaincu : *« Saed ne peut pas, en raison de sa forme physique, revenir en arrière récupérer les ballons. En revanche, il peut apporter beaucoup en attaque. Les joueurs adverses le craignent, le marquent de près, et cela doit créer des espaces pour Sami. »* Voilà sans doute ce qui s'appelle un voeu pieux.

A. Ct., à Riyad

Carlos Alberto Parreira a préparé un « coup »

L'entraîneur brésilien de l'Arabie saoudite, Carlos Alberto Parreira, était seul, mardi 16 juin, pour répondre aux questions de la presse avant le match contre la France, jeudi 18 juin, au Stade de France : aucun joueur ne l'accompagnait et la télévision saoudienne ne s'était même pas déplacée. Malgré l'absence de sa troupe – interprétée par les spécialistes comme la preuve d'un désaveu des autorités saoudiennes –, Carlos Alberto Parreira s'est livré à une analyse de l'épreuve. *« Quand une grosse équipe met le premier but,* a-t-il remarqué, *c'est très difficile pour son adversaire de revenir. »* C'est justement le genre de situation que le technicien souhaite éviter, jeudi, contre la France. A l'issue d'un entraînement effectué à huis clos, il n'a pas caché avoir préparé un *« coup »,* affirmant avoir hâte de mettre son plan à exécution.



AFP

« Le Maradona des sables » n'a pas copié que les gestes techniques de son modèle...

« Nos joueurs doivent se reprendre »

Prince Sultan Ben Fahd Ben Abdulaziz. Le responsable saoudien des sports vise les quarts de finale

« Comment jugez-vous le niveau actuel du football saoudien ?

– Depuis une quinzaine d'années, un véritable programme scientifique a été mis en œuvre à travers le pays. Les infrastructures, les entraîneurs, les services administratifs de nos clubs sont désormais au point. Notre championnat, qui comporte douze équipes et qui est professionnel depuis 1992, est le plus relevé d'Asie. Le pouvoir royal a toujours soutenu ce sport et le football saoudien ne cesse de progresser. A partir de la saison prochaine, les meilleurs joueurs de notre pays pourront évoluer à l'étranger. C'est un pas en avant très important qui devrait bénéficier à l'ensemble de notre football. A l'heure actuelle, je vois quatre ou cinq joueurs de l'équipe nationale capables de s'imposer dans de grands clubs européens.

– Comment a été accueillie l'équipe nationale à son retour de la Coupe du monde disputée aux Etats-Unis, il y a quatre ans ?

– Le roi Fahd en personne est venu saluer l'équipe à son retour à Riyad. Dans tout le pays, on a fêté l'exploit historique que constituait cette qualification en huitièmes de finale alors que notre sélection participait pour la première fois de son histoire à une Coupe du monde. Ce résultat nous a rendus ambitieux. A l'occasion du Mondial 1998, nous avons fait appel à Carlos Alberto Parreira, un des meilleurs entraîneurs du monde, afin d'atteindre les quarts de finale. Nos joueurs ont raté leur premier match face au Danemark. Ils doivent se reprendre et se qualifier pour les huitièmes de finale.

– Les Saoudiens sont-ils vraiment passionnés de football ?

– Oui. Ce sport est devenu un phénomène d'une importance énorme pour la jeunesse du royaume. Le football, c'est un langage universel, un lien de civilisation entre tous les peuples. Mais les relations entre notre pays et la France ont beau être excellentes, nous oublierons cette amitié lors du match !

– Le joueur saoudien possède-t-il une mentalité spécifique ?

– Lorsqu'il porte le maillot de l'équipe nationale, il se sent investi d'une véritable mission et fait preuve d'une grande combativité. Mais le joueur saoudien doit surtout être un exemple pour la jeunesse, et sa principale qualité est la discipline. Vous remarquerez que nos joueurs prennent très peu d'avertissements. C'est aussi parce que nos internationaux suivent une préparation psychologique très pointue. »

Propos recueillis par Alain Constant, à Riyad

« Tour à tour, je suis le metteur en scène, le père Fouettard, le copain, le guide »

Psy de terrain

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

ON MOQUE PARFOIS les marottes technico-tactiques du sélectionneur français, ce jargon de tableau noir qui ne parle vraiment qu'au petit peuple des vestiaires, ces experts du ballon qui ont appris à lire dans *France-Football.* Pourtant, plus la compétition avance, plus Aimé Jacquet se plaît à souligner l'importance de la dimension psychologique de son travail : *« Tour à tour, je suis le metteur en scène, le père Fouettard, le copain, le guide, celui qui rassure et donne confiance,* répète-t-il. *C'est un rôle exaltant. »* Il prend toute son importance dans les jours creux, comme ce mardi 16 juin : la tension du match précédent, contre l'Afrique du Sud, est retombée ; l'approche tactique du suivant, face à l'Arabie saoudite, n'est pas encore à l'ordre du jour. Contre la démobilisation éventuelle, un seul remède : la psychologie de groupe. *« Sur une durée aussi longue, la gestion de l'alternance des temps forts et des temps faibles est primordiale »,* explique Aimé Jacquet.

Contrairement à certains entraîneurs de club, il n'a pas souhaité intégrer un psychologue de métier dans l'encadrement de l'équipe de France. Ce qu'il a lu de l'expérience tentée en 1994 par Carlos Alberto Parreira avec la sélection du Brésil ne l'a pas convaincu. *« L'intervention d'une personne extérieure est dangereuse,* prétend-il. *Nous avons préféré une solution interne, c'est mieux perçu par les joueurs. »* Au fil des mois, il a passé des heures en conversations avec son voisin de bureau à Clairefontaine, Jacques Crevoisier, un entraîneur national, spécialiste de psychologie sportive. Grâce à la documentation que lui a fournie ce dernier, il s'est imprégné du dernier état de la science. *« J'ai répondu aux questions qu'Aimé se posait,* explique Jacques Crevoisier. *En fait, il cherchait à valider la connaissance intuitive qu'il a du sujet. »*

AIMÉ JACQUET

« J'ai quelques références, confirme le patron des Bleus. *D'une part, j'encadre les futurs entraîneurs français. D'autre part, les trente-cinq jours passés ensemble pendant l'Euro 96 ont été un banc d'essai formidable. »* De là est venue l'idée d'un staff réduit, pour *« faciliter la communication avec les joueurs »,* chacun prenant sa part du travail psychologique. *« Je ne suis pas seul à intervenir,* insiste Aimé Jacquet. *Entraîneurs, médecin et kinés, nous sommes neuf en permanence à l'écoute. »* Certes, la victoire est la meilleure assurance contre la détérioration des rapports humains dans un tel huis clos. Réciproquement, martèle le sélectionneur, *« pour gagner, il faut que la vie de groupe soit belle ».*

COUPS DE SIFFLET

LA REVUE DE PRESSE

LE TEMPS (Tunisie)

Les supporteurs tunisiens et leurs compatriotes émigrés ont eu une attitude digne face aux provocations des hordes de hooligans. Les Tunisiens sont suffisamment mûrs pour éviter la généralisation et comprendre que ces énergumènes, seulement portés sur la violence, ne réussiront pas à ternir l'amitié tuniso-britannique (...). Les appels de certains tabloïds anglais à *« écraser les Tunisiens »* ont bien nourri la dérive des hooligans. Le phénomène hooligan traduit en outre une certaine permissivité. Lorsque la loi n'est pas appliquée contre ces criminels, ils ne peuvent qu'être encouragés dans leurs débordements (...). Il est permis de se demander pourquoi les autorités britanniques n'empêchent pas de nuire ces hooligans, bien connus d'eux. Où s'arrête la liberté individuelle et où commence la primauté de la loi ? On peut s'étonner de la facilité avec laquelle ces hooligans accèdent au territoire français. Lorsqu'on voit les files interminables de supporteurs tunisiens devant les consulats français, on se dit qu'il aurait fallu plutôt imposer le visa aux hooligans qui ont dévasté Marseille. Mais il s'agit là d'une tout autre histoire.

L'EST-ÉCLAIR

La justice a frappé vite, le ministre de l'intérieur frappé juste. Des hooligans ont été condamnés fermement, renvoyés sur-le-champ. Il reste qu'on ne peut mettre un policier derrière chaque supporteur estampillé Grande-Bretagne, installer la suspicion générale, fermer tous les bars, décréter l'état de siège, sauf à injurier les libertés fondamentales par des méthodes arbitraires et à rendre le Mondial plus explosif encore.

L'INDÉPENDANT

Le PC voudrait faire financer par le contribuable anglais les dégâts provoqués par des voyous anglais ! Mais, parce que rien n'est simple et que, par exemple, Lionel Jospin était au même moment au sommet de Cardiff, où il s'est entretenu avec son homologue britannique, Tony Blair, Jean-Pierre Chevènement s'est contenté de promettre que *« la fermeté prévaudra ».* Réponse habile, mais un peu courte, chacun en conviendra, à commencer par les victimes des voyous.

LE JOURNAL DU CENTRE

En faisant entrer le hooliganisme dans une copie de philo, le correcteur, à la marge, peut relever, en toute logique, que la permanence des idées, des comportements, des amours et des haines est si vaste et si quotidienne à la fois que l'exemple de ces voyous gavés de bière n'est que la navrante expression d'une époque, amplifiée jusqu'à l'autre bout de la planète par ses outils de communication, en particulier les caméras des télés. Car un hooligan, sans ces caméras de télé, sans supporteur de l'autre équipe sur lequel taper, existe-t-il toujours ?

L'EST RÉPUBLICAIN

Pour les hooligans, le sport n'est que secondaire. Ils ne viennent pas soutenir leur équipe, mais répandre la violence. Devant ce phénomène il y a plusieurs discours. L'un rappelle que le football, ce n'est pas ça. L'autre souligne que si cette envie de détruire est une spécialité anglaise, c'est le milieu du ballon rond dans son ensemble qui a le double visage de Docteur Jekyll et Mister Hyde. D'un côté, il y a les passions chauffées à blanc, les attitudes détestables dans les tribunes : salut fasciste et gestes du même acabit, les slogans imbéciles. De l'autre, il faut retenir l'émotion, l'intensité dramatique du premier spectacle mondial. Alors, avant de condamner le football, il faut condamner la société et ses travers les plus laids.

LA VOIX DU NORD

Avant-hier, Candela et Zidane obtinrent un bon de sortie pour aller chez le coiffeur et acheter des piles dans une zone commerciale de Rambouillet. En quelques minutes, ils furent entourés par une foule d'admirateurs, et le policier qui les accompagnait préféra ramener rapidement les deux joueurs dans leur cocon. La belle victoire contre l'Afrique du Sud mérite une suite, demain soir. Pour que le Brésil, là-haut, ne reste pas seul...

L'Afrique du Sud candidate pour 2006

Afrique du Sud-Danemark. En s'affichant comme le porte-drapeau du continent africain, Johannesburg espère organiser la Coupe du monde. Sur le terrain, les Bafana Bafana ont déçu

POUR POUR SA PREMIÈRE participation à la Coupe du monde, l'Afrique du Sud voit grand. Ecarté de la scène internationale jusqu'en 1992 pour cause de boycottage contre l'apartheid, le pays de Nelson Mandela veut s'affirmer comme le porte-drapeau du football africain. Au vu de la première prestation de l'équipe nationale dans le Mondial, l'objectif paraît, sur le plan sportif, un tantinet présomptueux. L'Afrique du Sud a été, jusqu'à présent, la formation africaine la plus décevante de la compétition en perdant son premier match contre la France sur un sévère 3-0. Jeudi 18 juin à Toulouse, elle tentera de se reprendre face au Danemark. Mais les ambitions du football sud-africain ne se limitent pas aux résultats des Bafana Bafana. L'Afrique du Sud veut organiser la Coupe du monde en 2006 et les dirigeants de la fédération (Safa) présents en France consacrent une bonne partie de leur temps à la promotion de cette candidature.

Présenté comme une initiative du continent africain et pas seulement de l'Afrique du Sud, le projet a été officiellement lancé lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), au Burkina Faso. Le Camerounais Roger Milla et le Libérien George Weah ont été contactés, parmi d'autres stars africaines, pour servir d'ambassadeurs à la candidature initiée par Johannesburg. En cas de succès, la Safa prévoit d'attribuer une partie des bénéfices éventuels du tournoi à un Fonds de développement du football africain.

D'autres candidats de poids sont sur les rangs, comme l'Allemagne ou l'Angleterre. Mais l'Afrique a le vent en poupe. Les joueurs africains font depuis longtemps le bonHeur des grands clubs européens et les équipes qui représentent le continent à la Coupe du monde sont passées de trois à cinq. De plus, l'Afrique n'a jamais accueilli la compétition. Malgré la possible candidature d'autres pays africains comme le Maroc, l'Afrique du Sud s'estime la mieux placée pour profiter de ce contexte favorable. *« L'Afrique n'a jamais été prise au sérieux à cause de problèmes d'organisation. Nous, nous avons la capacité d'accueillir la compétition et nous voulons y associer le reste du continent »*, affirme Danny Jordaan, directeur exécutif de la Safa.

La gestion des affaires du football par la fédération est parfois chaotique et souvent contestée. Mais l'Afrique du Sud dispose de moyens et d'infrastructures uniques sur le continent. Elle en a fait la preuve, en 1995, en accueillant la Coupe du monde de rugby. L'année suivante, le pays a de nouveau montré sa capacité d'organisation en recevant l'édition 1996 de la CAN, presque à la dernière minute. Pour la Coupe du monde en 2006, l'Afrique du Sud peut aussi s'appuyer sur un football national qui, avec le temps, se professionnalise et attire des sommes d'argent sans équivalent sur le reste du continent.

Sous la houlette de l'ancien directeur commercial de la fédération anglaise, Trevor Phillips, l'ensemble des compétitions ont été réorganisées et les sponsors ont afflué. La Coupe d'Afrique du Sud nouvelle formule rapporte désormais près de 10 millions de francs aux clubs (quatre fois plus qu'auparavant) et Coca-Cola a récemment injecté 45 millions de francs. Le football attire aujourd'hui autant d'argent que le rugby, sport longtemps favori des sponsors. L'équipe nationale et la fédération bénéficient largement de ce phénomène. En 1997, la Safa a pour la première fois réalisé des profits et elle espère dégager 90 millions de bénéfices en 1998. Pour financer la candidature à la Coupe du monde 2006, elle a déjà collecté 125 millions de francs auprès des sponsors.

SIGNE DE MÉPRIS

Malgré tous ses atouts, cette candidature ne fait pas l'unanimité, y compris en Afrique. Sur le continent, beaucoup trouvent l'Afrique du Sud dominatrice et arrogante. Ils lui reprochent de vouloir s'ériger en porte-drapeau de l'Afrique uniquement par égoïsme et pour servir ses propres intérêts. Dans ce contexte, le refus presque systématique des clubs sud-africains de participer aux différentes coupes d'Afrique est très mal vécu. Justifié par des raisons de calendrier ou de coûts de déplacement, il est considéré comme un signe d'indifférence et de mépris à l'égard du reste du continent. Les autres pays africains ne ratent d'ailleurs jamais une occasion d'exprimer leur ressentiment à l'égard de Johannesburg. En 1997, nombre d'entre eux ont voté contre la candidature de la ville du Cap aux Jeux olympiques de 2004, pourtant présentée elle aussi comme la « candidature de l'Afrique ».

Frédéric Chambon, à Johannesburg



CARON/SYGMA/TEMPSPORT

Lors de leur premier match, les Bafana Bafana se sont montrés impressionnants, surtout avant le coup d'envoi.

La fatigue morale des Danois

L'entraîneur du Danemark, le Suédois Bo Johansson, a estimé, lundi 15 juin, que ses *« joueurs étaient fatigués »* et il a décidé, à deux jours du match contre l'Afrique du Sud, de les laisser au repos mardi, dans leur camp de base de Saint-Cyr-sur-Mer (Var). Les Scandinaves ont donc pu passer la journée dans leur hôtel avec au programme une conférence de presse, golf, tennis, piscine ou jeux vidéo, dont ils sont particulièrement friands.

« Les joueurs sont fatigués plus moralement que physiquement. Ils n'ont pas eu le temps de se décontracter depuis le match contre l'Arabie saoudite (1-0), a expliqué Bo Johansson, *soulignant qu'ils avaient fait aussi beaucoup d'efforts lors de la préparation. » « Nous n'avons aucun blessé »*, a pour sa part indiqué le médecin danois, Mogens Kreutzfeld, tandis que l'attaquant Brian Laudrup a reconnu une certaine *« fatigue morale ». « Nous avons besoin d'évacuer la pression »*, a-t-il ajouté. L'équipe danoise devait partir, mercredi matin, à destination de Toulouse.



La photographie d'Hughes de Wurstemberger

Elby, l'ancien clown du Musée Grévin, se fige devant la statue en cire du Brésilien Ronaldo. L'amuseur possède la sienne dans l'établissement.



« Tous les quatre ans, c'est le même scénario : y z'auraient pu... mais y z'ont pas »

L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

Bonne nuit les petits !

LE MONDIAL français réclame déjà ses premières victimes. Les affaires sérieuses débutent. La récréation va bientôt se terminer pour les petits. Cette première semaine nous aura donné l'occasion de voir s'époumoner les apprentis avec ardeur. Leur débauche d'énergie attendrissante les a rendus sympathiques. On dira, comme à chaque épreuve, dans un grand sourire, comme pour excuser leur nouvel échec : *« Ils ont apporté un peu de fraîcheur, d'insouciance. »* C'est bien, mais allez vous asseoir, maintenant vous allez regarder jouer les vrais. Je me moque, bien sûr. Mais ne soyons pas hypocrites, une finale France-Corée du Sud n'aurait jamais la saveur d'une équipe de France (sûr) contre (au choix) le Brésil, l'Argentine, l'Allemagne, l'Italie ou l'Angleterre.

Au sujet des Anglais, permettez-moi un aparté pour « coller » à l'actualité. Ma théorie sur les événements du Prado, et je la crie haut et fort : les instances du football sont coupables. Comme toujours ! Je m'explique : les Anglais sont des gens sensibles, certains sont même fragiles. Les siècles d'isolement insulaire protecteur laissent des séquelles, et on ne trouve rien de mieux que de faire jouer leur équipe à Marseille. Oui ! à Marseille, au pays du vent qui rend fou. On aurait pu tout simplement leur offrir du whisky en arrivant. Deux litres – la consommation journalière moyenne d'un hooligan normal... – pour que ces supporters puissent dormir sans boire !

Mais revenons à notre sujet. Pourquoi les grands éliminent-ils toujours les petits ? Tous les quatre ans, c'est le même scénario : « Y z'auraient pu avec un peu de chance faire un exploit. » Oui, y z'auraient pu ! Mais y z'ont pas... comme toujours. Le haut niveau ne s'improvise pas. Ce n'est pas parce qu'on est américain et roi du monde qu'« on peut acheter des racines ». Les grands pays de football ont des racines où ils puisent leur expérience. Ce n'est pas le hasard qui distribue au Brésil, à l'Allemagne, l'Argentine et l'Italie, les neuf dixièmes des trophées. C'est la culture. On a plus vite fait d'avaler un McDo que de gagner une Coupe du monde ! On peut copier, emprunter ou acheter des œuvres d'art ou des personnes, mais la culture d'un peuple... on ne peut se l'approprier qu'avec le temps, le temps qui crée les traditions. Il faudra encore quelques tours de sablier aux apprentis pour qu'ils effacent de l'histoire les grandes figures du football. Allez, bonne nuit les petits, et à dans quatre ans !

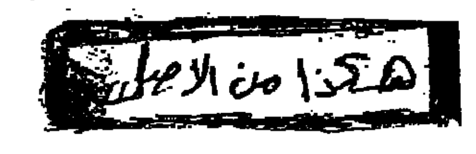
Sepp Blatter et Michel Platini critiquent l'arbitrage

AU CONCERT DE CRITIQUES visant l'arbitrage depuis le début du Mondial, Michel Platini et Sepp Blatter ont ajouté leurs voix, mardi 16 juin. Selon le président du Comité français d'organisation (CFO), *« il y a des arbitres qui n'appliquent pas les règles en ce qui concerne les tacles par derrière. Ceux qui ne respectent pas les règlements retourneront le plus vite possible chez eux (...). La plupart des arbitres respectent le règlement, mais certains ne sentent pas le jeu. »* Pour Platini, la solution est sans doute de sauter le pas vers le professionnalisme : *« Je crois aux arbitres professionnels et aux anciens joueurs qui deviendraient des arbitres professionnels. »*
Michel Platini devrait devenir directeur sportif de la FIFA dans l'équipe de Sepp Blatter. Le président, récemment élu, de la Fédération internationale s'est lui aussi plaint de l'arbitrage, expliquant que *« les arbitres ont oublié les tacles par derrière et les gardiens qui gardent le ballon entre quatre et six secondes. »*

Les Allemands se rassurent en ne rassurant personne

QUE FAIT-ON après un premier match, lundi (gagné à Paris 2-0 face aux Etats-Unis), un vol immédiat sur Nice et un retour dans sa résidence sur les hauteurs de Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes) à 4 heures du matin ? On ne se couche pas, on revoit le match au magnétoscope. Mardi matin, à l'issue d'une légère séance d'entraînement, Jürgen Klinsmann, le capitaine, s'est mis ostensiblement dans la peau du leader charismatique qui fait pour l'instant défaut à la *Nationalmannschaft*. Il a fait part d'un grand soulagement personnel et collectif : *« Je me sentais bien préparé, comme toute l'équipe, mais c'est une chose de le pressentir, et une autre de le confirmer en compétition. »* Les blessures de Jürgen Kohler (mollet), Thomas Hässler et Jens Jeremies (cheville) ne soulèvent aucune inquiétude. Les Allemands sont rassurés. Cela n'est rassurant pour personne d'autre. – *(C. J., à Saint-Paul-de-Vence).*

■ **VISITE : Arsène Wenger s'est rendu à l'entraînement de l'équipe des Pays-Bas**, mardi 16 juin à La Turbie (Alpes-Maritimes). L'entraîneur français d'Arsenal a notamment discuté avec deux de ses joueurs champions d'Angleterre, Marc Overmars et Dennis Bergkamp. Relevant d'une blessure, ce dernier a été sélectionné par Guus Hidding, le sélectionneur des Pays-Bas, pour le match contre la Corée du Sud, samedi 20 juin, une décision prise à la suite de la suspension pour deux matches de Patrick Kluivert, exclu du terrain lors de la rencontre contre la Belgique. Parce que Bergkamp manque de compétition, Hidding fait jouer, chaque jour, de petits matches à onze contre onze.
■ **COLÈRE : l'entraîneur colombien Hernan Gomez a menacé de punir son Faustino Asprilla** d'une exclusion de la sélection s'il persistait à le critiquer sur ses choix. L'attaquant a fait part de son mécontentement d'avoir été remplacé lors du match de son équipe contre la Roumanie (perdu 1-0), jugeant que d'autres joueurs se comportaient moins bien que lui, mais étaient restés sur le terrain jusqu'à la fin de la partie.
■ **TRANSFERTS : Sabin Ilie va rejoindre son frère Adrian à Valence.** L'attaquant roumain a signé un contrat de cinq ans avec le club espagnol. Le milieu de terrain iranien Ali Reza Mansourian a confirmé, mardi 16 juin, qu'il jouera à Hambourg. Agé de vingt-six ans, il sera le quatrième international de ce pays à évoluer dans le championnat d'Allemagne, nation qu'il affrontera le 25 juin.
● **DROITS DE L'HOMME : Reporters sans frontières (RSF) demande** au président de la République du Cameroun, Paul Biya, de libérer le journaliste Pius Njawé, directeur du trihebdomadaire *Messager*, emprisonné depuis le 13 janvier. Le journaliste a été condamné à un an de prison pour *« propagation de fausse nouvelle »*. Il avait fait état dans l'édition du 22 décembre 1997 de la revue *« d'un possible malaise cardiaque du chef de l'Etat »* lors de la finale de la Coupe du Cameroun.



La campagne d'
« indomptable »

T

La campagne d'Italie du « vieux Lion indomptable » Roger Milla

Au Mondiale 90, le Cameroun devenait la première équipe africaine à atteindre les quarts de finale d'une Coupe du monde. En grande partie grâce à un joker-buteur presque quadragénaire

TOUT commence dans la pagaille la plus totale. Comme d'habitude. Car dans l'univers tourmenté du football camerounais, l'improvisation et le dilettantisme font partie intégrante du paysage. En cette année 1990, alors que le Mondiale italien approche, tout un peuple s'apprête à encourager les Lions indomptables qui, huit ans après leur première participation en phase finale, retrouvent la Coupe du monde.

A cette époque, le football africain, en dépit de ses énormes progrès, n'a pas encore gagné la bataille de la reconnaissance internationale. Et à l'occasion de ce Mondiale auquel sont conviées vingt-quatre équipes, ils ne sont que deux représentants du continent : les Pharaons égyptiens et les Lions camerounais. Cette année, cinq équipes africaines sont présentes.

Formidable réservoir de joueurs talentueux, le Cameroun est également un pays où la passion du football prend trop souvent des allures tragi-comiques. Les observateurs éclairés appellent cela *« les réalités locales »*. Il s'agit en fait de luttes de pouvoir incessantes et épuisantes entre responsables politiques et représentants de la Fécafoot, la Fédération camerounaise. L'histoire des Lions est ainsi parsemée d'anecdotes à peine croyables : équipements inadaptés, primes « oubliées », déplacements ubuesques, guerre de clans entre joueurs appartenant à des ethnies différentes, ingérence de certaines personnalités politiques. Rien ne manque pour compliquer la tâche des sélectionneurs successifs en charge de ces Lions aussi doués que difficiles à gérer.

En 1988, le Français Claude Le Roy, technicien compétent et vieil habitué du football africain, devient un véritable héros national du côté de Douala et Yaoundé en remportant la Coupe d'Afrique des nations à la tête des Lions. Quelques mois après ce succès obtenu au Maroc, Claude Le Roy quitte le Cameroun, fatigué des querelles incessantes avec certains personnages haut placés. Pour lui succéder et préparer les rencontres qualificatives en vue du Mondiale, le ministère des sports fait appel à un illustre inconnu : Valeri Nepomniachi. Ce technicien soviétique âgé de quarante-sept ans et originaire du Turkménistan débarque à Yaoundé sans parler ni français ni anglais. Personnage aussi souriant que Buster Keaton, Nepomniachi est aussitôt encadré par trois adjoints locaux (Jean Mangua Onguéné, Michel Kaham et Jean Nyonga), nommés par le ministère. *« On dialoguait par l'intermédiaire d'un traducteur »*, se souvient Roger Milla, le plus célèbre des Lions.

L'inconnu du Turkménistan a la chance de pouvoir compter sur une génération exceptionnelle. Les N'Kono, M'Fédé, M'Bouh, Omam-Biyik et autres Tataw sont de grands joueurs. Mais une fois la qualification pour le Mondiale en poche, les ennuis commencent. *« Comme d'habitude, les discussions concernant les primes ont traîné. Quatre jours avant le début du match d'ouverture au cours duquel nous devions affronter l'Argentine, le problème des primes n'était toujours pas réglé ! »*, se rappelle Thomas N'Kono, le gardien.

Au milieu des habituelles turbulences extrasportives, les Lions débarquent en Yougoslavie afin de préparer le Mondiale qui approche. N'Kono s'en souvient : *« L'ambiance entre nous était excellente et nous avons beaucoup travaillé physiquement avec Nepomniachi. Pendant ce long stage, il y avait aussi des séances de négociations serrées concernant les fameuses primes. Les leaders du groupe, autrement dit les anciens comme Bell, Milla et moi-même, se retrouvaient face à des représentants du ministère ou de la fédération. Et les discussions étaient rudes... »*

TEMPSPORT

Roger Milla, deux fois buteur contre la Roumanie, enflamme le stade de Bari le 14 juin 1990.

C'est dans ces conditions délicates que le Cameroun arrive enfin sur le sol italien. Face aux Argentins, champions du monde en titre et emmenés par un certain Maradona, les Lions font figure de victimes idéales aux yeux de la plupart des observateurs. Ce match d'ouverture est programmé le 8 juin dans le cadre majestueux du stade San Siro de Milan. L'épopée des Lions indomptables va débuter dans cette cathédrale de béton, sous les yeux de 74 000 spectateurs et de centaines de millions de téléspectateurs. *« Ce match,* se rappelle Thomas N'Kono, *nous l'avons gagné avant le coup d'envoi, dans les entrailles du stade ! Nous étions dans le couloir qui séparait les deux vestiaires et en s'échauffant, nous avons commencé à chanter. A chanter de plus en plus fort. Les Argentins sont sortis de leur vestiaire, ont commencé à nous dévisager avec une certaine morgue, et ont tenté de couvrir nos voix en se mettant eux aussi à chanter. Mais ils n'ont rien pu faire ! Juste avant de pénétrer sur la pelouse, j'ai senti, à travers leurs regards, qu'ils commençaient à nous craindre. »*

Sans le décret ministériel qui impose la présence de Milla en sélection, jamais l'équipe n'aurait vécu une telle épopée

Cette rencontre Argentine-Cameroun, remportée par les Lions (1-0) grâce à une tête signée François Omam-Biyik, frappe les esprits. Même réduits à neuf après deux expulsions, les Camerounais tiennent le choc. Et le monde entier s'extasie devant Roger Milla qui, à trente-huit ans, effectue un retour inattendu en équipe nationale. Rentré en jeu à huit minutes de la fin, le vieux Lion paraît en pleine forme. Mais le meilleur est à venir. Six jours plus tard, dans le stade San Nicola de Bari, le Cameroun affronte la Roumanie. Après une heure de jeu, le score est toujours de 0-0.

C'est alors que Roger Milla entre en scène. Remplaçant Maobang aux avant-postes, il offre aux Lions une victoire synonyme de qualification. Un tir du droit, un autre du gauche, quelques pas de danse pour fêter tout cela, et voilà le Cameroun en huitièmes de finale grâce à un pré-retraité presque quadragénaire qui, après avoir été remercié par Montpellier, s'en était allé taquiner le ballon au bout du monde, à la Saint-Pierraise de la Réunion ! Sans le décret ministériel qui impose la présence de Milla en sélection malgré la réticence de certains internationaux, jamais l'équipe camerounaise n'aurait vécu ce qui va devenir une véritable épopée sur le sol italien.

UNE fois qualifiés, les Lions se laissent aller lors du match suivant, subissant une lourde défaite (0-4) face à l'URSS. Mais la fête n'est pas terminée. A Naples, le 23 juin, un huitième de finale inattendu oppose la Colombie au Cameroun. Le monde entier a encore en mémoire le second des deux buts inscrits par l'inévitable Milla pendant les prolongations au gardien René Higuita, coupable d'un regrettable excès de confiance, balle aux pieds à quarante mètres de ses buts. Victorieux 2-1, les Lions entrent dans l'histoire en devenant la première équipe africaine à atteindre les quarts de finale d'une Coupe du monde. Et la terre entière a soudain envie de danser avec Milla, roi du but assassin et du déhanchement suggestif.

Dans l'hôtel de Caserte qui abrite la délégation camerounaise, l'atmosphère est délirante. Devenus les idoles du sud de l'Italie, les Camerounais doivent faire face chaque jour à des centaines de fans en délire. Joueurs, dirigeants, journalistes, agents recruteurs, supporteurs se mélangent dans le hall de l'hôtel. Entre les séances d'entraînement, les chasseurs d'autographes, les demandes d'entretiens et les négociations tendues concernant les éternelles primes, les nouveaux héros africains ont fort à faire sous le soleil sans pitié de Caserte.

LE monde entier attend avec impatience l'original quart de finale programmé à Naples le 1er juillet entre l'Angleterre et le Cameroun. Un match que les Lions abordent privés de plusieurs titulaires (dont Onana, Kana-Biyik et M'Bouh), absents en raison de blessures ou de suspensions. Comme d'habitude, la première période se déroule sans Roger Milla, qui attend son heure sur le banc des remplaçants. Menés 1-0 à la mi-temps, les Lions reviennent sur le terrain avec un Milla une fois de plus déchaîné. A la 61e minute, Peter Shilton, le gardien anglais, commet une faute sur l'attaquant camerounais et Kunde égalise en transformant le penalty. Cinq minutes plus tard, une passe splendide de l'éternel Milla permet à Ekeke de donner l'avantage au Cameroun. Le sélectionneur anglais, Bobby Robson, a compris le danger : deux « gardes du corps » (Paul Parker et Des Walker) sont aussitôt chargés de surveiller de très près le vieux Lion.

Le suspense est insoutenable. A neuf minutes du coup de sifflet final, Gary Lineker égalise sur penalty. Dans la chaleur d'une nuit napolitaine, il faut disputer les prolongations. Un nouveau penalty de Lineker signera la fin de la belle aventure. Mais les Lions quittent la pelouse du stade San Paolo en effectuant un tour d'honneur sous une ovation monstre. *« Il nous a juste manqué un peu de maturité. Lorsque j'y repense, ce match reste à la fois un merveilleux souvenir et mon plus grand regret »*, lance Thomas N'Kono, aujourd'hui responsable de la préparation des gardiens en sélection.

Le retour au pays des Lions indomptables provoque des scènes d'hystérie collective. *« Toute la population était dehors pour nous fêter ! Le président Paul Biya nous a décorés, ce fut vraiment un moment inoubliable »*, se rappelle Milla, qui ajoute avec un sourire : *« En 1990, notre équipe était bonne. Mais celle qui a disputé le Mundial en 1982 était encore meilleure ! »* Paroles d'un vieux Lion qui étonnera encore la planète en disputant, quatre ans plus tard aux Etats-Unis, une nouvelle phase finale de Coupe du monde. A quarante-deux ans.

Alain Constant


LAFAYETTE GOURMET

LES HOMMES DE L'OMBRE
BRUNO QUENIOUX
ŒNOLOGUE

Le culte du terroir de l'Aimé Jacquet des vins

VIF, expressif, comme les breuvages qu'il aime à recommander, le chef caviste du Lafayette Gourmet se livre séance tenante à une dégustation, entouré d'une jeune équipe exaltée à mâcher et à cracher. Cette simplicité, cette transparence collent à l'image du personnage.

A trente-cinq ans, Bruno Quenioux, sommelier autodidacte, de père viticulteur à Cheverny, est le partenaire privilégié du groupe Jean-Claude Darmon, choisi par la Fédération française de football pour gérer le Club France, son espace de réception. Bruno Quenioux a préparé une carte de quatorze vins, servis pendant trente-trois jours à l'hôtel Dassault, au rond-point des Champs-Elysées, aux personnalités qui se régaleront des plats de onze chefs sélectionnés par Gault-Millau.

Il faut l'écouter parler, ce « barjo » de la Loire, du nom même de l'association qu'il a créée voilà cinq ans avec les frères Foucault, producteurs d'un fameux saumur-champigny. Inspiré par Jean Carmet pour ses clairvoyants écrits, et par les grands cavistes Lucien Legrand ou Henri Liard, *« à l'affût des grands vins des petites régions »*, cet hédoniste à l'allure sportive préférant les choses bien faites aux choses bien pleines – comme ce touraine-mesland, un Clos de la Briderie 1997 – cache également un philosophe tendance poète à la formule espiègle et rieuse. *« Longtemps, j'ai cru que le vin était parfait,* a-t-il écrit. *S'il l'était, je le quitterais. »*

SANS ÉTIQUETTE

Après quinze ans d'expérience, Bruno Quenioux préfère l'expression du terroir à la perfection. Ses vins Coupe du monde en témoignent. Prenez ce Mas crémat côtes-du-roussillon 1996, *« une appellation dévalorisée mais un vin exceptionnel, avec une typicité incroyable et une finesse de grand châteauneuf-du-pape »*. Le vin étant d'abord l'école du goût et de la pluralité, la sélection privilégie l'arrière-pays, *« aux expressions identitaires folles »*. Ainsi va la Parallèle 45 de Jaboulet, un côtes-du-rhône, ou le Château Valcombe, un côtes-du-ventoux, ou encore l'anjou-gamay Domaine du Montgillet, aux alentours de 30 à 40 francs la bouteille. *« Ça, c'est la vraie France, des vins de paysans qui aiment leur sol bio et leurs vins rouges. »*

Servis carafés et démunis de toute étiquette, *« ils seront appréciés pour ce qu'ils sont. Fini le côté snob, fastueux et parisien : moi je suis un paysan. Il faut absolument décontracter le vin et arrêter ce côté laboratoire œnologique permanent du palais »*. Pour Bruno Quenioux, seul les gens sensibles comprendront le message : *« Le terroir, rien que le terroir, tout le terroir. »*

Claudine Abitbol

PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

Temps pourri

« Ces Ecossais, c'est des gens du Nord, et puis avec ce qu'ils ont absorbé avant d'entrer dans le stade, ils ont le chauffage central »

JUPITER, Sophie Davant, Nathalie Rihouet, Gillot-Pétré, Albert Simon et René Chaboud de votre retraite, et pourquoi pas Lionel Jospin, qui peut tout, même faire décoller les avions cloués au sol, au secours !

Si cela continue, et si les cartes météo publiées par nos quotidiens préférés ne confirment pas une tendance au beau qui semble aussi fragile que l'embellie de l'emploi aux dernières statistiques de l'ANPE, nous sommes dans la panade. Car le discours météorologique est le pire ennemi de la créativité de comptoir lorsqu'il s'impose dans sa lamentable évidence. A moins d'une semaine de l'été, en pleine euphorie d'un Mondial qui semble tenir toutes ses promesses, on en est revenu à des *« C'est-y pas un temps de Toussaint ! »* et aux classiques conjectures sur les diverses causes humaines de ce dérèglement du temps. La dernière en date, saisie au vol de la conversation animée de deux dames âgées, assises loin du poste de télé, pour parler tranquillement, mettait on ne peut plus sérieusement en cause la prolifération des téléphones portables *« qui doivent faire des ondes défavorables »*.

Il faut bien dire que la *« drache »* bruxelloise, cette pluie brève et violente qui trempe jusqu'aux os le flaneur de la cité du Manneken-Pis, se fait si persistante qu'elle pourrit les humeurs. Les seuls, en ce mardi soir, à manifester un certain optimisme météorologique étaient les supporteurs de l'équipe d'Ecosse, que l'on voyait s'agiter torse nu sur les gradins du Parc Lescure à Bordeaux lors de leur confrontation avec les Norvégiens. *« Moi, j'me méfie »*, juge un des habitués de l'estaminet, réputé grand voyageur *« c'est pas parce qu'il y a du soleil sur l'écran de la télé qu'il fait forcément chaud. Ces Ecossais, c'est des gens du Nord, et puis avec ce qu'ils ont absorbé avant d'entrer dans le stade, ils ont le chauffage central »*. Cette pique contre les membres de la « Tartan Army », ces fans en kilt d'une équipe somme toute sympathique, n'est guère appréciée. De vieilles solidarités venues du fond des âges rapprochent ces Belges – dont Jules César disait que *« de tous les Gaulois ce sont les plus braves »* – de ces Celtes de Calédonie qui boivent comme des trous, certes, mais se tiennent notablement mieux que leurs homologues anglais.

On en revient, après quelques échanges d'ethnologie comparée entre les Anglais perfides et les Ecossais braves garçons mais un peu rustauds, à des considérations météorologiques suscitées par la pluie qui redouble d'intensité. Et à une défense en règle des ciels gris et bas de la Flandre par un amateur de poésie qui s'appuie sur Georges Brassens pour *« maudire le ciel bleu des pays où jamais il ne pleut »*. Il n'y a pas que dans les stades que l'on est chauvin.

SUR LES ÉCRANS DU MONDE
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

L'Iran souffle le froid à Yssingeaux

AVEC le retour du soleil et l'annouce du match tant attendu entre les joueurs iraniens et une sélection des meilleurs footballeurs régionaux, la journée s'annonçait belle à Yssingeaux, mardi 16 juin. L'entraînement du matin s'était conclu par une séance d'entretiens au cours desquels les internationaux persans avaient fait montre de gentillesse et de disponibilité. La conférence de presse organisée au milieu de l'après-midi allait pourtant faire courir une bourrasque aussi soudaine que glacée.

Trois joueurs parmi les plus en vue, Khodadad Azizi, Mohammad Khakpour et Ali Reza Mansourian, dûment chapitrés par les conseillers de la délégation, voulaient exprimer leur colère et leur écoeurement à la suite de la diffusion, la veille, du film *Jamais sans ma fille*, par la chaîne de télévision M 6. Tiré du roman best-seller de Betty Mahmoody, le mélodrame raconte les tribulations d'une Américaine et de sa fille séquestrée en Iran, pays natal de leur époux et père. Le film, qui dresse un procès sans nuances des années de la révolution iranienne, a, naturellement, particulièrement exaspéré les Iraniens.

La diffusion du film « Jamais sans ma fille » sur M 6 a provoqué l'exaspération de la délégation persane


GILLES FAUIER
« Le choix de cette diffusion offense tout un peuple à la culture millénaire », selon K. Azizi.

« Insulte à notre culture, insulte à notre religion », « tentative de déstabilisation », « tissu de mensonges », ont été les expressions reprises dans les diatribes. *« Le choix de cette diffusion qui offense tout un peuple à la culture millénaire, à ce moment-là, ne peut pas être innocent. Ce n'est pas le fait du hasard. Cela remet en cause l'accueil de notre équipe par la France. Nous demandons quel est le rôle du gouvernement français dans cette affaire et c'est la question qu'un représentant de notre fédération a posé officiellement par écrit à la FIFA »*, a notamment déclaré Khodadad Azizi, de loin le plus remonté, alors que le chargé de presse iranien faisait circuler aux joueurs les petits papiers qu'il venait de griffonner.

COMPLOT

L'exaspération des joueurs, qui ont tenu à assurer qu'ils n'étaient mandatés *« par personne »* et qu'ils exprimaient *« les sentiments de toute l'équipe »*, a donc tourné autour d'une mise en cause directe des autorités françaises, suspectées de complot anti-iranien à quelques jours de la rencontre contre les Etats-Unis qui sera décisive sur le plan sportif pour les deux équipes, une fois mis à part le contexte diplomatique particulier entre ces deux pays encore à couteaux tirés.

A la direction de M 6, dès mardi après-midi, on a assuré que le choix de cette diffusion ne traduisait *« aucune intention particulière »*. *« Il s'agit d'un film adapté d'un livre très connu et qui ne se passe pas aujourd'hui mais en 1984, comme cela est précisé tout au début »*, a expliqué un responsable de la direction des programmes.

« Il ne s'agit d'ailleurs pas de la première diffusion en France mais de la quatrième », a-t-il ajouté, révélant que, *« comme c'est le cas dans chaque pays où le film est programmé »*, l'ambassade d'Iran à Paris était intervenue quelques jours avant, le vendredi, pour demander à M 6 de *« reconsidérer »* la diffusion de la fiction. *« Nous avons pris acte de leurs réserves en faisant part à nos spectateurs, par un écran diffusé juste avant le film, des remarques et des critiques de l'ambassade »*, a-t-on ajouté à M 6.

En dépit de ces précautions, les Iraniens n'ont manifestement pas su résister à la tribune spectaculaire procurée par la Coupe du monde. Parmi les journalistes présents à Yssingeaux, les représentants de la télévision iranienne ont d'ailleurs publiquement donné libre cours à leurs marottes en évoquant une éventuelle *« manipulation sioniste »* derrière les programmes généralement très anodins de la chaîne privée française. Quelques instants plus tard, sur la pelouse du stade de Montbarnier, le football a tenté de reprendre la parole. La sélection régionale a été sèchement défaite (4-0) par l'équipe iranienne. Pourtant privée de ses attaquants de pointe, au repos, elle s'est montrée autrement plus convaincante et plus spontanée balle au pied que micro en main.

Gilles Paris, à Yssingeaux

Le Japon bat l'Argentine virtuellement

ET POURTANT, ils avaient déjà gagné contre l'Argentine à Toulouse le 14 juin, du moins virtuellement : une semaine avant le début du Mondial 1998, un jeu de simulation présenté sur une chaîne de télévision privée, tenant compte des qualités des joueurs et des conditions optimales de composition des équipes, avait donné la victoire aux Japonais. Pour assister à cette victoire « scientifiquement » acquise et en dépit de l'horaire matinal en raison du décalage horaire, le taux d'audience de la télévision pour ce premier match des Japonais a battu tous les records : 60 %. Dans les quartiers animés la nuit et dans des boîtes de nuit avaient été installés des écrans géants devant lesquels s'étaient agglutinés les fans nippons.

Depuis des semaines, la télévision et la presse écrite – y compris les magazines féminins – couvrent abondamment l'événement. Les principales chaînes de télévision ont dépêché 200 journalistes sur place et la chaîne NKK transmet en direct les 64 matches sur son réseau par satellite. Les plus importants sont rediffusés dans la soirée du lendemain.

Le ton de la couverture de la Coupe du monde est moins passionnel que ne fut celui de la saga de la qualification de l'équipe japonaise. Elle n'en a pas moins eu aussi son mélodrame avec la mise à l'écart du buteur Kazuyoshi Miura.

LE DRAME DE « KAZU »

Plus qu'un nom, celui-ci s'est fait un prénom, « Kazu » – honneur réservé à de grands personnages. Chantant l'hymne national (*Kami ga yo*) la main sur le coeur ou tombant en méditation avant un coup d'envoi la main sur le ballon, Kazu avait « tiré » l'équipe nippone jusqu'au match décisif de qualification contre l'Iran au cours duquel le capitaine fut agacé par son jeu trop « perso ». Le charismatique Kazu n'était pas au bout de ses déconvenues : il n'a pas été sélectionné pour la Coupe du monde. Réaction unanime : on ne traite pas ainsi un joueur auquel le Japon footballistique doit tant.

L'engouement du public nippon pour la Coupe du monde n'est pas le moindre des sujets traités par les télévisions. 35 000 Japonais voulaient se rendre en France (soit trois fois plus qu'aux Jeux olympiques d'Atlanta) et les agences de voyages avaient rivalisé d'inventivité pour attirer le client.

Par exemple, un voyage éclair de quarante heures pour assister à un match sans passer une seule nuit en France : arrivés au petit matin, les fans repartaient le soir même – une formule qui réduisait l'absence au travail à deux jours seulement. Des « mordus » consacraient au Mondial leurs vacances annuelles et certains avaient même choisi de partir en voyage de noces pendant le Mondial afin d'obtenir plus de congés de leur employeur...

Pour la grande majorité, la télévision reste le grand médium du Mondial. L'image se conjugue pour les matches disputés par les Japonais à un de leurs passe-temps favoris : dans des hôtels ou des salles de karaoké, les clients pourront suivre les matches sur écrans de télévision haute définition en chantant pour encourager l'équipe nationale. Si celle-ci gagne, certains hôtels offrent aux clients d'y passer gratuitement le reste de la nuit.

Philippe Pons, à Tokyo

ISL fait l'objet de poursuites de la part d'agences de voyages étrangères

23 000 billets n'ont pas été livrés aux Japonais



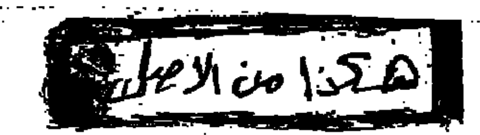
UN CONSULTANT de ISL-France, filiale française d'ISL-Worldwide, partenaire-marketing de la FIFA, aurait été interpellé et placé en détention dans l'affaire des billets manquants de la Coupe du monde, affirment l'agence Kyodo et la chaîne de télévision NHK, mercredi 17 juin. Les agences de voyages japonaises *« se trompent de cible »* en décidant d'engager des poursuites contre ISL-France, avait pourtant précisé, mardi 16 juin, Didier Forterre, le président de la société française.

Me Francis Devaquet, l'avocat qui représente les intérêts de quatre de ces agences de voyages à Paris, avait indiqué la veille dans la presse japonaise qu'il a engagé une procédure contre un consultant et d'autres responsables d'ISL France, société dans laquelle ISL-Worldwide, partenaire marketing exclusif de la Fédération internationale de football, possède une participation minoritaire.

« Ces gens se trompent de cible. Nous n'avons ni promis, ni vendu, ni encaissé des billets pour la Coupe du monde. Ce n'est pas notre métier. Notre métier, c'est le marketing, rien d'autre », a déclaré le PDG d'ISL-France. M. Forterre a toutefois révélé que sa société avait de son côté engagé une procédure judiciaire à l'encontre d'un agent qui a abusivement utilisé du papier à lettre à en-tête d'ISL-France : *« La procédure est en cours, car nous sommes nous-mêmes victimes d'un faux. »*

Selon l'avocat des agences japonaises, ISL France aurait réservé 15 000 billets à ces quatre agences, qui représentent de grandes agences de voyages japonaises, mais seulement de 400 à 500 billets ont en fait été livrés. Au total, 23 000 billets n'ont pas été livrés aux agences japonaises.

En Autriche, le quotidien *Kurier* a révélé, mardi 16 juin, que quelque 500 personnes victimes d'une vente frauduleuse de billets ne pourront assister, mercredi 17 juin, au match Chili-Autriche. Une plainte a été déposée par l'agence autrichienne Colombus/Ruefa Reisen contre une agence intermédiaire camerounaise, qui avait remis les billets promis aux Autrichiens à un tour-opérateur anglais. Colombus/Ruefa Reisen a également intenté une action en justice contre l'agence de billetterie officielle française, *« qui a manifestement perdu le contrôle sur la vente des billets »*, estime le journal.



هكذا من الأصل

BRÉSIL-MAROC 3-0

GROUPE A - MARDI 16 JUIN
21 heures, stade de la Beaujoire, à Nantes
• Temps agréable.
• Terrain en très bon état, pelouse impeccable.
• Ambiance animée et colorée.
• 33 000 spectateurs.

Arbitre : Nikolaï Levnikov (Russie), assisté de MM. Dupanov (Biélorussie) et Warren (Angleterre)

BRÉSIL — Sélectionneur : Zagallo
① Taffarel ② Cafu ③ Aldair ④ Junior Baiano ⑥ Roberto Carlos ⑤ Cesar Sampaio (Doriva, 68e) ⑩ Rivaldo (Denilson, 88e) ⑱ Leonardo ⑧ Dunga (cap.) ⑳ Bebeto (Edmundo, 72e) ⑨ Ronaldo

MAROC — Sélectionneur : Michel
⑫ Benzekri ② Saber (Abrami, 76e) ⑤ Naybet (cap.) ④ Rossi ③ El Hadrioui ⑱ Chippo ⑳ Tahar ⑥ Chiba (Amzine, 78e) ⑦ Hadji ⑨ Hadda (El Khattabi, 89e) ⑭ Bassir

Match d'un bon niveau technique, malgré le manque de suspense et des périodes creuses. Le Brésil a fait la différence grâce à des exploits individuels, sa capacité à accélérer la circulation du ballon et les montées incessantes de ses deux défenseurs latéraux. En dépit de l'ampleur du score, l'équipe de Ronaldo n'a pas levé tous les doutes pesant sur sa cohésion et surtout sa défense centrale. Elle a été mise en difficulté dès que les Marocains ont haussé le rythme au [illegible] de première mi-temps, avant le but de Rivaldo.

BRÉSIL : Cesar Sampaio (86e, jeu irrégulier) ne jouera pas le match contre la Norvège, le 23 juin ; Junior Baiano (87e, jeu dangereux).
MAROC : Hadda (32e, jeu dangereux) ; Chiba (84e, jeu dangereux) ne jouera pas le match contre l'Écosse, le 23 juin.

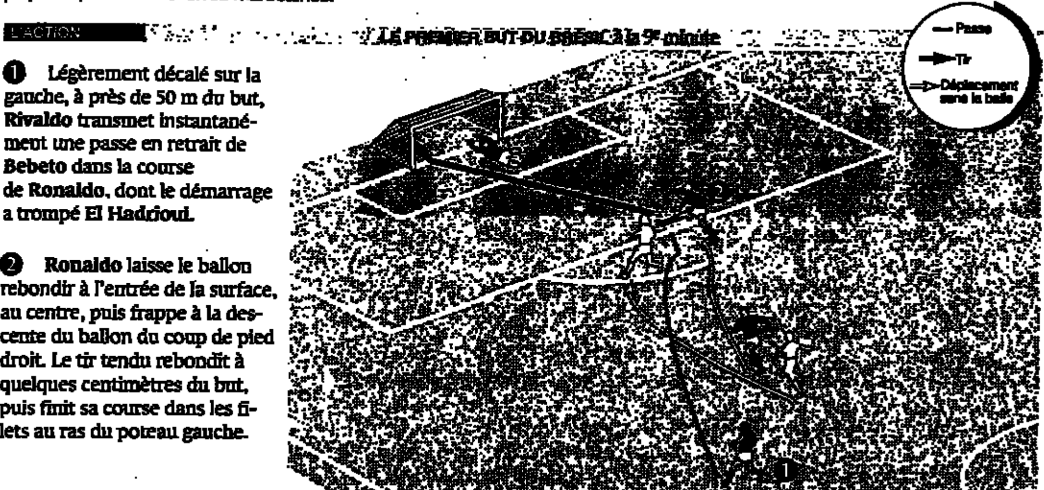
BRÉSIL : Ronaldo (9e, à l'entrée de la surface dans l'axe du but, frappe de demi-volée du pied droit, à ras de terre, à gauche) ; Rivaldo (45e, sur un centre de la droite de Cafu, reprise du plat du pied gauche à 7 m à mi-hauteur, dévié par Benzekri sur sa ligne) ; Bebeto (50e, sur une passe de Ronaldo dans la surface de réparation à gauche, reprise, à 4 m, de l'intérieur du pied droit à ras de terre au centre du but).

BRÉSIL : 47 positions d'attaque dans les 30 m (23 + 24) dont 10 occasions (5 + 5) ; 10 tirs (4 + 6) dont 1 contré (1 + 0) et 2 parés (0 + 2) par Benzekri.
MAROC : 44 positions d'attaque dans les 30 m (18 + 26) dont 3 occasions (1 + 2) ; 8 tirs (3 + 5) dont 3 contrés (2 + 1).

En faveur du BRÉSIL : 27 coups francs (15 + 12) dont 2 hors-jeu (2 + 0), 4 corners (4 + 0).
En faveur du MAROC : 15 coups francs (8 + 7) dont 3 hors-jeu (2 + 1), 3 corners (3 + 0).

BRÉSIL : Cafu, arrière-droit, a été le premier attaquant de son équipe, comme le montre son centre décisif sur le but de Rivaldo. Le joueur de l'A.S. Roma a sans cesse créé le surnombre sur son aile, éliminant régulièrement des Marocains grâce à une qualité de dribble rare à ce poste.
MAROC : Naybet a été mis à rude épreuve, à l'image de toute la défense marocaine, par les attaquants brésiliens. Perturbé par leurs mouvements incessants et leur vitesse d'exécution, le pilier de la sélection (93e match) n'a jamais pu participer aux offensives marocaines.

L'ACTION



❶ Légèrement décalé sur la gauche, à près de 50 m du but, Rivaldo transmet instantanément une passe en retrait de Bebeto dans la course de Ronaldo, dont le démarrage a trompé El Hadrioui.

❷ Ronaldo laisse le ballon rebondir à l'entrée de la surface, au centre, puis frappe à la descente du ballon du coup de pied droit. Le tir tendu rebondit à quelques centimètres du but, puis finit sa course dans les filets au ras du poteau gauche.

Ronaldo marque contre le Maroc son premier but

Nantes. Le Brésil est le premier qualifié pour les huitièmes de finale

RONALDO est un jeune homme pressé. Il mord dans le football à pleines dents, et ne vit qu'à grandes enjambées. Mardi 16 juin à Nantes, il ne lui a fallu que dix minutes pour se créer l'aubaine d'un but, et clamer une fois encore à la face du monde qu'il n'est venu en France que pour être le meilleur. En dix minutes, tout fut dit. Il était bien cet homme-miracle qui autorise le Brésil à se croire une équipe pas tout à fait comme les autres. Et son envie furieuse de marquer ne s'émousse jamais, pas même après une rencontre d'ouverture contre l'Ecosse qui s'est révélée pour lui infructueuse. Bien sûr, les Marocains savaient confusément cette ambition à l'emporte-pièce, ce désir de tout renverser qui lui ouvre le chemin vers le but. Ils connaissaient, un peu mieux que par ouï-dire, les diableries de cet attaquant, sans doute né pour être le cauchemar des défenses. Ils devinaient le plaisir que ce tourmenteur prendrait à s'occuper d'eux, à les blesser dans leur espoir tout neuf de réussir à Nantes, aussi bien qu'à Montpellier, où ils avaient tenu tête à la Norvège mercredi 10 juin (2-2).

Et voilà qu'en un soir à la Beaujoire, lieu d'ordinaire réservé aux joutes tranquilles du championnat de France, le mauvais sort tombait sur eux, à la vitesse d'un Ronaldo lancé vers le but. Il y eut à peine une entrée en matière. Le nº 9 de la *seleçao* avait décidé de brûler les étapes. Une longue passe de Rivaldo, le nº 10 brésilien, et Ronaldinho, comme on le surnomme au Brésil, pour le différencier d'un homonyme plus âgé, démontrait combien lui répugnent les occasions manquées. La reprise en demi-volée fut nette, joliment croisée, pas même acrobatique. Il y avait but, tout simplement, un but presque sans histoire, le but d'un joueur, qui valait promesse de beaucoup d'autres.

LE TEMPO DE LA SELEÇAO

Le reste de la rencontre ne fut qu'une soirée somme toute ordinaire. Ronaldo est l'un des joueurs qui donnent le tempo du Brésil. Mardi, Ronaldo fut bon. Le Brésil fut donc bon, dépassant de trop de talent une équipe du Maroc présentée un peu vite comme une sorte de disciple africain, qui ne demandait qu'à s'affranchir du maître. La maîtrise appartient encore aux quadruples champions du monde. Ce sont eux qui impriment leur rythme au ballon, qui décident à leur guise de réveiller ou d'endormir une partie. Leurs adversaires marocains ne pouvaient que se satisfaire de ces pauses brésiliennes pour, au détour d'un dribble ou d'un tir lointain, refaire parler d'eux.

Ronaldo, le spécialiste des coups d'éclat, n'est pas avare de succès. Après avoir signé son apparition dans le classement des buteurs de la Coupe du monde 1998, et assisté d'un peu loin au second but brésilien, inscrit par Rivaldo, il a offert le troisième but à Bebeto. Et s'en est retourné tranquillement dans son camp. Vivre sa vie d'attaquant n'est pas toujours de tout repos. Mardi, Saïd Chiba l'a gratifié d'un brutal coup de crampons sur la cuisse. Qu'importe ! Ronaldo s'est relevé, pour mieux repartir à l'attaque. Joueur sans défaut, il se cherche vainement un rival.

Dans l'équipe, il y a bien Denilson, à peine vingt ans, et déjà le joueur le plus cher du monde après son transfert, pour deux cents millions de francs, du Sao Paulo FC au club espagnol du Betis Séville. Pour l'instant, Denilson n'est que celui que les supporteurs brésiliens réclament à cor et à cri de leur tribune, celui que Mario Zagallo, le sélectionneur, ne montre qu'avec parcimonie. Mardi soir, les Marocains n'ont souffert de sa présence sur le terrain que pendant sept minutes. Trop tard ! Ronaldo avait déjà fait l'essentiel.

Pascal Ceaux





A Nantes, le capitaine brésilien, Dunga, s'est montré plus agressif vis-à-vis de son coéquipier Bebeto qu'envers ses adversaires marocains (ici Mustafa Hadji). Ronaldo, aux prises avec Youssef Rossi, a inscrit son premier but.

AFP — REUTERS

Le nain Dormeur Dunga devient grincheux

VOILÀ un bon quart d'heure, en première mi-temps, que les Marocains ont repris du poil de la bête après le but de Ronaldo. A la suite d'une faute violente aux abords de la surface de réparation, Cesar Sampaio écope d'un carton jaune, le deuxième en deux matches, ce qui l'exclut d'office de la prochaine rencontre, face à la Norvège. Alors que le « mur » brésilien se forme en vue du coup franc, Dunga explose. Il se dirige tel un forcené vers Bebeto, qui revient prestement prêter main-forte à sa défense. Pendant quelques longues secondes, l'altercation menace carrément de dégénérer en pugilat fratricide. L'intervention de Leonardo évite finalement le pire...

« On vient d'en mettre trois au Maroc, et tu me parles de querelle. Tu es brésilien, je suis brésilien, tu ne vas pas faire des histoires pour ça. Mais, en Coupe du monde, la moindre faute d'inattention peut-être fatale. » Au reporter qui tient, à la fin du match, à le relancer sur sa prise de bec avec Bebeto, le capitaine du Brésil répond par une esquive patriotique. Dans sa plus tendre enfance, un ami de la famille l'avait surnommé Dunga, version brésilienne du nain Dormeur, pris en pitié par Blanche-Neige ! Carlos Caetano Bledorn Verri, le doyen (35 ans) de la Seleçao, est depuis le début du Mondial un géant sur le terrain.

CAPITAINE CONTESTÉ

Le sélectionneur Mario Zagallo le considère comme sa « rallonge » au sein de l'équipe. Dunga connaît son rôle sur le bout des doigts. Un ballon précipitamment dégagé en corner, un joueur qui tarde à se replier, une couverture mal assurée : il donne de la voix, et personne ne se hasarde à moufter. Au four et au moulin, le capitaine montre l'exemple. Ses galons, Dunga les a décrochés de haute lutte en remportant la World Cup 1994. Il est pourtant victime de l'antipathie tenace d'une bonne partie des médias de Rio et de Sao Paulo, qui remonte au Mondial 1990, en Italie. Vivement contesté avant le début du tournoi, le sélectionneur Sebastiao Lazaroni avait désigné celui qui incarnait sa « philosophie » : Dunga. Et la presse brésilienne de ricaner à l'unisson : un joueur, certes « destructeur compétent », mais « techniquement limité », venait d'être promu symbole du renouveau national... Quand le Brésil se fit sortir par l'Argentine en huitièmes de finale, la *Folha de Sao Paulo* écrivit : *« Cette défaite marque, nous l'espérons, la fin d'une période noire de notre football, celle de l'ère Dunga. »*

Après avoir fréquenté les meilleurs clubs brésiliens – Corinthians, Santos et Vasco da Gama –, Dunga signa, en 1990, à Pise, avant de porter successivement les couleurs de la Fiorentina et de Pescara, puis du VfB Stuttgart. On l'a pratiquement oublié au Brésil lorsqu'il est convoqué pour la dernière Coupe du monde par Carlos Alberto Parreira, le successeur de Sebastiao Lazaroni. Dunga joue depuis près de quatre ans au club japonais de Jubilo Iwata. La presse se déchaîne, mais il hérite du brassard de capitaine à la suite de la défaillance de Raï. On connaît la suite.

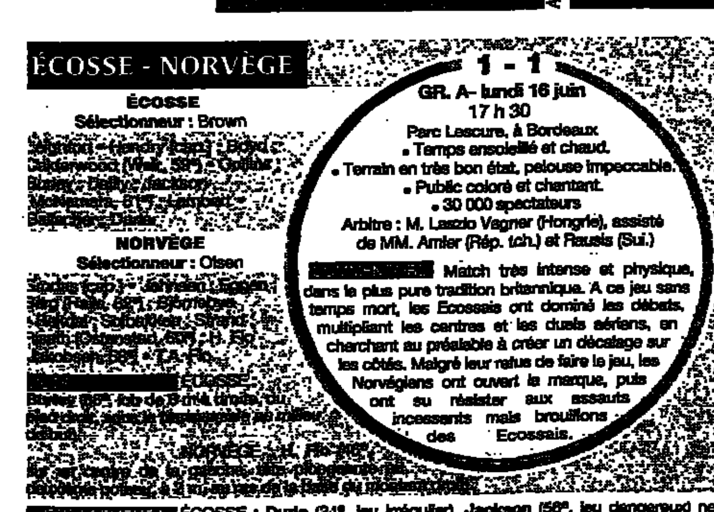
Jean-Jacques Sévilla

ÉCOSSE - NORVÈGE 1-1

GR. A - lundi 16 juin
17 h 30
Parc Lescure, à Bordeaux
• Temps ensoleillé et chaud.
• Terrain en très bon état, pelouse impeccable.
• Public coloré et chantant.
• 30 000 spectateurs
Arbitre : M. Laszlo Vagner (Hongrie), assisté de MM. Amler (Rép. tch.) et Rausis (Sui.)

ÉCOSSE — Sélectionneur : Brown
[illegible]

NORVÈGE — Sélectionneur : Olsen
[illegible]



Match très intense et physique, dans le plus pure tradition britannique. A ce jeu sans temps mort, les Ecossais ont dominé les débats, multipliant les centres et les duels aériens, en cherchant au préalable à créer un décalage sur les côtés. Malgré leur refus de faire le jeu, les Norvégiens ont ouvert la marque, puis ont su résister aux assauts incessants mais brouillons des Ecossais.

ÉCOSSE : [illegible]
NORVÈGE : [illegible]

ÉCOSSE : Durie (24e, jeu irrégulier), Jackson (56e, jeu dangereux) ne jouera pas le prochain match contre le Maroc le 23 juin.
NORVÈGE : Rekdal (54e, jeu dangereux), Berg (59e, jeu dangereux).

ÉCOSSE : 68 positions d'attaque dans les 30 m (38 + 30) dont 7 occasions (2 + 5) ; 18 tirs (7 + 11) dont 4 contrés (3 + 1) et 5 parés (1 + 4) par Grodas.
NORVÈGE : 35 positions d'attaque dans les 30 m (17 + 18) dont 4 occasions (2 + 2) ; 8 tirs (5 + 3) dont 1 contré (1 + 0) et 2 parés (2 + 0) par Leighton.

En faveur de l'ÉCOSSE : 21 coups francs (11 + 10) dont 1 hors-jeu (0 + 1), 6 corners (2 + 4).
En faveur de la NORVÈGE : 9 coups francs (7 + 2) dont 3 hors-jeu (3 + 0), 3 corners.



L'Écosse domine la Norvège sans la battre

Bordeaux. Les Britanniques joueront leur avenir contre les Marocains

LES SUPPORTEURS écossais ont prouvé une chose non négligeable par les temps qui courent : on peut être sujet de Sa Majesté et complètement bourré sans tout casser dans la ville. Et pourtant, Dieu sait s'ils en ont sifflé des bouteilles, les milliers de porteurs de kilt qui avaient envahi Bordeaux. Mais d'incident, point. Les autorités dûment averties avaient pris en charge dès la frontière espagnole un autocar transportant un groupe d'une cinquantaine, classés « dangereux » par Scotland Yard. Ceux-ci regardèrent le match sous haute surveillance et devant la télé. Pour le reste, les supporteurs en kilt ont surtout chanté *Flower of Scotland*, le bel hymne écossais.

John Collins, le milieu de terrain écossais de l'AS Monaco, n'en revient toujours pas. *« C'est merveilleux pour un joueur d'être ainsi adoré par les meilleurs supporteurs du monde. Grâce à eux, nous nous sentons pleins de fierté quand nous entrons sur la pelouse et nous faisons notre possible pour leur faire plaisir et leur rendre ce qu'ils nous donnent. »* Et ils se sont battus, les joueurs de l'entraîneur Craig Brown, pour l'emporter devant les Norvégiens. En vain. Ce match nul fut injustice. Egil Olsen, l'entraîneur des Nordiques, en convenait : *« On méritait de perdre. »*

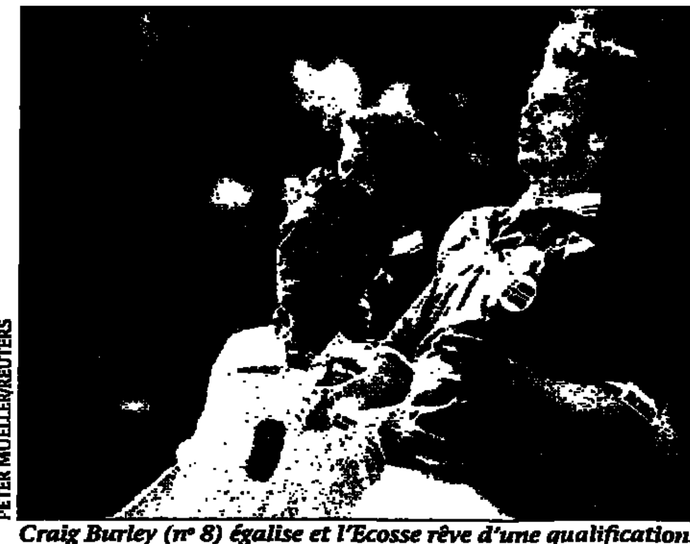
C'était un match capital du groupe A. Le vainqueur obtenait quasiment son ticket pour les huitièmes de finale. Les Ecossais ont donc attaqué la partie comme des malades, pressant les Vikings sur leurs buts. Prévoyant la tornade, ceux-ci avaient adopté une prudente attitude défensive. Six derrière dans le meilleur des cas, onze quand ça chauffait. Si bien que les Ecossais s'y sont cassé les dents pendant une mi-temps entière – l'imagination n'étant pas toujours au niveau du désir.

Pis ! En seconde mi-temps, on n'avait pas repris depuis quarante secondes que, sur un centre de la gauche de Kjetil Rekdal, l'un des trois frères Flo, Havard, mit sa tête au deuxième poteau. Pour être un but contre le cours du jeu, c'en était un. La poisse ! Huit fois les Ecossais se sont qualifiés pour la phase finale de la Coupe du monde, huit fois ils se sont fait sortir au premier tour. Et voilà que ça allait recommencer ? La multitude chantait toujours quand, à la 66e minute, Craig Burley héritait d'une merveille d'ouverture, repérait le gardien qui s'était avancé à contre-temps, et hop ! petit lob. 1 partout. *« Scotland ! »*, hurlait la foule.

Restait une petite demi-heure et le siège continua. Treize fois les Ecossais visèrent la cible (contre six tentatives aux Norvégiens). Sept fois ils obtinrent des corners. Les Norvégiens n'en pouvaient plus. Ils tombaient comme des mouches, les jambes raides de crampes. Grodas dans les buts sortit un coup de canon de Burley, encore lui, qui prenait la direction de la lucarne. C'était fini. 1 partout et ça chantait encore.

Ce résultat mi-chèvre mi-chou ne satisfait personne. Le Brésil n'ayant fait qu'une bouchée du Maroc, tout se jouera le 23 juin. Les Norvégiens auront la tâche ardue contre le Brésil. Les Ecossais joueront leur avenir contre les Marocains. Ce sera à Saint-Etienne, stade Geoffroy-Guichard. Un beau stade aux tribunes raides, proches du terrain. Un stade « à l'anglaise » où rode encore le parfum des exploits passés des Verts. Un beau théâtre pour un beau public.

Jacques Buob



PETER MUELLER/REUTERS

Craig Burley (nº 8) égalise et l'Ecosse rêve d'une qualification.

Soir de match dans un centre social de Hem (Nord) et à la mairie annexe des quartiers sud de Lille

« Les buts de Ronaldo, ils sont tellement beaux »

A Hem (Nord), au pied des immeubles, Ali et Rachid, élèves en terminale S, font un dernier exercice de physique à la veille du bac dans une salle d'un centre social. *« S'il pouvait y avoir une matière de football... »*, soupire Rachid devant un dessin de condensateur. *« Je te dis que t'as la même gueule que Zidane »*, plaisante Ali. A côté les hommes de l'« Association des Français d'origine différente » jouent aux dominos en buvant du thé. Allel, l'ancien entraîneur de boxe du quartier, a apporté une télé. *« On regarde les matches, tranquille. »*

L'heure de Maroc-Brésil approche. *« Les Marocains ont de la volonté, de l'énergie »*, encourage le boxeur. Malgré les révisions du bac, Rachid et Ali n'ont loupé aucun match. *« C'est la Coupe du monde la plus offensive. Le niveau a monté. C'est bien, il n'y a pas un grand favori. »* Ils attendent que Zidane détrône Ronaldo : *« Même Pelé, il l'a pronostiqué. »* Mohammed, autre enfant du quartier, constate que le soir où la France a joué *« y avait une autre ambiance, les flics en tournée nous demandaient :* "Alors, on en est où ?" *Ils ne nous parlaient jamais comme ça. »* Pour lui, avec le foot, *« les gens oublient tout, même leurs préjugés »*.

« Face à l'Afrique du Sud, heureusement qu'il y avait les maillots pour reconnaître les Français »

Mohammed, lui, rêve que *« Zidane devienne l'ambassadeur des quartiers. Le problème, c'est qu'il ne parle pas. On n'arrive pas à savoir s'il est con, intelligent, non il doit être intelligent »*, rectifie-t-il. Tous constatent que *« la France, dans le foot, c'est toutes les cultures sous un même drapeau. Il y a presque les cinq continents dans cette équipe ! »*, se réjouissent-ils.

A Hem et à Roubaix, l'événement est télévisuel. *« Si tu n'es pas devant ton poste, on n'a pas l'impression que le Mondial se déroule ici. »* Pas de cafés surchauffés, ni d'écran géant. Il y aura une retransmission du match France-Arabie saoudite au Zénith de Lille, jeudi, *« mais à cinquante balles l'entrée »*. *« C'est bizarre, tout de même, il ne se passe rien »*, dit-on. M. Jammat, président de l'Association des commerçants et travailleurs marocains, confirme : *« On fête ce match chacun devant sa télé, on est en famille. »*

C'est à l'orée du grand cimetière de Lille qu'il faut aller. Là, au pied de la mairie annexe des quartiers sud, classés en zone franche, les fumées des merguez envahissent la salle polyvalente. Un écran de cinéma a été installé entre des plantes vertes et deux cents jeunes avancent, reculent sur leurs chaises en plastique, crient « olé ! » à chaque passe marocaine. Ronaldo reçoit un tacle à l'entrejambe dans un grand éclat de rire. *« Oouais ! »*, hurlent les gamins à la vue du dieu évacué, pour quelques minutes, sur une civière. *« Toute la journée, on était dans le match, que le Maroc perde, gagne, on s'en fout »*, disent les enfants d'immigrés marocains. *« Regarde Ronaldo comme il court vite »*, s'exclame Rachid. Il la supporte son équipe marocaine, *« attends, c'est mon pays »*. En même temps, il aimerait bien que Ronaldo marque un autre but, *« parce que les buts de Ronaldo, ils sont tellement beaux »*, dit-il en rigolant et en se faisant massacrer par son voisin qui l'entend.

« Hadji, Hadji ! », scande le public. Mohammed, dix-neuf ans, fils d'Algériens, marmonne que cette retransmission *« sert à maintenir l'ordre dans la cité. Nous, c'est pas des matches qu'on veut, c'est du boulot »*. Dehors, le jeune chanteur de raï Cheb Hanine est venu avec sa camionnette. Ce garçon de Villeneuve-d'Ascq a donné des concerts au Maroc, à Lyon, à Paris. *« Oh, t'es une star ? »*, lui demande un enfant. *« Un petit peu »*, lui répond Hanine. A la mi-temps, il chante et les enfants dansent en agitant le drapeau marocain. *« Oïa, oïa ! »*, scande-t-il. *« Ouais, le Maroc, il va gagner »*, se rassurent les supporteurs. A la reprise, ils courent à toute vitesse vers leurs places et crient, en plaisantant : *« C'est la guerre. »*

Un jeune explique tout bas qu'*« il a fallu faire une pétition pour l'obtenir cet écran, sinon on n'avait rien »*. Karim, seize ans, admire les Brésiliens : *« Je suis objectif, ce sont les meilleurs. »* Au troisième but du Brésil, les petits crient malgré tout : *« On a gagné, on a gagné ! »* Les autres quittent la salle en silence. On entend seulement une voix prononcer : *« C'est la râclée. »* Des lycéens plaisantent sur l'épreuve de géo du bac du lendemain : *« Tu paries qu'on va avoir le Brésil. »*

« C'est dommage, les Brésiliens ont démarré dans la Coupe seulement aujourd'hui, il a fallu que ça tombe sur nous », dit Mouffid. Certains doutent du Brésil : *« Y a des stars, ça ne fait pas une équipe »* ; d'autres regrettent que le Maroc ait laissé encore trop d'espaces ouverts dans son jeu. *« C'est pas perdu, on peut battre l'Ecosse »*, se rassure un autre.

On se prépare aussi pour la France, *« elle va décoller, je la vois, les joueurs sont trop motivés »*, remarque Nordine. Moufid et Najim, eux, ne cessent d'évoquer *« ce qu'il vient de faire le Balladur, on le croyait tranquille tout seul dans son coin, et maintenant, vlan, le coup de la préférence nationale »*.

On essaie d'en plaisanter : *« Face à l'Afrique du Sud, heureusement qu'il y avait les maillots pour reconnaître les Français. »* Quelque chose leur dit que, dans dix ans, ils finiront *« par être acceptés »*. En attendant, comme à Hem ou à Roubaix, personne ne sent ce Mondial. *« Il se passerait en Espagne ou en Asie, ce serait pareil. » « Il est loin de nous. »*

Dominique Le Guilledoux, à Lille



RUSSELL BOYCE/REUTERS

A Nantes, l'espoir des supporteurs marocains aura été de courte durée. Huit minutes ont suffi à Ronaldo pour marquer.

● LA PHRASE DU JOUR

« Notre société répugne à contrôler le comportement de ses membres, aussi mauvais soient-ils. Les conséquences, ce sont des choses comme celles que nous venons de voir dans les rues de Marseille. Voilà comment la jeunesse anglaise, libérée des châtiments corporels, trouve bon de se comporter. »

Lord Max Beloff, conservateur, lors d'un débat à la Chambre des lords, mardi 16 juin.

Toulouse se prépare à recevoir les supporteurs anglais

Renforts policiers, Fête de la musique reportée, fermeture des débits de boissons à 23 heures : la ville entend retenir la leçon des incidents de Marseille

APRÈS MARSEILLE, Toulouse... Si certains supporteurs anglais ont jugé plus sage de rentrer au pays à l'issue du match victorieux contre la Tunisie, d'autres ont poursuivi leur tour de France des villes du Mondial. Mardi 16 juin, ils arrivaient déjà par petits groupes, à la gare de Matabiau, avec leur paquetage sur l'épaule. Ils découvraient une ville inquiète, visiblement marquée par les violences commises à Marseille les jours précédents. L'heure n'était certes pas à la psychose absolue, mais les Toulousains se préparaient activement à accueillir des milliers de Britanniques d'ici au 22 juin, jour du match Angleterre-Roumanie (21 heures).

A la demande du maire (UDF-FD), Dominique Baudis, la préfecture de la région Midi-Pyrénées a d'ores et déjà reporté la Fête de la musique dans la ville programmée la veille au soir. M. Baudis ne veut pas que les rassemblements de foule, dans le centre-ville, permettent aux hooligans de sévir. La fête aura lieu le 11 juillet. Autre annulation prévisible : celle de la retransmission du match sur deux écrans géants, l'un en plein air, l'autre au palais des sports – des échauffourées ayant éclaté entre Anglais et Marseillais, devant l'écran dressé sur la plage du Prado...

A l'approche du match du 22 juin au Stadium de Toulouse, des effectifs de police supplémentaires vont être mobilisés. Deux compagnies de CRS, soit 160 fonctionnaires, devraient renforcer les 1 300 policiers et gendarmes déjà retenus pour cette rencontre classée à « hauts risques » bien avant les événements de Marseille. Ainsi, les forces mobiles, capables de poursuivre les fauteurs de troubles, devraient être plus nombreuses. A la lumière des incidents de Marseille, la police semble donc s'orienter vers un maintien de l'ordre beaucoup plus « visible », quitte à donner une image moins festive de la Coupe du monde. Ce choix, s'il se confirme, marquerait une rupture avec la stratégie de relative « discrétion » souhaitée jusque-là pour préserver l'image de la France.

En marge de ces décisions, une mesure importante a été prise concernant la vente d'alcool. Du jeudi 18 au lundi 22 juin, les débits de boissons et les restaurants devront fermer leurs portes à 23 heures. Cette décision, prise en accord avec les professionnels de l'industrie hôtelière, est inédite dans une ville habituée à fêter longuement les succès de ses joueurs de rugby.

SITUATION INCOMPARABLE

La préfecture invite aussi les commerçants, épiceries et grandes surfaces à retirer de la vente certaines bouteilles en verre, type canettes de bière, qui ont largement servi de projectiles à Marseille. Il ne s'agit cependant que d'une « invitation ». Les autorités françaises n'envisagent pas encore de passer au stade supérieur, à savoir l'interdiction de toute vente d'alcool. Lors du Mondial de 1990, l'Italie avait décrété la prohibition dans certaines villes, tout au moins les jours de match. Les Britanniques présents à Cagliari (Sardaigne) s'étaient contentés de boissons gazeuses et d'eau minérale.

Alors que les forces de l'ordre sont critiquées pour leur relative impuissance face aux casseurs anglais et marseillais (*Le Mondial* du 17 juin), Toulouse entend donc retenir les « leçons » de ces incidents. D'une ville à l'autre, la situation est pourtant différente. A Marseille, la présence de centaines de jeunes des cités, répartis en groupes très mobiles, a été un élément déterminant.

Les 150 à 200 hooligans présents ne portent pas seuls la responsabilité des actes de violence. De fait, bon nombre d'accrochages ont été provoqués par des Marseillais désireux d'en découdre. Le véritable hooliganisme – restreint au regard du nombre d'Anglais (12 000) – s'est doublé d'un phénomène classique de violence urbaine, que les autorités locales avaient sous-estimé. Or, en la matière, Toulouse n'a pas les mêmes problèmes que Marseille. Si certains quartiers sont considérés comme « sensibles », la situation n'est pas comparable.

En marge de ces préparatifs toulousains, une autre ville, celle de Lens, commence à revoir son dispositif en prévision du match Angleterre-Colombie du 26 juin. La proximité des îles Britanniques laisse craindre une arrivée massive de fans dépourvus de billets. Aussi la retransmission sur écran géant a-t-elle été annulée, de même qu'un concert organisé par la BBC. Dans ce contexte de pré-psychose, la seule note d'optimisme est venue de Michel Platini. Selon lui, il n'y aura aucune violence, ni à Toulouse ni à Lens. Il restera alors à savoir si l'équipe anglaise poursuit sa route dans le Mondial. Dans ce cas, elle jouerait à Saint-Etienne ou à Bordeaux.

Philippe Broussard, à Toulouse

Carton rouge à Jean-Pierre Chevènement

Le député communiste Guy Hermier est allé droit au but. *« Toutes les dispositions ont-elles été prises, en particulier avec la police britannique »*, pour éviter le *« saccage »* à Marseille ?, a demandé l'élu des Bouches-du-Rhône au ministre de l'intérieur, lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, mardi 16 juin. Sans sourciller, Jean-Pierre Chevènement a assuré que la sécurité a été *« parfaitement »* assurée sur les stades, tout en dressant un quasi-constat d'impuissance quant aux troubles qui ont eu lieu *« dans la rue »*, face à deux cents ou trois cents hooligans *« ivres de bière »*.

Le ton est monté d'un cran avec le RPR Renaud Muselier, élu marseillais, qui a jugé que le gouvernement aurait pu éviter certains incidents, commis par des personnes fichées. En guise de carton rouge, Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées) a brandi une carte magnétique rouge que les députés utilisent lors des votes à la tribune. Les députés de l'opposition ont saisi immédiatement le symbole et ont agité à leur tour la carte rouge, mais cette fois-ci contre M. Chevènement.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A

10/6	Brésil-Ecosse	2-1
10/6	Maroc-Norvège	2-2
16/6	Ecosse-Norvège	1-1
16/6	Brésil-Maroc	3-0
23/6	Brésil-Norvège	
23/6	Ecosse-Maroc	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Brésil	6	2	2	0	0	5	[illegible]
2 Norvège	2	2	0	2	0	3	3
3 Ecosse	1	2	0	1	1	2	3
4 Maroc	1	2	0	1	1	2	5

GROUPE B

11/6	Italie-Chili	2-2
11/6	Cameroun-Autriche	1-1
17/6	Italie-Cameroun	[illegible]
17/6	Chili-Autriche	
23/6	Chili-Cameroun	
23/6	Italie-Autriche	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Chili	1	1	0	1	0	2	2
- Italie	1	1	0	1	0	2	2
3 Autriche	1	1	0	1	0	1	1
- Cameroun	1	1	0	1	0	1	1

GROUPE C

12/6	Danemark-Ar. saoudite	1-0
12/6	France-Afr. du Sud	3-0
18/6	Danemark-Afr. du Sud	
18/6	France-Arabie saoudite	
24/6	Afr. Sud.-Ar. saoudite	
24/6	France-Danemark	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 France	3	1	1	0	0	3	0
2 Danemark	3	1	1	0	0	1	0
3 Ar. saoud.	0	1	0	0	1	0	1
4 Afr. Sud	0	1	0	0	1	0	3

GROUPE D

12/6	Bulgarie-Paraguay	0-0
13/6	Espagne-Nigeria	2-3
19/6	Espagne-Paraguay	
19/6	Nigeria-Bulgarie	
24/6	Espagne-Bulgarie	
24/6	Nigeria-Paraguay	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Nigeria	3	1	1	0	0	3	2
2 Bulgarie	1	1	0	1	0	0	0
- Paraguay	1	1	0	1	0	0	0
4 Espagne	0	1	0	0	1	2	3

GROUPE E

13/6	Mexique-Corée du Sud	3-1
13/6	Pays-Bas-Belgique	0-0
20/6	Belgique-Mexique	
20/6	Pays-Bas-Corée du Sud	
25/6	Pays-Bas-Mexique	
25/6	Belgique-Corée du Sud	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Mexique	3	1	1	0	0	3	1
2 Belgique	1	1	0	1	0	0	0
- Pays-Bas	1	1	0	1	0	0	0
4 Cor. du S.	0	1	0	0	1	1	3

GROUPE F

14/6	Iran-Yougoslavie	0-1
15/6	Allemagne-Etats-Unis	2-0
21/6	Allemagne-Yougoslavie	
21/6	Etats-Unis-Iran	
25/6	Allemagne-Iran	
25/6	Etats-Unis-Yougoslavie	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Allemagne	3	1	1	0	0	2	0
2 Yougo.	3	1	1	0	0	1	0
3 Iran	0	1	0	0	1	0	1
4 Etats-Unis	0	1	0	0	1	0	2

GROUPE G

15/6	Roumanie-Colombie	1-0
15/6	Tunisie-Angleterre	0-2
22/6	Colombie-Tunisie	
22/6	Roumanie-Angleterre	
26/6	Colombie-Angleterre	
26/6	Roumanie-Tunisie	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Angleterre	3	1	1	0	0	2	0
2 Roumanie	3	1	1	0	0	1	0
3 Colombie	0	1	0	0	1	0	1
4 Tunisie	0	1	0	0	1	0	2

GROUPE H

14/6	Jamaïque-Croatie	1-3
14/6	Japon-Argentine	0-1
20/6	Japon-Croatie	
21/6	Argentine-Jamaïque	
26/6	Argentine-Croatie	
26/6	Japon-Jamaïque	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Croatie	3	1	1	0	0	3	1
2 Argentine	3	1	1	0	0	1	0
3 Japon	0	1	0	0	1	0	1
4 Jamaïque	0	1	0	0	1	1	3

LES BUTEURS

1	HERNANDEZ (*Mexique*)	2
	SALAS (*Chili*)	2
2	ADEPOJU (*Nigéria*)	1
	R.BAGGIO (*Italie*)	1
	BATISTUTA (*Argentine*)	1
	BEBETO (*Brésil*)	1
	BURLEY (*Ecosse*)	1
	CESAR SAMPAIO (*Brésil*)	1
	COLLINS (*Ecosse*)	1
	etc...	

CONTRE LEUR CAMP

BOYD (*Ecosse*)	1

Sida : la déc

Le « St



